

armor

magazine

n° 152

9F

Anne-Marie
Crolais :

notre avenir
passe par l'agriculture

LA LEÇON CORSE

L'Institut armoricain

Recensement : nous
sommes 3.700.000

Un stade international en 84 à Nantes

RBO... enfin une radio bretonne !

éditions spéciales

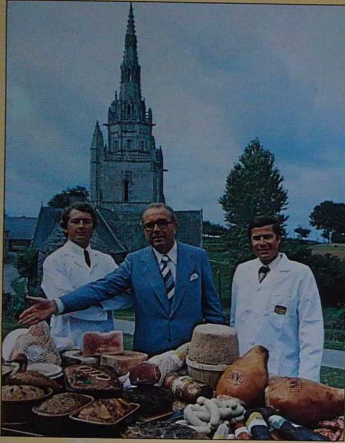
Deux villes... deux foires
PONTIVY ★ ST-BRIEUC

M. 1064 - 152 - 9F

septembre 1982



La charcuterie bretonne dans la grande tradition.



Lusine de Pontivy ▲ Lusine de St-Méen-Le-Grand ▼



La Maison ONNO est née à Pluméliau, au cœur de la Bretagne, dans une région réputée pour sa tradition charcutière.

Aujourd'hui, ONNO est la première entreprise bretonne de charcuterie salaisons et se situe au niveau national dans le peloton des 10 premières.

Partout en France, et aussi à l'étranger, les produits ONNO sont connus et appréciés. C'est par la recherche constante de la qualité et le savoir-faire de ses charcutiers que ce développement a pu être atteint.

Les premières installations de Pluméliau, créées en 1946 se sont vite révélées insuffisantes. C'est pourquoi, en 1957, l'usine de Pontivy a été créée, puis développée dans les années suivantes. Pour faire face à la demande croissante du marché, une nouvelle unité de production a été ouverte en 1978 à St-Méen-Le-Grand, en Ile-et-Vilaine ; sa capacité de production a été doublée en 1981. Pour approvisionner les deux usines, un nouvel abattoir très moderne a été implanté à Pontivy en 1982.

Ces installations produiront en 1982 13.500 tonnes de charcuterie. Cette charcuterie comprend des spécialités originales telles que la noix de Bretagne, des produits traditionnels comme les pâtés, les saucisses, les saucissons cuits et secs, les rillettes, les andouilles, les jambons et aussi des produits Label Rouge : jambon cuit, terrine de Bretagne, saucisson de jambon, andouillettes. En tout, plus de 150 produits, tous conçus dans le respect de la tradition charcutière bretonne.

ONNO Bretagne, une entreprise dynamique qui croit en la qualité de ses produits. Sa réussite est à la mesure des efforts constants faits pour satisfaire le consommateur.

ONNO-BRETAGNE
Siège social, services commerciaux et exportation :
B.P. 52 - 56502 PONTIVY Cédex
TÉL. : (97) 25.06.30 - Télex : 730959

Usines :
• Pontivy, route de Lorient (Morbihan)
• St-Méen-Le-Grand, route de Rennes (Ile-et-Vilaine).

SYNCOM

Septembre/gwengolo 1982
N° 152 - 14e année
Prix : 9 francs

armor
magazine

En couverture :
Anne-Marie Crolais dans sa ferme
(photo Anne-Edith Poilvet)

sommaire

POLITIQUE * ECONOMIE VIE SOCIALE	
Edith Cresson : Une politique agricole cohérente	4
Yves Lainé quitte le MRG	4
Yann Poilvet : La leçon corse	6
Michel Barré : Régionalisme ? trop tard	6
Yann Fouéré : L'exercice concret du droit à la différence	6
Municipales : les pions se mettent en place	7
Marc Le Layec : Au colloque de Nantes, la région en question	7
Le Conseil de l'Europe et les cultures minoritaires	8
Raymond Leterre : Tâtonnements dans l'attente de textes	9
Nous sommes 3 700 000	12
L'Europe aide la Bretagne	12
Les rencontres de l'été	12
Anne-Marie Crolais : L'avenir de la Bretagne passe par celui de l'agriculture	13

LABEL ROUGE
HABILLES DE VERT,
Voici les
BONS POULETS
FERMIERS
D'ARGOAT
LABEL ROUGE
DECE 1981

PONTIVY

et la Foire Centre-Bretagne (32 à 47)

EDITIONS SPECIALES

SAINT-BRIEUC

et la Foire des Côtes-d'Armor (50 à 63)

René Sauvaget : Les algues, technologie de pointe	15
Le commerce extérieur	15
Jean Pezhat : La baie d'Armorique et l'énergie	16
SDR : un moyen de financement essentiel	16
Marc Le Layec : Le turbotrain en Bretagne	17
P. de Saint-Héris : Les transports collectifs	18
Georges Léost : Le 696 salon de l'automobile	19
Edith Perennou : La pollution est l'affaire de tous	20
Desire Le Vaillant : La restauration de la chapelle St-Merriadec	21
Jean-Charles Cavallé : Des faits et des chiffres	33
Brand et Fauchoux/Manitou, 1 ^{er} constructeur mondial de chariots tous terrains	68

Yann Poilvet : Les livres	26
Herve Huiban : Ul livour breizhat, Erwan Tangl	28
Gilda Thomas - Charles Filiger, de Byzance à la Bretagne	29
A.G. Hanon : Chouette que veux-tu ?	30
M.C. Tregaro : Lancelot du Lac	31
Héde : est-ce le festival ?	31
Les 30 ans de la Kerlenn Pondi	39
Anne-Edith Poilvet : Les disques	49
Yannick Pelleier : Beaufort et le théâtre de la Folle Pensée	58
Rafiq Tullou : L'Université de Nantes fondée il y a 5 siècles	67
Sylvette Poibean : La culture à Coueron	69

ET AUSSI

ARTS ET CULTURES	
La colere qui fermente	22
Klaod Parker : L'annuaire apôtre du socialisme humaniste	22
Les Irlandais défendent la langue bretonne	22
Louis Pape : L'Institut Armoricain - l'âge du fer à Convel à la ZUP sud de Rennes (entretien avec Gilles Morin)	23
R B O : enfin, une radio bretonne	25
Iron	48
Tro Breiz	49
Courrier	64
Football : les espoirs de la saison	64
Le palmarès 82 de la lutte bretonne	64
Daniel Tréhic : Le nouveau stade de Nantes	65
Nantes "cette vélo"	65
Armor gastronomique	71
Guide	73
Carnet	73
Petites annonces	74

LES ASSUREURS PONTIVIENS

ASSUREZ-VOUS — ASSUREZ-VOUS	
C. BERZIOU	G. A. N.
CARO ET BOUIX	M. G. F.
M. DUDOUIT	La Providence
E. GUEGAN	A. G. P.
A. HEURTEBIS	Préservatrice
M. HERVE	Zurich
H. JAN	U. A. P.
J. LECUYER	A. G. F.
J. LIOT	G. A. N.
Y. MARIN	Abeille
J. D. MORIN	U. A. P.
B. MURAT	C. G. A.
DE RENEVILLE	A. G. P.
R. LE SAUX	La Paix
LES ASSUREURS AGRES	
ASSUREZ-VOUS — ASSUREZ-VOUS	

politique

Une politique agricole cohérente

PAR EDITH CRESSON

Quels sont les objectifs de la politique agricole du gouvernement ? Ils se définissent en trois axes directeurs :

- assurer le développement de notre agriculture,
- restaurer la place de l'agriculture dans la Nation,
- donner à chaque agriculteur la possibilité de son épanouissement.

L'agriculture au service de la France est une condition nécessaire pour assurer la sécurité de nos approvisionnements, dans le monde troublé où nous vivons, et l'une des bases essentielles d'une politique d'indépendance face aux puissances mondiales. C'est aussi la richesse que recèlent nos sols et qui peut contribuer à équilibrer nos comptes extérieurs affectés par notre dépendance pétrolière et minière.

L'agriculture a une place éminente à tenir dans le combat pour l'emploi, objectif prioritaire de la politique économique du Gouvernement.

L'activité agricole est enfin la base de toute politique de développement régional dans les zones plus fragiles et plus défavorisées de notre pays comme la montagne.

Le pays doit reconnaître cette contribution essentielle à sa capacité de créer ce qui lui apporte son agriculture.

Facteur de richesse, l'agriculture est aussi facteur de civilisation.

L'action que le gouvernement a engagée s'exprime en deux impératifs :

De nouvelles explosions ?

S'agit-il d'une résurgence, sous une forme nouvelle, du F.L.B. ? En août, nous avons reçu, signée Mikael, une communication de la "Kevrenn Yann-Kel Kernalégan" dont le papier est illustré d'une composition rassemblant une hermine, un fusil-mitrailleur et un poing tenant une épée. Tout en reconnaissant "les mesures positives prises par le nouveau pouvoir", on adresse une mise en garde à celui-ci au nom des "nationalistes bretons qui considèrent que le recours à la violence est un moyen de lutte légitime contre l'oppression". La Kevrenn reproche au gouvernement socialiste de temporiser devant les vraies réformes (culture, langue, intégrité territoriale, tutelle économique et financière, etc.) et affirme : "l'impatience et l'agressivité des nationalistes bretons augmentent de jour en jour ; elles sont à la veille d'exploser". La même déclaration exige que la croix de Y. V. Perrot abattue à la hache à Scrinac soit remise rapidement "avant que nos commandos n'interviennent".

"Les associations et la commune"

A Rennes un colloque national sur "les associations et la commune" se tiendra les 5 et 6 novembre, coorganisé par l'OSCR, L'ADELS, LA FONDA, LE CARNACQ. Nous le présentons dans notre prochain magazine.

- gagner la bataille du revenu ;
- préparer l'avenir.

La bataille du revenu agricole se joue sur plusieurs fronts :

- A Bruxelles, d'abord où il s'agit non seulement de fixer des prix mais aussi de restaurer une politique agricole commune digne de ce nom.
- Au plan national, la loi sur l'organisation des marchés et la création des offices doit assurer la répercussion effective des prix directeurs européens au niveau des producteurs.

Cet effort d'organisation doit s'accompagner d'un effort de clarification de la connaissance des revenus conçue comme base d'une politique sociale, comme instrument essentiel à la gestion, comme facteur de précision et d'orientation de la politique agricole.

Mais il nous faut préparer l'avenir.

Préparer l'avenir c'est d'abord assurer l'installation des jeunes à la terre, par une politique spécifique.

Mais c'est aussi, chercher une solution de fond au problème du foncier qui constitue souvent l'obstacle majeur à la constitution des exploitations.

C'est enfin, tout mettre en œuvre pour assurer la formation de nos exploitations initiale et permanente dans le respect de la diversité de notre agriculture.

En effet, nous savons que dans les prochaines années 500 000 exploitants vont quitter l'agriculture, soit près d'un sur deux, et que seulement 150 000 ont un successeur. Or, nous ne voulons pas ni vous, ni moi, d'une France sans paysans. D'où les mesures déjà prises en un an.

Il est clair que l'expansion de l'agriculture française passe par une recherche accrue de productivité et donc, pour une large part par l'investissement.

La politique de financement des exploitations ne réussira que si une véritable solution au problème du foncier est trouvée.

Une politique ne peut trouver sa pleine efficacité que si elle est conçue et exécutée avec l'accord des partenaires professionnels.

La concertation, c'est travailler ensemble pour préparer les décisions, et pour les appliquer. Il revient au gouvernement et au parlement qui ont été choisis par la volonté générale de décider, c'est-à-dire arbitrer entre les contraintes sociales et entre les divers intérêts. C'est cela la règle républicaine.

Cette règle doit s'accomplir en toute clarté dans le respect des fonctions des uns et des autres.

En effet, le Gouvernement est intimement convaincu que pour réaliser le programme qui doit permettre à l'agriculture française de sortir de la crise qu'elle connaît depuis 8 ans, il faut mobiliser toute la paysannerie.

Originale, d'une voie française pour le développement de l'agriculture.

Ainsi la politique que nous vous proposons d'engager, c'est la recherche d'une voie.

EDITH CRESSON
ministre de l'Agriculture

YVES LAINÉ quitte le M.R.G.

Fondateur du Mouvement B5, candidat sur la liste Régions-Europe en 1979, membre du Comité directeur du CELIB et une des têtes de l'EMSAV, Yves Lainé, président de la Fédération du Finistère du MRG du groupe d'étude national sur les problèmes de la mer, que l'on donnait comme futur président régional, a écrit à Roger Gérard Schwartzberg, président du Mouvement des Radicaux de Gauche, pour lui remettre sa démission. Il lui écrit notamment :

"(...) Par pure maladresse, aux plans culturels, économique, politique, et même si le langage resté parfois proche de ce qu'il était avant le 10 mai, les faits ne trompent personne.

Au plan culturel, on se demande encore si des actes concrets suivront les promesses et rattront la Bretagne enfin libre de la sauvegarde de son patrimoine, particulièrement de sa langue, ne disposant encore d'aucun pouvoir, ni de finances, ni de place dans les médias. Pour qu'il y ait progression sur la situation antérieure, il eut fallu qu'une politique culturelle sans arrière-pensées fut mise en place en concertation avec eux - les Bretons - qui depuis si longtemps se dévouent à cette tâche. Mais voilà : ils n'étaient pas tellement de droite, ils ne sont pas plus tous socialistes (...)

Au plan économique, la récente dévaluation et le blocage des prix et revenus sont ressentis comme autant d'échec. Comme, par ailleurs, la Région telle que le veulent les Bretons n'est toujours pas faite, ils se trouvent encore incapables - et cela durera au minimum jusqu'en 1984 - de définir et de financer la stratégie régionale d'envergure qui permettra de prendre à bras le corps l'investissement des marchés extérieurs (...)

Le principe du retour dans la Région de notre département de Loire-Atlantique, revendiqué par une grande majorité des Bretons, était accepté par la Gauche. Au plan économique, cela est simplifié de l'ordre de 40 % le poids de la Bretagne et l'été pourvu d'une base industrielle valable. Loïn d'être seulement un point culturel, la réunification de la Bretagne est la première condition du succès économique car elle autorise la mise en place d'une stratégie équilibrée et ambitieuse.

Au plan politique national, la situation n'est guère brillante, et M. Chirac a beau jeu de dire qu'il fut irresponsable de la part du Gouvernement de décider autant de réformes sans avoir l'assurance de pouvoir les financer. Le MRG avait bien tiré la sonnette d'alarme, mais ses critiques constructives n'ont pas été entendues à temps (...)

La loi électorale qui vient d'être votée assurera encore la part du lion aux grands partis. Personnellement, je préfère laisser à d'autres ce genre de bagarre. On peut d'une manière générale, réduire que la chute de la Gauche vienne d'autant plus brutalement que l'entêtement égoïste du P.S. aura été affirmé au niveau électoral (...)

Il aurait été de ma part malhonnête de continuer à militer dans une structure dont je mets à présent en doute l'efficacité. Vous avez certainement raison lorsque vous déclarez que la Gauche, pour gagner, doit pouvoir compter sur une troisième force qui n'est ni socialiste, ni communiste, ni de droite, mais voilà, cette force n'est pas encore née et j'ai peine à croire qu'elle verra le jour (...)

LA LEÇON CORSE

par
YANN
POILVET



la représentation proportionnelle a rempli un rôle utile en ouvrant l'éventail de l'intérêt public. Bien sûr, 17 listes en présence, cela faisait beaucoup ! mais, encore une fois, il faut tenir compte des réalités d'une île qui pratique les clans et les sous-clans depuis toujours ; malgré notre goût pour la division, nous n'arrivons sans doute pas à un tel nombre en Bretagne... Et puis 17 listes, cela mettrait dans le coup bien des gens qui n'auraient peut-être pas voulu se rendre aux urnes sans cette possibilité de choix. Au demeurant, en vertu de quoi peut-on décider que telle liste peut se présenter et pas telle autre ? La réponse est venue du peuple : sur ces 17 listes, 14 ont eu un ou plusieurs élus.

Mais la dominante de l'élection corse aura été la consécration du courant autonomiste qui, pour la première fois, se soumettait à l'appréciation des citoyens. Si la liste d'opposition (RPR-UDF-bonapartistes) arrive en tête avec 28,03 % des voix et 19 sièges, suivie par le PCF (10,84 % et 7 sièges), l'Union du Peuple Corse du docteur Edmond Simeoni est troisième avec 10,60 % des voix et 7 sièges ; si l'on y ajoute le Parti Populaire Corse de Dominique Alfonsi (2,12 % des voix et un siège), on constate que les autonomistes se hissent à la seconde place, démontant qu'entre le séparatisme et le centralisme, il existe bien une troisième voie, celle de l'équilibre et de la raison. Il faut d'ailleurs souligner qu'une des forces principales de l'île est constituée par l'addition des deux fédérations du MRG, formation qui ne pas oublier les particularismes de l'île, la

spécificité de ses problèmes, ses mentalités qui créent une ambiance bien à part. Ces réserves étant faites, nous pouvons tirer quelques enseignements fondamentaux de la consultation.

D'abord, contrairement aux pronostics et malgré une période estivale démolissante, la participation populaire a été importante : environ 70 % des électeurs ont voté, attestant de la conscience qu'ils avaient de l'enjeu. Ensuite, le système de

programme régionaliste avancé, et que si le P.S., tiraillé entre deux listes (à cause d'une intrusion abusive de l'état-major parisien qui nous a fait songer à une certaine affaire Jean Giovannelli !), n'a pas fait un très bon parcours, on ne peut oublier qu'il est à l'origine de cette régionalisation dont on a vécu en août la première étape.

Autonomisme, régionalisme... les mots se rapprochent et finissent pas se confondre. En tout cas, ce 8 août 1982, le premier a bel et bien perdu cette odeur de souffre qu'on lui faisait traîner depuis longtemps, il a bel et bien été exorcisé. Et cela va assainir l'ambiance politique, notamment ici : on devra en tirer les conclusions.

En effet, les amis d'Edmond Simeoni ont démontré qu'il n'était pas question de les considérer comme une simple force d'appointi mais bien comme des partenaires à part entière, décidés à discuter d'égal à égal avec les autres composantes et à faire reconnaître un certain nombre de principes politiques. Ce qui est vrai en Corse aujourd'hui ne sera ailleurs demain.

Demain mais quand au juste ? Il avait d'abord été envisagé de coupler les élections régionales avec les élections municipales, en mars 1983. Cela semble désormais exclu sans que l'on avance une date avec précision, et nous nous en inquiétons car nous ne saurions attendre indéfiniment la concrétisation des promesses qui nous ont été faites. Pour notre part, nous suggérons, afin d'éviter la multiplication des consultations, le printemps 1984 pour une double élection dont le caractère complémentaire nous paraît évident : celle des membres de l'Assemblée régionale et celle des députés régionaux au Parlement européen. Et nous confirmons notre attachement au principe de la représentation proportionnelle intégrale qui, seul, permet à tous les courants, sans exception, d'être représentés, ce principe ne pouvant souffrir aucune limitation, y compris pour les élections municipales de mars 1983 où la barre des 5 % pour accéder au second tour serait, si elle était confirmée, ressentie comme une frustration par les minorités.

Le 8 août 1982 aura vu le commencement du remodelage de la démocratie française ; il doit se poursuivre sans bavures.

YANN POILVET

L'exercice concret du droit à la différence

PAR YANN FOUËRÉ

Il semble que l'on n'ait pas accordé suffisamment d'attention à un vœu qui a été récemment émis par le Congrès des Ecrivains bretons. Ce dernier demandait que les emplois dans les mass-media et, d'une manière générale, dans les services publics en Bretagne, soient réservés, à égalité de compétence, à des Bretons, et de plus à des Bretons bilingues en Basse-Bretagne... Soulignons qu'il ne s'agit là que d'une revendication élémentaire, et dont on n'a aperçu pas bien qu'elle puisse soulever d'objection. Elle fait certes pousser des cris d'orfraie à la haute administration française et à la gent politique jacobine dont l'espèce est encore bien loin d'être éteinte dans tous les partis hexagonaux sans exception. Mais on ne s'en donne nulle part ailleurs en Europe. Songerai-je à s'inspirer en Suisse que les fonctionnaires de la Suisse romande soient tenus de connaître et de pratiquer le français, et ceux de Suisse allemande l'allemand ? Qui songerait à reprocher aux républicains qui composent la République fédérative de Yougoslavie de choisir de préférence des Slovénes pour occuper des emplois en Slovénie, des Croates en Croatie, des Albanais au Kosovo ? Et, aux Etats-Unis, comment pourrait-on confier un poste dans l'enseignement et l'administration locale de l'Etat de New-Mexico, à un fonctionnaire qui ne parlerait pas l'espagnol en même temps que l'anglais ? Et pourquoi donc ce qui parait, même aux Français, naturel et logique chez les autres, ne le serait-il pas chez eux, au sein de leur propre Etat ?

Réponds donc qu'à égalité de titres et de compétences ce sont des fonctionnaires bretons, et bretonnants en Basse-Bretagne, qui doivent être choisis pour exercer leurs fonctions en Bretagne, comme doivent être choisis de préférence des Corsais en Corse ou des Alsaciens en Alsace. Cela est vrai tout particulièrement dans l'enseignement et les mass-media, ainsi que l'a souligné le Congrès des Ecrivains bretons. Comment peut-on comprendre, apprécier et juger valablement les véritables besoins, les préoccupations et la sensibilité du peuple breton si on lui est complètement étranger ? Et que l'on n'aille pas pour cela crier au racisme ou à la xénophobie. Les peuples ont, comme les hommes, le droit et le devoir de préserver leur identité culturelle autant que leur intégrité physique. Loin d'être du racisme il ne s'agit là que d'un principe démocratique bien compris et de l'exercice normal et concret du droit à la différence. Sait-on qu'aux Iles d'Aland, province suédoise, et autonome, de l'Etat finlandais, nul ne peut, non seulement exercer un emploi, mais encore acheter une maison, ou pratiquer un commerce, si l'on ne parle suédois ? Et qui donc pourrait pour cela songer à accuser de racisme ou de xénophobie ces démocrates modérés que sont la Suède et la Finlande ?

YANN FOUËRÉ

OPINIONS

Régionalisme ? Trop tard

De plus en plus précis ces derniers temps un souvenir me vient à l'esprit - souvenir d'une impression, d'un événement déjà vécu, d'une leçon trop bien apprise : Au plus fort de la guerre d'Algérie, alors que dans un camp comme dans l'autre se déchaînait la violence, s'amplifiaient les passions et les déshillusions, des responsables politiques du FLN prenaient contact avec le Bureau français du Parti Fédéraliste Européen - pour une dernière tentative, une dernière chance pour la Paix.

La question posée était claire : "Que représente en France le courant fédéraliste ? Avez-vous une chance, immédiatement ou à terme, de peser sur les décisions de Paris ?". Et la réponse, hélas, était tout aussi claire : "La France est CENTRALISTE. Le fédéralisme ici ne représente rien - sauf pour une petite minorité sans influence. Les français ne sont ni pour, ni contre le fédéralisme. Ils ne savent pas ce que c'est. Les chances que nous avons de peser sur les décisions du gouvernement parisien sont pratiquement nulles".

"Dommage", déclarent alors les représentants du Mouvement Algérien, "La France avait de bons côtés. Si elle était restée fidèle à l'esprit de la République et à la liberté des peuples, nous nous faisons fort de faire admettre aux plus exigeants d'entre nous qu'un statut d'autonomie dans un cadre fédéral pouvait éviter la rupture, limiter les dégâts et épargner des vies. Trop tard, il faut tirer un trait". Et le trait fut tiré - à un prix que chacun connaît, le prix le plus fort, pour l'Algérie et pour la France.

L'ETAT DE GRÂCE

Cette tentative de conciliation, cette main tendue des hommes du mouvement de libération algérien, nous les comprenons bien, nous les Bretons et nous les ressentons comme un geste d'amitié. Nous avons eu le même souci. Nous avons fait la même démarche - et avec le même insuccès. Pour faire honorer nos différences, pour faire reconnaître nos droits, respecter notre culture et notre Histoire, pour ETRE simplement et demeurer ce que nous sommes - nous avons vraiment tout tenté.

A la veille du 10 mai 1981, certains d'entre nous ont pu croire qu'une éclaircie se dessinait. On relevait des intentions dans le programme de la Gauche, des intentions encore confuses, mais qui pouvaient se presser. On aurait pu imaginer un sursaut de démocratie, un élan vers la République. Mais une fois encore l'espoir s'est envolé. "L'état de grâce" est terminé.

Faisant fi des promesses pré-électorales le gouvernement socialiste n'a pas interrompu le programme nucléaire. Il n'a pas limité les ventes d'armements - notamment à l'adresse des pays totalitaires ou dictatoriaux, en Afrique ou en Amérique du Sud. Il n'a pas enravé le chômage, la bureaucratie, les faillites des petites exploitations. Trop vite et trop bien installé dans la Constitution du Général de Gaulle, cette Constitution de la 5ème République qu'il disait trop "présidentielle", il a réinventé Versailles, le roi, les fastes de la Cour.

Ce n'est pas en "étatisant", en informatisant, en planifiant, en fiscalisant, en multipliant les fonctionnaires, les charges et les ordonnances qu'on rendra le pouvoir aux peuples. La décentralisation, aujourd'hui comme hier, se fait dans les discours et bien peu dans les faits. Un an s'est écoulé, un an seulement. Le manteau noir du

centralisme est retombé sur nos attentes, sur nos rêves de liberté. Les lumières se sont éteintes... Et il est trop tard pour rêver.

Trop tard pour le Régionalisme, trop tard pour la "réunification administrative" si vous plaitez Monsieur le Ministre", trop tard pour la bonne volonté "provinciale", pour la recherche d'un dialogue avec la minorité gouvernante, avec la troupe des énarques, des contrôleurs, des percepteurs et autres nombrilistes parisiens. Pour ceux qui veulent rester Bretons, Corsais, Alsaciens, Basques, Catalans et être reconnus comme tels, il n'y a plus de place à Paris.

PLUS D'ALLIANCES POSSIBLES

Non, vraiment, plus d'alliances possibles. S'il n'y a plus de responsabilité politique, de responsabilité réelle de décision locale et régionale, si demander le minimum était déjà demander trop, eh bien nous voici libérés, libérés de toute tendresse, de toute finesse politique, libérés de toute patience. Nous réclamerons l'autonomie - économique, fiscale et administrative - de la Bretagne. Nous la réclamerons avec une détermination croissante et avec des appuis populaires qui seront chaque jour plus nombreux et plus forts. A qui se révèle incapable de générosité, d'intelligence ou de simple justice on ne peut plus demander trop. Il ne reste qu'à imposer.

LA CELTIDE OU L'EUROPE

Et pour ce qui est des solidarités à établir, des concertations nécessaires dans ce monde transféré par les réalités économiques, industrielles et financières - contraints, bon gré, mal gré, à l'interdépendance, à une forme accentuée de coopération nationale et internationale, il nous restera à choisir entre deux grandes Communautés : la Communauté Celtique et la Communauté Européenne. Et pourquoi pas les deux ensemble ? Par son intransigence, par sa volonté de puissance, par le mépris qu'elle porte à l'histoire de ses peuples, par les bribes de reconnaissance culturelle accordées de trop mauvaise grâce, la France se détraque dans les coeurs et apparaît chaque jour plus fragile, moins nécessaire.

A travers les obstacles dressés sur son chemin par les agitateurs de la "bande-des-quatre", au dessus des aventures sociales et économiques dont les effets sont amplifiés par la bipolarisation maladroite de la politique française, Régions-Europe poursuit son action, une action qui ne pourra que se radicaliser au cours des mois et des années à venir. La "province" a grandi - elle redevient Nation. Ceux qui se battent pour la reconnaissance des droits de leur Pays doivent savoir que des encouragements et des sympathies nouvelles les accueillent en Europe et dans les nations atlantiques. Plus aucun doute n'est permis, et plus aucune division. La Bretagne est en renaissance. C'est par son génie propre, par sa persévérance et par l'union qu'elle revivra - non pas contre mais avec le monde - et quoique Paris puisse en dire.

MICHEL BARRÉ

GUIDE TOURISTIQUE DE
DINAN & SA REGION
Envoyez contre 10 francs par France à SOPEL
BP 123, 22400 LAMALLE, CCP 2318 14 P Nantes

Municipales

Les pions se mettent en place

A BREST, l'élection municipale partielle a vu l'élection du candidat RPR Jacques Berthelot avec 59 % des votants contre 41 % à la candidate socialiste, Michelle Le Bé. Malgré le nombre important d'abstentions, c'est un succès indéniable de l'opposition d'autant plus qu'elle affrontait la veuve de Francis Le Bé, mais on ne saurait en tirer des conclusions hâtives car on sait que bien des éléments, psychologues notamment, entrent en ligne de compte dans ce genre d'élections. Il n'en apparaît pas moins que l'affrontement sera sévère entre la coalition menée par le sénateur Georges Lombard et la municipalité de gauche qui s'est donnée pour nouveau maire Pierre Maille, un professeur de 35 ans, jusqu'à lors premier adjoint.

Un nouvel élément d'appréciation sera apporté par l'élection cantonale des 12 et 19 septembre (Brest rive droite) à laquelle participeront au moins cinq candidats, notamment Louis Le Roux pour le PCF, Yannick Michel pour le PS, Guy Leclerc pour le RPR, J.P. Kermarrec pour l'UDF.

A NANTES, il semblait que l'opposition allait se regrouper sans problème derrière le sénateur RPR Michel Chauty, mais André Jouan, 57 ans, du CNI, qui appartenait à la municipalité André Mauriac, se déclare "candidat à la candidature".

A ST-BRIEUC, Yves Le Foll (71 ans en 83) devrait en principe s'effacer, son successeur étant prévu de longue date : Claude Saunier, premier adjoint et conseiller général. Mais il n'y a pas unanimité à cet égard au PS et certains souhaitent qu'Yves Le Foll reste en place... Les diverses tendances de l'opposition se regroupent sous la houlette de Jean-Pierre Morin assisté de Madeleine Lemot-Bessède, Bruno Jancour, Charles Gaud, Bernard de Keraoul et Sylvain Plusquellec.

A VANNES, Paul Chapel ne briguerait pas un nouveau mandat de maire mais l'ensemble de l'équipe sortante demeure homogène. Raymond Marcelin souhaiterait qu'Yvonne Sauvet en soit le chef de file.

A LORIENT, l'assaut contre le maire sortant Jean-Yves Le Drian et la gauche serait mené par l'ancien député RPR de Douarnez Guy Guernier (dont on avait aussi avancé la candidature à Vannes) ; il ferait équipe avec Yves Helle-gouarc'h, Marcel Le Dorant, Roger Lefebvre, Nicole Guerdiac, Michel Chappel, etc.

A RENNES, face à Edmond Hervé que la mobilisation contre lui laisse tout-à-fait calme, les choses sont clarifiées : l'assaut sera dirigé par Claude Champaud, l'ancien président du C.E.S., qui sera appuyé par Jacques Cressard et Yves Fréville.

spi entraide
intercollective
Renseignements et adhésions :
2, rue Frédéric - Plessis - Brest

La région en question

La Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Nantes a organisé avant le dernier été, avec la participation de l'Institut Charles de Gaulle, un colloque intitulé : "La Région bien et perspectives, qui fut intéressant à divers points de vue... D'abord, il se tint à Nantes, point chaud dans la contestation régionale et où il fut plus question de Bretagne que de "Pays de Loire" ;

En raison de la diversité des participants tant organisateurs, conférenciers qu'auditeurs :
- Du sujet même, on ne peut plus actual.
- Personnellement, j'ai apprécié les deux rapports introduits du professeur Philippe Viger, de l'Université Paris X Nanterre : "Centralisme, fédéralisme, régionalisme, quelques remarques sur le legs du passé" et du professeur Yves Meny : "La place de la Région dans le développement et les transformations de l'Etat".

Pour rester au plan académique, notons les travaux des 5 commissions.

- 1) les Institutions et structures des régions,
- 2) la politique des régions devant la crise économique,
- 3) la place de la région : Territoire et identité régionale,
- 4) fiscalité et finances régionales,
- 5) la Communauté Européenne et la Région,

Le nouveau bureau du BREIS

Président : Charles Josselin (Côtes-du-Nord) ; Vice-présidents : Henri Gallias (Ille-et-Vilaine), Jean-Pierre Thomlin (Finistère), Colette Dubernet (Morbihan) ; Relations avec les conseillers régionaux socialistes : Claude Saunier (Côtes-du-Nord) ; Charge des études : Jean Le Normand (Ille-et-Vilaine), Patrick Badouel (Morbihan) ; Trésorier : Bonjour (Finistère). On regrette l'absence de représentants de la Loire-Atlantique.

Le monde peut nourrir le monde

"Si le monde était un village de 1 000 habitants, 60 seraient nord-américains, 80 sud-américains, 86 africains, 210 européens, 664 asiatiques. Mais 60 auraient la moitié des revenus, 240 ne mangeraient pas à leur faim, 700 seraient analphabètes", écrit Corentin Galvez dans sa Lettre mensuelle. "Le monde peut nourrir le monde" ajoute-t-il, il est intervenu en ce sens au Parlement européen.

Décentralisation

Pour une vague histoire de papeterie, le ministre de l'Intérieur a ordonné la fermeture du casino de Ploëzelec le 15 premiers jours de juillet. Indignée, la municipalité est intervenue, en vain. Paris a maintenu... "compensant" la fermeture de juillet par une prolongation de 15 jours en octobre. En pleine saison touristique, qui !

COMITÉ POUR L'UNITÉ ADMINISTRATIVE DE LA BRETAGNE

Assemblée générale de toutes les organisations qui au cours des dix dernières années ont apporté leur soutien au combat de l'unité de la Bretagne, le samedi 25 septembre à 14 h 30 au Centre Nantes de Culture Celtique, 14, rue Haroux ; discussion et adoption d'un système d'organisation (un avant-projet est joint à ce courrier) ; programme d'action pour les prochains mois.

Le colloque de Nantes

LE FOSSÉ ENTRE LES GÉNÉRATIONS

Il fallait toutefois, en raison de la personnalité des organisateurs, se douter que le colloque pouvait prendre une certaine coloration politique ; si telle était l'intention, la réalité fut, par la force des choses, plus nuancée et fort intéressante quant aux perspectives d'avenir. Disons que l'ombre du passé plana très loin au dessus de temps sur l'assemblée avec, notamment, les interventions de Olivier Guichard, Michel Debry, Bernard Tricot, Burin des Roisiers, Couve de Murville...

Le duel attendu Defferre-Debré ne fut qu'une escarmouche à fleur de mouche laissant une impression assez pénible.

Le débat politique tourna autour des mérites posthumes des projets de réforme de 1969, 1972 et 1981. Avec des...
Ce rappel du passé plana très loin au dessus de l'assemblée, composée d'étudiants, d'assistants de praticiens des relations publiques, économiques et commerciales, venus surtout pour parler concrètement de la région à l'ère de la Robotique, de l'Informatique, face aux grands courants économiques, politiques et sociaux contemporains. J'ai relevé l'absence des responsables du port autonome Nantes-Saint-Nazaire, de la SNIAS, de Thomson ou des Chantiers Navals. A Nantes c'est impardonnable. Par moments nous eûmes l'impression de nous trouver face aux parisiens éclairés venus prêcher la bonne parole (jacobine) aux "bons sujets de province".

N'en déplaise aux personnalités politiques présentes, nous avons pu mesurer le fossé qui, intellectuellement, sépare deux ou trois générations. A cet égard, l'intervention jacobine outrancière d'un ancien préfet, dont par pudeur je tairai le nom, se termina dans l'hilarité générale... La France d'hier et d'avant-hier face à celle d'aujourd'hui et de demain !

Ce colloque est en fait à considérer comme une introduction vers un plus grand débat en profondeur.

Pour conclure, je me permets d'exprimer deux regrets :

- Le peu de transparence vers l'extérieur, la grande presse ne relatant que le plus superficiel et le plus futile.
- Que le président du C.U.A.B., Patrick Mareschal, n'ait pas pris la parole symboliquement pour rappeler que régionalisation et démocratie vont de pair et demander qu'il soit mis fin au Diktat imposant la séparation de Nantes et de la Loire-Atlantique du reste de la Bretagne... S'il y avait une assemblée où une telle intervention par une voie autorisée s'imposait, c'était bien celle-là.

Merci à Michel Noury d'être intervenu couragement à ce sujet.

Sur des questions bien précises concernant la région, son économie, ses finances, Michel Barré et moi-même sommes intervenus à de nombreuses reprises au nom de Bretagne-Europe ou d'Armor-magazine.

MARC LE LAYEC

Il est possible de se procurer des textes de ce colloque à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques, BP 104, 44036 Nantes Cedex.

La politique agricole commune et les politiques européennes

Du 14 au 16 octobre, la CEDECE organise à la Faculté des sciences juridiques de Rennes un colloque international sur la politique agricole commune et les politiques communautaires avec la participation de nombreux universitaires et

hommes politiques européens. L'Assemblée plénière du samedi matin sera présidée par Piet Dankert, président du Parlement européen. Quatre commissions étudieront les relations de la politique agricole commune avec le Marché Commun.

L'Union économique et monétaire, le commerce mondial, la construction communautaire.

(Rens. et inscr. : CEDECE, Faculté des sciences juridiques, 9, rue Jean Macé, 35042 Rennes Cedex.)

Une interrogation fondamentale

La Commission pour l'Étude des Communautés Européennes (CEDECE) regroupe universitaires et chercheurs juristes, économistes et politologues, qui dispensent un enseignement ou effectuent des recherches sur les Communautés Européennes. Facultés de Droit, Facultés des Sciences Économiques, Ecoles Supérieures de Commerce, Ecoles Nationales Supérieures d'Agronomie, Institut National de la Recherche Agronomique, enfin, Fondation Nationale des Sciences Politiques et Instituts d'Études Politiques sont ainsi conviés à collaborer en relation étroite avec la Communauté Européenne.

Après un premier colloque consacré à la coopération entre la Communauté Européenne, supposée élargie et les États méditerranéens (Nice, octobre 1980), et dont les actes ont été publiés aux Presses Universitaires de France (Paris 1982), la CEDECE a décidé d'étudier la Politique Agricole Commune en relation avec les autres politiques communautaires.

La politique agricole commune a-t-elle été le vecteur d'autres politiques, comme l'avaient imaginé les partisans de l'intégration européenne ? A-t-elle été au contraire la victime de l'absence d'autres politiques ?

C'est à cette interrogation fondamentale que les congressistes tenteront de répondre dans le cadre de quatre Commissions.

Après des exposés introduits en séance plénière par les acteurs communautaires, la réflexion se poursuivra en Commissions à partir de rapports introductifs présentés oralement et la discussion s'ouvrira sur les bases de courtes communications écrites.

ALCOOL ET INFORMATION

Les organisateurs du colloque national Recherche-Prévention de l'alcoolisme ont été étonnés du peu de commentaires qu'il a suscités dans la "grande" presse malgré son double intérêt scientifique et humanitaire. Parce qu'il est dérivé de l'"province" ? Parce que le sujet est dérangeant ? se demandent-ils en se disant que la concurrence du *Mondial*, à l'époque, n'avait peut-être pas arrangé les choses. Il fallait bien arroser les cocoricos, n'est-ce pas ?

Les Bretons au conseil politique du C.D.S.

Outre son président, Pierre Méhaugier, le Conseil politique du C.D.S. compte quatre adjoints : Louis Bokard, secrétaire général adjoint ; François Froument-Meurice et Claude Goussign, secrétaires nationaux ; Gérard Pourchet, membre du bureau politique.

La Catalogne et la Bretagne

Dans le cadre de ses contacts internationaux, la Generalitat, gouvernement autonome de la Catalogne, vient de prendre contact avec le mouvement *Bretagne-Europe*, promoteur de l'Association Bretagne-Catalogne. "Nous voulons saluer votre institution", écrit E. Vinyamaya qui lui propose de coopérer avec ceux que la Catalogne va lancer dans les prochains mois.

UN REFERENDUM EUROPEEN le 5 mai 1983 ?

Dans le but de sensibiliser l'opinion publique à la seconde élection du Parlement Européen au suffrage universel prévu pour 1984, l'Association Européenne d'Étude et de Prospective propose l'organisation d'un *Referendum européen privé*, c'est-à-dire de caractère indicatif mais dépassant le simple sondage d'opinion. Le soutien que pourrait lui apporter un certain nombre d'élus et d'organismes tendrait à lui conférer un caractère semi-officiel.

Des sympathisants européens constitueraient localement des comités qui, dans un certain nombre de villes d'Europe, se chargeraient de l'organisation pratique et de la tenue des bureaux de vote en liaison avec les municipalités et les organismes européens. Les citoyens européens pourraient être appelés à se prononcer sur un petit nombre de questions simples du type : Etes-vous favorable à l'adoption par le Parlement Européen d'une *Constitution européenne* créant l'Europe Unie ? Souhaitez-vous que cette Constitution européenne prévoie un *gouvernement européen* responsable plus spécialement de la défense et de la politique étrangère de l'Europe ? Souhaitez-vous qu'elle prévoie une *large autonomie des Régions* ? Souhaitez-vous qu'elle garantisse le respect absolu des Droits de l'Homme dans l'Europe Unie ?

La campagne officielle pour l'élection du Parlement Européen qui suivra de peu devrait y gagner en clarté et en honnêteté, ce qui développerait l'intérêt des électeurs.

Les personnes, élus et groupements qui désirent participer à cette initiative peuvent se mettre en rapport avec l'A.E.E.P., secrétaire : 104, avenue de la Californie, 06200 Nice.

Le Conseil de l'Europe et les cultures minoritaires

L'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, lors de sa 33e session ordinaire (18e séance) a adopté la recommandation 928 relative aux problèmes d'éducation et de culture posés par les langues minoritaires et les dialectes en Europe. En voici le texte intégral :

1. Considérant qu'il est très important pour le progrès de l'Europe et de l'idée européenne d'assurer le respect et le développement équilibré de toutes les cultures européennes, et tout spécialement des identités linguistiques ;
2. Considérant que les grandes différences tenant à la démographie, à la situation sociologique, à la normalisation du langage, à son usage privé ou public, et aux possibilités d'accès à l'enseignement et aux moyens de communication de masse font que le traitement de chaque cas doit être particulièrement attentif, sans qu'il soit possible une solution généralisée ;
3. Considérant que le traitement scientifique, humain et culturel de chaque langue doit être envisagé à partir des principes suivants :
 - a) Au niveau scientifique, l'adoption progressive, le cas échéant conjointement avec la dénomination devenue usuelle, des formes correctes de la toponymie, à partir des langages originels de chaque territoire, si petit soit-il ;
 - b) Au niveau humain, l'adoption progressive de la langue maternelle dans l'éducation des enfants (emploi du dialecte au niveau oral dans le préscolaire, et des formes normalisées par la langue maternelle dans l'enseignement primaire pendant lequel sera introduite peu à peu, à côté de la lan-

gue maternelle, la langue majoritaire du pays) ;

c) Au niveau culturel, le respect et l'aide publique en faveur de l'usage local des langues minoritaires normalisées, et de leur usage courant dans l'enseignement supérieur et par les *maximales* des territoires concernés, dans la mesure de la volonté des communautés qui les parlent ;

d) Au niveau politique, dans tous les territoires possédant une langue propre et ayant quelque degré de structure administrative dans l'Etat dont ils font partie, la possibilité d'adopter cette langue comme langue officielle ou co-officielle par les pouvoirs établis dans ces territoires.

5. En ce qui concerne la mise en œuvre dans un cadre européen des propositions contenues dans le paragraphe 4. a, b, c et d ci-dessus, recommandant au Comité des Ministres d'examiner la possibilité de prendre des mesures en vue de rassembler et de diffuser des informations sur les faits nouveaux survenant dans ce domaine".

Tâtonnements dans l'attente de textes

En plein été, le 30 juillet était placé sous le signe de l'ordinaire et de l'exceptionnel : les crédits du BUREAU du Conseil Régional (CR) d'une part, la signature d'autre part, d'une CONVENTION CULTURELLE entre l'Etat et l'Etablissement Public Régional (EPR) de Bretagne.

Ce vendredi matin se termina sur un duel verbal entre le Président et le Commissaire de la République. Les points des fleurets étaient à peine mouchetées, au-delà de l'anecdote, l'incident témoignait d'un délicat partage pratique des "responsabilités".

CULTURE : DOUBLE REGIME CONTRACTUEL

Tandis que s'achevait la réunion du bureau, les journalistes, invités à assister à la séance de signatures, s'entretenaient avec le Préfet dans le bureau même du Président. A son arrivée, visiblement agacé, Raymond Marcellin s'étonna : "alors la conférence de presse est déjà commencée !"; puis s'approcha vivement de son fauteuil, ébrantant au passage un projecteur de télévision.

Gilbert Carrère commença d'expliquer... : "non, non, s'il vous plaît", interrompit Raymond Marcellin, qui présenta lui-même la teneur de la convention entre le Ministère de la Culture et la région de Bretagne (1), le préfet apportant par sa part, mais ensuite, quelques commentaires.

De deux traits de plume, les deux signataires injectaient chacun 6 millions de francs de crédits supplémentaires en 1982 au bénéfice des actions "destinées à développer la création artistique, à élargir l'action culturelle, mettre en valeur le patrimoine culturel breton". 4,8 millions de crédits sont destinés à l'investissement, 7,2 millions au fonctionnement. Une annexe fait en effet état de 82 emplois d'animateurs, metteurs en scènes, musiciens, techniciens, documentalistes... qui nécessitent un peu plus de 4 millions de francs.

De plus l'Etat ajoute 2,2 millions pour des actions estimées prioritaires : fonds régional d'art contemporain surtout, matériel scénique des troupes théâtrales, création du centre régional de la chanson... .

Les 12 millions de la convention permettront de répondre à 20 demandes de subventions d'investissements notamment pour le théâtre et le patrimoine ; et 30 demandes de subventions de fonctionnement, de nouveau spécialement pour le patrimoine, ainsi que la lecture publique et la création littéraire. En plus de ces trois rubriques, se trouvent encore dans la liste, les arts plastiques, l'audiovisuel, la musique, la diffusion culturelle, l'aide à la gestion des entreprises culturelles.

Quatre propositions ont été rejetées, dont deux parce qu'elles relevaient du ministère du temps libre ; quatre autres sont reportées à 1983. Car normalement il devrait y avoir une nouvelle convention culturelle l'an prochain, afin d'assurer la transition entre le lustré de la charte culturelle (1978-1982) et celui du Xème plan qui débutera en 1984. Cette année, exceptionnellement, la Bretagne participe donc à deux régimes contractuels avec l'Etat. Au total a souligné le représentant de ce dernier, la culture en Bretagne



Raymond Leterte

recuit en 1982 par ces deux contrats 25,2 millions de francs ; le directeur régional des affaires culturelles complète en avançant la somme de 80 millions de francs au bénéfice de la culture, par totalisation des crédits de l'Etat, de la Région et des quatre départements (cinq pour la charte).

DE LA VOIX SUR LES VOIES

"Il en sera de cette convention avec l'Etat, comme du Plan Routier Breton, les crédits ne suivront pas !". Au moment de signer, Raymond Marcellin a encore à l'oreille cette amère réflexion que venait de lâcher un membre du bureau.

Sans transition, mais avec un scepticisme virulent, le Président du CR étale ses chiffres : "350 millions de francs ont été annoncés pour le Plan Routier Breton (PRB) en 1982, à ce jour le montant des autorisations de programme reçues n'est que de 210 millions. Pour payer les travaux lancés en 1981 et ceux jugés nécessaires en 1982 il faudrait 430 millions de francs ; pour payer les travaux effectivement lancés 370 millions sont nécessaires ; or les crédits de paiement reçus à ce jour ne s'élevaient qu'à 291 MF".

Pour aider la mémoire des journalistes, une note est distribuée tandis que le représentant de l'Etat proteste : "vous ne pouvez juger maintenant, attendons la fin de l'année". "Tout ce qui arrivera en décembre, insiste Raymond Marcellin, ne permettra pas d'engager cette année les travaux qu'attendent les entreprises de travaux publics ; ce sont elles qui sont pénalisées, ce sont elles que nous voulons aider, c'est notre responsabilité. J'ai écrit à M. Fiterman et j'attends toujours une réponse !".

"Je fais toute réserve sur vos chiffres, Monsieur le Ministre, protesta vivement Gilbert Carrère. "Alors donnez les bons, revoyons nous dans 48 heures". S'il n'a pas eu de réponse du ministre des Transports à son courrier, le président-député est sûr de lui car il a en mémoire les séances des 22 et 23 juillet à l'Assemblée Nationale.

Il s'agissait du vote pour la création d'un "FONDS SPECIAL POUR LES GRANDS TRAVAUX", approuvé par le conseil des ministres du 30 juin, suite à la conférence de presse du Président de la République le 9 juin (1). Deux députés bretons d'opposition, Christian Bonnet d'abord, puis Alain Madelin, ont avancé les chiffres rappelés par le président du CR, le ministre ne les a pas corrigés ; d'où la déduction qu'il s'est exécuté.

Déjà par une question écrite du 17 mai, Jean-Charles Cavallès avait protesté. Par sa réponse parue au Journal officiel du 2 août le ministre d'état ministre des transports "fait savoir à l'honorable parlementaire que le montant de la dotation de crédits de paiement pour les investissements routiers de la région Bretagne vient d'être majoré de 31 millions de francs, dont 1 MF provenant d'une meilleure évaluation des fonds de concours des EPR et des collectivités locales, et 30 MF d'un complément de crédits de paiement correspondant à une première tranche débloquée nationalement".

Charles Fiterman a de plus confirmé par écrit le 11 août aux élus bretons de la majorité que seraient lancés les travaux de la rocade nord de Rennes, la pénétrante nord de Brest, la déviation est de Quimper, la déviation de Dinan, quelques autres créneaux et ouvrages d'art.

Est-ce là "du trompe l'œil, de la poudre aux yeux" selon l'expression des deux députés cités ? Seul l'avenir le dira. Tourné vers le commissaire de la République, Raymond Marcellin insiste : "c'est votre responsabilité de défendre votre ministre, c'est la mission de défendre la Région ; il faut secourir les préfets".

Le préfet n'est évidemment pas d'accord avec cette analyse : "du temps de Monsieur Barre, 75 % des crédits étaient d'abord débloqués, les autres 25 % venaient plus tard ; pourqu'il être plus exigeant avec l'actuel gouvernement ? On ne peut faire des mises au point tous les quinze jours ! Déjà M. Méhaugier s'est trompé dans ses chiffres ; je commence à en avoir assez de ce numéro 1. J'attends qu'on me dise qu'on est à court de crédits de paiement !". "On y est", affirme le président : "Sur quelle opération ?". "Il y en



31 AGENCES EN FRANCE TRANSPORTS PAR SERVICE INTERVILLES NATIONAL GESTION DE STOCKS TRANSPORTS MARITIMES TRANSPORTS AERIENS TRANSPORTS INTERNATIONAUX 21 AGENCES EN AFRIQUE

Votre interlocuteur sur l'Ouest :
Z.I. Sud-Est - RENNES
Rue de la Brebardière
35510 CESSON-VALENTIGNEY
Tél. (09) 51.99.11.11. Téléc. 730043

RESEAU TRANSCAP POUR TOUS VOUS TRANSPORTS DE 1 kg à 100 t

a l mais arrêtons cette discussion, nous ne rapprochons pas nos points de vue... Sans répondre à l'invitation d'un "amical apéritif", le Commissaire sortit en flèche. Il n'était pas facile de discerner dans ce vif échange la part de réel envennement, de la part de mise en scène, les deux acteurs étant assez maitres pour déguiser l'un par l'autre.

UN HOMME SEUL A MATIGNON

Lors de sa visite chez le Premier Ministre le 2 août, Charles Josselin n'a pas manqué d'élargir la conversation au désenclavement routier, rappelant que "les bretons seront très attentifs sur ce point aux promesses du gouvernement".

En réalité, il venait spécialement essayer de corriger le refus de Pierre Mauroy de recevoir une délégation de professionnels de l'agriculture accompagnés d'élus régionaux. Le 15 juin, en effet, lors de la seconde session ordinaire du CR, la demande d'audience avait été faite à l'unanimité, même si celle-ci n'avait été obtenue qu'après de laborieuses tergiversations. Or le 21 juin Pierre Mauroy renvoyait les requérants à son ministre de l'Agriculture (1).

Pas contents du tout, les représentants des organisations professionnelles avaient, le 12 juillet, organisé un barrage de route aux confins de la Mayenne et de l'Ille-et-Vilaine et envoyé à St-Brieuc la salle du Conseil général. Le président de ce conseil, Charles Josselin, s'était ce jour même engagé à obtenir l'entretien réclamé au Premier Ministre. Il l'obtint, le 2 août, mais il était tout seul à pénétrer dans l'hôtel homonyme d'un chef-lieu de canton de son département.

Les agriculteurs restent sur leur faim. Pour manifester leur mécontentement face à la remontée des montants compensatoires monétaires, les Finistériens estiment que les versements des cotisations sociales ne devaient pas progresser de plus de 13 %, au lieu des 23 % prévus ; mais cela risque de poser des problèmes à la Mutualité sociale agricole et tous ne sont pas d'accord.

Nul doute que le point sera fait publiquement au cours de la troisième session en septembre, tant au Comité Economique et Social (CES) qu'au CR.

COUP DE POUCHE A LA "RECHERCHE"

Au titre des POLITIQUES REGIONALES, le Bureau du 30 juillet répartit 4,5 millions de francs de crédits. Près de la moitié (1,95 MF) fut affectée à sept nouveaux dossiers concernant les usines et ateliers-relais ; une seule demande ne fut pas retenue car elle concernait un pondoir, donc un agencement trop spécial.

Le Comité Régional des Pêches et Cultures Marines a reçu une dotation complémentaire de 87 600 francs lui permettant de subventionner diverses opérations : une pour économie d'énergie sur un chalutier, deux pour transformation de deux chalutiers en pêche arrière, quatre pour installation de réfrigération sur quatre thoniers.

Liee à la pêche, les actions "culturelles" de restauration de bateaux avaient reçu dans le cadre de la charte une subvention globale de 150 000 francs. Sur proposition du préfet puisqu'il s'agit de crédit d'état, le bureau a donné avis favorable à sa répartition présentée en sept affectations : canots, dundee, doris, sinagot...

★ Seize nouveaux projets proposés par le

Conseil Consultatif Régional de la Recherche ont été retenus pour un montant de 490 000 francs ; quatre stages d'études à l'étranger, douze travaux de recherche appliquée concernant aussi bien la dépigmentation de la viande de dinde, l'élevage de grenouilles vertes, que la parasitose de l'hôte platé, les effets nutritionnels des protéagineux, ou encore les verres fluorés et l'électronique. Vingt deux autres projets présentés, classés de 2ème priorité, seront repris ultérieurement.

A noter que la loi du 15 juillet dernier relative à l'orientation et la programmation pour la recherche et le développement technologique, prévoit que : "de nouvelles relations entre l'état et les régions visent à équilibrer la répartition du potentiel de recherche en soutenant le dynamisme des régions, à associer celles-ci aux choix nationaux, à nouer avec elles des relations contractuelles sur programme". Le lien devra se resserrer entre le Comité consultatif et le délégué régional du Ministère.

Il est important par ailleurs, que la recherche appliquée débouche sur des innovations, c'est-à-dire que la découverte rénove ou fasse naître l'entreprise artisanale voire industrielle.

Si l'ANVAR (agence nationale pour la valorisation de la recherche) a su se déconcentrer en agences régionales efficaces, l'EPR se doit de compléter les aides qu'elle accorde ; un beau thème pour le budget 1983.

SECOURS D'URGENCE

Ayant engagé des sommes importantes pour l'organisation du salon des énergies renouvelables, l'association Bretagne Energie se trouve à court de crédit. Après la foire-exposition de Rennes, il lui faut prévoir d'urgence la foire de Vannes fin août, celle de St-Brieuc en septembre et celle de Pontivy. Normalement l'association devait recevoir 150 000 francs du Comité Technique Solaire, mais une interprétation erronée du dossier a fait imputer cette somme sur trois ans, 1982, 83 et 84. Le bureau a décidé d'octroyer tout de suite 300 000 francs à Bretagne-Energie.

Avec le lancement de "grands travaux", le gouvernement entend renforcer le programme déjà existant d'économies d'énergie : isolation thermique sur le parc HLM, les hôpitaux et les écoles, mais aussi développement de réseaux de chaleurs. A côté des 4,3 milliards de francs engagés pour la voirie et les transports collectifs, 6,7 milliards seront consacrés aux économies d'énergie. L'EPR Bretagne va préparer un programme régional rentrant dans ce cadre.

Déjà l'an dernier a été présenté un projet mettant en oeuvre un "bus-énergie" (2), sorte de laboratoire informatisé ambulancier au service des collectivités pour l'utilisation rationnelle des énergies. Un premier camion-diagnostic équipé par la SCET (Société centrale d'équipement du territoire) fin juillet, doit réaliser une tournée en septembre dans la région Nord-Pas-de-Calais ; il pourrait être présenté à la foire de Vannes, et entreprendre plus tard une campagne en Bretagne.

★ Si l'Agence nationale pour les économies d'énergie étend d'accord, l'EPR déclarerait d'une participation lors de la session de septembre. A son programme régional pourrait être également inscrite la réalisation d'un cadastre thermique...

France et quelque 120 forages sont déjà programmés. Si la Bretagne n'est pas dans les zones les plus attractives, un bassin dévotien, de la fin de l'ère primaire, est toutefois reconnu près de Morlaix. La Bretagne profonde sera-t-elle une boîte à surprise ? Ces recherches rejoindront évidemment celles du Plan Miner Breton auquel le président du CR porte une particulière attention puisqu'il en avait été l'initiateur.

Le 30 juin jurait la dernière exploitation ardouisière bretonne de quelque importance, celle de Moulin-Lande à Maël-Carhaix, a mis l'ensemble de son personnel en chômage technique à durée indéterminée. L'EPR a déjà bien des fois réagi, refusant d'accepter le naufrage de l'activité ardouisière en Bretagne ; un nouvel élan est-il possible ? le président du CELBA a pris l'initiative dès le 2 juillet d'alerter Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Industrie, de la Recherche et de la Technologie.

REGARD VERS LES EUROPEES

L'autre chapitre de l'ordre du jour, important financièrement, concerne la politique de développement des zones sensibles de la Bretagne centrale ; le bureau a réparti 1,68 MF tant en faveur des politiques nouvelles d'habitat et aménagement de villages, que pour l'aide de 10 %, suivant la décision de l'EPR de janvier 1981 (3) et s'élevait ici à 1,4 MF pour 46 opérations.

Au cours de trois réunions, le 17 juin à Gourin, le 22 à Ploermel, le 30 à Mur de Bretagne, le groupe de travail "Bretagne-Centrale", composé de dix membres du CES et dix du CR, a rencontré sur le terrain les conseillers généraux concernés. Inévitablement a été repoussée la question de l'élargissement de la zone des 29 cantons actuellement retenus ; 7 nouveaux seront proposés à l'EPR au vu des résultats du dernier recensement, mais d'autres estiment avoir leur place sur la liste des cantons aidés.

Le groupe entend également "effectuer dans les meilleurs délais un appel aux aides de la communauté européenne". Encore faudrait-il présenter un bon dossier justifiant cet appel aux trois fonds européens : agricole (FEOGA), social (FSEI), régional (FEDER) et pourquoi pas à la banque (BEI) pour un prêt. Une opération "CANAL DE NANTES A BREST" par exemple pourrait offrir des aspects économiques, touristiques, sociaux, culturels, énergétiques (épaves centraux hydrauliques)...

★ A la session de septembre l'EPR devra bien enfin répondre à l'Europe et choisir un site pour l'opération impact-littoral (4). Comme dans tous les cas d'hésitation, il s'en est remis d'abord à une commission ad hoc (1).

Mais lors d'une réunion le 13 juillet celle-ci n'a pas osé, elle non plus, éliminer deux sites au profit d'une troisième ; elle proposerait un dossier comprenant des interventions dans chacun des trois ! L'EPR entérinera-t-il cette dérobade ?

En cette ambiance "européenne", quel'un se lèvera-t-il enfin pour raviver la résolution finale de la 1ère convention des autorités régionales de l'Europe pénninsulaire, qui se tint à Galway en octobre 1975, et où la Bretagne tenait le leadership avec son président, René Pleven (5). Elle demandait une représentation institutionnalisée sous forme d'un SENAT EUROPEEN DES REGIONS, au sein du Conseil de l'Europe.

L'article 230 du traité de Rome prévoit que "la communauté établit avec le Conseil toutes coopérations utiles". Un tel Sénat de régions travaillant avec les organismes communitaires, estomperait le dualisme néfaste entre les Communautés, Europe de l'économie, et le Conseil, Europe de la culture.

PRECOBER

Un nouveau sigle est né à la même réunion de bureau, le PRECOBER, pré-complémentaire de la région Bretagne, accompagnera désormais les PAC (prêts d'accèsion à la propriété) et les PC (prêts conventionnés).

Par une volonté de "politique d'investissement neutre", l'EPR a décidé en juin dernier d'y consacrer 24 millions (1). Réunie le 16 juillet, la commission régionale des prêts, a demandé à Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Industrie, de la Recherche et de la Technologie, de lui faire connaître les modalités de la politique de prêts.

★ Quelque 800 aides devraient, comme prévu, pouvoir être accordées d'ici la fin 1982 ; d'ores et déjà l'EPR envisage de consacrer 36 MF l'an prochain à la poursuite de cette politique, pour atteindre 2 000 aides.

★ Cinq dossiers ont été retenus par le bureau, sur treize sollicitant le concours du FONDS D'INTERVENTION REGIONAL : les cinq subventions accordées atteignent 555 500 F. Elles vont pour l'essentiel aux assises régionales de la création d'entreprises (club des Côtes d'Armor), et au centre de traitement de l'ouïe et de la parole de Fougères ; chacun recevront 200 000 F. Le reste permettra l'équipement de la section d'ébénisterie du LEP de Trégueux, de la maison familiale de Ploudalmézeau et de la constitution d'un fichier informatisé au comité régional du tourisme.

★ Pour faire face aux tâches nouvelles de FONCTIONNEMENT de l'EPR le bureau a procédé à trois nouveaux recrutements : l'un sera chargé du suivi des actions de l'EPR dans le Pays de Redon, l'autre du suivi des études financées par la région, la troisième renforcera le secrétariat (6).

★ Quant aux fonctionnaires mis au service de l'EPR, sans doute auront-ils un jour le choix à faire entre un statut de fonctionnaire de l'état ou de fonctionnaire territorial ; un avant-projet de loi relative à ce statut est examiné et été par les syndicats et les associations d'élus.

UNE DATAR REVUE ET CORRIGEE

Le quatrième rapport soumis au bureau traitait de la PRIME D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (PAT). Trois arrêtés, signés du premier ministre le 10 juillet, permettaient seulement de mettre en place un dispositif d'instruction des dossiers ; mais aucun décret ne permettait aux conseillers de savoir quelles activités seraient éligibles ni selon quelles modalités serait calculé le montant de la prime (1) (chez Michel Rocard, le 13 juillet, Raymond Marcellin n'a rien appris ; il a toutefois chêté, car la nouvelle carte d'application de la PAT place la Bretagne dans une position concurrentiellement défavorable.

★ C'est au CR que reviendra la décision finale, sur avis du Commissaire de la République puisqu'il s'agit de crédits nationaux. "Simplification, efficacité, rapidité" a souhaité le pré-

NOUVEAU...
LE LIVRE VIII
 (septembre 1981 à août 1982)
DE LA CHRONIQUE DES ASSEMBLÉES REGIONALES DE BRETAGNE
 vient de paraître
 Franco : 18 F à Armor-Magazine

sidant ; c'est pourquoi se tiendra une réunion mensuelle entre l'EPR et l'administration, et ce sera le bureau qui se prononcera sur l'octroi de la prime.

★ Aucun texte non plus n'est encore paru concernant la prime régionale à l'emploi, qui, elle, sera sur budget de la région. Il faudra une grosse somme ; en comptant 20 000 F de prime par emploi et 2 000 emplois aidés en un an dans les quatre départements, cela fait 40 MF. La Région ne pourra sans doute pas voter un tel crédit ; alors il faudra faire des choix : par secteurs géographiques ? par secteurs d'activités ?

★ De toute façon les interventions ayant pour objet de favoriser le développement économique, doivent respecter les conditions prévues par la loi approuvant le Plan. Pour l'instant le Parlement a adopté une loi du 29 juillet "portant réforme de la planification". Elle créera d'ailleurs un contexte nouveau pour l'aménagement du territoire, ce qui entrainera aussi une réforme de la DATAR ; des travaux en cours avec le délégué Bernard Atrial, en définissent les nouvelles fondations.

★ Le titre II de la loi porte sur les plans des régions. Côte Bretagne le document "Objectif 85", élaboré par douze groupes de travail, adopté par l'EPR en septembre 1980, n'aura besoin que d'une légère remise à jour. Il s'inscrit dans le récit passé que vient de préciser une étude patronnée par l'EPR et le CNRS sur le thème "la Société bretonne en changement 1950-1980".

L'E.P.R. AU TRIBUNAL

★ Si le projet de loi "relatif à la répartition des COMPÉTENCES entre les communes, les départements, les régions et l'Etat" a été présenté au Sénat le 22 juin, aucun texte par contre n'est annoncé concernant les futurs CES. Après la date du 2 juin prévue par la loi du 2 mars, les bruits de coulisses murmurent : "le décret va sortir incessamment". En cette fin d'août il n'y a même plus de bruit de couloir !

★ Le 29 juillet a été adopté la "loi sur la communication audiovisuelle" ; elle prévoit à l'article 29 la création dans chaque région d'un comité régional. Nul doute que "l'association pour la promotion et l'information" en suivra la mise en place de très près. En ce mois d'août elle a sorti le n° 10 de la revue "Bretagne" (1) consacrée à "Bretagne terre de culture, hier, aujourd'hui et demain". Depuis le n° 7 de la revue, aucune illustration n'a été publiée.

ENVOI DES TEXTES

★ Les textes doivent impérativement nous parvenir pour le 5 du mois précédant le mois de parution.

tion photographique n'est plus signée "Ouest-Audio-visuel". Cette société avait été engagée en mai 1979 par simple lettre au nom du Président du CES, Claude Champaud, sur la réalisation d'une série de séquences filmées, précisément pour assurer la promotion de la région. Le premier montage fut présenté le 15 juin 1980 sous le titre "au pays de la mer" (7).

★ Puis l'EPR refusa de payer des factures qui ne correspondaient pas à un engagement financier voté par lui. Ouest-Audio-visuel fit procès afin d'obtenir réparation du préjudice subi. Le 27 juillet dernier, le tribunal administratif de Rennes vient de déclarer responsable l'EPR : "des conséquences dommageables des promesses et agissements de ses services administratifs, à l'égard de la société Ouest-Audiovisuel" ; une expertise a été ordonnée afin de fixer le montant de l'indemnité qui devra être versée.

★ Mais le président du CR s'est vu notifier le jugement sans qu'il ait été partie à cette instance, ni, semble-t-il, sans avoir eu connaissance des conclusions déposées par le prélat, lequel représentait alors l'EPR en tant qu'exécutif. Raymond Marcellin a donc décidé de déposer un recours dans les deux mois au Conseil d'Etat, sur le principe même de la validité des conventions passées à la seule initiative du CES. Affaire à suivre.

APPELS DE CANDIDATURES

★ Il sera peut-être question de ce différent au cours de la prochaine session ordinaire, troisième de l'année. Les dates en tout cas en sont fixées : après les travaux de commissions les 16 et 17 septembre, le CES se réunira le 21. Encore une fois, et peut-être pas la dernière, René de Foucaud devra bâtir un "discours d'adieu" !

★ Quelques jours plus tard, le 24 pour trois commissions, le 28 pour la commission des finances, les conseillers prépareront la séance publique du CR qui se déroulera les 29 et 30 septembre. Elle sera essentiellement consacrée à la DM2 (deuxième décision modificative) du budget, après la DM1 de juin.

★ La pose de la 1ère pierre de la future salle des séances entre l'Hôtel du Bon Pasteur et l'Hôtel de Courcy (8), ne se fera au mieux qu'au cours de la quatrième session ordinaire en novembre-décembre. L'appel de candidatures a en effet été lancé dans le "Monitor des travaux publics et du bâtiment" du 2 août.

★ Les candidatures devant être déposées pour le 17 septembre au plus tard, les soumissions pourraient être connues vers le 15 novembre, les marchés conclus en décembre et les travaux commencer tout de suite ; le délai avancé pour ces travaux est de 13 mois. Raymond Marcellin aimera sûrement inaugurer cette réalisation, à la fois fonctionnelle et symbolique, début 1984 avant que ne se déroulent les élections régionales, tant attendues elles aussi, mais pour lesquelles personne ne sait encore à quelle date sera lancé l'appel de candidatures !

RAYMOND LETERTRE

(1) Chronique n° 94 - Armor-magazine juillet 1982. (2) Chronique n° 86 - novembre 1981. (3) Bretagne (3) Chronique n° 78 - février 1981. (4) Bretagne "interieur". (5) Chronique n° 84 - septembre 1981. (6) Avec l'aide de l'Europe. (7) Chronique n° 21 - décembre 1975. (8) "Autonomes et solidaires". (9) Georges Foucher économiste - Michel Poignard juriste - Sylvie Raouat secrétaire. (7) Chronique n° 72 - juillet 1980. (8) Chronique n° 87 - décembre 1981 - dédicace au CR.

Vie économique et sociale

Recensement : nous sommes 3 700 000

On connaît maintenant les chiffres du recensement effectué durant le premier semestre 1982 ; bien qu'ils soient donnés pour provisoires, on peut estimer qu'ils sont globalement conformes à la réalité démographique.

Il est encore trop tôt pour présenter une analyse détaillée par secteur géographique et sociologique, de ces chiffres. Nous y reviendrons donc. Pour le moment, nous constatons que près de 3 700 000 personnes, 3 678 302 exactement, vivent dans les cinq départements bretons, ce qui signifie que, par rapport au recensement précédent (1975), notre pays aurait gagné environ 170 000 habitants, un solde migratoire positif donc mais moins net toutefois que le rapport entre les recensements de 1975 et 1968 (+ 200 000).

Tous les départements sont en hausse, surtout

le Morbihan et l'Ille-et-Vilaine ; il en va de même pour l'ensemble des pays, à l'exception de ceux de Carhaix, Fougeres et Plœmel toujours en rouge. Hormis Vannes, la population de la quasi-totalité des grandes et moyennes villes est en régression au profit des communes qui les entourent, ce qui veut dire que, en matière d'équipements notamment, il faudra désormais raisonner en terme d'agglomération et non plus de commune.

Voici donc les résultats du recensement de 1982 (entre parenthèses ceux de 1975) sur la base de la population municipale :

Côtes-du-Nord : 534 500 (521 200)
 Finistère : 823 700 (800 500)
 Ille-et-Vilaine : 741 300 (699 000)
 Loire-Atlantique : 990 502 (930 286)
 Morbihan : 588 300 (559 800)



De g. à dr. André Delaunay, M. Le Lannec, Paul Chapel

Venez donc chez nous !

L'an dernier, la CCI du Morbihan avait organisé deux soirées de rencontre avec les chefs d'entreprises en vacances dans la région. Devant leur succès, elle a récidivé cette année. Cette fois, à Carnac, Arzon, Belle-Ile, Quiberon, Vannes (notre photo) et Josselin (dans le cadre de la journée dont nous parlons par ailleurs). Ce furent des soirées placées sous le double signe de l'information pratique et du contact humain, dont nous retranscrivons dans notre Spécial-Vannes d'octobre.

Les rencontres de l'été

Chaque été donne l'occasion de rencontres entre les Bretons de l'immigration et ceux qui vivent au pays. Rencontres d'amitié, certes, mais qui peuvent parfois déboucher sur des suites concrètes : bien des implantations d'entreprises, bien des retours ont débute ainsi.

Les deux principales, du moins en ce domaine, auront été celle de l'Association des Cadres bretons à Rennes et celle de Josselin organisée conjointement par la CCI du Morbihan, le CELIB et le Club de Bretagne (A. E. V., Paris).

A Rennes, on était les 20 ans de l'Association (1 200 membres en 1982) qui a créé ou aidé à créer plus de 10 000 emplois durant cette période. Son président, Joseph Le Pavec, avait voulu que, cette année, la journée soit placée sous le signe de l'agriculture, "ce pivot de l'économie régionale qui demain nous sauvera". Du président Elie Chemin au sénateur Marcel Daunay, les responsables agricoles étaient nombreux à partager avec les cadres cette journée au cours de laquelle on visita notamment à St-Méen les salaisons Onno et la COLIV. Dans ses diverses interventions, Joseph Le Pavec devait exprimer les inquiétudes de ses amis devant l'évolution de la situation économique, Edmond Hervé lui répondant à l'hôtel-de-ville que le gouvernement mettrait tout en œuvre pour que l'esprit d'entreprise puisse s'exprimer et permette à chacun de créer.

Stytle différent à Josselin : le matin était consacré à la réunion de trois grandes commissions : épargne régionale, énergie et bio-technologie, agro-alimentaire et automatisations. L'après-midi, Josselin de Rohan, Jean-Luc Le Douarin, Joël Cuzon du Rest et Bernard Le Nail allaient tirer les conclusions de leur travaux avant que Jean-Charles Cavallière présente une analyse fouillée de la situation économique de la Bretagne aujourd'hui et que Michel Laudren fasse le bilan de 20 ans de promotion industrielle dans le Morbihan, esquisant en même temps les impératifs majeurs pour l'avenir : "le Morbihan de l'an 2000 devrait se situer entre 610 et 620 000 habitants, avec une population active de 270 000 personnes répartie pour 10 % dans le primaire (moins ou plus actuellement), 35 % dans le secondaire, 55 % dans le tertiaire (...). Pour parvenir à assurer les grands équilibres, il faut obtenir la création de 3 000 emplois nets annuels".

Jean Markale en évoquant Brocchiande et Norey Jaffrenou avec sa harpe allaient achever cette journée sur un registre plus... poétique.

Anne-Marie Crolais :

L'avenir de la Bretagne passe par celui de l'agriculture

MIEUX FAIRE CONNAÎTRE L'AGRICULTURE

Armor-magazine - Lorsque vous avez décidé d'écrire "L'agriculteur", quel était votre but ?

Anne-Marie Crolais - En fait, c'est l'éditeur qui m'a contactée et ceci après le passage sur A2 d'une émission "Par elles-mêmes" produite par Anne Sabourat. Dans un premier temps, je n'ai pas voulu ; c'est après discussion avec mes collègues du CDJA et du CNJA (3) que j'ai accepté.

Mon but était de montrer un secteur mal connu du grand public : trop d'idées toutes faites, celle par exemple que nous sommes des gens assistés, ou des capitalistes avec de gros tracteurs, des troupeaux importants... Si j'ai contribué à faire passer la véritable image de l'agriculteur, avec ses problèmes, mon contrat est rempli. Mais aussi, j'ai voulu faire mieux connaître le travail des agricultrices, ces "femmes de l'ombre", montrer nos aspirations, notre combat pour que notre rôle économique et social soit reconnu, rappeler que la Bretagne ne serait pas ce qu'elle est s'il n'y avait pas eu ces agricultrices, je veux parler de nos mères dont les sacrifices importants ont permis bien souvent la modernisation des exploitations.

A.M.C. - En vous lisant, on a un peu l'impression que vous réglez des problèmes de famille ?

A.M.C. - J'ai voulu expliquer ce que j'ai vécu et ce que de nombreuses autres agricultrices ont vécu mais qu'elles n'osent pas dire. Je n'ai rien exagéré ; j'ai simplement cherché à montrer que la cohabitation entre générations n'était pas évidente et que la femme, surtout si c'était la bru, n'avait pas toujours la place facile. J'ai également voulu dire que la situation de la femme dans une exploitation pouvait être une des principales causes du déclin dans l'agriculture.

A.M.C. - Comment votre livre a-t-il été accueilli ?

A.M.C. - De par le courrier que je reçois, je vois que beaucoup de femmes ont vécu la même chose que moi, surtout des femmes de 40 à 50 ans. Certaines m'ont dit : "on a prêté ton livre aux parents et beaux-parents parce que jamais nous n'aurions eu le courage de leur dire ce que

L'agriculture est malade. Aujourd'hui plus qu'hier. Les montants compensatoires, la mauvaise tenue du dollar, les problèmes de l'aviculture... autant de coups qui frappent de plein fouet le monde agricole.

Mais prend-on les mesures qui conviennent ? Anne-Marie Crolais, 30 ans, vice-présidente du Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs, membre du bureau du C.N.J.A., qui vient d'écrire "L'agricultrice" (15 semaines en place au hi-parade littéraire de l'Express) accuse le gouvernement de ne pas considérer l'agriculture comme un secteur économique à part entière. "Nous sommes des assistés", dit-elle.

Dans "L'agricultrice" (1) elle raconte sa vie, une vie partagée entre la maison (2) d'enfants, la ferme (70 truies, 55 taurillons, des céréales...) et l'action syndicale.

tu t'es écrit et que nous ressentions". C'est vrai que les relations parents-beaux-parents-enfants, c'est un peu un sujet tabou. Dans le milieu agricole, j'ai l'impression que mon livre a été accepté.

Mais je voudrais dire que ce livre, je ne l'ai pas écrit seulement pour les agricultrices mais surtout pour les autres, ceux qui vivent en ville, qui nous critiquent mais ne connaissent pas nos problèmes. Là aussi, les réactions prouvent qu'il y a eu des surprises : certains ont du mal à croire qu'il y a à peine vingt ans, au plan agricole, on avait un niveau de vie si bas et que même encore aujourd'hui, de nombreux problèmes subsistent et que de nombreuses familles agricoles ont encore un revenu très bas.

DAVANTAGE DE FEMMES

A.M. - La situation de la femme, justement : a-t-elle évolué ?

A.M.C. - On peut dire que, pendant ces dix dernières années, un pas de géant a été fait : la femme s'est davantage prise en charge, occupant une place plus affirmée dans l'exploitation. C'est vrai qu'il y a encore beaucoup à faire, que ce soit au niveau social où nous revendiquons une meilleure couverture, notamment en cas d'invalidité ou au niveau des retraites où l'agricultrice n'a pas les mêmes droits que l'agriculteur alors qu'elle participe aux cotisations. Pour les jeunes agricultrices, le congé de maternité, malgré les améliorations, n'est pas suffisant.

Autre problème : la sous-représentation des femmes dans les organisations agricoles, syndi-



cales et autres ; je suis pourtant persuadée que nous y avons un rôle à jouer, comme nous avons un rôle dans notre propre exploitation.

A.M. - Pensez-vous que les problèmes sont différents en Bretagne et ailleurs ?

A.M.C. - Les revendications sont les mêmes. La différence est à un autre niveau, entre les régions d'élevage et de culture de plein champ par exemple où la femme participe beaucoup (c'est le cas de la Bretagne) et les régions céréalières où la femme est moins présente.

L'AGRICULTURE, VÉRITABLE SECTEUR ÉCONOMIQUE

A.M. - Le ministre de l'Agriculture est une femme : Edith Cresson pourquoi elle mieux que les hommes les problèmes des agricultrices ?

A.M.C. - On ne peut pas dire que depuis qu'elle est là, il y a eu beaucoup de changement sinon qu'une commission de travail a été créée pour étudier le statut de l'agricultrice. A mon avis, Edith Cresson ne joue pas son rôle à plein de défense du monde agricole ; nous restons les délaissées. Le choix économique de l'agriculture n'a toujours pas été fait ; on ne ressent pas qu'elle est ministre d'un secteur économique à part entière. Le jour où elle aura une vision de l'agriculture en tant qu'économie, là on aura fait un pas ; pour l'instant, nous sommes une nouvelle fois les sacrifiés sur l'autel de l'inflation.

A.M. - Quel serait ce choix économique ?

A.M.C. - Il faut se rendre compte que le secteur agricole est une des principales richesses naturelles de la France et que nous ne sommes pas reconnus en tant que tels. Lorsque je dis que



(1) Editions Ramsay.
 (2) Cette émission traçait le portrait de 6 femmes de milieux différents.
 (3) Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs - Centre National des Jeunes Agriculteurs.

L'Europe aide la Bretagne

Si nous sommes depuis toujours attachés à l'Europe, c'est par conviction, bien sûr, mais aussi parce que nous avons le sens des réalités concrètes. La Communauté européenne contribue efficacement au développement des régions et elle le fera plus encore lorsque les compétences et les pouvoirs communautaires auront été accrus, les structures plus efficaces.

POUR LES PRODUITS AGRICOLES

Des interventions ont été décidées par le Fonds européen d'Oriental et de Garantie agricole (FEOGA) concernant la commercialisation et la

transformation des produits agricoles ; pour la France elles concernent 21 projets recouvrant les secteurs des produits végétaux, des produits animaux et des produits de la pêche et s'élevaient à 69,6 millions de FF pour un montant total d'investissements de 307,9 millions de FF. Voici les interventions qui concernent la Bretagne (le 1^{er} chiffre indique le coût total du projet en millions de francs, le second le montant du concours du FEOGA) :

Côtes-du-Nord : extension et modernisation d'un abattoir de porcs à Lamballe (11,0 - 2,7).
 Ille-et-Vilaine : extension et modernisation d'un abattoir de porcs à St-Brieuc-Cogles, Ets ARERA (26,1 - 6,0).
 Morbihan : création d'une unité d'abattage de porcs à Josselin, Europagro s.a. (18,6 - 4,4).

POUR LA PÊCHE CÔTIÈRE

Au titre des aides communautaires en faveur de la pêche côtière les aides, d'un montant de 21 millions de francs pour un total d'investissements de 97 millions de francs, concernent 26 projets consacrés essentiellement à la construction de navires de pêche ainsi qu'à l'aquaculture.

Pour la Bretagne seule est concernée la construction de bateaux de pêche pour les ports de Aberwrach, Audierne, Concarneau, Douarnez, Landeud, pour le Finistère ; du Croisic, pour la Loire-Atlantique ; de Houat et Lorient, Etel pour le Morbihan.

POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Enfin, le Fonds Social Européen pour la formation et la reconversion professionnelle a accordé une seconde tranche de fonds pour la France s'élevant à 579 millions de francs dont 257 millions concernant les actions dans les Régions et 323 millions les actions communes à plusieurs régions.

Bretagne (17,2 millions de francs) pour les secteurs de l'agriculture, de l'emploi des femmes, de la famille régionale et du progrès technique. Il faut y ajouter la part de la Loire-Atlantique dans la dotation de 4,6 MF pour les Pays "de la Loire".

Foire de Rennes : dates maintenues

La 58^e foire internationale de Rennes aura lieu du 24 avril au 1^{er} mai 1983, donc aux dates traditionnelles. Il avait été envisagé de modifier celles-ci mais leur maintien a été demandé à une très forte majorité. Cela se comprend quand on constate le succès croissant de la plus grande manifestation bretonne qui est devenue une des premières foires françaises : 1 800 exposants (dont 403 étrangers), 216 069 m² de surface, 321 136 visiteurs contrôlés en 1982, soit 7 % de plus que l'année précédente.

Aides à l'innovation

L'ANVAR a décidé d'accorder une aide à l'innovation, entre autres, à trois programmes : Ouest-Standard Télématique (rue du Bas Village, 21 Sud-Est, Cesson Sévigné) pour la mise au point d'un système de communication de paquets d'information en protocole X25. Proteno (ZI de Kergonan, rue Vincent l'Abbe, Brest) pour la mise au point d'équipements de contrôle et de régulation pour cultures maraîchères de différents types. Université de Rennes 1 - Laboratoire de Cristallographie (Campus de Beaulieu) pour la réalisation d'un appareil électronique de contrôle et de régulation des caractéristiques (courant et potentiel) d'une électrolyse. Le montant global des aides accordées s'élevait à 226 357 F.



les bons choix n'ont pas été faits, je pense à la création des montants compensatoires négatifs au printemps dernier, mesure qui pénalise fortement le milieu agricole ; par ailleurs, ce qui est plus grave, c'est qu'au moment des négociations des prix agricoles et de la conférence annuelle, Mme Edith Cresson n'a pas fait le choix d'une agriculture en expansion mais d'une agriculture sociale.

A.M. - Vous évoquez les montants compensatoires : c'est en effet un dossier prioritaire pour la Bretagne. Mais ne pensez-vous pas que demander une uniformité des augmentations, sans aucun rapport avec l'importance des exploitations, revient à grossir les gros et écraser les petits ?

A.M.C. - Je pense qu'il faut être clair : les montants compensatoires pénalisent tous les producteurs, à quelque région qu'ils appartiennent et quels que soient leurs revenus et il n'est pas question de demander des montants différents selon la taille des exploitations. C'est net. Nous nous situons à l'intérieur d'une politique commune et il faut que l'ensemble des producteurs d'une même communauté soient sur le même pied d'égalité. Dans le cadre de la fixation des prix agricoles au sein de la communauté européenne, tel que cela se fait actuellement, je ne vois pas comment il serait possible de faire des prix différenciés selon la taille des exploitations. Mais il faut reconnaître qu'il y a un problème de revenu pour les petites exploitations qui appartiennent en général à des gens âgés et qui sont peu modernisés. Là, je crois qu'il serait plus juste de leur donner une allocation de bas revenu afin qu'ils puissent atteindre l'âge de la retraite dans de bonnes conditions. Quant aux gros, nous nous inscrivons dans le système de fiscalité directe qui fait que si un agriculteur fait des bénéfices importants, il doit payer des impôts comme tout autre citoyen.

DE NOMBREUX CAS DIFFICILES

A.M. - Revenons à des questions plus locales : dans le seul département des Côtes-du-Nord, on compte 1 000 cas difficiles ; le reste de la Bretagne ne connaît pas un meilleur sort. C'est grave.

A.M.C. - C'est grave et très significatif de la baisse du revenu des agriculteurs depuis 8 ans : actuellement, un jeune qui s'installe a beaucoup de mal à s'en sortir ; les charges sont beaucoup trop lourdes, notamment le financement est mal adapté.

A.M. - Les coopératives n'ont pas les mains blanches dans ces cas difficiles ?

A.M.C. - C'est peut-être un peu trop facile d'expliquer les problèmes en reportant les causes

25 % de femmes aux élections ?

"C'est un minimum, il ne faut pas que ce soit un maximum. Les femmes sont aussi compétentes que les hommes à gérer un budget, qu'il soit communal ou autre. Leur présence est davantage un problème de mentalité qu'un problème de compétence et de solidarité entre femmes".

sur le dos des coopératives. Cette situation est d'abord due à la baisse des revenus et aux fameux M.C.A. Par ailleurs, l'agriculteur doit être responsable, de sa gestion, du type d'exploitation qu'il met en place, responsable économique de son affaire. C'est vrai que certains se sont laissés influencer par des techniciens, par des marchands d'aliments ou de matériel mais la première responsabilité, c'est l'agriculteur qui la porte. Lorsque vous faites un investissement de 50 ou 100 millions, vous devez être capable de gérer. Aujourd'hui, encore plus demain, on peut se demander si celui qui ne raisonne pas "économique" aura encore sa place en agriculture. Là se pose le problème de la formation : le choix que nous avons fait au niveau syndical de chercher à développer l'exploitation à responsabilité personnelle, implique une compétence toujours

Les agriculteurs bretons sensibles aux problèmes du tiers monde

Acheteurs de mannes de Thaïlande, du soja du Brésil... les producteurs sont souvent accusés d'être les "piliers du Tiers-Monde". Anne-Marie Crotas répond.

L'élevage intensif que nous pratiquons Consommation des céréales et des produits de substitution qui paradoxalement entraîne la disparition de cultures nécessaires à l'homme. Le soja du Brésil est exporté vers l'Europe pour l'alimentation du bétail. Pour le produire, les paysans brésiliens ont déboisé la production de haricots destinés à la consommation humaine. Et ils se voient aujourd'hui obligés d'importer des haricots pour se nourrir. Le maïs, utilisé pour les porcs et les poulets, est importé de Thaïlande, les tourteaux d'arachide d'Afrique noire, etc.

Je n'ignore pas qu'il faut beaucoup de protéines végétales pour fabriquer des protéines animales.

Alors, doit-on abandonner l'élevage intensif en Bretagne pour permettre à tous ces pays du tiers monde souffrant de malnutrition de conserver leurs matières premières ? Et d'utiliser leur sol pour faire pousser du riz ? Ce serait une solution radicale qui ne résoudrait probablement rien. Si nous produisons moins, d'autres pays peut-être mieux placés que nous produiront plus. Mais on ne peut tout de même pas continuer à fermer les yeux là-dessus... Nous devrions nous nous sentir concernés, paysans européens, paysans du tiers monde, pouvoirs publics, consommateurs, ingénieurs agronomes. Car stopper l'élevage intensif en Bretagne, par exemple, c'est voler les terres à leur mieux d'agriculteurs sur de petites exploitations. Éliminer l'élevage, cela veut dire qu'il faut en compensation, créer des exploitations plus importantes.

Et stopper du jour au lendemain les importations de matières premières s'arrangerait-il rien la situation du tiers monde ?

Les agriculteurs européens doivent progressivement trouver les moyens techniques de remplacer ces produits importés par d'autres, originaires d'Europe. Ils seront plus coûteux, comment le faire accepter au consommateur ? Pendant ce temps, les paysans du tiers monde auront devant eux quelques années pour, à nouveau, cultiver de quoi se nourrir. Ils pourraient se passer de nous vendre du soja et du maïs... Mais comment composer la part financière provoquée par l'arrêt de leurs exportations ?

Pour évoquer tout cela nous avons, en Bretagne, constitué une A.F.D.I., et nous espérons ainsi, sinon régler d'un coup de baguette magique tous les problèmes, en tout cas avancer par la réflexion et la discussion.

Nous essayons, déjà, d'être concrets et d'apporter notre aide, si modeste soit-elle. Les quatre caisses régionales du Crédit agricole de Bretagne ont financé le séjour d'un coopérant au Congo. L'année dernière, les coopératives et mutuelles des Côtes-du-Nord ont financé des travaux d'irrigation dans une région de la Haute-Volta. Sans compter les nombreuses actions individuelles d'agriculteurs qui consacrent une partie de leur temps et de leur argent à leurs collègues du tiers monde. J'ai donné l'exemple de la Bretagne, mais, dans toutes les régions agricoles françaises, il existe des actions de ce type. Je souhaite que chaque Français se sente concerné.

plus importante de ses acteurs, hommes et femmes, compte tenu de l'évolution de l'agriculture. Il faut penser que le jeune qui s'installe aujourd'hui sera encore chef d'entreprise en l'an 2000 et plus. C'est pourquoi le CDJA est sensible à tous ces problèmes de formation des jeunes car il est important que la formation des futurs agriculteurs soit de haut niveau. C'est l'un des facteurs de réussite de l'agriculteur.

CRAINTES ET ESPOIRS

A.M. - Comment peut-on voir l'avenir de l'agriculture bretonne ?

A.M.C. - Je pense que tout est dans les choix qui vont être faits pour l'agriculture : comme je l'ai dit au début, veut-on en faire un secteur économique à part entière ? Si oui, il va falloir en prendre les moyens, c'est-à-dire qu'au niveau



monétaire, on ne continue pas à subventionner nos concurrents, par le biais des M.C.A. Si cela ne change pas, il n'y aura plus de place pour les élites.

L'avenir de l'agriculture consiste également en l'installation des jeunes, compte tenu de l'âge moyen des exploitants aujourd'hui : plus de 50 ans. Mais il faut en prendre les moyens mais pas seulement dans les discours ; c'est-à-dire qu'il faut mettre à la disposition des jeunes des terres en location ; pour ce faire, il faut donner aux SAFER la possibilité de louer aux jeunes pendant la période d'installation. Cela veut dire leur donner les moyens financiers nécessaires. Il n'en est rien malgré les promesses. Conséquence : de nombreux jeunes ne peuvent s'installer. D'autres solutions peuvent être développées : les G.F.A. familiaux, mutuels ou investisseurs. Par ailleurs, il faudrait mieux contrôler la destination des terres, qu'elles aillent en priorité aux jeunes mais surtout empêcher tout démembrement d'exploitation viable.

Tous ces points sont essentiels, parmi bien d'autres, pour l'avenir de notre agriculture, je dirais même plus, pour l'avenir de la Bretagne toute entière car si l'agriculture venait à regagner, s'il n'y avait plus de jeunes à s'installer, c'est toute la région qui en pâtirait.

Bien sûr, je suis inquiet, compte tenu de la crise que nous vivons, mais je crois beaucoup à notre dynamisme, à notre volonté de nous en sortir et à l'esprit d'entreprise de la population agricole bretonne pour que nous puissions voir demain une agriculture prospère. En tout cas, je lutte pour, et je ne suis pas seul.

Interview recueillie par ANNE-EDITH POILVET

Les algues : une technologie de pointe et un débouché pour la Bretagne

A Paimpont, cet été, dans le cadre grandiose de l'Abbaye, était présentée l'exposition de la "Maison des Algues", œuvre remarquable d'une équipe animée par Dominique Martin-Le Trévidic ; à cette occasion, le professeur Chassé, de l'U.B.O., fit un exposé précis, condensé, chiffré et fort intéressant sur l'avenir des algues en Bretagne.

À la fois science et industrie, l'utilisation des algues est diverse. Dès maintenant praticable, elle est surtout orientée actuellement dans les secteurs suivants :

1° l'alimentation animale (utilisation réactive) avec une productivité du rendement de l'animal accrue d'environ 10 % pour le bœuf par exemple.

2° l'alimentation humaine aux propriétés intéressantes tant en qualité (préservation des aliments, etc.) qu'en quantité (plus de 80 espèces consommables contre 30 de légumes traditionnels).

3° l'apport à la lutte contre les maladies dites de civilisation : affection cardio-vasculaires, stress, obésité, etc.

4° la méthanisation, à l'apport énergétique double d'une utilisation peu coûteuse comme engrais biologique (compost, etc.).

5° la productivité de stimulation de croissance végétale (amélioration des végétaux), domaine dans lequel la Bretagne a, grâce en particulier au brevet d'Herve, de la firme Goemar de Saint-Malo, une avance considérable.

L'exploitation industrialisée des algues créant des emplois, attirera des investisseurs et contribuera efficacement à l'équilibre des régions (amélioration des sols de montagne) et des pays sous-alimentés.

Au rythme croissant actuel, la Bretagne pourrait ainsi fournir toute l'Europe, 95 % des algues des côtes françaises se situent entre la Pointe du Cotentin et le sud de la Vendée (8 millions d'algues pourraient être chargées par an).

A souligner la part prise dans la recherche par le Centre d'adaptation psychomotrice des Quatre-Vaux (N.D. du Guildo). Sous la conduite du directeur, M. Bechu, les handicaps physiques ou mentaux, loin d'être à charge, sont en fait une technologie de pointe.

Ce Salon des Algues s'est tenu avec l'étroite collaboration de l'A.M.C.A.A. qui regroupe environ 300 artisans d'art. Parmi les exposants nous avons notamment remarqué Jean-Claude Marietta Taburet (céramiques), Guy Treux (le président de l'AMCAA, également céramiste), Chantal Gaudibert (tissannerie formée à l'école de la haute-couture), Chantal Dislaire-Alexandre, peintre.

La Maison des Algues est une gage d'espoir et un fait concret pour la Bretagne et l'humanité. Les relais doit maintenant être assurés par les pouvoirs publics et les industriels...
RENÉ SAUVAGET

Le terminal à conteneurs de Montoir reçoit son 1^{er} navire

Le terminal à conteneurs et marchandises diverses de Montoir est désormais opérationnel. Le "St. Luc", l'un des 3 cargos semi-porteurs-conteneurs de l'armement SCADOA, a inauguré sa mise en service via Cotoum, Douala, Libreville et Port Genitil, pour la première fois en descente directe.

Le commerce extérieur

Au 1^{er} trimestre, les achats ont progressé de 19 % (France + 17,7 %) par rapport à leur niveau de l'an passé pour la même période. Les exportations ont, quant à elles, augmenté de 23,3 % soit à un rythme très supérieur à celui constaté pour l'ensemble de la France (+ 16,4 %). Le taux de couverture s'est établi à 120 %, en légère amélioration par rapport à celui atteint en 1981 (118,8 %).

Les secteurs excédentaires

- Les produits des industries agro-alimentaires ont représenté 40,8 % du total des exportations (41,8 % en 1981) et dégagé un solde excédentaire de 706 millions de francs, provenant essentiellement des ventes de viande, lait et produits laitiers.

- Les ventes concernant l'équipement automobile des ménages (voitures particulières, motos, cycles et caravanes) ont atteint un taux de couverture de 721 % mais ne représentent plus que 12,5 % des exportations (15,3 % en 1981).

Le secteur "Biens d'équipements professionnels" a dégagé un léger solde positif en raison d'une forte augmentation de la valeur des produits exportés. Le taux de couverture est passé de 80,9 % à 101,7 %.

Les secteurs déficitaires

Il n'est pas possible d'accorder une signification particulière à l'évolution des secteurs les plus fortement déficitaires (produits énergétiques, matières premières minérales). Ils sont très fortement déficitaires et tout permet de penser qu'ils le resteront encore longtemps.

Par contre, il convient de constater que le taux de couverture du secteur "produit de l'agriculture" s'est détérioré fortement, passant de 97,6 % à 91,1 %. Cette évolution est due essentiellement à une progression de la valeur des produits de la pêche (165 332 millions de francs soit + 50,1 %) ainsi qu'à des importations de blé tendre en augmentation de 841 % (pour une valeur totale de 25 839 millions de francs).

«Service Compris» avec la Jeune

Chambre Economique

L'entreprise est un lieu de production, de communication, de formation, de conflit. Elle est constituée d'un tissu de relations complexes, souvent très fragile.

C'est une des raisons pour lesquelles l'économie moderne exige le recours de plus en plus fréquent aux prestataires de services qui libèrent l'entreprise de diverses tâches spécialisées et lui apportent les conseils indispensables.

La Bretagne a connu depuis vingt ans un très important développement de son secteur tertiaire, qui reste cependant insuffisamment exploité, eu égard à ses possibilités.

La Jeune Chambre Economique, qui a pour rôle de suggérer les idées et de promouvoir les réalisations utiles à la cité, entend être l'instigateur du dialogue entre les prestataires de services et leurs clients en organisant pour la première fois dans la région une journée "Conseils - Services pour l'Entreprise". Elle aura lieu le 15 octobre à la Maison des Agriculteurs, 22, avenue Janvier à Rennes. Elle permettra à une trentaine d'exposants dont les activités représentent un échantillon de l'ensemble du secteur tertiaire de mieux faire connaître leurs possibilités d'intervention, en particulier dans les domaines suivants : administration de l'entreprise (organisation, gestion, contentieux, recouvrement...), mais aussi son activité commerciale (conseil en marketing et publicité, assistance commerciale à l'exportation...) et sa gestion du personnel (recrutement, formation, perfectionnement...). Elle donnera lieu également à des débats sur les problèmes actuels des activités de service.

Cette manifestation s'adresse à tous les chefs d'entreprise et cadres dirigeants sociaux de l'entreprise et a été décidée à explorer au maximum les possibilités qui leur sont offertes pour en accroître les performances. Ce peut être, à moyen terme, une question de survie.

Les états-généaux de l'entreprise

L'Union nationale de Bretagne organise le 17 septembre à Pontivy les "Etats-généaux de l'entreprise" ; on y présentera le bilan (positif) des 20 dernières années et un plan d'avenir pour l'économie bretonne.

SDR un moyen de financement essentiel pour la région

Quatre éléments ont caractérisé le 25^e exercice social de la Société de Développement Régional de la Bretagne : une progression modérée de l'activité, une augmentation sensible de la rentabilité brute, une collaboration accrue avec les établissements bancaires et financiers se traduisant par de nombreuses interventions partagées, une réflexion sur de nouvelles missions pour la S.D.R. : ces événements sont intervenus dans le cadre d'une conjoncture économique toujours déprimée et d'un environnement politique notablement modifié.

Dans le rapport qu'il a présenté devant l'Assemblée générale 1982, le Conseil d'administration constate :

"Contrairement à la période précédente au cours de laquelle l'économie bretonne avait sensiblement mieux résisté que l'ensemble du pays, la récession a été plus marquée dans la Région et le redressement moins significatif. En effet, après une lente amélioration au second trimestre 1981, essentiellement imputable à l'automobile, la production a été particulièrement profonde dans le bâtiment qui a enregistré une baisse d'activité de plus de 10 %.

Les signes de faiblesse de l'économie bretonne découlent de plusieurs indicateurs significatifs : les surfaces autorisées de bâtiments industriels et de locaux commerciaux ont diminué respectivement de 10 % et 17 % (+ 25 % en 1980), l'augmentation de l'encours des crédits recensés par le Service Central des Risques de la Banque de France, s'est nettement ralentie passant de 15 % en 1980 à seulement 10 %, les demandes d'emplois non satisfaites ont progressé de 22 % contre 8 % l'année précédente, entraînant un taux de chômage de la population salariée de 14 % contre une moyenne nationale de 11 %, enfin, les défaillances d'entreprises ont augmenté de plus de 22 %, contre 13 % en 1980.

La même tendance est observée pour le début de 1982 et la situation économique ne devrait pas modifier sensiblement au cours des prochains mois".

L'ACTIVITE DE LA S.D.R. DE BRETAGNE

Malgré ces difficultés, la S.D.R. a accru son activité en faveur de la région : les concours à long terme, qui pour plus de la moitié concernent de nouveaux clients, ont augmenté de 32 % en nombre et de 26,5 % en montants. Les nouvelles compétences accordées aux S.D.R. au début de 1981, touchant le tertiaire et les affaires personnelles, ont essentiellement permis cette progression. En revanche, les crédits à moyen terme et les interventions sur fonds propres sont restés stables.

Le poids de l'agro-alimentaire a diminué sensiblement avec 35 % seulement des concours à long terme contre 59 % l'année précédente mais au niveau des crédits à moyen terme, sa part a augmenté de quatre points.

Au total, et malgré un contexte difficile, la Société a été en 1981 un moyen de financement essentiel pour la Région. Les prêts à long terme acceptés ont représenté 37 % du total des concours accordés par les trois principaux établissements financiers qui mettent à la disposition des entreprises des fonds bonifiés par l'Etat et environ 50 % de ceux destinés au seul secteur industriel.

Au 31 décembre 1981, la S.D.R. était actionnaire de 156 sociétés pour un montant global de 35,1 millions dont 19,8 MF au titre de conventions signées avec l'Etat.

L'exercice enregistre une dotation pour provisions sur participations et autres interventions sur fonds propres de 2,4 millions contre 1,8 million l'année précédente. Ces chiffres donnent la mesure de l'effort fourni par la S.D.R. dans ce domaine et du niveau de risques qu'elle est capable de prendre tout en assurant une rentabilité nécessaire.

UN ELEMENT ACTIF DE L'ANIMATION REGIONALE

Traduisant sa volonté d'être un instrument actif d'animation de la vie régionale, la S.D.R. a développé une action d'ingénierie financière au service d'entreprises régionales : la recherche et la mise en œuvre de toute une série de financements privés ou publics, l'accès aux différents aides sont sa spécialité.

La S.D.R., dans le cadre d'une collaboration accrue avec les Institutions Régionales, notamment au niveau des entreprises pour favoriser la création ou le maintien des emplois, en particulier pour prévenir les défaillances d'entreprises, peut apporter sa capacité d'analyse et ses moyens d'investigation aux collectivités locales afin que la prise de hauts risques économiques trouve sa justification dans la viabilité des projets présentés. Une telle concertation pourrait être favorisée par l'entrée minoritaire de la Région au capital de la S.D.R., à l'occasion de la prochaine augmentation, prévue fin 1982, qui portera celui-ci de 36 à 48 millions.

Dans le prolongement de cette politique, la Société réfléchit par ailleurs aux moyens qui permettraient de promouvoir localement des formes d'action culturelle, génératrices de développement économique et social. Il s'agit, en définitive, de développer la qualité et l'intensité des relations de la S.D.R. avec les hommes, les entreprises et les institutions de la Région estime son Conseil d'administration.

CONTRIBUTION A UN PLAN ENERGETIQUE POUR LA BRETAGNE

LA BAIE D'ARMORIQUE

Les possibilités offertes par l'hydraulique ordinaire : barrages de rivières, barrages de montage, déjà en grande partie utilisées, ne laissent qu'une marge limitée de développement. Par contre, pour les usines marémotrices de petites tailles les possibilités existent et sont bien réelles.

Reste l'énorme réserve d'énergie que peuvent nous fournir les marées de la Baie du Mont-Saint-Michel, force inépuisable et sans cesse renouvelée qui peut correspondre, si elle est entièrement mise en œuvre, au cinquième de l'énergie consommée en France et qui constitue un potentiel naturel tel qu'aucun autre pays industriel au monde n'en possède d'égal. Or cette ressource se trouve précisément en Bretagne.

Le bane d'essai du projet d'aménagement de la baie d'Armorique a été fourni avec un plein succès par l'usine marémotrice de la Rance. Les études préalables du projet d'ensemble ont été présentées en 1976 par l'ingénieur général des T.P. Albert Caquot, un des meilleurs ingénieurs français de son temps, concepteur, parmi d'autres ouvrages, de la grande écluse de Donzère-Mondragon et du pont à haubans de Donzère. L'auteur du projet a estimé d'une façon très serrée les quantités de matériaux entrant dans sa réalisation. Des modèles de simulation de la propagation de la marée dans la Manche ont été établis par E.D.F. (Chatou). Les travaux de génie civil à prévoir sont entièrement dans la ligne d'autres réalisés ailleurs et tout aussi difficiles (fermeture du Zuiderzee, grandes digues en eau profonde du Delta de Zélande, Cap Antifer, etc...). Les experts déclarent que, sur ce point, il n'y a pas de crainte à avoir, vu l'état d'avancement de la technique. De plus, les fonds de la baie d'Armorique ont été reconnus : ils sont souvent de granit et, en tout cas, toujours utilisables pour la construction de digues. Enfin les matériaux nécessaires se trouvent à 75 km dans les carrières du plateau granitique de Carolles, en quantité largement suffisante (80 millions de mètres cubes). Quant à la profondeur d'eau, elle n'est que de 15 mètres contre 150 mètres en Zélande.

Il faudrait néanmoins étudier plus avant les objections d'ordre "écologique". Un avantage très important résultant de la mise en œuvre du projet tiendrait à l'aide qu'il apporterait à la situation de l'emploi : la fourniture d'une activité rémunérée à plusieurs dizaines de milliers de travailleurs du bâtiment, de la métallurgie et de l'industrie électrique (et pour plusieurs années) serait de nature à soulager grandement la charge pesant sur l'assurance chômage.

JEAN PEUZIAT
député du Finistère

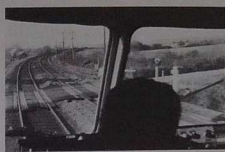
Logements : 4 000 en plus

L'Etat vient d'allouer à la Bretagne au titre du logement, une dotation supplémentaire de 1 044 MF dont 801 MF en faveur des prêts accession à la propriété (P.A.P.) et 243 MF pour les prêts localisés aidés (P.L.A.). Cette dotation doit permettre le lancement de l'ordre de 4 000 logements supplémentaires (3 100 en P.A.P. et 900 en P.L.A.) ce qui portera à 11 000 le nombre de logements aidés P.A.P. et P.L.A. lancés depuis le début de 1982 avec les dotations de l'Etat reçues à ce jour.

Le turbo train en Bretagne

Le RTG Tours-Redon entre en gare de Nantes (photos 1 et 2) ; à droite le nouveau poste d'aiguillage en construction, dans le cadre des travaux d'électrification de la gare de Nantes - à 140 km entre Nantes et Savenay, sans modification des voies, le RTG pourrait circuler à 160 km/mh mais la signalisation adéquate n'a pas été mise en place. De plus, au départ de Tours, rien n'indique qu'il s'agit d'un direct Redon.

Cette relation se situe dans un mauvais sillon horaire. N'aurait-on pu créer un direct Lyon-Lorient ? ou Lyon-Brest, via Nantes ? Malheureusement cette relation RTG sera supprimée dans le nouvel horaire d'été.



JOURNEES NATIONALES DE L'ANVAR LES 14-15 OCTOBRE 1982 A NANTES : "L'entreprise innovatrice et ses partenaires"

Industriels, chercheurs, tous vos partenaires pour innover seront à Nantes ! Un programme très souple a été conçu pour vous permettre de multiplier et diversifier vos contacts pendant deux jours.

Activités permanentes pendant les deux jours au Palais des Sports : consultations gratuites d'une centaine de cabinets et organismes de conseils aux entreprises ; consultation des experts de l'Anvar ; interrogations gratuites de banques et bases de données ; participation à la "Bourse de capitaux à risque" organisée pour permettre à des industriels innovateurs de présenter leur demande de capitaux à des investisseurs en fonds propres ; participation à la "Bourse de technologies" destinée à rapprocher les demandeurs et offreurs de nouvelles technologies ; interrogation gratuite du Réseau Inter-Opportunités pour trouver un partenaire ; exposition sur les programmes technologiques mobilisateurs décidés dans le cadre de la loi d'orientation et de programmation sur la recherche et le développement technologique de la France ; l'exposition sur l'innovation" qui après sa présentation à Nantes, tournera dans différentes villes françaises ; salon des revues spécialisées, qui présentera l'essentiel des revues industrielles et techniques françaises.

JEUDI 14 - 8 h 30 : accueil des participants ; 11 h : séance d'ouverture ; 12 h 30 : déjeuner en commun ; 14 h 15 : au choix : tables rondes à l'auditorium ou visite d'entreprise ; 19 h : cocktail offert par la municipalité.

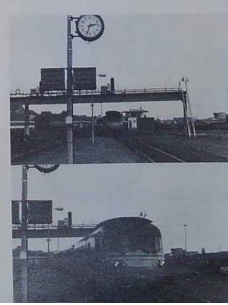
VENDREDI 15 - 8 h 45 : au choix : tables rondes ou visite d'entreprise ; 10 h 30 : conférence de Randi Philip, directeur for technology utilization and industry affairs à la NASA ; 12 h 30 : déjeuner en commun ; 16 h : séance de clôture.

ALLER		RETOUR	
Bourges	Dep. : 11 h 13	Nantes	Dep. : 16 h 19
Tours	Dep. : 12 h 57	Redon	Dep. : 17 h 01
Nantes	Arr. : 14 h 37	Redon	Arr. : 17 h 58
Redon	Arr. : 14 h 43	Nantes	Arr. : 18 h 08
Rennes	Dep. : 15 h 37	Tours	Arr. : 18 h 08
	Arr. : 16 h 21	Toulouse	Arr. : 20 h 37
		Arr. :	1 h 00

Ce turbotraineur relève, en fait, à Tours-Saint Pierre des Corps, un autorail en provenance de Bourges (départ 11 h 13).

Le sillon horaire est mal choisi. Il aurait été plus judicieux d'en faire un Dijon - Bourges - Tours - Nantes - Redon - Vannes et retour... C'est une suggestion que devraient étudier nos élus en accord avec la SNCF.

MARC LE LAYEC



AVICULTURE : INQUIETUDES

Élément important de l'économie agro-alimentaire bretonne, l'aviculture est en crise : les marges se réduisent dans l'abattage et la découpe, le prix de l'aliment augmente, les entrepôts frigorifiques regorgent de stocks, les pays arabes achètent moins, les anglais nous emboîtent le Brésil met en place une agro-industrie énorme sur 400 millions d'hectares... Et, victimes d'une maladie dite "de concentration", parqués dans des espaces trop exigus, des dizaines de milliers de dindes ont péri. Une leue d'espoir pourtant, un projet de marché avec le Japon portant sur trois millions d'œufs par an.

La mise en œuvre des crédits d'Etat

Le préfet de région, Gilbert Carrière, a fait le point de la situation sur l'utilisation des crédits d'Etat. En voici les points essentiels.

PLAN ROUTIER BRETON - Sur la dotation 1982, qui est de 350 MF, 203.513 MF ont déjà été affectés. Les principales opérations ainsi financées ou dont les compléments de financement sont assurés concernent : *Gîtes-du-Nord*, RN 12, déviations de Louargat et St Jouan de l'Isle ; RN 14, déviations de Loudéac et Krostren, aménagement entre Loudéac et St Men. Finistère, RN 12, déviation Morlaix-Côtes-du-Nord ; RN 165, voie nouvelle Quimper-Morbihan. *Illes-et-Vilaine*, RN 12, déviation Quéillac ; RN 24, déviation de Cosnandé, créneau de la Folie. *Morbihan*, RN 165, déviation d'Auray ; RN 24, déviation nord de Baud ; RN 24, renforcement Baud-Josselin.

Au titre de différentes opérations, on peut citer les opérations les plus significatives, soit par leur nombre, soit par l'importance des crédits et dont l'impact est certain sur l'activité du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics.

MINISTÈRE DE LA CULTURE : 32 opérations pour un montant de 4 985 000 F ; les musées de Dinan et de Carnac pour 1 917 768 F ; Edifices culturels non protégés, 23 opérations pour 1 130 000 F.

MINISTÈRE DE L'EDUCATION : Lamballe, Lycée H. Avril et L.E.P. 4 637 236 F ; Châteaulin, collège 4 000 088 F ; Brice de l'Odé, collège 2 175 000 F ; Saint-Renan, collège 4 408 000 F ; Dol-de-Bretagne, L.E.P. 6 442 550 F ; Gourin, collège 540 000 F ;

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA SOLIDARITÉ : Centre Hospitalier de Vannes 3 400 000 F ; Centre Hospitalier de Vitré 11 200 000 F ; C.H.S.P. de Rennes 2 560 219 F ; Centre Hospitalier de Fougères 2 089 534 F ; Centre Régional de lutte contre le Cancer de Rennes 1 000 000 F ; Construction d'un centre médico-social rue Kliber à Rennes 2 452 000 F ; Hôpital de Monfort sur Meu 720 000 F ; I.M.E. Redon 400 000 F ; Foyer pour les myopathes à Trequeux 570 000 F ; C.A.T. de Loudéac 2 104 000 F ; Rennes - construction d'une crèche de 60 places en Zup sud 1 155 000 F.

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR - Voirie urbaine : Loudéac 750 000 F ; Pontrioux 700 000 F ; Braz 200 000 F ; Deserte du Port de Lorient - Pénétrante nord-sud 2 800 000 F.

MINISTÈRE DE LA MER : Saint-Malo - aménagement du bassin J. Carrière 2 238 000 F ; Guilvinec - construction d'un mur de quai ; 2 498 000 F.

Ports concédés : 7 opérations : 1 438 100 F ; Protection contre les eaux ; 10 opérations : 1 315 000 F.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT - Construction du barrage de la Chapelle Erbrée : 6 100 000 F.

PREMIER MINISTRE - Formation Professionnelle et de Promotion Sociale de Guingamp 1 535 520 F ; Apprentis de Lorient 200 000 F ; Travaux Publics d'Illes-et-Vilaine 1 314 000 F ; A.S.F.O. d'Armor à Saint-Brieuc ; 650 480 F.

MINISTÈRE DU TEMPS LIBRE - Subventions d'équipement aux collectivités 6 opérations pour 2 010 000 F ; C.R.E.P.S. de Dinard 1 060 000 F.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS - Voies navigables 1 850 000 F.

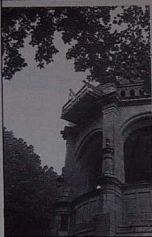
Un forum des fourrages de l'ouest

La production fourragère est une ressource essentielle de l'agriculture de Bretagne et de l'Ouest. Le niveau de la production de fourrage conditionne le chargement animal donc le revenu des éleveurs. Dans ce domaine, la rapide évolution des techniques complexes s'accompagne d'un effort de recherche et d'expérimentation qui aboutit à des connaissances nouvelles qu'il faut diffuser sans relâche. Cela explique l'initiative de l'ensemble des organisations agricoles qui organisent le premier forum des fourrages de l'ouest. On y fera l'état des recherches, des techniques et de la pratique. Déjà plus de 120 ingénieurs, chercheurs et techniciens sont mobilisés à la préparation. Ils font le point de ce qu'ils savent et préparent le forum pour tous les professionnels de la production fourragère (agriculteurs, techniciens, enseignants, chercheurs, négociants, industriels...).

Renseignements : Forum des Fourrages de l'Ouest, ICRF - Maison des Agriculteurs - 22, avenue Janvier, 35042 Rennes. Tél. (09) 79 79 12.

Le palmarès des concours régionaux des Villes et Villages Fleuris

1ère catégorie (Communes dont la population agglomérée est inférieure à 300 habitants) : 1^{er} prix : Saint-Gilles-Vieux-Marché ; 3ème prix : Caden et Saint-Léger-des-Prés.
2ème caté. (entre 301 et 1 000 hab.) : 1^{er} prix : Rannée ; 2ème : Plouday ; 3ème : Peillac.
3ème caté. (entre 1 001 et 5 000 hab.) : 1^{er} prix : Cesson-Sévigné ; 2ème : Ploumel ; 3ème : Quetlesquin.
4ème caté. (entre 5 001 et 15 000 hab.) : 1^{er} prix : Lannion ; 2ème : Dinan ; 3ème : Redon, Roscoff ; 5ème : Pontivy.
5ème caté. (entre 15 001 et 40 000 hab.) : 1^{er} prix : Fougerès ; 3ème : Landerneau.
6ème caté. (entre 40 001 et 80 000 hab.) : 1^{er} prix : Quimper ; 2ème : Saint-Brieuc, Vannes, Charrres-de-Bretagne (3ème caté.) a obtenu un 2ème prix national en 1981 et concourt directement au plan national.
 Sont "Villes fleuries" et classes hors concours : La Gacilly, Rennes, Rochefort-en-Terre, Brest, Cogles, Moncontour, Trans.



Le sauvetage du Mémorial de Sainte Anne

La charpente du Mémorial de Sainte Anne - construit de 1921 à 1922 - est en mauvais état. Les capricornes l'ont rongée au point de compromettre la solidité du dôme. Il devient donc urgent d'entreprendre des travaux importants. Les "Amis du Mémorial", s'y sont attelés avec l'aide efficace du *Plan Miro*, secrétaire général des Pèlerinages. La nouvelle charpente devrait être terminée au début de l'automne. Restauration à résoudre le problème des infiltrations d'eau (le monument a été construit sur pilotis dans un marais) et toute l'installation électrique.

Autre projet de l'Association : l'inscription complète de toutes les victimes des guerres de 1914-1918. Actuellement sur les 240 000 morts de la première guerre mondiale, seuls une dizaine de milliers de noms sont gravés sur les plaques de marbre des murs de l'enceinte. Plusieurs solutions (dont un *mmi ordinator*) sont à l'étude. C.K.

La pollution est l'affaire de tous

Un article d'Alain Debove, paru dans "Le Monde" nous amène à poser cette question : "Comment lutter contre la pollution atmosphérique des autres ?" - une pollution atmosphérique qui devient terrestre et hydrique, car toute pollution transportée par l'air finit par retomber sur le sol ou dans les eaux, et, en définitive, se retrouver dans notre assiette et notre verre...
 Poser la question, c'est y répondre. En vérité, il n'est pas possible de se garantir de la pollution des autres, les normes de sécurité mondiale ne le permettent pas. Et les nôtres possèdent cette particularité d'être sévères en théorie, et particulièrement complaisantes à la pollution, dans la pratique.

Une population qui ne sait pas réclamer ses droits file tout droit à l'esclavage, et vraiment elle ne mérite pas mieux.
 Depuis sa création, le ministère de l'Environnement, ou de la qualité de la Vie, est demeuré un ministère secondaire ; un ministère-fantochse, alors qu'il est devenu un ministère vital pour notre santé, pour notre survie. Mais n'accessons plus les gouvernements. Ils se montrent, finalement, tels que nous les désirons, tels que nous les méritons. Le jour où nous prendrons notre santé au sérieux, ils y viendront aussi, par la pression d'une opinion publique enfin consciente des vrais problèmes.

Le nécessaire reboisement

La Bretagne a été déboisée, de toute sa forêt linéaire, dans les trente dernières années, entre les propriétés, sur la rive de nombreux cours d'eau, le long des chemins et des routes. Avant d'être généralement et follement abrévée de poisons nouveaux, la terre bretonne a été débarrassée de tous les arbres qui étaient susceptibles de la protéger et de retenir sur place les pollutions. Les arbres, par leurs racines et leurs ramures, constituent d'excellents écrans. Quantité de petites surfaces, inutilisées, pourraient être reboisées, en feuillus, par exemple des érables, des châtaignes, qui supportent encore les pollutions. Plantés en toutes ces surfaces inemployées par l'agriculture industrielle et entre les propriétés, ces jeunes arbres établiraient un équilibre permettant de planter ensuite les essences vulnérables à la pollution, noyers, châtaigniers, pommiers, poiriers, omes, mélèzes, etc...

Il ne faut pas dire : "Nous n'y pouvons rien !" Si elle le veut vraiment, la population d'un pays peut obtenir la reconnaissance de ses droits les plus élémentaires et l'infériorité de la politique d'un gouvernement, jusqu'ici indifférent.
 La rentabilité au prix de tous les sacrifices écologiques ne parvient même plus à donner profit. Quelle dure leçon pour les technocrates ! Leur échec prépare le nouveau chemin. A nous de veiller à ce qu'il soit tracé d'une main sage et point asphaltée, dirigée par un cerveau se souvenant qu'il œuvre pour l'homme, sur une nature vulnérable, déjà bien trop atteinte.

EDITH PÉRENNOU

l'avenir de la Bretagne
 journal national breton fédéraliste européen mensuel
 Abonnement ordinaire : 30 F de soutien à partir de 50 F
 B.P. 103 - 22001 St-Brieuc cédex
 C.C.P. RENNES 1132-86-J

LOISIRS * NAUTISME * NATURE

CHANTIER NAVAL Emile PORHIEL
 Architecte - Constructeur
 Constructions et aménagements sur plans personnalisés

LOCOUARN
 29121 CLOHARS-CARNOËT
 Tél. : (98) 96.91.79

SLOOP COURSE CROISIERE
 Bois moulé - Longueur 16 m - Largeur 4,20 m - Tirant d'eau 2,60 m
 Poids 14 tonnes - 9 couchettes

Découvrez la Grande-Bretagne avec votre bateau

La Compagnie maritime Brittany Ferries propose aux plaisanciers, depuis Roscoff et Saint-Malo, un forfait-transport voiture + bateau sur remorque qui porte à 6 ou 8 heures la traversée de la Manche dans de très confortables conditions.

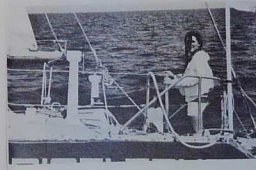
La croisière côtière associe le plaisir de naviguer, et de découvrir les côtes nouvelles, les sites, les îles, les mouillages forains, les petits ports, les abers, les rivières... Mais limités par les zones de navigation, les voiliers immatriculés en 4ème et 5ème catégories - jusqu'à 40 et 60 milles d'un abri - ont besoin d'un "relais" pour se rendre de la Bretagne à la Grande-Bretagne...

Forfait voiture + bateau habitable moins de 10 m (en tout) et 4 passagers (aller et retour)
 St-Malo-Portsmouth et Roscoff-Plymouth
 septembre 82 : 2 800 F, octobre 82 à juin 83 : 2 400 F.

Forfait voiture + bateau habitable de 10 à 12 m (en tout) et 4 passagers (aller et retour)
 septembre 82 : 3 100 F, octobre 82 à juin 83 : 2 700 F.

FLORENCE ARTHAUD SUR UN TRIMARAN BRESTOIS

A 24 ans, Florence Arthaud est déjà un vieux loup de mer puisqu'elle a participé en 1978 à sa première course... la Course du Rhum. Elle va récidiver en prenant le départ de la prochaine le 7 novembre à St-Malo pour Pointe-à-Pitre sur ce trimaran de 18 m, 25 construit spécialement pour elle à Brest dans les chantiers de la Marine nationale et qui sera mis à l'eau fin septembre ; celui-ci portera le nom de son sponsor... Bochner, a été conçu par un ingénieur de 34 ans, Xavier Joubert.



La restauration de la chapelle St-Mériadec

Avec l'accord du Recteur de Stival, Désiré Priot, et surtout avec l'encouragement et le soutien de la municipalité, je me suis attaqué à la restauration de la fontaine et du lavoir Saint-Mériadec à Stival. Datant du 16^{ème} siècle, de style flamboyant, mais depuis des années de plus en plus envahi par la végétation et la boue, ce monument n'était plus qu'un tas de ruines. Il fallait faire quelque chose pour qu'il retrouve son aspect d'origine et permette aux lavandières de laver et de rincer leur linge dans une eau claire.
 J'ai eu la chance de pouvoir récupérer sur place ou d'extraire des dalles et pierres nécessaires pour la reconstruction des murs écroulés, de faire un dallage au fond du lavoir ainsi que sur l'ensemble du monument. Puis de construire à 12 m un bassin dont le but est d'arrêter la vase, ce bassin communiquant par deux tubes à un deuxième bassin permettant un filtrage de l'eau provenant de la prairie, se déversant par la suite dans le lavoir, la fontaine étant alimentée par une source naturelle dont le trop-plein coule également dans le lavoir. Un système simple permet peu de temps, à la grande satisfaction des lavandières.

Il existait aussi l'Eglise de St Pierre, démolie depuis une cinquantaine d'années. Celle qui nous reste est consacrée à St Méridée qui choisit Stival mille ans plus tôt pour y construire son ermitage. Il ne quitte ce lieu que pour devenir évêque de Vannes. On conserve à la sacristie une cloche de cuivre de même type que celle de tous les ermites celtes, datant du 7^{ème} ou 8^{ème} siècle. La légende l'attribue à St Méridée. Elle passe pour guerrier de la sainteté. La chapelle possède également une relique insigne de son patron. Une partie de son crâne est conservée à St Jean du Douët (Finistère). Le jour du pardon, le dimanche qui suit le 7 juin, le clergé expose à la vénération des fidèles la cloche et la relique.

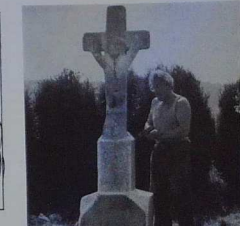
L'ensemble a été remis en état, la fête de St Pierre refaite et restauré son corps scellé dans sa niche placée et chacun peut le voir, majestueux, tenant la "cité du paradis".
 L'existence aussi l'Eglise de St Pierre, démolie depuis une cinquantaine d'années. Celle qui nous reste est consacrée à St Méridée qui choisit Stival mille ans plus tôt pour y construire son ermitage. Il ne quitte ce lieu que pour devenir évêque de Vannes. On conserve à la sacristie une cloche de cuivre de même type que celle de tous les ermites celtes, datant du 7^{ème} ou 8^{ème} siècle. La légende l'attribue à St Méridée. Elle passe pour guerrier de la sainteté. La chapelle possède également une relique insigne de son patron. Une partie de son crâne est conservée à St Jean du Douët (Finistère). Le jour du pardon, le dimanche qui suit le 7 juin, le clergé expose à la vénération des fidèles la cloche et la relique.

L'EGLISE DE STIVAL

Les abords de l'église (16^{ème} siècle également) devaient aussi au fil des ans de plus en plus en mauvais état : les murs, les joints, les raccords de maçonnerie et de sculptures ont été refaits extérieurement.



DESIRÉ LE VAILLANT



Le palmarès du concours régional des Villes et Villages fleuris

1ère catégorie (Communes dont la population agglomérée est inférieure à 300 habitants) : 1^{er} prix : Saint-Gilles-Vieux-Marché ; 3ème prix : Caden et Saint-Léger-des-Prés.

2ème catég. (entre 301 et 1 000 hab.) : 1^{er} prix : Rannée ; 2ème : Ploudiry ; 3ème : Pellac.

3ème catég. (entre 1 001 et 5 000 hab.) : 1^{er} prix : Cesson-Sévigné ; 2ème : Ploërmel ; 3ème : Guerlesquin.

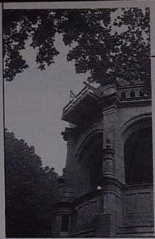
4ème catég. (entre 5 001 et 15 000 hab.) : 1^{er} prix : Lannion ; 2ème : Dian ; 3ème : Redon, Roscoff ; 5ème : Pontivy.

5ème catég. (entre 15 001 et 40 000 hab.) : 1^{er} prix : Fougerès ; 3ème : Landerneau.

6ème catég. (entre 40 001 et 80 000 hab.) : 1^{er} prix : Quimper ; 2ème : Saint-Brieuc, Vannes.

Chartres-de-Bretagne (3ème catég.) a obtenu un 2ème prix national en 1981 et concourt directement au plan national.

Sont "Villes Fleuries" et classées hors concours : La Gacilly, Rennes, Rochefort-en-Terre, Brest, Cogles, Moncontour, Trans.



Le sauvetage du Mémorial de Sainte Anne

La charpente du Mémorial de Sainte Anne - construit de 1921 à 1932 - est en mauvais état. Les capricieuses l'ont rongée au point de compromettre la solidité du dôme. Il devenait donc urgent d'entreprendre des travaux importants. Les "Ams du Mémorial", présidés par le Colonel d'Aboville, s'y sont attelés avec l'aide efficace du Père Mono, secrétaire général des Pélerinages. La nouvelle charpente devait être terminée au début de l'automne. Restent à résoudre le problème des infiltrations d'eau (le monument a été construit sur pilotis dans un marais) et toute l'installation électrique.

Autre projet de l'Association : l'inscription complète de toutes les victimes des guerres de 1914-1918. Actuellement sur les 240 000 morts de la première guerre mondiale, seuls une dizaine de milliers de noms sont gravés sur les plaques de marbre des murs de l'enceinte. Plusieurs solutions (dont un mur ordinaire) sont à l'étude. C. K.

La pollution est l'affaire de tous

Un article d'Alain Deboue, paru dans "Le Monde" nous amène à poser cette question : "Comment lutter contre la pollution atmosphérique des autres ?", une pollution atmosphérique qui devient terrestre et hydrique, car toute pollution transportée par l'air fini par retomber sur le sol ou dans les eaux, et, en définitive, se retrouver dans notre assiette et notre verre.

Poser la question, c'est y répondre. En vérité, il n'est pas possible de se garantir de la pollution des autres, les normes de sécurité mondiales ne le permettent pas. *Et les nôtres possèdent cette particularité d'être sévères en théorie, et particulièrement complaisantes à la pollution, dans la pratique.*

Où qu'ils se réfugient, les hommes d'aujourd'hui souffrent de pollution. Pour la bonne (ou plutôt mauvaise) raison qu'en maints endroits - en France, c'est l'habitude ! - les responsables pensent à diluer la pollution plutôt qu'à l'arrêter. De cette dilution, il résulte que les éléments polluants, dispersés ou concentrés, demeurent dans la nature, et resurgissent, ici et là, d'une manière et à des endroits souvent inattendus.

Ainsi la pollution radioactive, sur les atolls de Bikini, après les essais américains ; et dans les rivières canadiennes, après enterrinement de déchets.

Les Scandinaves, extrêmement sévères quant à l'application et au respect de leurs normes sanitaires - polluant donc moins les autres pays - pâtissent néanmoins des retombées des pays européens. N'est-ce pas injuste ?

Les océans, dont on nous vante les richesses éventuelles, reçoivent toutes les eaux polluées de la planète. Les méthodes actuelles, incroyablement arrières, de dilution et de dispersion des déchets ne tiennent aucun compte de l'avenir des océans. Elles seront jugées infantiles par les générations qui nous suivent, et peut-être criminelles... Les écologistes et les gens sages ne peuvent qu'être contrariés que de telles méthodes soient choisies de préférence à l'arrêt des pollutions.

Il ne faut pas dire : "la pollution est le problème des écologistes !"

Les écologistes ne sont pas obligés de se battre pour tout le monde. Ils ne sont pas les seuls à avoir droit à une atmosphère saine, à des eaux saines, à des aliments sains.

Ils doivent être aidés et soutenus quand ils réclament que les règlements sanitaires existants soient rigoureusement observés. Or qui les soutient ?

Une population qui ne sait pas réclamer ses droits file tout droit à l'esclavage, et vraiment elle ne mérite pas mieux.

Depuis sa création, le ministère de l'Environnement, ou de la qualité de la Vie, est demeuré un ministère secondaire ; un ministère fantôme, alors qu'il est devenu un ministère vital pour notre santé, pour notre survie. Mais n'accusons plus les gouvernements. Ils se montrent, finalement, tels que nous les désirons, tels que nous les méritons. Le jour où nous prendrons notre santé au sérieux, ils y viendront aussi, par la pression d'une opinion publique enfin consciente des vrais problèmes.

Le nécessaire reboisement

La Bretagne a été déboisée, de toute sa forêt linéaire, dans les trente dernières années, entre les propriétés, sur la rive de nombreux cours d'eau, le long des chemins et des routes. Avant d'être gendarmement et follement abreuvée de poisons nouveaux, la terre bretonne a été débarrassée de tous les déchets qui étaient susceptibles de la protéger et de retenir sur place les pollutions. Les arbres, par leurs racines et leurs ramures, constituent d'excellents écrans. Quantité de petites surfaces, inutilisées, pourraient être reboisées, en feuillus, par exemple des érables, des châênes, qui supportent encore les pollutions. Plantés en toutes ces surfaces inemployées par l'agriculture industrielle et entre les propriétés, ces jeunes arbres établissent un équilibre permettant de planter ensuite les essences vulnérables à la pollution, noyers, châtaigniers, palmiers, pommiers, ormes, mélèzes, etc...

Il ne faut pas dire : "Nous n'y pouvons rien !" Si elle le veut vraiment, la population d'un pays peut obtenir la reconnaissance de ses droits les plus élémentaires et l'inféichissement de la pollution d'un gouvernement, jusqu'ici indifférent.

La rentabilité au prix de tous les sacrifices écologiques ne parvient même plus à donner profit. Quelle dure leçon pour les technocrates ! Leur échec prépare le nouveau chemin. A nous de veiller à ce qu'il soit tracé d'une main sage et point gaspilleuse, dirigée par un cerveau se souvenant qu'il œuvre pour l'homme, sur une nature vulnérable, déjà bien trop atteinte.

EDITH PERENNOU

LOISIRS * NAUTISME * NATURE

CHANTIER NAVAL Emile PORHIEL

Architecte - Constructeur
Constructions et aménagements sur plans personnalisés

LOCUARN
29121 CLOHARS-CARNOËT
Tél. : (98) 96.91.79



SLOOP COURSE-CROISIERE
Bois moulé - Longueur 16 m - Largeur 4,20 m - Tirant d'eau 2,60 m
Poids 14 tonnes - 9 couchettes

Découvrez la Grande-Bretagne avec votre bateau

La Compagnie maritime Britany Ferries propose aux plaisanciers, depuis Roscoff et Saint-Malo, un forfait-transport voiture + bateau sur remorque qui porte à 6 ou 8 heures la traversée de la Manche dans de très confortables conditions.

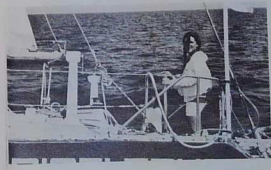
La croisière côtière associe le plaisir de naviguer, et de découvrir les côtes nouvelles, les sites, les îles, les mouillages forains, les petits ports, les abers, les rivières... Mais limités par les zones de navigation, les voiliers immatriculés en 4ème et 3ème catégories - jusqu'à 40 ou 60 milles d'un abri - ont besoin d'un "relais" pour se rendre de la Bretagne à la Grande-Bretagne.

Forfait voiture + bateau habitable moins de 10 m (en tout) et 4 passagers (aller et retour) : St-Malo-Portsmouth et Roscoff-Plymouth : septembre 82 : 2 800 F, octobre 82 à juin 83 : 2 400 F.

Forfait voiture + bateau habitable de 10 à 12 m (en tout) et 4 passagers (aller et retour) : septembre 82 : 3 100 F, octobre 82 à juin 83 : 2 700 F.

FLORENCE ARTHAUD SUR UN TRIMARAN BRESTOIS

A 24 ans, Florence Arthaud est déjà un vieux loup de mer puisqu'elle a participé en 1978 à sa première course... la Course du Rhum. Elle va redécouvrir en prenant le départ de la prochaine le 7 novembre à St-Malo pour Pointe-à-Pître sur ce trimaran de 18 m 25 construit spécialement pour elle à Brest dans les chantiers de la Marine nationale et qui sera mis à l'eau fin septembre ; celui-ci qui portera le nom de son sponsor : Biotherm, a été conçu par un ingénieur de 34 ans, Xavier Joubert.



La restauration de la chapelle St-Mériadec

Avec l'accord du Recteur de Stival, Désiré Pirot, et surtout avec l'encouragement et le soutien de la municipalité, je me suis attaqué à la restauration de la fontaine et du lavoir Saint-Mériadec à Stival. Datant du 16^e siècle, de style flamboyant, mais depuis des années de plus en plus envahi par la végétation et la boue, ce monument n'était plus qu'un tas de ruines. Il fallait faire quelque chose pour qu'il retrouve son aspect d'origine et permette aux lavandières de laver et de rincer leur linge dans une eau claire.

J'ai eu la chance de pouvoir récupérer sur place ou d'extraire des dalles et pierres nécessaires pour la reconstruction des murs écroulés, de faire un dallage au fond du lavoir ainsi que sur l'ensemble du monument. Puis de construire à 12 m bassin dont le but est d'arrêter la vase, ce bassin communiquant par deux tubes à un deuxième bassin permettant un filtrage de l'eau provenant de la prairie, se déroulant par la suite dans le lavoir, la fontaine étant alimentée par une source naturelle dont le trop-plein coule également dans le lavoir. Un système simple permet la vidange rapide et le nettoyage de l'ensemble en peu de temps, à la grande satisfaction des lavandières.

L'ÉGLISE DE STIVAL

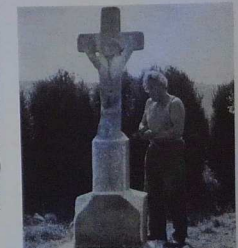
Les abords de l'église (16^e siècle également) devenaient aussi au fil des ans de plus en plus en mauvais état : les murs, les joints, les raccords de maçonnerie et de sculptures ont été refaits exté-

rieurement. Il avait été question de joindre à l'intérieur, mais les pierres étant disparates, l'architecte Litz, responsable des Beaux-Arts, n'avait pas donné son accord.

La fontaine de St Pierre, à gauche à la sortie de Stival en allant vers Guéméné, était aussi délaissée, même oubliée... La statue de St Pierre, mutilée, enfouie dans la vase à quelques mètres de sa niche. La fontaine était enveloppée par la végétation, remplie de vase et de déchets divers. L'ensemble a été remis en état, la tête de St Pierre refaite et restauré son corps scellé dans sa niche par de solides goujons ; St Pierre a retrouvé sa place et chacun peut le voir, majestueux, tenant la "clé du paradis".

Il existait aussi l'église de St Pierre, démolie depuis une cinquantaine d'années. Celle qui nous reste est consacrée à St Mériadec qui choisit Stival mille ans plus tôt pour y construire son ermitage. Il ne quitta ce lieu que pour devenir évêque de Vannes. On conserve à la sacristie une cloche de cuivre de même type que celle de tous les ermites celtiques, datant du 7^e ou 8^e siècle. La légende l'attribue à St Mériadec. Elle passe pour être une relique insigne de son patron. Une partie de son crâne est conservée à St Jean du Douët (Finistère). Le jour du pardon, le dimanche qui suit le 7 juin, le clerge expose à la vénération des fidèles la cloche et la relique.

DESIRÉ LE VALLANT



l'avenir de la Bretagne
journal national breton fédéraliste européen mensuel
Abonnement ordinaire : 30 F de soutien à partir de 50 F
B.P. 103 - 22001 St-Brieuc cedex
C.C.P. RENNES 1132-86-J

La colère qui fermente

A l'approche de la rentrée scolaire, la colère grandit dans les milieux culturels et les mots sont durs : Emgley Breiz parle du "sentiment d'avoir été trompé", de reculs, de dispositions négatives, d'instructions restrictives. Le Breiz et les syndicats réclament toujours en vain la création de 150 postes pour l'enseignement de breton (ce serait toujours ça de gagné sur le chômage, pourtant !). L'assemblée extraordinaire des enseignants et étudiants de breton, représentant les départements et la diaspora, rappelle qu'il y a au moins en instance 9 200 demandes d'éèves pour des cours de breton, condamne "le refus entêté de recruter des enseignants", dénonce la régression qui consiste à faire passer l'horaire de breton en 5e et 6e de 2 heures hebdomadaires à 1 heure et "le mépris des décisions récentes du Parlement Européen". Auzul ar Brezhoneg (qui regroupe 18 associations) est éloquent : grande déception, profond sentiment de révolte, changement pour la reconnaissance de Diwan, esprit jacobin, et assimile les promesses d'Alain Savary à celles de René Habay.

En Conseil culturel au Front culturel progressiste, en passant par Skol an Emsav et autres, la mobilisation est sans faille devant les déboires ministériels : il va bien falloir sortir de celles-ci si l'on veut éviter des réactions vigoureuses.

LE LIVRE POUR TOUS

Malgré les amendes, Edouard Leclerc continue à se battre pour le livre à prix accessible à tous, refusant d'appliquer la loi Jack Lang (dont il demande l'annulation au Conseil d'Etat) qui l'estime nuisible au développement de la culture et contraire aux règles de la concurrence : les centres qu'il anime et qui constituent le 5ème réseau français de distribution de livres avec la FNAC et Carrefour, vendent avec un rabais de 25 à 30 %. "La lecture ne doit pas être le privilège des gens riches" affirme Edouard Leclerc et son fils Michel (à ne pas confondre avec l'autre Michel, frère d'Edouard, qui vend le gazole 25 centimes moins cher dans ses stations-services des Pays de Loire).

Les Irlandais défendent la langue bretonne

Le Comité International pour la sauvegarde de la langue bretonne nous a communiqué le texte de la lettre adressée par sa section irlandaise à l'Ambassadeur de France auprès de la République d'Irlande, avec copie aux autres missions diplomatiques accréditées à Dublin. Il formule le vœu que le gouvernement français, soucieux de la renommée de la France en matière de respect des droits de l'homme également sur le plan culturel, prenne rapidement les mesures de réparation historique qui s'imposent : il s'agit en effet de sauver, avant qu'il ne soit trop tard, le patrimoine culturel que représente toute langue, fût-elle minoritaire, au même titre que l'est, par exemple, le Français au Canada et dans l'environnement anglo-saxon d'Amérique.

Dans cette lettre, Pol Bretonnach, Gráinne ni Lubhagh, et Donal O Riagain, écrivent notamment :

"Les Bretonnais continuent à se voir refuser le droit de parler leur langue dans leurs relations avec l'administration publique, qu'elle soit locale ou centrale. Toutes les notices, les formulaires, les panneaux routiers, etc... sont uniquement en français. La langue bretonne est virtuellement exclue du système scolaire, comme par exemple dans les écoles primaires, où seulement une heure par semaine de breton est permise, encore faut-il qu'il y ait des enseignants volontaires ayant acquis les compétences nécessaires par leurs propres moyens. Quatre émetteurs de radio puissants émettent en français tous les jours de la semaine, pendant toute la journée, alors qu'il n'y a que 5 heures 1/2 de breton par semaine à la radio, et à des heures ne convenant guère aux auditeurs. Trois chaînes de télévision émettent en français pendant un total de 240 heures par semaine - en breton, il n'y a que 40 minutes par semaine au "petit écran". Tout cela équivaut à une politique d'éthnocide... Tous les députés socialistes français au Parlement Européen ont voté il y a quelques mois pour le Rapport Arté en faveur des langues dites "moins parlées" et le nouveau régime socialiste à Paris a promis d'instaurer une politique plus favorable à l'égard de ces langues à l'intérieur du territoire français. Cependant, jusqu'à présent, rien d'efficace n'a été fait en faveur de la langue bretonne."



Paul Guimard entouré du rennais Edmond Hervé (à g.) et du malouin Louis Chopier.

Lamennais apôtre du socialisme humaniste

La ville de St Malo et l'Association des amis de Lamennais, présidée par M. Le Guillou, professeur à Brest, ont rendu hommage au malouin Félicité de Lamennais. Le Président de la République avait tenu à y être associé en désignant son conseiller (breton), Paul Guimard, qui a rappelé cette phrase de "Félicé" : "Dieu n'a fait ni petits ni grands, ni esclaves, ni rois, ni sujet : il a fait tous les hommes égaux". De son côté, le maire, Louis Chopier, affirma : "Vous nous invitez à combattre notre égoïsme, à accepter et faire preuve de solidarité envers tous les peuples, à nous unir pour éviter la guerre, la souffrance, à donner à chacun la possibilité d'être reconnu, d'être responsable, de participer à la marche en avant de l'humanité." Que votre appel soit entendu...

Une exposition a été consacrée à ce précurseur du socialisme humaniste en la chapelle St Sauveur. Dan Lailler expliqua qu'elle veut reconstituer l'itinéraire d'un homme, retrouver les visages, montrer l'adolescent, le jeune homme, le prestigieux penseur, le combattant obstiné et vieilli avait aussi ses amis, ses disciples, ses contemporains, et, naturellement, ses principaux messages. Cette belle exposition reste ouverte jusqu'à fin septembre.

KLAOD PAKET



Pendant le discours de Dan Lailler.



L'exposition à la chapelle St-Sauveur

L'INSTITUT ARMORICAIN de l'âge du fer à Corseul à la ZUP sud de Rennes...

UN ENTRETEN DE GILLES MORIN AVEC LOUIS PAPE

Récemment, le Laboratoire d'Etudes et de Recherches Galloises a été inauguré officiellement à Rennes. Avec la collaboration d'Eric Vivier, pour la photographie, Gilles Morin en a profité pour faire le point sur l'Institut Armorican de Recherches Economiques et Humaines auquel le L.E.R.G. est rattaché. Nul ne pouvait mieux informer les lecteurs d'Armor Magazine que le directeur de cet Institut, Louis Pape, professeur d'histoire ancienne à l'Université de Haute-Bretagne. Dans l'avenir nous rencontrerons d'autres responsables de Centres de recherches s'intéressant à la matière bretonne.



Louis Pape, François Lebrun, Gilles Morin et Eric Vivier. Le Moment lors de l'inauguration du L.E.R.G. le 26 avril à l'Institut Armorican.

L.P. - Unité d'Enseignement et de Recherche, à dominante recherche, l'Institut Armorican est habilité à enseigner la méthodologie de la recherche dans tous les cycles de l'enseignement supérieur. Dans le cadre de ses activités, il a en particulier vocation pour donner des enseignements et préparer les diplômés de valeur nationale (maîtrises, doctorats, etc.) préparés sous la direction d'un de ses membres, en accord avec les unités d'origine des candidats. Il y aura prochainement une nouvelle définition des tâches de l'Institut qui sera probablement plus axée sur les sciences humaines mais, pour l'instant, c'est encore l'incertitude.

UNE STRUCTURE FEDERALE

A.M. - L'Institut Armorican est en fait une structure fédérale ?
L.P. - Depuis 1979 il est vrai que l'Institut a élargi ses activités en devenant l'un des pôles prioritaires de la recherche à l'U.H.B. Il regroupe des activités variées en sciences humaines et sociales avec comme base la région ouest de la France (Bretagne, Pays de Loire). Chaque laboratoire fédéré à l'Institut Armorican a son programme de recherche et son activité spécifique mais il existe des organismes communs. Il n'est donc pas exact d'affirmer que l'Institut est devenu une structure fédérale. Nous allons d'ailleurs officialiser cet état de fait prochainement.

A.M. - Quels sont les services communs aux différents laboratoires ?
L.P. - Il y a d'abord le Conseil Scientifique.

Des locaux prestigieux au 4 de la place Saint Melaine à Rennes.



rique, animation des différents centres de recherches et laboratoires. La structure centrale proprement dite comprend un secrétariat, un laboratoire de photographie noir et blanc et un laboratoire de photographie couleur, un service de reprographie et un service de documentation (microfilms, diapositives, lecteurs de microfilms et microfiches).

10 LABORATOIRES ET CENTRES DE RECHERCHES

A.M. - Le nombre de composantes de l'Institut Armorican est-il en augmentation ?
L.P. - Une casse de crête, les deux derniers nés étant le LERG (Laboratoire d'Etudes et de Recherches Galloises) et l'ATLQ (Atelier de Traitement des Informations Quantitatives) préparés sous la direction d'un de ses membres, en accord avec les unités d'origine des candidats. Il y aura prochainement une nouvelle définition des tâches de l'Institut qui sera probablement plus axée sur les sciences humaines mais, pour l'instant, c'est encore l'incertitude.

DES MOYENS INSUFFISANTS

A.M. - La cellule centrale a-t-elle été dotée au fur et à mesure de cette augmentation des composantes et activités de l'Institut ?
L.P. - Non, malheureusement ! En tout et pour tout la cellule centrale de l'Institut Armorican ne comporte plus que deux photographes et un secrétaire puisque le cartographe et le secrétaire-bibliothécaire sont désormais affectés à l'Equipe de Recherche Associée du CNRS.

A.M. - Les locaux ou vous êtes actuellement sont-ils adaptés ?
L.P. - Nous sommes au 4 de la place St Melaine depuis 1979, très exactement dans une partie de l'ancien palais arch-épiscopal du XVIème siècle. Ces locaux prestigieux ne sont pas toujours adaptés aux nécessités de la recherche contemporaine mais ils ont un charme incontestable ; ils sont toutefois inaccessibles pour les handicapés. Ce qui nous manque le plus, c'est une grande salle mais d'une manière plus générale nous manquons de locaux et l'Institut souhaite pouvoir s'étendre afin d'améliorer son efficacité. Actuellement le LERG est installé dans le standard téléphonique dont l'aménagement n'est pas achevé et cette situation ne peut être provisoire.

A.M. - Vous avez une bibliothèque particulièrement riche, quelle place y a-t-elle dans la matière bretonne ?



Le laboratoire d'archéologie.

L.P. - Effectivement, la bibliothèque de l'Institut comprend plus de 15 000 volumes. Sur ce nombre quelques milliers de livres ont été offerts à l'Institut et ils ne portent pas tous sur la Bretagne. Par ailleurs, au début, le Centre était plutôt axé sur les études générales. Aujourd'hui, notre politique d'achat vise cependant essentiellement la région, sans négliger l'acquisition d'ouvrages de référence. Au total, si l'on compte les revues, la matière bretonne doit représenter près de la moitié de notre fonds. Il faut aussi signaler une originalité qui fait la spécificité de l'Institut Armorican : c'est à sa bibliothèque que sont déposés les mémoires de maîtrise ainsi que les thèses dactylographiées faites par les étudiants inscrits à l'Université de Haute-Bretagne et portant sur l'Ouest armorican. Cela représente près de 800 mémoires de maîtrise inédits et une quarantaine de thèses, pour la plupart également inédites. La majorité porte sur la Bretagne.

A.M. - Qui peut consulter tous ces ouvrages ?

L.P. - D'abord, bien sûr, les personnes inscrites à l'Institut Armorican, étudiants, chercheurs et enseignants. La bibliothèque est aussi ouverte aux chercheurs occasionnels qui désirent consulter un ouvrage difficile à se procurer, ou un travail jamais publié. La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi, de 9 à 12 h et de 14 à 16 h 30 et elle sera rouverte au début de septembre. Notre documentation n'est cependant pas qu'étrange puisque l'Institut possède plus de 10 000 microfilms.

UNE IMPORTANTE POLITIQUE DE PUBLICATIONS

A.M. - L'Institut ne se contente pas de rassembler une documentation écrite ou audio-visuelle ; il a aussi une politique de publications ?

L.P. - A ce jour nous avons publié 27 ouvrages auxquels il faut ajouter la publication des Actes du 4ème de Bretagne Jean IV par Michel Jones. Notre politique d'édition est actuelle, interrompue pour des raisons financières, mais nous espérons la reprendre en publiant le second tome du Recueil des Actes du duc Jean IV et des thèses de Pierre Berthelot du Chesnay sur les "premier séculiers de Haute-Bretagne au XIIIème siècle". A côté de cette collection, les différents laboratoires éditent des publications.

TRA PE DRA

Ul livour brezhnek : Erwan Tangi

O tremen dra Bars, nevez 'zo, en em bet ar c'hais da velout un Diskouezeg dispar. Er greizenn Beaubourg an hini oa, ha diwar-benn Erwan Tangi. Yves Tangy hervez ar Stad-C'hall met perak tek skrivañ e anv evel-
hen peogor e oa-er ur swir Brezhad 3), al livour dreist-wirvoudel brider er bed a-bezh. 70 taolenn diskouezet ara, lod arched evit ar wech kentañ en Europa.

Pobezh tonkadur d'ar arzour dibar-se ! Daouzek dehañ bezañ ganet e Paris, d'ar 5 a viz Genver 1900, ez eo breton a ouenn penn-
kiliha-troad. E dad, implijad en ur burez e Paris goude bezañ er verdadurezh, a varvas p'ez douz e vab nemet 7 vloaz. Hemañ neuz e ya da chom ur mared e Lokorn e ti kerez dehañ ha diwechoz 'h e istroino itgal evit e vakouzoù en te-se, kavell e diegezh.

Ur c'hennard diaes e oa dia, met pa'z eus, paotr yaouank da Bars war e studi e lise Montaigne e voe gwashoc'h e c'hoach. En abed da se ne e hell ket kendez-hel gant e studioù ha da 19 vloaz ez a da varoliad er verdadurezh ken-
werzh e-pad ur bloaz hanter. E-pad e goñje e ra arzoù-gezh gant Jacques Prévert. Douz, dardet, pennoù ganit e damm kreuz ? Ur Yannig ur mil micher eo betek e 23 bloaz.

Hag un deiz, burzhad 'l Chom a ra boumet-
mik drak un diaolenn. "Empenn ar bugel" gant Giorgio De Chirico, diskouezet en ur stal-
art, ha diwezioù a ra krenn bezañ livour eil ivez. Ur galy rika a zo krog ennañ.

A-henn neuz ne ra mil nemet livari. N'eo ket livari ar pezh a wel dirazañ, met ar pezh a ijn e empen diwar e gizdiegezh.
Bevat a ra e karter Montparnasse gant arzoerien all ken dibourvez hag eñ. Met daoust hag e kont un arc'hant evit tud owerz gant ar pezh a zo dreist d'ar gwirvoud ?

E 1939 ez a da vezañ en Amerika, er C'hon-
necticut, e-lec'h 'n voe degaset e 1955. War e c'houlenn e voe verbas e reolenn laketa e lada, da Vrech, ha skignet e pleg-mor Douar-
nenez.

E-pad ma oa o chom en Amerika en doa bet tud da zont da Vro-C'hall ha n'en doa ket mon-
ket da zont betek Lokorn da advelout il e yaouankiz. An traoz-se a ziskouez penno e en sante, sur-mat, tost eus e wiziennoù brez-
Oberennou Tangi a seblant, a dra sur, tisk-
kenañ d'an hini ne gompren nemet al livari
skeudennadurel-rik. Da gredañ e vefe ez int
taolennoù savet gant un harinkour. N'int ket,
tamm ebet. Plijet pe displijet ma c'hellenn
bezañ gant "Genelvez", "Mamm, tad a zo
glouzet 'n", "Strad ar Sante", "Ho Kortez a
ran", "Dremmvel kozh" ("), e d'oump kom-
pren, santouz ez int ur galy, galy ur Breton
davei ar pezh a zo en tu all d'ar bed boutin-
mat.

Ket eo sellout outo gant doujañs ha klask
tostaat ouzh ur pezh a felle da gizdiegezh
un arzour kriald d'ar bed.

HERVE HUIBAN
(* Tiliou an taolenn-se troet gann (H.B.).

ENVOI DES TEXTES
Les textes doivent impérativement nous parve-
nir pour le 5 du mois précédant le mois de parution

ARTS et ARTISTES

Bernard Potel : éclecisme

Dans une exposition estivale du Val-André, Bernard Potel a démontré son écléctisme. On connaît la maîtrise qu'il a acquise dans la sculpture sur bois avec ses personnages tantôt tourmentés, tantôt épanouis, toujours racés, il l'attaque maintenant le bronze et la pierre et traduit en plaquettes murales des modèles contemporains. Mais on aura surtout découvert le médallion avec la maquette d'une médaille à l'effigie de Louis Guilloix, d'une autre sur le château de Rohan, que la Mairie de Paris éditera à l'automne, il en prépare une autre en hommage à Xavier Grall. Et la marne de Pénolé aura grâce à lui une Marianne avec les traits de Michèle Morgan. Nous avons été les premiers à saluer il y a plusieurs années la naissance d'un talent authentique : son évolution montre que nous avions vu juste. Y.P.

Yvon Guilloix expose ses œuvres récentes jusqu'au 20 septembre au Val-andré à la Galerie de la Harpe. 16, rue de l'Amiral Charner (centre).



Hélène Csech à Douarnenez

Une exposition de dessins et gravures d'Hélène Csech se tient dans le hall de la mairie de Douarnenez. C'est un ensemble d'œuvres d'art de toute beauté.



Les yeux de Jacques Rouquier

De Jacques Rouquier qui expose jusqu'au 11 septembre à Pont-Aven à la Galerie de la rue Louis Lomench (à côté du Musée), le sociologue Edgard Morin écrit : « J'ai l'impression de vivre une histoire, c'est-à-dire, par exemple, de voir ici comment

un paysage à la fois se transforme et vit beaucoup plus intensément. Rouquier a saisi quelque chose. On voit comment le mur finit par manger le paysage, et révéler des choses qui sont là dans le mur banal, mais que nous ne voyons pas ».

Julio Gonzalez au Musée des Beaux-Arts de Rennes



D'origine catalane, installé à Paris dès 1899, Julio Gonzalez est un créateur solitaire, héritier d'une longue tradition artisanale, peintre, orfèvre, puis sculpteur. Il utilise un vocabulaire de signes codés, les lignes repères, qui lui permettent d'atteindre l'essentiel, le geste qui l'attitude qui permet de sentir l'homme dans le réassemblage de son être sous une apparence rigoureuse. Cette exposition permet de découvrir, autour de 11 sculptures, un remarquable ensemble de 88 dessins exécutés entre 1929 et 1942. S.B. (du 10 septembre au 14 novembre tous les jours, sauf mardi, de 10 à 12 h et 14 à 18 h).

Plastique, son et scène à l'abbaye St Sauveur

Jusqu'au 5 septembre, Michel Bernard réalise à l'abbaye de Redon en collaboration avec l'Association "Fouet Cocher" une création artistique de grande envergure qui allie des moyens plastiques, sonores et scéniques. Son axe principal est une sculpture, composée de voiles (11000 m²), de cordages (6000 m²), de filets, de matériel d'accastillage, qui est intégrée dans l'architecture du cloître. Elle est prolongée vers la tour romane qui domine la cour intérieure de l'abbaye, et s'anime elle-même par les courants d'air qui parcourront cet endroit. Autour de cette sculpture se greffent dix éléments sonores dans la journée (diffusion interrompue d'une bande sonore scéniques le soir interventions théâtrales et chorégraphiques) qui, de par l'unicité du thème, font corps avec elle. Sculpteur depuis 1972, Michel Bernard a d'abord travaillé essentiellement la sculpture sur bois et, à partir de 1980, également les



Le prix Jules Verne 1983 de Peinture Fantastique

Une manifestation artistique est organisée par la Galerie Bernier (11, rue Maréchal Lyautey à Nantes) à l'occasion de l'anniversaire, en 1983, de la naissance de Jules Verne. L'exposition des œuvres se déroulera à la Galerie du 28 février. Thème : une peinture à l'huile sur les voyages fantastiques, format entre 25 F et 50 F maximum, encadrée d'une baguette. Prix décernés par le jury : premier prix : 6 000 F, médaille et diplôme. Deuxième : 3 000 F, médaille et diplôme. Troisième : 1 000 F, médaille et diplôme, ainsi qu'un prix du Public. L'exposition sera ouverte tous les jours, de 10 à 12 heures et de 15 à 19 heures, sauf le dimanche et le lundi. La Galerie désire une excellente présentation toutes les œuvres seront soumises à la Commission d'admission avant l'acroschage. Les inscriptions devront être adressées avec le C.V. avant le 31 décembre, accompagnées des droits d'acroschage (200 F) à l'Association Jules Verne (Prix Peinture Fantastique), 11, rue Joffre, Nantes. "Voyage Fantastique" peut être pris dans le sens le plus large. Il s'agit de nous conduire, comme l'a fait Jules Verne, en d'autres lieux, d'autres temps que ceux auxquels nous sommes accoutumés. Que l'insolite, réel ou imaginaire, soit le guide du peintre, celui de tous les écrivains.

Sculptures au parc Oberthur

Le parc Oberthur à Rennes a accueilli comme chaque été une importante exposition de sculptures de toutes disciplines. Une œuvre de Michel Rainbaud (photos K. Pake).

CHARLES FILIGER de Byzance à la Bretagne

Né dans le Haut-Rhin en 1863, Charles Filiger fréquente l'atelier parisien Colarossi en 1887, réusant de travailler (à l'instar de son père) dans une manufacture de tissus. L'année suivante, il gagne Pont-Aven où, avec Gauguin, Bernard finit de mettre au point sa révolutionnaire conception du synthétisme, base de l'Art moderne et aussi contemporain. A travers l'hommage que tout à tour lui ont rendu le Musée du Préaur de Saint-Germain-en-Laye et celui de Quimper, il a été donné de constater non seulement son indéniable talent, mais encore la modernité et l'actualité de son art. Selon son ami dan Verhaeghe, du Groupe de Pont-Aven, Filiger apparaît comme un "homme court et gros, aux yeux pleins, aux cheveux et à la barbe coupés ras, aux petits yeux bridés et à la grosse bouche sensuelle". De plus, il était d'"une nature très complexe", de tempérament emporté et instable, mais gentil et cultivé. Outre l'influence de l'art égypto-romain du Fayoum (II et III siècles av. J.C.), et des Primitifs italiens, comme l'a écrit Bernard, "Filiger ne se doit qu'aux Byzantins et aux images populaires de la Bretagne".

L'INSPIRATION BRETONNE

C'est en effet d'elle que lui vient sa plus belle et plus profonde inspiration. La thématique du profane ou sacré, amant du peuple, de la lande, de la grève, de la mer. Les Bretons sont ses modèles, parfois Christ ou Vierge jamais idéalisés. D'ailleurs Filiger s'est forgé un archétype de beauté, inspiré aux deux sexes à la fois, probable conséquence de sa tendance homosexuelle ("La Vierge et l'Enfant). Dans son travail, l'artiste procède avec réflexion, avec lenteur axes. Croquis et dessins conservés sur calque permettent une restitution du même sujet. Quant aux supports, ils ne courent pas cher - plutôt que la toile, carton, bois, plâtre, métal, papier, et même emballage ! Aplat souvent strié, gouache, aquarelle, palette arbitraire et lumineuse, composition audacieuse, formes géométriques des cadres fréquemment décorés à la façon des scènes ou des retables bretons, constituent les facteurs essentiels et très caractéristiques des œuvres de Filiger.



NOTATION CHROMATIQUE

AU SEUIL DE L'ABSTRACTION Dans sa constante recherche du beau et de la perfection, il s'est livré à des études graphiques rationnelles, les Notations Chromatiques, fruits mathématiques d'un constructivisme géométrique engendrant, par la règle et le compas, un motif figuratif dans un ensemble abstrait, constitué de multiples cellules. Ici se trouvent les premières de certaines tendances de notre époque telles que le Cubisme, l'art géométrico-abstrait de Mondrian, l'Op'art d'ou procédé celui de Vaourel, sans oublier l'art abstrait issu d'un perpétuel souez de synthétisme formel qui aura amené Filiger au seuil de l'abstraction.

CALENDRIER DES EXPOSITIONS

- BREST - Novotel - Françoise Kervezic - Océania. Vieil.
- GISSORS - Mairie, du 1er au 10 octobre. Betty G.
- LOCTUDY - Château de Kerazan jusqu'au 15 - créateurs bigoudins et photographes anciens. MORLAIX - Jacobins - hommage à Mathurin Méheut.
- NANTES - Centre Beauvau du 6 au 25 - les transports urbains (Daniel Charpentier).
- PARIS - Centre Beaubourg - rétrospective sur le peintre surrealiste Yves Tanguy. "La Galerie", rue St-André des Arts, jusqu'au 20. Tugtheal.
- PLENEUF-VAL-ANDRE - Gal de la Harpe - Yvon Guilloix.
- PLOUALMEZEAU - Crépine Mirelec - Marcha douz.
- PONT-AVEN - Galerie rue Louis Lomench - nouvelles œuvres de Jacques Rouquier. "A l'Atelier d'Ernest" - Marcia Clay, gravures, aquarelles, huiles.
- PONTYVY - Château de Rohan jusqu'au 4 octobre - l'arche du moyen-âge à nos jours.
- QUIMPER - Archives départementales - dessins à la plume sur des monuments du Finistère - Gal. Saliadren - pastels de Marie-Jo Chappatte - Galerie de l'Epee - gravures de Seneca, Doare, Sach, Rubel, Beaul, Mocket - Arts et Guisoaron - peintres connus et inconnus.
- RENNES - Parc Oberthur jusqu'au 15 - sculptures, res - Théâtre à partir du 9 octobre - Christian Jemars - Musée des Beaux-Arts jusqu'au 14 nov. Gonzalez, dessins et sculptures des années 30.
- ROCHE-JAUNÉ (la) - Château - Quelle rue ? quelle agriculture ?
- ST-MALO - Chapelle St-Sauveur - Félicité de Lamennais parmi nous.
- VITRE - Musée du Château - photos de Bernard Cornu et André Cordier.

la fête et les spectacles

CHOUETTE QUE VEUX-TU ? ou la résistible ascension d'un festival



De g. à dr. Katieli, Andrea ar Gouil, le quatuor local du Leon, Yvon Rouget et André Maillet.

Rennes est une drôle de ville. Où il fait bon vivre malgré le quand dirait-on. Une ville qui sait dans les meilleurs moments montrer que l'on n'a pas tort de lui faire confiance.

Ainsi, en juillet dernier, la capitale de la Bretagne a su se montrer à la hauteur de l'événement que Jean-Benoît Vighetti et la municipalité lui avaient consacré. Un événement culturel qui, pour paraître ne pas avoir de prétention, en portait tout les symboles. Et, aussi curieux que cela paraisse, "Les Tombées de la Nuit" ont fait vivre la cité, alors que beaucoup de gens avaient déserté les banlieues pour les plages et que les étudiants avaient retrouvé leurs familles natales.

En quelques années "Les Tombées de la Nuit" ont pris un essor considérable, prenant le risque de s'introduire dangereusement : "Festival de la création artistique bretonne". Avec raison. Car si la création se doit d'être partout et de partout, Rennes s'est donné les moyens de permettre aux créateurs de tous les secteurs de Bretagne (sauf la littérature !) de s'exprimer dans des conditions matérielles satisfaisantes si l'on veut bien laisser de côté quelques problèmes de sonorisation qui firent le plus grand mal à la réalisation du programme réfléchi par Mélanie Favennec.

Cela étant et s'il faut faire un

sort aux programmations mal placées de la poésie à 18 heures et des concerts originaux de 24 heures qui n'ont rassemblé personne (et c'est dommage pour Manu Lanhael, Bernard Benoit, Roland Becker et les autres...), il faut surtout dire la réussite de cette manifestation estivale. D'excellents programmes, un



REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE Klaud Paket



Marion du Fauvel

nombreux public, des animations de qualité et notamment pour les enfants (tels Gérard Delahaye et John Molineux et d'excellentes troupes de théâtre comme Le Point du Jour et la Folle Penste), des orientations multiples autour de l'orgue (Jean Langlais fut à l'honneur), du théâtre (un excellent Jean Moign dans "Appelée moi Arthur" précéda un remarquable "Marion du Fauvel" mis en scène par un Robert Anjebaud au sommet de son art), de la chanson (Favennec, Patrick Ewen, Myrdhin), de la poésie, de la musique celtique (Brendan Voyage, Patrick Molard notamment), et de la céramique (Dodic), du théâtre d'ombre (découverte d'un talent nouveau : Alain Le Boulard), du spectacle de rue (Jean Kergrist et tous les animateurs musicaux parmi lesquels on a été heureusement surpris de reconnaître Mariannick Larz-hantec)... En tout une sorte d'effulvescence savoureuse en breton, français et gallo, une création tous azimuts qui, sans réveiller la ville (mais est-ce possible ?), lui a permis de se délester de certains principes et de vivre à l'heure d'une Bretagne hautement vivante dans sa culture. Ses cultures. La Chouette ne s'est mise au lit de bonne heure en ce début d'été 82. C'est tant mieux pour la création !

ANDRÉ-GEORGES HAMON

De g. à dr. Yann-Fanch Quémener, Yvon Barbeau, Albert Poulain, Patrick Molard, Yvon Le Men, Gérard Delahaye, Alain Barban, Glenmor, André Bertrand et Guillou.



Breiz Douar Tan à Rennes le 28 septembre

Créée avec succès devant un demi-millier de personnes lors de la semaine Musicale de Dinan, en juillet, la cantate "Breiz Douar Tan" sera reprise à Rennes, en l'église Notre-Dame, le 28 septembre. Les choristes du Thabor seront pour répondants, trois diseurs, une flûte, une percussion et la harpe baroque de Myrdhin. Le Barzaz Breiz n'est-il pas l'essence de cette cantate ? Eugène Royer a sélectionné, parmi les chants collectés par La Ville-



Myrdhin à Dinan pour la création de la cantate

marqué, ceux qui présentent le plus de caractère baroque. Trois thèmes s'entrelacent : la lutte, le travail et l'AU-delà... Les bardes présents au milieu des combats chantent le glaive forgé par les dieux, le glaive ferment de l'avenir et force vive d'Arthur. Au combat, le Breton a le front abrupt des falaises. Mais l'écho ne résonne pas toujours des cris de sang. Les amants se partagent la pomme. Douze métiers, treize misères. La plus éminente est celle du labourer. Enfin, l'homme rêve d'éternelle jeunesse et la Femme balaie la sente dévouée au bas de la marée d'équinoxe... Les thèmes ont été harmonisés par Roger Plantard.

HÉDÉ : exit le festival ?

Les hommes du Festival "n'étaient pas gonflés que de vagues" même si la situation matérielle (le spectre du manque d'argent) ne permettait pas d'exercer sa liberté en toute plénitude.

Les vents nous promettaient beaucoup. Y. Boukoff, P. Fontanarosa, habitués du festival. Grand peur et misère du 3e Reich. La belle et la bête, des reprises... Y. Boukoff était le césum qui devait ouvrir à quelques instants. De l'or au bout des doigts en ce soir où du piano hiératique s'envolaient des notes fortes alors que le fracas des balles et la plainte des suppliciés de la rue des Rosiers nous accablait d'horreur. Sous les voûtes de la petite église, Beethoven, Chopin, Schubert et Liszt d'un accord parfait reconstruisaient la Loi d'Harmonie. Magistral, Y. Boukoff. Mouvements d'une grande éloquence soufflant tantôt comme des bourrasques, tantôt l'expression d'une impression douloureuse ou d'un triomphe veriteux.

Mais où était la joie, dans les rues, sur la place, sans musique, sans orchestre ? Où était l'esprit du festival ? Ce 9ème du nom n'offrait que le calme des après-midi et des soirées où l'on aime se caler au fond des caboulets surtout quand Jean-Louis Dupont, ou Vincent B. jouaient les sauveurs-bouddhas.

Et puis de cigale n'y avait point chez nos fourmis en ce Hédé version 1982. Pourtant, la fable aurait pu être jolie si La belle et la bête nous avait fait voyager au pays du merveilleux. Les costumes - petits chefs-d'œuvre à eux seuls - ne suffisaient pas à nous faire y croire. Peut-être, eût-il fallu emprunter une pantoufle de matières rares ou une boîte de sept lianes pour apprécier le ballet-théâtre !

Néanmoins, un des grands mérites de ce festival est d'offrir un environnement moins dépressant, que des costumes. Et malgré la brume ou les heures fraîches, il y avait la vie serrée des estaminets, de la terrasse aux tables et chaises de bois où se mêlaient ceux venus de Concarneau ou de Hambourg attendant les éclaboussures du soleil.

Que, pour l'édition 1983, God save le festival et que l'on ne dise pas : "j'ai eu beau chercher, je n'ai pas trouvé".

MARIE-CHRISTINE TREGARO

12e FESTIVAL INTERCULTUREL DE L'ORIENT

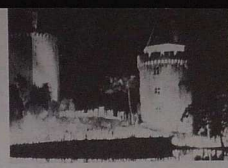
Le palmarès du Championnat national des bagadou

4e catégorie : 1. Ergué-Armel (13,25) ; 2. Le Faouët (12,60) ; 3. Gestel (12,25) ; 4. Nort-sur-Erdre (12,20) ; 5. Vire (12) ; Combric a obtenu 17 sur 20 mais n'a pu être classé faute de batterie.

3e catégorie : 1. Pontivy (17,35) ; 2. Plomeur (16,85), ces formations montent en seconde ; 3. Nantes (15,85) ; 4. Cliticy (15,17) ; 5. Pommerivé-Vicomte (15) ; 6. Le Moulin-Vert de Quimper (14,35) ; 7. Roanne (14,10).

2ème catégorie : 1. St-Malo (16,56) monte en 1ère catégorie ; 2. Brieuc-de l'Odé (14,83) ; 3. Sarzeau (12,87).

1ère catégorie : 1. Quimper (18,15) ; 2. ex-æquo, Quimperlé et Auray (16,10) ; 3. Locval-Mandon (15,80) ; Rennes, non classé, descend en seconde.



Lancelot du Lac

Le site de Langoat des tours d'Elven non loin de Vannes a vu naître un véritable festival scénarographique durant l'été. Les Chevaliers de la Table Ronde ont frappé les trois coups, les amours d'Arthur et Guenievre, de Merlin et Viviane étant saluées par la danse de nombreux seigneurs et dames au son d'une musique envoûtante.

Le texte d'Arlette Pailley-Katz a célébré "la mémoire des hommes, les chemins de l'Histoire... et la terre de Bretagne qui libère l'écho de mondes merveilleux..." Comme le prologue tout empreint de mysticisme, le spectacle est recueilli et vibrant, mystère et refuge.

Bertrand Fillaud, l'homme orchestre du spectacle, lance à la cantonade : "ces tours étaient endormies, elles attendaient Lancelot. En fouant ces lieux, j'ai immédiatement senti combien ils étaient chargés de signification poétique. J'ai construit ce spectacle comme un grand chant".

Discret, intuitif sans aucun doute, il nous promet d'autres améliorations pour les saisons à venir : "Je poursuivrai ainsi ma quête", avançant : "J'ai énormément changé en six mois, plus qu'en dix ans de ma vie". Sensible à cet humanisme qui a permis de rassembler toute une population pour une œuvre commune, il ajoute acteurs et moi et le reste, c'est... beaucoup de travail, puisque nous ne voulions ni thèse arthurienne ni grand kermesse".

Formé à l'école du cinéma pendant sept ans, à celle de l'Opéra de Paris du temps de Rolf Liebermann, aimant de Merlin sa sagesse, nous attendons de Bertrand Fillaud toute la ferveur dont se montre digne cette étrange contrée. Malgré sa hauteur, le donjon a su ne pas être impénétrable au courage de la population élvinoise qui œuvra... sans peur et sans reproche. Après une hibernation dans sa douceur verdoyante, l'antique forteresse renaitra pour un nouvel Age d'Or en 1983. D'oresnavant, l'écandard de l'A.R.C.L. flotte au sommet du donjon.

"Hommes de granit, figes sous la pierre... par vous, tout nous est royaume en cette terre de Bretagne".

MARIE-CHRISTINE TREGARO

A.R.C.L. : Association pour la renaissance du château de Langoat, 56250 Elven.



PROGRAMMES

L'annonce des manifestations doit impérativement nous parvenir le 5 du mois précédent.

COTES-DU-NORD
LA CHEZE - 25 : foire aux chevaux de la St Liaou.
PLOEZAL (château de la Roche Jugal) : exposition "Quelle sau, quelle agriculture".

FINISTÈRE
CONCARNEAU - du 11 au 13 : fêtes de Lannec ; du 26 au 27 : fêtes de Bezec.
DOUARNEZ - du 6 au 12 : festival des minorités nationales.
PONT L'ABBE - du 26 au 28 : fêtes de la Trémou.
QUIMPER - 18 : Neil Young (Pervillers, 18 h à 24 h).

ILLE-ET-VILAINE
DINARD - jusqu'au 19 : festival son et lumière.
VITRE - du 25 au 27 : foire-exposition.
RENNES - Maison de la Culture - du mercredi 8 au mardi 14 : "Moine à Madras" de Frédéric Rossif (14 h-30, 17 h-30, 20 h) - jeudi 9 : exposition "Les verres peints" (jusqu'au 17 octobre) du mercredi 15 au mardi 21 : "Le fond de l'air est rouge" de Chris Marker (14 h-30, 17 h-30, 20 h, mardi 21 : "Frafra", musique traditionnelle de Haute-Volta (20 h-30)).

LOIRE-ATLANTIQUE
ANDREZE - 25 : Tri Yann (salle omnisports).
BERE - du 10 au 13 : foire.
MESQUER - 17 octobre : fête des châtaignes.
MISSILLAC - 3 octobre : fête des noix à Berigon.

MORBIHAN
CARNAC - parodon St Cornely le 12.
LANGUJIC - 19 : fête des pommers à Kernivo.
LIMERZEL - 15 octobre : concours de chants.
GOURIN - 28 : concours solistes cornemuses à St Hervé.
MELRAND - 19 : parodon de St Rivalan.

FESTU-NOZ FESTU-DEIZ
11 - Landehen, fest-noz gratuit avec Joli Monde.
Locminé - Loudéac - St Servant s'Oust.
12 - Paris, 1. des à la Mission Bretonne.
18 - Plozélec, avec Joli Monde.
25 - Malestriat, 1. noz du groupe gallo-breton - Erbrée (31) près Vitre, 1. noz avec Sonerien Du et Matambane.
28 - Paris, 1. des à Tr ar Vretonned.
2 octobre - Ploguenesat.
9 octobre - St Aubin (35).
10 - Limerzel (50) - Plohec.
30 - Piémont, 1. noz du Camp Vert avec Bleiz Ru.
Joli Monde...

8e fête du peuple breton
Les 9 et 10 octobre au Parc de Penfeld de Brest aura lieu la 8e fête du "Peuple Breton". Le samedi - Blues Train, Graeme Allwright, Roots Africa, Kergrist, Youenn Gwerin, Meksa (Kabylie), Catherine Ribeiro, Fest-Noz - Bal Folk. Le dimanche - Michel Corringe, Kevenn Rennes, Na Ma Na (Malgaches), C. Celtique Thaix, Jane Cassidy, Bleiz Ruz, Strollad ar Vro Bagan, Joe Cocker.

Ets PINABEL

Bières PELFORTH -
KANTERBRAU -
EAUX MINERALES
CIDRE
COMBUSTIBLES

56300 PONTIVY
Zone Industrielle
Tél. : 25.01.74
25.56.24

E. B. E. I.

ENTREPRISE BRETONNE
d'ELECTRICITE INDUSTRIELLE

ETS

LE BOTMEL

Route de Mûr-de-Bretagne

56300 PONTIVY

Tél. (1-97) 25.35.32 et 25.31.93

LE PAYS DE PONTIVY ★ SOMMAIRE

- ★ Des faits et des chiffres, par J.C. Cavaille.
- ★ Pontivy, centre-Bretagne, par M. Masson
- ★ Pontivy, son passé prestigieux, son présent laborieux, par Jo Le Tiner et R. Taldir.
- ★ La longue et riche histoire du lycée J. Lohy, par J. Lepetit.
- ★ Les deux vocations du collège St Iy.
- ★ Les 30 ans de la Kerlenn Pondi.
- ★ Les archers pontivyens : le 1^{er} club créé en Bretagne
- ★ Roland Pignaud, l'art de sculpter le fer.
- ★ St Gonery, la commune libre, une interview de M. Kerfanto - Des atouts pour un développement harmonieux.
- ★ Le pays de Pontivy confirme son dynamisme, par M. Omro et J. Rousseau.
- ★ La 19^e foire-exposition Pontivy : programme, stand aquariophilie...

Transports — Voyages — Excursions

LE BELLER S.A.R.L.

1, quai du Couvent - 56300 PONTIVY - Tél. : 25.04.52
HORAIRES RELATIONS RAPIDES
PONTIVY - JOSSELIN - PLOERMEL - RENNES

PONTIVY - RENNES

	du lundi au samedi	départ	arrivée
PONTIVY			
Gare S.N.C.F.	6.20	10.40	14.10
SAINTE BRIGITTE			
Carrefour D.764 - D.17	6.30	10.50	14.20
PONT HAMON			
Carrefour D.764 - D.11	6.35	10.55	14.25
JOSSELIN			
Place de la Résistance	6.55	11.10	14.45
PLOERMEL			
Place Lamennais	7.10	11.25	15.00
RENNES			
Gare S.N.C.F.	8.15	12.30	16.05
Départ Rennes S.N.C.F.	8.30	12.47	16.21
Arrivée PARIS Montparnasse	11.36	16.06	19.47

RENNES - PONTIVY

	du lundi au samedi	départ	arrivée
Départ PARIS Montparnasse	8.34	14.40	19.06
Arrivée RENNES S.N.C.F.	11.45	17.50	22.08
RENNES			
Gare S.N.C.F.	11.55	18.05	22.15
PLOERMEL			
Place Lamennais	12.55	19.10	23.10
JOSSELIN			
Place de la Résistance	13.05	19.25	23.25
PONT HAMON			
Carrefour D.764 - D.11	13.20	19.40	23.40
SAINTE BRIGITTE			
Carrefour D.764 - D.17	13.25	19.45	23.45
PONTIVY			
Gare S.N.C.F.	13.35	20.00	23.55

centre distributeur E. LECLERC

LA VRAIE
DISTRIBUTION

LA VIE MOINS CHERE - 56300 PONTIVY

LE PAYS DE PONTIVY

Des faits et des chiffres

ENTRETIEN AVEC JEAN-CHARLES CAVAILLE



Quand on fait une étude sur un pays, on consulte immédiatement ses chiffres. Ceux-ci sont souvent révélateurs du développement de la région et constituent, en quelque sorte, un bulletin de santé.

Ceux du recensement 1982 sont maintenant connus, officiellement tout au moins : il apparaît que les communes du canton de Pontivy se développent (presque) toutes au détriment du chef-lieu de canton. Un exemple : Noyal-Pontivy voit sa population passer de 2 735 habitants à 3 100 habitants. Ce phénomène, quasi-général, s'explique facilement ainsi que le dit Jean-Charles Cavaille, député du Morbihan, par ailleurs Conseiller général du canton de Pontivy et maire de Noyal-Pontivy et président de la Commission des Affaires économiques du Conseil Régional de Bretagne.

Jean-Charles Cavaille : Il faut dire que dans les villes, les P.O.S., qui sont par ailleurs d'excellentes choses pour l'ordonnement des constructions, ont pour effet de raréfier les terrains à bâtir et de favoriser la spéculation. Les candidats à la construction se tournent alors vers les communes périphériques où les prix des terrains sont moins élevés, les impôts moins lourds et la vie souvent plus agréable. De plus, les communes sont aujourd'hui dotées de tous les équipements nécessaires qui font qu'il n'y a plus d'avantages à habiter la ville. Pour Pontivy, il s'est produit un phénomène qui a modifié les chiffres de la population : c'est le départ de la gendarmerie mobile qui représentait tout de même 250 familles.

LA VENUE DU GAZ NATUREL

Armor-Magazine - Que peut-on dire de la situation de l'industrie dans le pays de Pontivy ? J.C.C. - La aussi, le phénomène est national, c'est-à-dire qu'il y a peu d'implantations. C'est une constatation que l'on fait au plan de la région tout entière où l'on enregistre une stagnation des créations d'entreprises. J'en veux pour preuve l'enveloppe qui était consacrée dans ce domaine par la Caisse des Dépôts et Consignations qui consent des prêts à des taux bonifiés : cette enveloppe est quasiment intacte.

Notre région de Pontivy est également touchée par d'importants dépôts de bilan, parmi lesquels Sebati qui a licencié 50 salariés permanents et 50 saisonniers. Ce sont des coups meurtrissants pour une région.

On a fait un effort sur Pontivy : nous avons fait venir le gaz naturel, j'en ai été un des artisans. Vous savez, en effet, que G.D.F. avait prévu une ceinture de desserte autour de la Bretagne mais qu'il n'avait pas été envisagé de pénétrer. Depuis deux ans maintenant, le gaz naturel est à Pontivy. Je poursuis et j'ai obtenu de mes collègues du Conseil Régional que le feeder aille sur Loudéac et surtout sur Plénet où est installé Lafarge dont le maintien à Plénet

dépend justement de l'arrivée du gaz naturel. Cela concerne 90 emplois. Toujours en rapport avec ce secteur industriel, par suite du manque de terrains d'accueil sur Pontivy, la zone industrielle de Noyal-Pontivy a été peuplée de petites et moyennes entreprises mais nous ressentons un problème au niveau de la région : c'est le manque de zones d'accueil qui conduit l'installation des éventuels créateurs d'entreprises dans d'autres régions mieux pourvues.

LES ARTISANS, FERMENT DES P.M.E.

A.M. - Nous sommes dans une période difficile : où peut être la solution ? J.C.C. - En tant que vice-président du Conseil Général du Morbihan, chargé du développement économique, de l'industrialisation et de développement de notre département. Je reste persuadé qu'il faut aider l'artisanat car c'est une richesse pour notre région et les artisans sont le ferment des P.M.E. Accablés de charges, ils rencontrent d'énormes difficultés. Aussi, nous avons mis au point diverses mesures certes encore bien modestes pour aider les jeunes à s'installer.

Linpac à Noyal-Pontivy

Linpac, cette société anglaise qui s'est implantée à Noyal-Pontivy il y a deux ans, est spécialisée dans les emballages agro-alimentaires et fabrique notamment un voile plastique qui elle est pratiquement la seule à faire en Europe. Cela explique que 80 % de la production soit exportée.

Nouvelle orientation pour 1982 : un film plastique pour la culture. Cette expérience semble positive et les essais pratiqués chez un agriculteur à Pluméliau donnent de bons résultats. Ce procédé pourrait être amené à être largement répandu dans les années à venir.

Au plan de l'emploi, c'est 30 personnes qui sont salariées dans cette usine ultra-moderne.

Nous constatons de plus en plus que ces gens-là fuient les zones industrielles des villes pour s'installer sur de petites zones artisanales.

LES AGRICULTEURS FRAPPÉS DE PLEIN FOUEU PAR LA CRISE

A.M. - Si la période est difficile pour les industriels, les P.M.E., elle ne l'est pas moins pour les agriculteurs qui connaissent de sérieuses inévitables ?

J.C.C. - Le secteur agricole et agro-alimentaire constitue certainement une des grandes richesses du département, un des facteurs de son dynamisme et du maintien de son emploi. L'importance quantitative et qualitative ne doit pas en masquer les fragilités : dépendance vis-à-vis des pays du tiers monde, problème d'endettement des agriculteurs.

Il faut dire qu'à une certaine époque, on a mis tous nos œufs dans le même panier : beaucoup de production animale de qualité en Bretagne mais, aucune transformation. On a fait des progrès. Dorénavant, on abat et on transforme également mais ce n'est pas encore suffisant. Ce qu'il faudrait maintenant, c'est s'orienter vers un label breton pour nos produits, lait, charcuterie, qui valorise nos productions.

En dehors de cela, force est de constater que les agriculteurs sont frappés de plein fouet par la crise et qu'ils sont les premières victimes de l'inflation. La hausse du dollar leur coûte très cher à eux dont les machines sont importées, à eux dont les engrais ou aliments du bétail sont composés de matières premières payées en dollars. Pour ceux-là, pour les jeunes particulièrement qui se sont endettés, le cap est difficile à franchir.

Ajoutez à ces problèmes économiques la crise de la volaille. Nous sommes le premier département breton pour la transformation de la dinde. Or, nos cellules de froid regorgent de poulets et de dindes car il n'y a plus d'écoulement vers les pays arabes. Pour d'autres raisons, les frontières anglaises se sont également fermées et les dindes



Le bâtiment : rien ne va plus

nous sont restées sur les bras. Or, des entreprises s'étaient installées dans ce secteur uniquement pour expédier des dinde sur l'Angleterre. Peu à peu, beaucoup d'éleveurs ont arrêté l'élevage de la dinde ce qui a eu pour conséquence le non-approvisionnement des usines agro-alimentaires qui ont alors manqué de matières premières pour la transformation. On a dû importer de la dinde d'Italie : c'est un comble !

UNE INITIATIVE RÉGIONALE POUR RELANCER LE BÂTIMENT

A.M. - Autre secteur en difficulté : le bâtiment. Comment le Pays de Pontivy vit-il la crise ?

J.C.C. - La Bretagne est une des régions qui emploie le plus de personnel dans ce secteur : 80 000 emplois soit 8 % de la population active pour un chiffre d'affaires de plus de 10 milliards de francs, soit 5 % du total national. Du fait de la crise au niveau national, notre région a été

particulièrement touchée. La situation est catastrophique dans ce domaine. 7 000 demandes d'emplois dans ce secteur en décembre 1981, soit un accroissement de 2 500 par an. Pour le seul département du Morbihan, nous avons 15 % d'attribution de prêts P.A.P. en moins par rapport à 1981, 965 demandes en instance. Compte tenu du loyer de l'argent, ces prêts sont plus chers qu'auparavant et il s'avère que des candidats qui auraient pu bénéficier, avant la crise, de prêts conventionnés, ne le peuvent plus. Il fallait donc, c'est évident, faire quelque chose. Nous avons pensé que ce pouvait être notre rôle dans le cadre de la décentralisation. Nous avons alors mis au point le PRECOREB, le prêt complémentaire de la région Bretagne. Ce prêt est consenti par le Conseil Régional de Bretagne et les départements bretons aux gens dont les ressources ne permettent pas d'obtenir le prêt P.A.P. ou de recourir aux prêts conventionnés. 50 000 F remboursables sur 13 ans sont ainsi prêtés mais, pendant les trois premières années qui sont les plus dures, ils ne remboursent qu'une partie du capital sans intérêt : la quatrième année et le reste est remboursé à raison de 5 % par an.

On espère, par cette mesure, redresser en partie la situation du bâtiment puisque l'on estime pouvoir débloquer plus de 100 milliards de centimes de travaux.

Alors comment cette mesure est-elle possible ? La Région finance à 60 %, le Département à 40 %.

Cette réalisation unique en France représente un effort sans précédent de notre Région et de nos Départements.



La zone industrielle de Noyal-Pontivy

Ets P. Le Forestier

Produits d'entretien industriels
Accessoires auto
Electricité automobile
Toutes peintures

Avenue des Cités Unies 56300 PONTIVY
Téléphone 25.06.79

L'AXE NORD-SUD, CORDON OMBILICAL DE LA BRETAGNE INTÉRIEURE

A.M. - Dernière question : le désenclavement. Où en est-on ?

J.C.C. - C'est une question primordiale car, si on ne désenclavé pas la Bretagne intérieure, elle ne se développera pas. Je suis en train de travailler sur un dossier, celui de l'axe nord-sud qui, à mon avis, est le cordon ombilical de la Bretagne intérieure. Quand nous l'aurons réalisé, nous aurons désenclavé tout le centre de la Bretagne et, avec la RN 24 et les voies rapides qui existent, la Bretagne aura un atout important pour se développer.

Interview recueillie par ANNE-EDITH POILVET

La société Houdabine à la zone industrielle de Kerguilloten

C'est un jeune industriel dynamique qui a monté seul son affaire qui réside dans la confection de produits élaborés et plats cuisinés de volailles. Forte exportation. Il a obtenu le prix de la Création d'Entreprises Franchises et Morbihan en 1980 et le Grand Prix Innovation au concours du S.I.A.L. 1980 devant 60 concurrents français et étrangers.

55 emplois en majorité féminins. Moyenne d'âge : 20 ans.

Un exemple de courage, de compétence et de réussite morbihannaise.

C'EST BEAU
C'EST LA MODE
C'EST LE CHOIX
C'EST PAS CHER

C'EST EN **erom**
QUE NOUS NOUS
CHAUSSONS

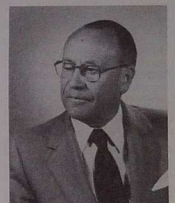
Chaussures **ERAM**
PONTIVY - BAUD

PONTIVY, Ville de Congrès

★ 17 septembre : Etats généraux de l'entreprise
★ 19-20 septembre : Breiz Santel

PONTIVY, CENTRE-BRETAGNE

PAR MICHEL MASSON



La Foire Exposition de Pontivy aura lieu cette année à Kéropert du 30 septembre au 4 octobre et cette manifestation agricole, commerciale, artisanale et industrielle prend, à sa cadence biennale, de plus en plus d'importance. Elle attirera sûrement plus de 30 000 visiteurs comme en 1980, doublant ainsi la population de la Ville pendant ces 4 jours. D'autant que le plateau de Kéropert, encore amélioré et agrandi, permettra de recevoir le concours Interdépartemental de la Race Charolaise, pour la première fois en Bretagne, le 30 septembre et le 1^{er} octobre, puis le spécial Pie Rouge les 2 et 3 octobre en même temps que les concours départementaux dont chacun sait combien ils sont suivis dans notre pays de Pontivy.

UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ

Car cet environnement - cet hinterland - agricole de haute valeur fait toute la richesse et la réalité commerciale de notre Ville. Il n'est que de se promener dans les rues de notre Cité le lundi, jour de marché, ou même les autres jours de la semaine pour voir la densité de la circulation et l'occupation des parkings et de se rendre compte que l'on vient de loin à Pontivy pour faire ses courses, consulter les vendeurs, solliciter les acheteurs et conclure des affaires, les régler dans les établissements bancaires divers et nombreux.

Aussi bien, nous efforçons nous de faciliter au mieux ce potentiel d'activité commerciale qui fait la vie et la valeur de la ville. Nous suivons de près les problèmes de voirie, de parking, de signalisation et dégageons dans la mesure de nos possibilités des surfaces utilisables (rue des 3 Frères Forestier, rue Saint-Jory, etc...) et le projet d'aménagement de la rive droite (Tréleau), le long du Blavec avec jardins, plantations et espaces verts et fleuris.

Rendre la cité accueillante et fleurie est un travail qui nécessite une surveillance quotidienne car les utilisateurs ne font pas toujours tout ce qu'il faudrait pour que ce soit encore mieux et se débarrassent de leurs débris ou emballages commerciaux sans aucune gêne dans les douves du vieux château ou dans les squares du centre ville !

LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION

Lutter contre la négligence, la saleté, c'est aussi lutter contre la pollution et depuis quelques années la Ville a fait un grand effort en construisant la station d'épuration de Signan et le réseau d'égouts (rive gauche) qui sera bientôt complété par le réseau de la rive droite. L'ensemble de ces travaux de tout à l'égout dans lequel "Stival" n'est pas oublié sera de l'ordre de 2 milliards de centimes.

Et en parallèle se poursuit la mise en place d'une usine de traitement des ordures ménagères, laquelle coblera en fin de compte, si le programme entier est réalisé, pas moins de 2 milliards de centimes. Il faudra que Pontivy soit assisté pour cette opération d'un certain nombre de communes environnantes auxquelles les mêmes problèmes sont posés.

LA SOLIDARITÉ ECONOMIQUE

Et la encore on s'aperçoit, comme pour le développement industriel et l'expansion économique du Pays de Pontivy, que l'union fait la force. Les syndicats de communes, avec des partenaires motivés et concernés (et volontiers bien sûr) donnent la possibilité d'actions d'envergure dont les résultats sont patents.

Il n'est que voir le développement des zones industrielles de Pontivy, de Noyal-Pontivy, de Le Sourn, de Saint-Thuriau pour s'en rendre compte. Cette solidarité économique est l'expression moderne de l'esprit de pays dynamique et novateur.

Dire que tout est simple et facile serait s'illusionner et ce ne sont pas les difficultés actuelles (ou menaçantes) qui nous démontreraient ; mais nous faisons bloc pour les résoudre et nous n'en sommes que plus solidaires.

Cette solidarité caractérise l'action du Comité Local de l'Emploi de Pontivy, mise en place récente, mais effective et efficace, donne à penser que la route qu'il s'est tracée va vers des résultats certains.

Il en sera de même à la rentrée pour l'action des 16-18 ans à laquelle chacun participe dans le même esprit.

DES EFFORTS DANS TOUS LES DOMAINES

Toute cette activité économique, sociale, commerciale et industrielle ne nous empêche pas de penser aux programmes de constructions scolaires (école neuve de Stival) ni à l'étude des projets à réaliser dans ce domaine (école de Kéropert, travaux d'agrandissement du LEP, aile neuve au Lyvée Joseph Loth), ni de réaliser des équipements sociaux qui sont nécessaires (H.M. du Stival).

Le Bureau d'Aide Sociale avec son Foyer social, son Foyer Logement, a lancé cette année les repas à domicile et demain les soins à domicile, et les travaux de deux foyers solés débiteront en septembre. Que dire du succès du "club des retraités" dans leur local du 1^{er} étage du Foyer Jeanne Lambert ?

Les jeunes sont-ils oubliés ? On a inauguré cette année le 7^{me} terrain de football et surtout, au mois de juillet, la Plage municipale des familles à la Cascade avec patinoire et un bassin de plein air de 50 x 15, dans un cadre de merveilleuse verdure au bord du Blavec... et il y a foule !

A la rentrée, nous inaugurerons le tennis. Ecole au Stade municipal du Faubourg de Verdun avec 2 courts couverts, 2 nouveaux courts de plein air (il y en a déjà 2 autres) et cet équipement viendra heureusement compléter cet ensemble qui comprend les terrains d'athlétisme, de football, de basket, de volley, mais encore la piscine climatisée couverte qui fonc-

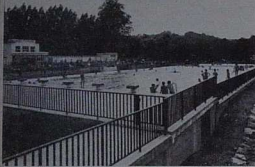


Les anciens devant leur salle de réunion et le foyer Jeanne Lambert (photo Bruchet)

PONTIVY



La piscine climatisée et couverte du Parc des Sports



La plage municipale de la Cascade. Ph. Bracher

Pontivy : son passé prestigieux, son présent laborieux

La fondation de Pontivy est attribuée à un diacre nommé *Iwius* qui vers la fin du VIII^e siècle émigra de la grande île de Bretagne pour débarquer sur la côte nord de l'Armorique, avant de s'enfoncer à l'intérieur des terres, construire un oratoire sur les bords du Blavet au-dessus duquel il fit jeter un pont de bois, rassembler des éléments de populations qui devaient donner naissance au fil du temps à une communauté humaine de plusieurs centaines d'âmes.

Cette petite cité s'entoura au début du moyen-âge d'une muraille de protection, renforcée vers 1150 par un castel appelé "Les Salles", érigé sur les ordres du vicomte Alain II de Rohan, devenu seigneur de toute la Bretagne centrale.

PAROISSE DEPUIS LE XII^e SIÈCLE

À la fin du XII^e siècle, Pontivy accède au rang de paroisse ; un hôpital y est fondé par les Chevaliers de St Jean de Jérusalem qui prendront soin des pauvres et malades, dans des conditions difficiles.

Au cours du XIII^e siècle, Pontivy devient le siège principal de la juridiction du vicomte de Rohan, participe activement à la croissance économique déterminée par la construction de moulins, la création de foires et marchés.

La ville elle-même subit malheureusement le contre-coup des rivalités de la "Guerre de Cent ans", qui opposent en Bretagne, les Français, les Bretons, les Anglais. Ceux-ci détruisent le château des salles, au cours de l'une de leurs incursions, en l'an 1342, dévastent les campagnes environnantes.

Par un acte du 17 juillet 1396, Pontivy est désigné comme chef-lieu du fief des Rohan, consacrant ainsi sa prééminence sur les autres localités de la seigneurie.

Dans la seconde moitié du XV^e siècle, sous le vicomte Alain IX de Rohan, sont édifiés successivement, le couvent des Cordeliers, puis, en contre-pente du plateau face au Blavet, le nouveau château dont les tours massives et les murailles épaisses font encore aujourd'hui l'admiration des touristes et des visiteurs.

Pour faire suite à l'ancienne chapelle fortement délabrée, les paroissiens de Pontivy construisent à partir de 1532, aux abords sud des anciens remparts, une nouvelle église, placée sous le vocable de "N.D. de la Joie".

Au XVII^e siècle, la population s'accroît régulièrement ; elle connaît cependant des moments

difficiles lors des guerres de religion, les Rohan, suzerains de la ville ayant embrassé la cause du protestantisme.

APRÈS LES GUERRES DE RELIGION, UNE PÉRIODE PLUS PROSPÈRE

La situation s'améliore au siècle suivant, tant au point de vue du commerce des bleds et des cuirs, de l'agriculture (bêtes à cornes), que de l'artisanat et de la petite industrie dont les toiles constituent les éléments majeurs.

Jusqu'au XVIII^e siècle, l'administration municipale est assurée par une communauté de ville, ayant à sa tête un échevin assisté d'un représentant du duc de Rohan (nommé à ce titre en 1603), des notables bourgeois et d'autres catégories de la population.

Cette répartition des différentes classes de la société sera remise en question sous la pression de la bourgeoisie qui écarte les manants et nomme le premier magistrat avec le titre de maire en 1746.

Sous la Régence et le début du règne de Louis XV la prospérité de la ville atteint son apogée. Le déclin survient - notamment dans le commerce des toiles - à la suite de la désastreuse "Guerre de Sept ans" qui nous prive des débouchés vers les Indes et d'autres colonies annexées par les Anglais.

La tourmente révolutionnaire aura de fortes repercussions à Pontivy, foyer immédiat de libéralisme et de republicanisme, au milieu d'une importante zone rurale imprégnée de royalisme. La Chouannerie sous sa forme agressive en constituera la manifestation la plus spectaculaire.

Les temps forts de cette période particulièrement troublée furent le dépôt des "Cahiers de doléances" (avril 1789), exposé des vœux et aspirations de la population (abolition des privilèges féodaux, garantie des libertés individuelles, établissement d'une représentation nationale authentique, etc.), la proclamation en janvier 1790 du "Pacte de la Fédération bretonne-angevine", l'attaque de la ville par les insurgés paysans, le 15 MARS 1793, repoussée avec l'aide des garnisons voisines, la construction de l'église ND de Joie, en avril 1794, au culte de la "Déesse Raison", puis sa reprise par le culte catholique un an plus tard.

Le retour au calme marqué par l'accession au pouvoir du régime du Consulat, l'avènement de Napoléon I^{er} Bonaparte, allèrent ouvrir des perspectives nouvelles aussi bien dans le domaine de l'urbanisme (extension des limites de construction, mise en chantier d'une caserne, de l'Hôtel de Ville, d'un tribunal) que dans celui de l'instruction et de la culture (fondation d'un Lycée).

A titre de reconnaissance de l'intérêt spécial porté par l'Empereur à la cité, Pontivy - qui a été élevé au rang de chef-lieu d'arrondissement - prend le nom de Napoléonville conservé jusqu'en 1814 (elle le retrouvera sous le Second Empire).

Dans la première moitié du XIX^e siècle, les changements de régimes politiques successifs ont peu d'influence sur la vie pontivyenne. L'artisanat et la petite industrie (tannerie, menuiserie, brasserie) occupent plusieurs centaines d'ouvriers qui ne bénéficient malheureusement d'aucune protection sociale.

L'ouverture du Canal de Nantes à Brest en 1842, la mise en service d'une ligne de chemin de

fer, à partir de 1864, reliant Auray à St-Brieuc, permettront d'accélérer et de faciliter les relations commerciales de Pontivy et sa région avec les autres régions de la Bretagne et même au-delà, après un isolement quasi millénaire.

Ces progrès allaient de pair avec l'amélioration des conditions de vie des habitants, la généralisation de l'instruction primaire par l'ouverture de plusieurs écoles publiques et confessionnelles.

CAPITALE DU CENTRE-BRETAGNE

Au début de ce siècle, Pontivy est devenue la capitale économique du centre-Bretagne, à peine troublée par des rivalités politico-religieuses, qui s'estompent bien vite à l'épreuve des sanglants combats de la "Grande Guerre" de 1914-1918.

La période 1919-1939 voit l'amorce de la construction de nouveaux quartiers, le long du Blavet et sur les hauteurs environnantes, l'implantation en 1938 d'une usine à dents artificielles, la première du genre en France, les succès nationaux et internationaux de sportifs locaux.

Puis ce sont les jours noirs de l'occupation allemande. Après sa libération, Pontivy compte beaucoup d'autres villes se doit de panser ses plaies : écoles brûlées, ponts sauts, bâtiments publics endommagés...



La vie doit continuer cependant... Les Municipalités qui se sont succédées depuis ont essayé de concrétiser leur dynamisme, leur foi dans l'avenir, en planifiant - en général avec succès - au cours des décennies qui suivirent, avec un vaste programme social, d'heureuses transformations et améliorations de la ville, qui atteint maintenant près de 15 000 habitants.

PONTIVY, VILLE TRANSFORMÉE EN VINGT ANS

Les étapes les plus marquantes de ce développement ont été depuis vingt ans, la percée du boulevard Herriot, la création d'une cité d'urgence, la construction de plusieurs cités à bon standing : Délessert, Pasteur, Clemenceau enfin Kéropert, où se déroule la Foire Biennale de Pontivy.

"*Ma Ville qui commerce, prospère*"... Une zone industrielle en perspective devient une réalité tangible au fil des ans, avec la mise en service d'entrepôts frigorifiques, de fabriques d'aliments de bétail ou propres à l'industrie laitière, un magasin de cuirs et peaux, d'autres de matériel agricole, etc...

Un pont, le "Pont Kennedy", construit sur le Blavet, permet un accès plus direct sur la route de Lorient et à la zone artisanale aux activités

multiples : fabrique de meubles de cuisine, biscuiterie, produits dérivés du bois et pour le bâtiment, etc...

Ce secteur abrite également une usine de salaisons et de charcuterie, dont la renommée des produits a depuis longtemps dépassé le cadre de l'hexagone.

Pontivy possède de nombreux établissements scolaires. Dans le domaine de la culture et des échanges, Pontivy est jumelée avec Tavistock, une cité du Devon anglais, ainsi qu'avec Wessling, située dans le district de Cologne.

À l'emplacement de l'ancien Champ de Foire du duc de Rohan, transformé durant une trentaine d'années en terrain de football, s'est élevé après 1960 un imposant bâtiment qui, par ses nombreuses possibilités, est devenu le lieu apprécié de congrès régionaux.

Le château des Rohan, judicieusement restauré, donne asile, grâce à ses vastes salles et galeries, durant chaque saison estivale, à des expositions variées qui attirent des milliers de visiteurs. L'ouverture en est permanente (sauf le mardi).

Il faut mettre en évidence, au point de vue de la santé, un Centre Hospitalier à échelle humaine, très bien équipé, aussi bien pour les traitements immédiats et de longue durée que pour les interventions chirurgicales de base. Deux cliniques privées assurent un complément de soins et de protection.

Le "Troisième Âge" n'est pas oublié à Pontivy... Pour les "anciens", un "Foyer" accueillant, récemment aménagé, pouvant servir de salle de réunion ; pour ceux qui, socialement démunis, frappés par les infirmités, ou simplement désireux de vivre leurs derniers jours dans la tranquillité, un Etablissement à trois finitions : Maison de Retraite, Foyer Logement, Hospice des Vieillards. Un personnel compétent et dévoué accorde à toutes ces personnes âgées le meilleur cadre de vie possible.

Tel fut Pontivy à travers le temps, telle est la ville d'aujourd'hui, ouverte sur l'avenir, en dépit de la crise dont les effets se font durement sentir dans toute la Bretagne centrale.

JO LE TINIER
Président des "Amis de Pontivy"
ROBERT TALDIR
Trésorier des "Amis de Pontivy"
et de "l'Office du Tourisme de Pontivy et sa région".

tionne toute l'année et qui en 1981 a reçu 82 000 visiteurs, certains venant en groupe (gymnastique féminine) de plus de 20 kilomètres à la ronde.

Lorsque l'équipement prévu à l'Ilot des Récollets (base de loisirs) sera complet avec son auge de jeunesse, son gîte d'étape, des ateliers de travaux manuels, ses jardins aménagés, nous aurons en centre ville un ensemble formé par la base nautique, la bibliothèque municipale (dont les effectifs d'abonnés augmentent sans cesse), la Salle des Fêtes de la Place des Ducs de Rohan (de plus en plus occupée par des manifestations régionales) et notre vieux château pour les réceptions de prestige et les expositions.

Nous savons bien que la mise en place, et en route, de ces projets nécessite des études, des financements... et beaucoup de patience ! Mais ce qui compte avant tout, n'est-ce pas, c'est d'avoir la volonté de le faire et de le faire tout ensemble pour notre Pays de Pontivy.

MICHEL MASSON
Maire de Pontivy



AMI PEM MEUBLES LE PODER

«MAISON FONDÉE EN 1904»

CHOIX

PRIX

QUALITE



BRETON ★ RUSTIQUE ★ STYLE
SALONS ★ CUISINES ★ LITERIE

133 et 135, rue Nationale - 56300 PONTIVY - Tel. (97) 25.05.48
Garantie - Facilités de paiement - Livraisons dans toute la FRANCE

Depuis 3 générations le Meuble Breton est notre spécialité

La longue et riche histoire du lycée Joseph Loth

Le 26 juin dernier, en présence de nombreux amis, Michel Masson, maire de Pontivy, président des Amis de l'école laïque, recevait la cravate de commandeur dans l'Ordre des Palmes académiques des mains d'Edmond Hervé, maire de Rennes, ministre de l'Énergie et... ancien maître d'internat au Lycée Joseph Loth où se déroulait la cérémonie. A cette occasion, Jean Lepetit, 45^e proviseur de l'Établissement depuis sa fondation, évoquait la longue et riche Histoire de celui-ci. Voici quelques passages de son discours...

PAR JEAN LEPETIT

"S'il fut créé par le Premier Consul par arrêté du 1^{er} Vendémiaire an XII, soit le 24 septembre 1803, à Pontivy qui, selon un texte d'introduction, renferme "des gens éclairés capables d'apprécier les mérites et les talents", le Lycée ne fut vraiment ouvert qu'à la rentrée de 1806 dans les bâtiments et les cloîtres d'un ancien couvent-pensionnat de jeunes filles.
Il y a de cela 176 ans... en ce même site, 176 ans d'enseignement public, je ne dis pas dans les mêmes bâtiments car ceux-ci furent reconstruits en 1885, il y a près d'un siècle, approximativement sur les fondations des anciens cloîtres. Grâce à mon prédécesseur, le Lycée conserve la médaille de bronze frappée à l'occasion de la pose de la première pierre de 1885.
Décreté par un Consul de la République à l'heure où "Rome remplaçait Sparte", inauguré sous un Empereur, notre Lycée a prospéré sous tous les régimes que connaît notre Nation. Il souffrit les mêmes humiliations puisque lui-aussi fut soumis à l'Occupation et qu'il fallut sauter aux heures qui virent la débâcle nazie... Aux trois grandes guerres, il paya son tribut de vie humaines pour la défense du pays.
Et s'il fallait remonter plus haut dans l'Histoire, prenant en bloc l'Histoire de notre vieux pays, nous devrions ajouter que ce même site est voué à l'Éducation depuis 348 ans. En ces mêmes lieux, près de l'emplacement même de cette chapelle qui, au Moyen-Âge, avait été le

site de l'église des Lèpreux, depuis 1634, des enseignants se sont dévoués à l'éducation des adolescents et des jeunes gens.
D'EMILE SOUVESTRE A EDMOND HERVÉ
Dès mon arrivée à la direction du Lycée de Pontivy, mes manies de vieux professeur d'Histoire m'incitèrent à mettre le nez dans les vieux papiers de nos archives. C'est avec intérêt que j'ai découvert les noms et qualités de certaines notabilités dont la présence, comme élèves ou comme maîtres, ne fut que "un temps, à illustrer la vie de notre établissement. Qu'il me soit permis de citer quelques grands anciens : parmi les élèves le nom du romancier Emile Souvestre (1806-1854) dont le proviseur de 1822 ne sut apprécier ni l'humour ni la fantaisie... celui du Général de Lourmel dont une statue de notre ville rappelle la mort courageuse, à 43 ans, en Crimée... celui du Docteur Guépin, spécialiste des maladies des yeux, dévoué aux pauvres et ardent républicain de 1830 à sa mort en 1873.
Parmi les maîtres qui passèrent, le nom de Joseph Loth, historien et philologue émérite à qui rendent hommage tous les actuels celtsants, Joseph Loth qui a donné son nom au Lycée : il n'avait passé qu'un an dans l'établissement avant de poursuivre une brillante carrière qu'il acheva comme Doyen de la Faculté des Lettres

L'héritage d'Emile Masson
"Vous avez su développer et transmettre l'héritage exceptionnel de votre père, Emile Masson, professeur dans cet établissement dans les années 1920, qui voyait dans la culture et la connaissance le moteur du changement. En découvrant aussi dans ce lycée le goût de l'histoire, vous allez perpétuer la tradition républicaine de Pontivy. Vous pouvez être fiers et fier du combat que vous avez mené comme militant de la laïcité..."
EDMOND HERVÉ

de Rennes... Le nom d'Alain Chartier, mieux connu comme "le philosophe Alain" par tous les jeunes instituteurs qui naquirent puisèrent en commentant ses réflexions pédagogiques... Celui du philosophe Stéphane Strowski... Celui de l'historien Eugène Cargne, décédé récemment : il avait enseigné au Lycée de 1914 à 1948...
Mais je ne tardai pas non plus à découvrir un nom qui m'avait été signalé lorsqu'un jour on me parla de personnalités politiques bretonnes. Est inscrit sur les registres des personnels du Lycée Joseph Loth : M. Hervé Edmond... Maître d'internat, installé le 18 octobre 1961, a cessé ses fonctions le 21 septembre 1962... Il venait d'un autre pays de Bretagne, d'une bourgade sise sur une ancienne voie gallo-romaine, à deux lieues à peine des falaises et des plages d'Erquy (...)
Nous apprécions le chemin parcouru depuis l'humble logette des combles de Pontivy jusqu'aux lambris de l'Hôtel de Ville de Rennes et plus, jusqu'au Ministère de l'Énergie (...)
LA FAMILLE MASSON ET LE LYCÉE : 80 ANS DE LIENS ?
La famille de M. Michel Masson est liée au Lycée depuis 1903-79 ans, c'est-à-dire pour une période qui représente presque la moitié de l'existence même de ce Lycée ! En effet, un oncle de M. le Maire, M. Adolphe Masson, fut chargé de cours de mathématiques en octobre 1903, puis l'année suivante ce fut M. Emile Masson, le père du premier magistrat de notre ville, qui y recut la chaire de langue anglaise qu'il conserva jusqu'à son décès en 1922.
Mais déjà en octobre 1919, on voyait apparaître sur la liste des élèves de la classe enfantine le nom de Michel Masson. Son frère Yves était inscrit en sixième. M. Masson accomplira tout le cycle de ses études en ces murs de 1919 à 1933 : près de 14 ans d'une vie justifiée le plus grand des attachements (...)"

LES DEUX VOCATIONS DU COLLÈGE ST-IVY

Situé sur Abbé Martin, le collège St-Ivy accueille chaque année près de 750 élèves. Cet établissement qui s'est doté depuis quelques années d'équipements modernes, regroupe en fait deux centres : c'est d'une part un lycée d'enseignement technique préparant au baccalauréat G1-G2 ; et d'autre part, un lycée d'enseignement professionnel avec les options B.E.P. Agent des services administratifs et informatique ; B.E.P. Sténodactylographie-correspondancier ; B.E.P. Comptable ; B.E.P. Hôtellerie-Collectivités.



FOURNITURES GÉNÉRALES
ELECTRICITE
ELECTRO-MENAGER
RADIO-TELEVISION
HIFI
(Vente en gros)
S.A.R.L.
Route de Lorient
56300 PONTIVY - Téléphone : 25.49.94



Mon Confort

La grande surface du bricolage

Le confort de la maison

Route de Lorient — PONTIVY

Les 30 ans de la Kerlenn Pondi

La Kerlenn Pondi est entrée dans l'Histoire. Oh ! elle ne fait pas partie des grandes heures pontivyennes mais la date de sa création figure parmi les événements qui ont marqué la ville. Charles Floquet dans son livre "Pontivy, au cours des siècles" (éd. Laffitte) signale la naissance de ce groupe folklorique en 1953.

L'HÉRITIÈRE DES MOUTONS BLANCS

La Kerlenn Pondi va donc avoir trente ans. On ne peut évoquer son histoire sans parler du groupe qui l'a précédée : les Moutons Blancs. Elle en est un peu l'héritière, poursuivant les mêmes buts, à savoir recueillir et mettre en honneur les vieilles danses du pays ainsi que les airs des chansons populaires. Elle en a gardé le costume, celui de "Mouton Blanc" ainsi appelé parce que dans la région, autrefois, on élevait beaucoup de moutons dont la laine servait au tissage de costumes.
On ne peut non plus évoquer l'histoire de la Kerlenn Pondi sans parler de ses figures les plus marquantes, son fondateur l'abbé Le Teuff, Jo Le Tinnier qui en fut président pendant 25 ans, Jean-Claude Jegat qui, jusqu'à l'heure de sa mort prématurée, fut membre du groupe, et combien d'autres. Ils furent six cents à passer ainsi à la Kerlenn !

1968 : NOUVELLE FORMULE

On ne vit pas trente ans sans évoluer et la Kerlenn Pondi n'a pas échappé à la règle. Jusqu'en 1967, elle est composée de deux groupes dis-

tincts, un cercle de danses et un bagad. En 1968 (qui décidément, à de nombreux points de vue, est l'année des remises en question !), la Kerlenn Pondi essaie une nouvelle formule et tente un mariage bagad-cercle : on voit ainsi sur les scènes de Bretagne le groupe de danses accompagné des musiciens du bagad. Une nouveauté qui, semble-t-il, a les faveurs du public. Cela n'empêche pas

le bagad de travailler séparément et d'accéder, sous la conduite de l'abbé Blanchard, en première catégorie. C'était en 1970. Le cercle se distingue, lui aussi, par ses prestations et par sa célèbre "gavotte pourlette", réputée comme étant l'une des plus fantasistes de Bretagne.

TROUVER L'EQUILIBRE

Depuis, le groupe a connu des heures plus ou moins fastes. Confrontée aux problèmes de recrutement et aux difficultés de tenir sans s'enfoncer dans la routine, la Kerlenn Pondi est aujourd'hui une association de quelque 45 personnes. A Jo Le Tinnier, a succédé Jean-Claude Jouanno qui ne compte pas moins de 29 années de présence au groupe ! Pour lui, priorité à la qualité et à la bonne image de marque du groupe. Déjà, les lauriers fleurissent pour le bagad qui est premier de sa catégorie. Le groupe de danses, lui, porte ses efforts sur la chorégraphie et n'hésite pas à envoyer ses animateurs en stages de formation. Il fut un temps où l'on ne dansait que les danses de sa région ; maintenant la Haute et la Basse-Bretagne sont toutes deux représentées. A ceux qui reprochent à la Kerlenn Pondi d'être trop "folkloriste" et pas suffisamment attachée à la réalité culturelle bretonne, Jean-Claude Jouanno rappelle que c'est grâce à ses démarches (et à celles du Foyer Culturel que des panneaux en breton ont été apposés à l'entrée de Pontivy). Pour lui, danser en costume traditionnel n'empêche pas d'être sensible par ce qui se passe au pays. Il faut trouver l'équilibre !



L'HYPERMARCHÉ de PONTIVY

Ouvert du Lundi au Samedi de 9 h à 21 h

Route de Lorient
PONTIVY

Cafétéria
Station service
Lavage

Les archers pontivyens : le premier club créé en Bretagne

C'est en 1970 qu'un groupe d'amis décidait de créer une compagnie d'arc à Pontivy, suite à une émission de télévision célèbre à cette époque "La tête et les jambes" et dont une des séquences présentait le tir à l'arc.

DE L'APPRENTISSAGE AUX COMPÉTITIONS

Ne connaissant rien dans cette discipline sportive nous avons eu la chance de rencontrer un archer confirmé, Jacques Loret de St Ave qui vint en cette année 1970 nous initier tous les dimanches matins. C'est grâce à ses conseils que nous avons pu nous lancer dans la compétition dès 1971, et organiser notre premier concours le 16 mai de cette même année.

Notre exemple fut bientôt suivi et dès 1972 la Bretagne comptait plusieurs compagnies : Rennes, St-Brieuc, St-Malo Quic en Groigne, Josselin, etc.

Aujourd'hui la ligue de Bretagne compte près de 30 compagnies et le nombre va toujours croissant.

Cette année une équipe d'animation présente le tir à l'arc sur les plages de Bretagne.

De bonnes conditions, de bons résultats
C'est grâce à la compréhension de la Municipalité de Pontivy que nous avons pu évoluer.

En tout premier lieu un terrain nous avait été affecté au faubourg de Verdun où nous pouvions nous entraîner régulièrement aux distances fédérales : 50 m et 30 m.

Avec l'aménagement du stade de Kerostin, nous avons eu un terrain plus vaste offrant une plus grande sécurité et la possibilité d'entraînements aux distances olympiques "90 m, 70 m, 50 m et 30 m". Nous y avons un local en préfabriqué pour accueillir les archers et stocker le petit matériel. De plus, une salle de tir a été aménagée au gymnase Romain Rolland pour les entraînements d'hiver et les tir "in door".

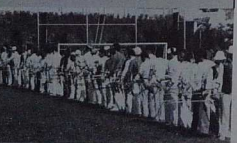
Notre compagnie, grâce à ces possibilités, a pu obtenir un bon nombre de places d'honneur dont plusieurs champions de ligue dans toutes les disciplines (1) et plusieurs participations aux championnats de France.

En outre nous avons eu la chance de voir un de nos archers nommé conseiller technique régional.

Cette année là, avec l'aide des Amis de Pontivy, nous avons réalisé une exposition au Château des ducs de Rohan, nous y présentons une collection d'arcs et d'arbalètes anciens ainsi qu'une collection de fusils de chasse des 17ème et 18ème siècles.

HENRI LAVIALLE
Président des Archers de Pontivy

(1) Le tir à l'arc comporte 4 disciplines principales : le tir olympique FITA, le tir fédéral, le tir Beursault et le tir en campagne.



ROLAND PIGNAUD : l'art de travailler le fer

Il était plombier, il est devenu sculpteur. Vous voyez le rapport ? Non, et bien prenez donc le chemin de Kerraull en Cleguères à la sortie de Pontivy et vous verrez. Si vous ne voyez pas, demandez au maître des lieux et il vous racontera.

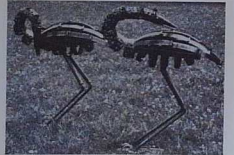
Roland Pignaud vous dira qu'il y a très longtemps (pas si longtemps que cela, il a 36 ans), il était plombier : les chasses d'eau, les robinets, ça le connaît. Comme tous les plombiers, il se servait d'un outil que l'on appelle chalumeau. Si le chalumeau est capable de faire une soudure de n'importe quel tuyau, pourquoi ne pourrait-il pas souder deux pièces de métal pour d'autres fins, plus artistiques ? C'est parti ! Tout en continuant son métier, il s'essaye dans des objets, aux formes parfois bizarres. Il les montre, cela plaît.

LE RETOUR AU PAYS

Un jour, c'est l'accident. Bête, comme tous les accidents. A partir de ce moment, il prend une décision : revenir au pays. Il s'installe alors au milieu des vieilles pierres de Kerraull : un endroit idéal pour qui veut rêver et laisser libre cours à sa fantaisie créatrice. Il se met à son compte - c'était en 1978. La rente qu'il a obtenue après son accident et le travail de sa femme lui permettent de commencer.

Sur les pancartes qui mènent à sa demeure, on lit : "feronnerie d'art". "C'est vrai, dit Roland Pignaud, lorsque j'ai démarré, j'ai fait des luminaires, des bougeoirs... Je m'imaginai que le marché était plus facile".

En fait, bien vite, il s'aperçoit que là n'est pas sa voie et qu'il se réaliserait davantage dans des pièces originales : avec son marteau, ses pinces,



son chalumeau... et sa tête, il se lance dans la fabrication de personnages, d'animaux (d'oiseaux surtout) plus curieux les uns que les autres. "On improvise mieux à partir d'animaux, on peut leur donner n'importe quelle attitude".

Ce qui est surprenant chez Roland Pignaud, c'est la vie qu'il réussit à insuffler à ses objets. Il les imagine se grattant le dos, ou, pourquoi pas, faisant le marché avec un sac à la main ! Tout est permis dans ce monde fantastique, celui qui ne rit pas n'a rien compris. L'humour n'est en effet pas la moindre des qualités de l'artiste !

UN ART DIFFICILE

Tout pourrait être très bien mais voilà : l'art est difficile. Surtout celui-là : "Le fer, n'est pas reconnu, c'est froid, il est difficile de le faire apprécier. Les gens achètent plus facilement un tableau de peinture qu'une sculpture en métal". Alors ? Quand il le peut (car cela nécessite souvent une mise de fonds), il expose mais peu de directeurs de galeries le connaissent. Autrement, il vend chez lui.

A.E.P.

LE PRIX DE L'ESSENCE EXPLOSE

ECONOMISEZ

HELISLY s.a.
Fourniture auto - Electricité - Diesel - Freins
Z.I. 56300 PONTIVY
Tél. : (97) 25.04.61 +

Faites équiper votre véhicule au gaz (G.P.L.)
Par une station officielle MOTOR GAZ
Plusieurs dizaines de véhicules déjà équipés

St-Gonnelly, la commune libre

UNE INTERVIEW DE MICHEL KERFANTO

Saint-Gonnelly (du nom du moine qui débarqua en forêt de Branguilly au 6ème siècle) est une commune privilégiée dans le canton et même dans le Pays de Pontivy. Située à la frontière gallo-romaine, plus proche de Loudéac que de la ville-mère de Pontivy, cette commune de 865 habitants reste très indépendante. Elle ne se rallie pas toujours facilement aux décisions qui peuvent être prises dans le cadre d'associations ou de syndicats intercommunaux, par exemple. Ce n'est pas sans raison qu'on l'appelle « la commune libre ». Michel Kerfanto, qui en est le premier magistrat, nous explique qu'après tout cette mentalité est tout à fait compréhensible.

Michel Kerfanto - C'est vrai, les Gonneliers se caractérisent par leur indépendance d'esprit. Il



faut dire que la proximité de Loudéac fait que nous ne sommes pas si attachés que peuvent l'être les autres communes au centre administratif, Pontivy. Beaucoup de gens travaillent sur la zone industrielle de Loudéac qui ne se trouve qu'à 6 km ; cela se traduit également au niveau des achats qui se font plus facilement sur le lieu de travail. D'un point de vue pratique, nous sommes plus attirés par Loudéac. A côté de cela, les habitants de St-Gonnelly sont Morbihannais dans l'âme et je pense que, par le cœur, ils se sentent du Pays de Pontivy.

A.M. - Parlez-vous breton ou français ?
M.K. - Là aussi, nous sommes une commune charnière, à la limite du gallo et du breton. Si à St-Gonnelly on parle français, à quelques kilomètres de là, on parle breton.

A.M. - St-Gonnelly a été le centre, voici quelques années, d'une association regroupant plusieurs pays. L'idée vous semblerait-elle bonne à reprendre ?

M.K. - C'était le temps de l'A.D.E.R. qui regroupait les pays de Pontivy, Loudéac et Mûr de Bretagne. St-Gonnelly en était en effet le centre. De grands projets avaient été lancés : construction d'un hôpital, d'un aérodrome... mais rien n'a vu le jour, à cause, semble-t-il, d'une conception différente entre Loudéac et Pontivy qui étaient deux villes concurrentes. Maintenant, il est certain que des actions communes pourraient être menées dans l'intérêt même des communes et qu'une association avec Loudéac et Pontivy aurait du travail à faire et redonnerait peut-être un coup de fouet à cette région.

Des atouts pour un développement harmonieux

Saint-Gonnelly a vu, entre 1975 et 1982, sa population augmenter de 74 habitants. Cette progression, moyenne mais homogène quand on pense aux communes dont le solde est négatif, est due à un certain nombre de facteurs parmi lesquels la construction de logements (communaux ou privés) qui ont amené une population nouvelle et permis ainsi à la population de se maintenir.

Phénomène non négligeable : le dynamisme des associations. Elles sont nombreuses (sportives, culturelles, club d'anciens, comité des fêtes...), actives et apportent à la vie communale un souffle qui l'anime toute l'année.

Moins positive, la vétusté des équipements : la salle des fêtes, déjà ancienne, ne répond pas aux exigences actuelles des associations. "Mais, comme le dit Michel Kerfanto, on a rarement les moyens financiers de ses désirs et si l'on ne veut pas trop endetter la commune par des équipements qui seraient lourds à digérer, il faut être prudent en la matière". Malgré tout, on se lance prochainement dans la construction d'une salle polyvalente. Déjà, un terrain

des sports permet à de nombreux jeunes de la commune de pratiquer le football.

ZONE DE PASSAGE

L'été, St-Gonnelly reste une zone de passage ; on vient essentiellement pour l'environnement : l'étang est là qui attire beaucoup de promeneurs, la rigole d'Hiver et l'Oust qui voient l'afflux des pêcheurs ou de ceux à la recherche du calme. Mais on n'y reste pas. Et pour cause : pas d'hôtel, un seul restaurant, pas de camping (c'est en projet). Mais la aussi, prudence, les vacanciers ne sont là que deux mois de l'été, les Gonneliers tout l'année pour payer parfois cher des équipements dont ils n'ont, souvent pas, l'utilisation.

Ce problème financier, c'est le point noir de la commune - peu d'entreprises, donc peu de rentrées. Pour attirer à elle des artisans et qui sait des P.M.E., la Municipalité a décidé la mise en chantier d'une zone artisanale de 3 ha sur la route de Pontivy.

On parlait des loissements : pas de plan d'occupation des sols ici ; la zone de construction se dessine presque naturellement autour du bourg. "Malgré tout, dit le maire, nous allons être amenés à sortir bientôt une carte communale ou sera délimitée une zone. Ce que nous souhaitons, ce sont des constructions harmonieuses et nous éviterons au maximum que s'élevât des immeubles à dimensions géométriques : il est important pour l'équilibre d'une commune comme la nôtre que l'habitat soit de taille moyenne".

Parlons avenir maintenant. Un certain nombre de réalisations sont en cours, comme cette salle polyvalente dont Michel Kerfanto souhaite faire un centre d'intérêt rural, comme ce terrain de camping qui va être installé derrière l'étang. Mais le grand projet pour les prochaines années, c'est le réaménagement du bourg. La salle en fera partie mais il y aura aussi des jardins, des parkings (il faut bien y penser !) et des artisans où des commerces : tout un ensemble qui donnera une nouvelle vie à cette commune qui ne demande qu'à bien vivre pourvu qu'on lui en donne les moyens.

LE RÉAMÉNAGEMENT DU BOURG



LE BATIMENT PONTIVIER

17 bis, quai Presbourg - B.P. 55 - 56300 PONTIVY
Tél. : (97) 25.12.38

Entreprise Générale
Maçonnerie - Béton armé - Bâtiment - Génie - Civil

Denis LE THUAUT



Agent **MERCEDES OPEL**
Tôlerie - Peinture



Route de Lorient
56300 PONTIVY
(97) 25.11.08

PEINTURE
VITRERIE

jolem
procédés d'imperméabilisation
verticale pour façades

armaterm
isolation thermique intégrée par l'extérieur

Ets GUILLOUX

REVETEMENTS
MURAUX

Tél. : 25.32.37
56300 NOYAL - PONTIVY
Domicile : 19, rue Léon Launay
56300 PONTIVY



ENTREPRISE DE GRANIT BRETON

(Carrière de l'échantillon)

PIERRE DE TAILLE
DE CONSTRUCTION

CHEMINÉES EN GRANIT
BLOC EN BRUT

Joël KERVINIO

13, rue Balzac

Tél. 25.35.06

56300 PONTIVY

Le pays de Pontivy confirme son dynamisme

Présente en permanence au cœur de la cité pontivyenne, où est aménagée sa Délégation (1-3, rue Emile Souvestre), la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan assure un double travail de participation active au développement du pays et d'analyse des grands courants économiques locaux.

La Foire-Exposition biennale, vitrine de l'industrie et du commerce de Pontivy et de sa région, est une occasion privilégiée de faire le point des activités du Centre-Bretagne.

Cela s'impose d'autant plus en 1982 que le recensement, effectué en début d'année, nous livre ses premiers résultats, dont chacun sait qu'ils sont le reflet du travail et de l'attrait d'une région. L'évolution récente, hormis les fluctuations conjoncturelles de l'économie nationale, apparaît somme toute encourageante, malgré quelques indicateurs négatifs.

LE PAYS GARDE SES HABITANTS

D'après les premiers résultats du recensement, encore provisoires, la zone d'attraction forte de Pontivy (29 Communes) aurait gagné 148 habitants.

La progression est particulièrement sensible dans le Canton de Pontivy, qui présente un solde positif de 924 habitants, cela confirme les tendances antérieures à un regroupement de la population qui émigre des zones rurales vers les communes urbaines. Ce mouvement profite surtout aux communes limitrophes de Pontivy : Le Sourin, Noyal-Pontivy, St Thuriau, St Gérard gagnent jusqu'à 30 % de population. Par contre, la ville même de Pontivy perd 173 habitants. Il faut sans doute voir là, la conséquence de la sup-

pression de l'escadron de gendarmerie mobile en 1981.

Par rapport à certains des Pays de Bretagne intérieure qui perdent souvent une part importante de leur population, la situation démographique de Pontivy et sa région peut donc être considérée comme satisfaisante.

DES INQUIÉTUMES POUR LE BÂTIMENT

La poursuite durable des progrès démographiques ne saurait se satisfaire d'une situation dégradée de l'emploi. Les résultats enregistrés à l'Agence Locale pour l'Emploi de Pontivy sont à cet égard inquiétants, même s'ils sont, avec Ploërmel, relativement moins mauvais que dans les autres agences morbihannaises : 2 347 demandes d'emploi non-satisfaites en juillet 1982, contre 2 026 un an auparavant, soit une progression de 15,8 %, inférieure à l'ensemble du Morbihan. Ce chiffre correspondant à 6,8 % de la population active, contre 9,1 % en moyenne dans le département.

Les études menées par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan auprès des entreprises employant 6 salariés et plus montrent qu'après avoir créé 82 emplois nets en 1980, les 286 principales entreprises du Pays de Pontivy présentent en 1982 un solde négatif de 15 emplois.

Ce résultat, qui fait suite à plusieurs années positives, est uniquement dû aux 128 emplois perdus dans le bâtiment et les travaux publics en 1981, qui compensent, et au-delà, les créations nouvelles enregistrées dans l'industrie (+ 70), le commerce (+ 19) et les services (+ 24). Quand on sait que ce secteur en difficulté occupe près de 40 % des actifs du secteur industriel et plus de 11 % de la population

active, il y a lieu de s'alarmer devant la chute des constructions individuelles, engendrée entre autres par l'élevation des taux d'intérêts.

AU COEUR DE LA BRETAGNE AGRO-ALIMENTAIRE

A l'inverse, le dynamisme pontivyen s'est manifesté dans le secteur industriel. S'appuyant sur une agriculture puissante et modernisée, qui emploie encore près de 30 % des actifs, et bénéficiant de la proximité du Port de Lorient, un important secteur agro-alimentaire s'est constitué, favorisant la conversion toujours nécessaire d'une partie des actifs agricoles vers l'industrie et le tertiaire.

Le tissu industriel de Pontivy, devenu adulte, a ainsi participé à l'ensemble du récent développement morbihannais, contribuant à un aménagement équilibré du territoire qui échappe aux concentrations en hommes et en équipements.

Parmi les projets industriels récents dont chacun peut mesurer l'impact, il faut citer dans le domaine agro-alimentaire, l'implantation à St Gérard de deux complexes importants de fabrication d'aliments pour le bétail, Almor et Glon ; le constant développement de la Société Onno (Salaisonnerie) ; l'extension de 10 000 m² d'entrepôts frigorifiques de la C.E.G.F. ; le démarrage de la S.A. Houdebine (plats surgelés). Mais d'autres réussites industrielles sont possibles, comme le montre celle de l'usine Lin-Pac, spécialisée dans les emballages industriels à Noyal-Pontivy.

FAVORISER L'ACCUEIL INDUSTRIEL

Pour continuer à attirer les industriels et favoriser l'investissement, la région de Pontivy doit répondre à leurs demandes essentielles.

Au plan national, différentes mesures concourent à ce but. Pontivy reste dans les zones favorisées sur le plan des primes. Un pas important devrait être franchi en 1984, avec le contournement de Baud par le nord, sur la RN 24, qui ne peut que favoriser les échanges pontivyens, si l'Etat tient ses engagements. Enfin le maintien de la ligne S.N.C.F. était essentiel pour nous et semble acquis.

Au plan local, l'intervention des Collectivités dans le financement des bâtiments industriels, permet aux entrepreneurs de ne pas supporter des départs, de trop lourdes charges immobilières. Mais il reste beaucoup à faire pour offrir

aux investisseurs potentiels des zones d'accueil suffisamment grandes et équipées pour être attractives. Malgré les efforts des Municipales, la Direction Régionale de l'Équipement ne recense en 1981 que 6,7 ha disponibles et équipés, répartis en 3 zones industrielles. Les 25 ha en projet doivent donc rapidement être réalisés pour répondre à d'éventuels grands projets.

UNE SPECTACULAIRE CROISSANCE COMMERCIALE

L'étude conduite en 1980 par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan constate un réel essor du commerce à Pontivy. Depuis 1974, la surface de vente a doublé, passant de 14 440 m² à 29 080 m². Le nombre de commerces, malgré l'apparition de la grande distribution, est passé de 187 à 234 (+ 25 %) et des personnes employées de 545 à 937 (+ 70 %).

Pontivy a donc renforcé son rôle de pôle d'attraction principal au sein du Morbihan rural. La progression est particulièrement notable dans les secteurs qui témoignent de l'élevation du niveau de vie : équipement de la maison, loisirs et culture, restauration.

La création de la zone piétonne, rue du Fil, qui pourrait être étendue à la place du Martray et rue du Pont, offre un attrait supplémentaire au centre ville. Après l'extension des surfaces, on assure à la rénovation des locaux et à la diversification de l'offre, qui devraient contribuer à limiter l'évasion commerciale vers des centres plus importants. Un nouveau projet de galerie marchande en centre ville prouve, s'il en était besoin, les progrès de Pontivy dans ce domaine essentiel.

PROMOUVOIR LE TOURISME RURAL

Riche de sa qualité de vie, de la beauté de ses sites et monuments, la région de Pontivy doit promouvoir un tourisme rural de qualité.

Il faut pour cela accroître la capacité d'hébergement, encore insuffisante, notamment en matière de gîtes ruraux. Il faut aussi poursuivre l'aménagement des canaux et des chemins de halages, pour développer le tourisme fluvial. Il faut enfin, veiller à la préservation et à la restauration du patrimoine architectural.

A ce prix, Pontivy, qui dispose maintenant d'un bassin d'eau filtrée de 50 mètres en plein air, peut devenir un grand centre de "tourisme vert".



PAR M. ONNO
et J. ROUSSEAU



En dehors des aléas conjoncturels qui lui échappent, le Pays de Pontivy a pu et sa faire preuve de dynamisme et d'ouverture, gagnons qu'il en ira encore ainsi demain, si les forces vives du Pays continuent à mettre en valeur les nombreuses ressources naturelles qu'il possède.

JEAN ROUSSEAU
Président de la Délégation
territoriale de Pontivy

MATHEO ONNO
Vice-président de la Chambre de Commerce
et d'Industrie du Morbihan



Pour se déplacer à l'abri Sans PERMIS
DAYTONA MOTO
Bernard LAMBERT
5, rue Cainain, 56300 PONTIVY
Tél. : 25.34.37
Service Après-Vente Assuré



MOTOBECANE

FOIRE EXPOSITION DE PONTIVY

30 septembre - 4 octobre

CONCOURS AGRICOLES

INTERDEPARTEMENTAL CHAROLAIS
(pour la 1ère fois en Bretagne)
les 30 septembre et 1^{er} octobre

SPECIAL PIE ROUGE DES PLAINES
les 2 et 3 octobre

CONCOURS DEPARTEMENTAUX
les 2 et 3 octobre

400 STANDS - 20 000 m² AIR LIBRE

Tél. : (97) Mairie de Pontivy - 25.00.33
Foire de Pontivy - 25.34.00

CHRISTIAN LE MEZO

45, rue des Bruyères - 56150 BAUD
REALISATIONS DE JARDINS

PAYSAGE - PEPINIÈRES

ROBERT RISCLES

Route de Baud Tél. 25.46.17 56300 PONTIVY
TOUS LES VEGETAUX — JARDINS CONSEILS

Du 30 septembre au 4 octobre 19^e FOIRE EXPOSITION DE PONTIVY PARC DE KEROPERT

Judi 30 septembre de 10 h à 19 h :
JOURNÉE INAUGURALE

A 10 heures : Inauguration officielle par Raymond Marcellin, ancien ministre, président du Conseil Régional et du Conseil Général du Morbihan. Visite des stands suivie d'un vin d'honneur sous le hall des festivités.

Concours agricoles : Concours interdépartemental de la race Charolaise.

Animations diverses :
- jeux Ouest-France,
- groupe Antillais sous chapiteau,
- sous le hall des festivités : crêperie.

A 18 h : concours de lâchers de ballons organisé par les donneurs de sang bénévoles de Pontivy.

Soirée 21 h, Salle des fêtes : récital Gwendal.

Vendredi 10 octobre de 10 h à 19 h :
JOURNÉE DES FOIRES DE L'OUEST
ET GOUTER DES ANCIENS

A 10 h 30 : réception des Comités des Foires de l'Ouest dans la foire.

A 11 h 30 : vin d'honneur suivi d'un banquet.

Dans l'après-midi : goûter offert aux Anciens par le Comité de la foire sous le hall des festivités.

Concours agricoles : Race Charolaise. Défilé des bêtes primées et remise des prix.

Animations diverses :
- jeux Ouest-France,
- groupe Antillais sous chapiteau,
- sous le hall des festivités : crêperie.

A 18 h, concours de lâchers de ballons organisé par les donneurs de sang bénévoles de Pontivy.

Soirée 21 h, Salle des fêtes : Charles Dumont.

Samedi 2 octobre de 10 h à 19 h :
JOURNÉE ARTISANALE, AGRICOLE
ET COMMERCIALE
ET INTERNATIONALE

Réception des délégations anglaises de Tavistock et allemandes de Wesseling dans l'enceinte de la foire.

11 heures : réception des Représentants de la Chambre des Métiers et des Artisans.

Concours agricoles : Spécial Pie rouge des plaines et concours départementaux.

Animations diverses :
- jeux Ouest-France,
- groupe Antillais sous chapiteau,
- sous le hall des festivités : crêperie.

A 18 h, concours de lâchers de ballons organisé par les donneurs de sang bénévoles de Pontivy.

Soirée à 21 h, salle des fêtes : soirée folklorique avec un groupe de Bourg en Bresse et un groupe Tahitien.

Dimanche 3 octobre de 10 h à 19 h :
GRANDE JOURNÉE AGRICOLE
ET FOLKLORIQUE

Dans la matinée aidée par les divers groupes dans les rues de la ville.

A 10 h 30 : Monument aux Morts, dépôt de gerbes avec le concours des délégations étrangères et de la musique militaire.

Concours agricoles : Présentation des bêtes primées et distribution des prix du concours spécial Pie rouge et des concours départementaux.

A 14 heures : grand défilé folklorique dans les rues de la ville avec musique militaire et de nombreux groupes qui se produiront sous le hall des festivités dans l'enceinte de la foire.

Animations diverses :
- jeux Ouest-France,
- groupe Antillais sous chapiteau,
- sous le hall des festivités : crêperie.

A 18 h, concours de lâchers de ballons organisé par les donneurs de sang bénévoles de Pontivy.

En soirée, salle des fêtes : soirée dansante avec Burt Blanca.

Lundi 4 octobre de 10 h à 19 h :
GRANDE JOURNÉE COMMERCIALE

Journée du Maire : Congés scolaires dans toutes les écoles de la ville.

Animations enfantines sous le hall des festivités.

Animations diverses :
- jeux Ouest-France,
- groupe Antillais sous chapiteau,
- sous le hall des festivités : crêperie.

A 18 h, concours de lâchers de ballons organisé par les donneurs de sang bénévoles de Pontivy.

A 19 heures : vin d'honneur offert par le Comité aux exposants, clôture de la foire.

La Foire-Exposition de Pontivy a été créée par la municipalité Lamberti en 1949.

Des forains, la présidence effective a été confiée à Jo Le Tier, négociant, à l'époque conseiller municipal, et le Commissariat général assuré par M. Michel Masson, également conseiller municipal.

La Foire-Exposition est commerciale, industrielle, agricole et artisanale. La liste des exposants, renouvelée chaque année par les clients attirés auxquels s'ajoutent de nouveaux venus, fait ressortir comme pôles d'attractions principaux : le machinisme agricole, le matériel, l'électroménager, les constructions prefabriquées (habitations, servitudes).

A côté de ces temps forts de la Foire, on retrouve l'alimentation de luxe, les démonstrateurs habités des foires, les vins, etc... De nombreux services publics et administrations ont une représentation importante (Chambre de Commerce, Syndicats professionnels, Villes jumelées, etc...).

Depuis 1974, des concours agricoles départementaux sont organisés.

Après avoir "habité" la place Aristide Briand, en pleine ville, la Foire a émigré avec le même succès à Keropert en 1972 où elle prend tous les deux ans des dimensions de plus en plus importantes.



Quelques chiffres

- 1ère foire exposition de Pontivy : 1949
- Nombre de visiteurs depuis 10 ans : 1972, 32 000 - 1974, 26 000 - 1976, 27 700 - 1978, 34 000 - 1980, 37 000
- Environ 240 exposants
- 3 concours agricoles

ENTRÉE

Adultes : 10 F - Enfants : 5 F



LUBRIFIANTS

HABATous les lubrifiants pour automobiles et industries
Sigles de secours**DEPOT BRETAGNE**
desservant les départements bretons

67, rue Albert de Mun — PONTIVY — Téléphone : 25.25.11

PARFUMERIE

CADEAUX

DECQ - MARCHAL

41, rue Nationale

56300 PONTIVY

Tél. 25.06.27

Bijouterie

JEAN GUEMENE

25, rue Nationale

PONTIVY Téléphone 25.06.14

Montres : ZENITH - CITIZEN

Les Antilles
à la foire

Les Antilles : c'est un archipel de l'Amérique centrale, situé entre la mer des Antilles et l'Atlantique. On y distingue au nord, les Grandes Antilles (Cuba, Haïti, la Jamaïque, Porto Rico), à l'est, les Petites Antilles, formées de 2 chapeteaux d'îles (au nord, îles du Vent : Guadeloupe, Martinique, Désirade, Barbade et Trinité ; au sud, îles sous le vent).

Les Antilles, c'est aussi le soleil, des plages de sable blanc et... du punch : de quoi se dépasser à ce stand animé par des gens du pays.

**GITEM**5 ANS DE
GARANTIE
GRATUITEPIECES
MAIN D'ŒUVRE
DEPLACEMENTTELEHI-FI
VIDEO
MENAGER
LUMINAIRE**Michel GUEGAN**
LOCMINE

Rue du Fil - LOCMINE - Tél. 60.01.69



S.A. Jeffray

Route de Lorient
(97) 25.41.70

Carrosserie

Tôlerie

Peinture

A. KERBELLEC

Remorquage Jour et Nuit

42, rue BIZET
56300 PONTIVY
Tél. : 25.02.92Dans le pays de
Pontivy, une
radio locale
RADIO Foudre

Pour la 1ère fois à la Foire de Pontivy

Le Pontivy Aquariophile club

En effet, c'est en septembre 1981 que fut créé le P.A.C., Pontivy Aquariophile Club, groupant actuellement plus de cinquante personnes de Pontivy et des alentours.

L'aquariophilie est tout simplement la science, qui devient l'art, de conserver, de reproduire et d'élever la faune et la flore aquatique, aussi bien marine que d'eau douce.

Avoir un aquarium chez soi, c'est reproduire un petit coin de nature. Aujourd'hui, avec le matériel existant, les aquariums en verre collé et la multiplicité des espèces que l'on dispose, il est fort possible d'adapter en peu de temps dans son salon par exemple : un endroit de la mer Rouge, une portion de fleuve de l'Amazonie, ou tout simplement un coin de notre littoral, tout cela à l'échelle réduite de nos aquariums bien sûr. Mais que l'amateur prenne bien garde : posséder cela n'est pas si simple, il devra gérer cette parcelle de nature du mieux qu'il pourra, devra chercher constamment le bien-être de ses poissons en leur apportant toutes les conditions nécessaires à leur survie et surtout à leur reproduction, un couple de poissons qui reproduit dans un aquarium, que ce soit un Guppy ou un Discus, apporte la même émotion à l'aquariophile : à ce moment précis il devient par le fait même un protecteur de la nature, il échangera, donnera, ou vendra sa



reproduction, ainsi moins de poissons ou de plantes seront prélevés dans la nature.

Aujourd'hui beaucoup d'espèces aquatiques sont menacées par des pêches trop intenses pour le seul plaisir des aquariophiles, il convient d'y apporter un frein. C'est pourquoi, à Pontivy il existe ce club, les amateurs, tous passionnés et passionnants, se sont regroupés autour de M. Béguin actuel président de ce groupe, ensemble, ils discutent, s'échangent des poissons, des plantes, parlent de leurs expériences.

Actuellement le P.A.C. travaille sur un grand projet qui est l'exposition de Pontivy pendant la foire : vous y verrez une quarantaine d'aquariums peuplés d'espèces rares et communes d'Amazonie, de Thaïlande, d'Afrique, d'Inde, etc...

Cette exposition sera le fruit du travail des adhérents du P.A.C. et la concrétisation de leurs activités. Ainsi pour fêter leur première année d'association tous les membres de l'association vous invitent nombreux à visiter gratuitement cette manifestation.

Le P.A.C. remercie très sincèrement Monsieur le Maire de Pontivy, Monsieur le Sous-Préfet et les services techniques de la mairie pour l'aide qu'ils ont apportée à l'organisation de notre exposition.

**pinault**
PontivyFenêtres - Portes-fenêtres
Bois
et produits pour
le Bâtiment

Ouvert le samedi matin

Route de Baud

Pontivy

Tél. 25.11.69

PONTIVY ★ FIN

Les anciens prisonniers de guerre à Ste Anne d'Auray

Une foule de 10 000 personnes a assisté au rassemblement-pèlerinage organisé à Ste Anne d'Auray par les A.C. P.G. (président Pichard) et les C.A.T.M. (président Robert) venue de toute la région. Après un dépôt de gerbes au cimetière international, la messe a été célébrée en plein air devant le Monument elle était présidée par M. Paul. Elle, ancien archevêque de Rouen, qui, dans son homélie inspirée par ses souvenirs de prisonnier de guerre en Allemagne, suscitait trois méditations : « Doux domaine d'avoir confiance, de vivre "l'aupour'hui de Dieu" ; se "faire une certaine idée du pays" ; et le devoir pour l'homme de respecter l'amour, la solidarité, la recherche de la paix (photo Claude Kerlaz).

Traité de 1532 : le goudron et l'histoire

L'anniversaire de la "signature" du traité d'union de la Bretagne à la France a été commémoré à Nantes à l'initiative de plusieurs organisations et en présence du maire, Paul Chapel. Dans son allocution, Michel Chauvin, un des promoteurs de la manifestation, devait déclarer : "Il nous semble, à nous Bretons, que l'on nous ait volé notre passé ; il faut que cette journée soit la remise en question d'une Histoire non seulement amnésique, mais anéantie, dénazifiée".

La fin de la cérémonie fut troublée par l'intervention de séparatistes du S.P.V., qui s'emparèrent du micro, aspergèrent de goudron la plaque commémorative et incendièrent un drapeau français.

20 jeunes professionnels de la cuisine équipée au service de la profession

En collaboration avec Kap-Habitat (Jean Alos Krauzer de Metz), le Centre de formation BJ Habitat - Quimper a mis à la disposition des professionnels de la cuisine équipée, de la salle de bain et du mobilier modulable un groupe de 20 jeunes à la suite d'un stage qui leur permet de trouver rapidement un emploi.

BJ Habitat a déjà présenté un nouveau plan de formation. Tous associés au même résultat, entreprises, formateurs, administrations, doivent continuer à mettre en œuvre des moyens efficaces et importants pour intéresser les jeunes à l'activité professionnelle des entreprises.

Le programme de BJ Habitat entre septembre 1982 et juin 83 propose les formations suivantes : Vendeurs concepteurs cuisines équipées, salle de bains, mobilier modulable (stage de 6 mois) ; Poseurs en cuisines équipées, salle de bains (5 mois) ; Jeunes 16-18 ans filières de l'équipement et du confort de l'habitat (12 mois) ; Négociateur vendeur technico commercial de la maison individuelle (6 mois) ; Gestionnaire de clientèle - Vente et suivi au téléphone (5 mois). Outre son activité axée sur l'Habitat, le Centre BJ Habitat / Quimper assure des formations spécifiques de "développement des ventes" : en magasin, au téléphone, en prospection sur le terrain, etc. Bernard Jouault, son promoteur et principal animateur, est un spécialiste du Conseil et de la formation en développement des Ventes, (2, venelle de Kergos, Quimper).

L'INSTITUT DE CURE MARINE DE PERROS-GUIREC

Précisons l'avis Amour n° 150, page 761 que c'est M. Veillet, actuel directeur de l'Institut de Cure marine de Perros-Guirec, qui a repris cet établissement en avril 1979 en remplacement des divers médecins.

LE PONTIYVEN GEORGES BACON ROI DE LA COIFFURE A PARIS

Paris est sans le charme du plus célèbre coiffeur breton : Georges Bacon, né le 9 octobre 1948, son ascension dans le monde de la coiffure commença en 1979 avec le titre de Champion de France alors qu'il tenait salon à Pontivy ; un soir de septembre 1980, il fut nommé ambassadeur sur les téléécrans de l'Agence France Presse ; Georges Bacon était Champion du Monde de Coiffure, un titre qui échappait à la France depuis 14 ans. En 1981, après une série de brillants spectacles à New-York, il obtint un triomphe lors d'une tournée de trois semaines au Japon.

Avril 1982 : Georges Bacon s'installe dans un magnifique salon entre la place Victor Hugo et l'avenue Foch, Les 22, 23 et 24 mai se déroule à Paris l'événement de l'année : Mondial Coiffure Beauté : 80 000 spectateurs venus des quatre continents s'y pressent. Georges Bacon fait "un tabac" lors du spectacle final, prouvant qu'il est aussi un homme de scène. Dans son salon de l'avenue Bugeaud (hommes et femmes) se côtoient personnalités politiques, vedettes de cinéma et de music-hall. Ennemis de l'uniformité, pour lui la recherche des nouvelles lignes n'impose pas la standardisation : personnaliser chaque client, habiller et mettre en valeur chaque visage, voilà son éthique et son slogan : "Bien dans



ses cheveux bien dans sa peau".

Fidèle à Armor-magazine, il nous a fait parvenir en avant-première les photos de sa première collection "parisienne".



LA COUPE AUTOMNE HIVER 82/83

Pour l'hiver Georges Bacon déplace les volumes. L'avant et la nuque plus longues seront les points forts de la coupe, alors que les côtés et l'arrière de la coiffure seront plus effacés. L'harmonie des volumes, la facilité de recoupe provoquée par une retouche de coupe permettant d'offrir les soins des longueurs intermédiaires d'une coupe qui repousse anarchiquement, sont deux atouts qui promettent à cette coiffure un beau succès (photo Christophe Mjajani).

OBABO - SPECIAL DOUCHE
Turquoise et autoterm : ainsi se nomment les deux gels douche qui O.B.A.O. offre à ceux qui

aiment une douche tonique et vivifiante. Subtilement parfumée, l'eau senteur lavande, l'autre senteur fleur de lys, est lavante en douceur la peau tout en lui apportant une fraîcheur tonifiante.

YVES ROCHER : FLASH BEAUTÉ

Dès ces mois de septembre, Yves Rocher propose dans ses 400 centres de beauté et par correspondance deux shampooings : le shampooing crème pour cheveux secs et abimés, plein de vitamines et le shampooing crème antipolluant composé de caprycine, d'ortie, de bourgeons de peupliers.

GEMEY - VIBRE LA COULEUR

Cette année, Gemey donne le ton : la couleur. 18 tentes, 18 façons de jouer avec les couleurs pour une symphonie harmonieuse des lèvres et des ongles. Gemey propose toute une gamme de rouges à lèvres et de vernis à ongles en mat, doré, nacré ou transparent lent vente dans les grands magasins, magasins populaires et grandes surfaces.

DRAKKAR NOIR

Là, c'est le style : en lançant sa nouvelle ligne, Giry Laroche a mis sur les hommes qui savent ce qu'ils veulent et qui demandent à leur parfum ou à leur mousse à raser de n'être pas de simples produits de toilette mais véritablement des produits de beauté. Trois adjectifs qualifient Drakkar noir, le cousin germain de Drakkar : charmeur, insolent, présent. Dans la gamme, on trouve des eaux de toilette, des mousses à raser, des après-rasages, des déodorants et du savon.

BOUË A DEMAQUILLER

Démaquillant pour le visage et pour les yeux, Galatès de Laroche est un produit à la fois rapide (en un instant), dissout les traces de maquillage, agréable (il allie la douceur du lait à la fraîcheur de l'eau et esthétique (une bouille toute ronde, naéere). Contient à tous les types de peau.

STAGES

INSTRUMENTS A CORDES - du 8 au 12 : guitare folk ; les 9 et 10 : violon.

INSTRUMENTS A VENT - du 8 au 12 : accordéon diatonique folk ; du 24 au 28 octobre : flûte traversière.

DANSE BRETONNE - 18 et 19 : danses du pays bigouden ; 18 et 17 octobre : danses du pays pourlet ; 28-29 octobre au 1er novembre : avant-deux et quadrille.

TISSUS PEINTS - du 25 au 29 octobre. Rens. Maryvonne Durand, La Rigole, 35 150 Champ-telep - Tél. (99) 44.03.44

YANNICK DE REZE n'est plus

Yannick Le Golf, compagnon de Annaïk Kalvez, nous a quittés à l'âge de 35 ans le mardi 22 juillet. Décedé à l'hôpital St-Jacques de Nantes, il fut conduit à sa dernière demeure ports par quatre de ses camarades enveloppés du Gwen Ha Du. L'église de St Paul au Recé était remplie par ses proches, ses amis et ses voisins. La cérémonie, célébrée par Antoine Le Bars, venu de Pauze, près de Rostrenen, se déroula dans une atmosphère de tristesse. Des chants en français et en breton pendant celle-ci qui se termina sur un intermède de bombardes. Puis ce fut le départ vers le cimetière où, après un vibrant "Bro Goz", chacun put jeter une poignée de terre sur le cercueil. A son vif éveil, sa compagne Annaïk, ses parents, nous adressons nos sentiments fraternels et attristés. Kenavo Yannick.

the Chieftains 10



THE CHIEFTAINS 10

Et oui, c'est le dixième disque de ce bon vieux groupe irlandais qui n'en finit pas d'être célèbre. Etonnant formation que ces Chieftains qui, depuis vingt ans, chantent à leur manière leur terre-patrie, l'Irlande. Ils sont allés partout, en Italie, aux U.S.A., en Bretagne bien sûr ; on ne compte plus leurs tournées, encore moins leurs spectacles chez eux ou, encore aujourd'hui, ils remplissent les salles. Pendant leur longue vie de groupe, ils ont signé la musique de plusieurs films, trouvant ainsi dans le cinéma une autre entrée pour une musique dont une des qualités est d'être restée fidèle à sa vocation première : musiciens traditionnels, ils ont voulu être, musiciens traditionnels ils sont restés. Et le public lui en sait gré, lui qui continue d'être à chacun des rendez-vous.

Dans le dernier disque sorti (et distribué en France par Rikou Sotier, place au Beurre, 29000 Quimper), le dixième donc, un répertoire complet avec des reels, des cornpipes, des jigs, une mélodie française et une suite d'airs bretons. De quoi passer un bon moment, face à une guinness !

The Chieftains 10, Rikou Sotier, Place au Beurre, 29000 Quimper - Tél. (98) 95.45.82.

MUSIQUES BRETONNES

On ne sait pas de combien d'airs est composé le patrimoine vocal et instrumental de Bretagne ; on sait seulement que c'est par milliers qu'il faudrait compter et que les collectages entreprises depuis quelques dizaines d'années ont été particulièrement fructueux.

Les modes d'expression musicale sont nombreux : kan ha diskan, sonneurs de couple, chorale, bagadot, ensemble instrumental, etc... C'est cette diversité et cette richesse qu'un album de 2 disques sorti chez Rikou Sotier a voulu exprimer. On y trouve côte à côte le bagad Kemper dans une suite de danses plain, François Mener et Loëz Ropars chantant une gavotte des montages, Mariannig Larc'hantez et Doming Bouchaud avec leurs harpes, Blanchard et Philoize sonnant une suite de gavottes au biniou koz et à la bombarde, le groupe vocal Jef Le Penven interprétant le Bro Goz ma zadou...

MUSIQUES BRETONNES



FOLK CHANT BRACADO HARPE CELTIQUE BOMBARDE BINIOU KOZ

DISQUES

Tout y est, ou presque car la Haute-Bretagne est bien peu représentée dans ce microsilicon - il ne manque pourtant pas d'enregistrement gallois qui eussent fait l'affaire ! Le bagad de Lann Biboué n'en est certainement pas le meilleur représentant ! Damage car ce disque a sa place, chez ceux notamment qui n'ont pas d'idée précise sur ce que peut être la musique bretonne. (Musiques bretonnes - RS 182 183 - Rikou Sotier - Keltia Musique - 1, place au Beurre - 29000 Quimper).

ANNE-EDITH POILVET armor magazine

revue mensuelle fondée en 1969
Directeur
YANN POILVET

- Direction, rédaction, administration, publicité : 7, rue St-Jacques - B.P. 123 22400 Lamballe - Tél. 31.20.37
- Renezech, Skridozerzh, mererezh, brederzh : 7, strada San Jakez - B.P. 123 22400 Lamballe - Pg. : 31.20.37

- Editeur : SOPEL
- N° ISSN International standard serial numbers : Fr 0044 8886 344 10 733-X
- N° CPPAP 47 307
- N° SIRET : 302306741 00018

- Comité editorial
Yann Poilvet - Etienne Deshayes (tourisme, loisirs) - Andre Georges Pontier (la fête et les spectacles) - Yannick Pontier (culture) - Anne-Edith Poilvet (vie moderne)
- Secrétaire générale
Thérèse Drexel
- Comptabilité
Catherine Bopp

- Abonnement d'un an : 92,50 francs (dont 2,50 francs de TVA)
- Abonnement de soutien : 250 francs
- Abonnement par étranger : 124,80 francs (dont 4,80 francs de TVA)
- Abonnement par avion : Ajoutez le tarif postal en vigueur
- Changement d'adresse : 10 francs (avant le 15 du mois précédant la parution)
- C.P.P. Armor-Magazine : Romans 2691 70 Y
- Textes et publicités : doivent nous parvenir moyennement au plus tard le 5 du mois précédant la parution
- Armor Magazine ne publie pas de communiqués
- Les manuscrits et photos non insérés ne sont pas rendus
- Une enveloppe timbrée doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse
- Les lettres signées n'engagent que leurs auteurs
- La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des lettres qu'elle reçoit, sans indication expressement formulée dans les lettres
- Le bulletin d'abonnement est sur page 25

- Diffusion : N.M.P.P.
- Impression : Saint Michel, rue Massam, zone industrielle, Saint-Brieuc - Tél. 01 42 68 N° imp. 1002
- Cliches : Rennes Quatre, 28, rue du Champ Mars - 35160 St-Gongleux - Tél. 099 88 84 46

à publier en collaboration de directeur de la rédaction : Yann Poilvet.

LES MAISONS
LES MAISONS
«SUR MESURE»

381.800 F : SAPHIR
120 m² habitables

243.200 F : REVA
90 m² habitables, garage en option

NOUS DISPOSONS D'UN
CHOIX DE TERRAINS

LAMBALLE TECHNIQUE BATIMENT
11, rue du Bourg-Hurel
22400 LAMBALLE - Tél. (96) 31.02.41

Je désire recevoir le nouveau catalogue sur vos maisons sans engagement de ma part

Nom Prénom

Adresse

Tél.

Je possède un terrain OUI NON

**VOUS ETES
ARTISAN, COMMERÇANT
INDUSTRIEL, ou MEMBRE
des PROFESSIONS LIBERALES**

Relevant du régime
obligatoire institué par la
loi du 12-7-66

**L'arrêt de
travail est
UN
RISQUE
GRAVE**

Il peut-être provoqué par une MALADIE, un ACCIDENT

**PENSEZ A SES CONSEQUENCES SUR
VOTRE SITUATION ET CELLE DE VOTRE
FAMILLE !**

Quatre Sociétés Mutualistes de Bretagne et la C.N.P.
vous proposent ces garanties et leur expérience
UN EXEMPLE

E3	— Du 11 ^e jour d'arrêt (ou 6 ^e en cas d'accident) au 24 ^e mois inclus = indemnité journalière de puis	150	195
	— Du 25 ^e mois à 60 ans : rente annuelle de	37 500	37 500

Si vous pensez que notre IDÉE N'EST PAS SANS INTERET, téléphonez, écrivez ou venez nous rendre visite :

RENNES : Société Mutualiste de Prévoyance d'Ille et Vilaine, cours des Alliés, Maison des Métiers - Tél. : 67.32.22

QUIMPER : Caisse de Prévoyance Sociale du Finistère, 1, rue de Belle-Ile-en-Mer - Tél. : 90.41.90

VANNES : Caisse de Prévoyance Sociale du Morbihan, 6, avenue de la Marne - Tél. : 63.27.18

SAINT-BRIEUC : Caisse de Prévoyance Sociale de l'Artisanat et du Commerce, 28 ter, rue du Docteur Rochard - Tél. : 33.28.10

**SAINT-BRIEUC
SOMMAIRE**

- ★ 18 ans de gestion municipale, une interview d'Yves Le Foll
- ★ Quel avenir pour St-Brieuc ? Un entretien avec Claude Saunier
- ★ Conjoncture maussade. Des élections à la C.C.I., pourquoi ?
- ★ Un nouveau canton pour un nouveau conseiller général, par J.L. Bommerit
- ★ Le Fac est mort, vive le Cac, par Anne-Edith Pouivet
- ★ Radio littoral
- ★ Bœufgorod, par le Théâtre de la Folle Pensée, par Yannick Pelletier
- ★ L'Ouled Abhervé fête ses vingt ans, par Vefa de Bellang
- ★ St-Brieuc et le 1500e
- ★ Aéroport de St-Brieuc : lignes régulières
- ★ La XXXVe foire des Côtes d'Armor, par André Denoual
- ★ Bretagne Énergie - La foire et le 1500e
- ★ La moule d'or - la mytiliculture
- ★ Expositions, animations.

**LEVAGE-ARMOR
AGENCE**

Collivier

GRUES 15 A 70 T
CHARIOTS ELEVATEURS 2 A 10 T
TRANSPORTS EXCEPTIONNELS

Rue Chaptal - 22000 ST-BRIEUC
(96) 61.03.34
35400 SAINT-MALO
(99) 56.52.12

ST-BRIEUC

18 ans de gestion municipale

Fils d'un forgeron de Pleiben où il naquit en 1912, Yves Le Foll a fait carrière dans l'enseignement (il fut enseignant au lycée technique). Mais c'est surtout par les divers mandats qu'il a exercés qu'il est connu : député, conseiller général, conseiller municipal puis maire de Saint-Brieuc depuis 1965. C'est à ce dernier titre que nous l'avons rencontré pour évoquer avec lui quelques unes des principales réalisations qui sont à porter au crédit de sa gestion.

Une interview d'YVES LE FOLL

A.M. - Quelles ont été vos premières opérations ?

Yves Le Foll - Lorsque notre équipe a été mise en place en 1965, un certain nombre de chantiers était déjà lancé. A l'époque, nous nous sommes attachés à donner priorité à des réalisations sous contrôle de la Ville afin que les opérations immobilières sur les plus grands secteurs disponibles de la Ville restent sous son contrôle : c'est l'époque du Plateau, de la Croix St Lambert... En même temps, a eu lieu l'achèvement de la zone industrielle de St-Brieuc, celle du Plateau Central ou se trouve le Joint Français. Une fois celle-ci terminée, nous avons démarré celle de Ploufragan en créant un Syndicat intercommunal avec Ploufragan et Tréguier.

Il serait fastidieux d'énumérer toutes les réalisations mais il faut savoir que ces chantiers n'ont pas été menés seuls : il a fallu construire des équipements, sociaux, scolaires, culturels... Nous poursuivons dans cet esprit et maintenant la ville est pourvue en écoles (si on construit un CES, ce sera plutôt pour les communes périphériques : Tréguier, Plédran, Langueux, Yffiniac), en équipements sociaux et culturels (des maisons de quartiers fonctionnent aux quatre coins de la cité, le CAC est terminé, le musée est en chantier...).

LA RÉANIMATION DU CENTRE-VILLE

A.M. - Le centre-ville a également changé de visage ?

Y.L.F. - C'est vrai, l'un de nos objectifs a été de réanimer le centre-ville ; là, plusieurs étapes ont été franchies. Tout d'abord, avant même de réaliser les zones piétonnes, et ceci afin de com-

pléter les places de stationnement que nous supprimions en rendant certaines rues piétonnes, nous avons construit le parking de Gouedic qui a une capacité de 1 200 places. Ensuite, nous avons aménagé les rues piétonnes, en commençant par la rue St Guillaume, et je ne sais pas si vous vous en souvenez, mais cela a créé beaucoup de remous à l'époque : les commerçants n'étaient pas d'accord et aujourd'hui, ils sont ravis. Nous avons maintenant un bel ensemble de rues piétonnes. A présent, nous allons réaliser l'aménagement de l'îlot de la Grille, cette partie qui se trouve entre la place de la Grille, la rue Charbonnière et la rue Houvenagie ; à l'intérieur de cette zone, il y aura également une circulation piétonne : on arrivera de la place de la Poste, et

après un passage sous un immeuble, on entrera dans une cour intérieure qui débouchera au bas de la rue des Trois Frères Merlin, sur la place de la Grille. Cette opération, menée conjointement par la SEMAB et les services techniques, s'étalera sur 3 ou 4 ans. Nous devons, en même temps, transformer les arrière-cours, les façades des immeubles qui donneront sur cette place intérieure. Ceci est vraiment une opération très importante.

A.M. - La rentrée va être marquée par un événement important : l'ouverture du C.A.C. 1982, c'est également le démarrage des travaux du musée. St-Brieuc commence à se doter d'équipements dignes d'une ville de son importance ?

Y.L.F. - Vous savez, dans toute politique, il y a des priorités ; et comme je vous l'ai dit, pour St-Brieuc, les priorités ont été les zones industrielles pour donner des emplois aux gens et les zones d'habitations pour leur permettre de trouver un toit. On ne nie pas l'importance des équipements de loisirs et de culture, seulement, on ne peut pas tout faire en même temps. Le CAC, qui va ouvrir ses portes en octobre, est en gestion depuis une dizaine d'années ; nous nous sommes heurtés à de nombreux problèmes, d'ordre financier principalement : nous avons démarré avec un crédit d'Etat de 300 millions de centimes

et il a fallu de nombreuses rallonges et des efforts de la part de la municipalité pour obtenir ce qui sort de terre aujourd'hui.

Quant au musée, les travaux ont en effet commencé et on nous a promis le financement de la deuxième tranche l'année prochaine.

LE 3e HOPITAL DE BRETAGNE

A.M. - Paradoxalement, le centre hospitalier qui a été inauguré il y a 3 ans a été une de vos premières démarches en tant que maire de St-Brieuc ?

Y.L.F. - Je me souviens que mon premier déplacement à Paris a été pour aller au Vésinet relancer cette affaire de l'hôpital. Il y a donc 18 ans. A l'époque, à la Beauchée, on devait faire un hospice et laisser l'hôpital rue des Capucins. Quelques années plus tard, on a estimé plus rationnel de construire le nouveau Centre de la Beauchée. Pour la première tranche, nous avons obtenu 600 millions anciens. Tout en sachant que le crédit serait nettement insuffisant, nous avons démarré aussitôt. Aujourd'hui, si l'on ajoute l'école d'infirmières, c'est un ensemble qui nous aura coûté 20 milliards !

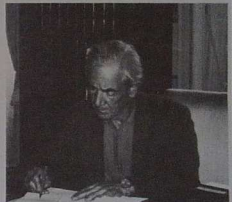
A présent, il nous reste à reconstruire le centre de transfusion sanguine qui, actuellement, installe rue des Capucins, fonctionne dans de mauvaises conditions.

L'ensemble terminé, on peut dire que nous aurons le plus grand hôpital de Bretagne après Rennes et Brest.

LES MESURES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

A.M. - St-Brieuc est confrontée, comme les autres villes, à des problèmes d'emploi et de chômage : quelles sont les initiatives prises en ce domaine ?

Y.L.F. - Nous avons signé un contrat de solidarité qui, du fait de la réduction d'horaires des



Une interview d'YVES LE FOLL



Le centre hospitalier



Le quartier de la Grille, la rue des 3 Frères Merlin : opération de réanimation

QUEL AVENIR POUR SAINT-BRIEUC ?

UN ENTRETIEN AVEC CLAUDE SAUNIER

Le premier adjoint au maire de Saint-Brieuc, Claude Saunier, est un enseignant de 39 ans, par ailleurs Conseiller régional de Bretagne, Conseiller général de Saint-Brieuc-Nord (depuis mars dernier) et premier secrétaire de la Fédération socialiste des Côtes-du-Nord. Avec lui, nous nous sommes entretenus des perspectives qui s'offrent à la "cité gentille".



LE PASSÉ

Armor-Magazine - Claude Saunier, un mot d'abord pour rappeler à nos lecteurs qui vous êtes.

Claude Saunier - Je voudrais d'abord vous remercier d'avoir pensé à moi pour évoquer Saint-Brieuc. Qui suis-je ? Vous me permettrez d'en rester à la surface des choses.

Je suis d'abord un militant politique. Mon engagement m'a conduit à assumer depuis plusieurs années des responsabilités qui m'ont donné une meilleure connaissance de la région. Pour résumer je suis Conseiller régional de Bretagne, Conseiller général et premier adjoint au maire de Saint-Brieuc.

A.M. - C'est précisément à ce titre que nous vous posons une question simple mais large : comment imaginez-vous l'avenir de Saint-Brieuc ?

C.S. - Votre question est en effet simple mais redoutable. J'y répondrai donc en faisant d'entrée toutes les réserves nécessaires. Evitons le fiction.

A.M. - Si vous refusez de rêver, comment pouvez-vous imaginer l'avenir de votre ville ?

C.S. - En partant de la réalité : celle du passé, celle du présent, celle de l'environnement.

A.M. - S'agissant du passé, vous n'allez tout de même pas parler de l'histoire de Saint-Brieuc ?

C.S. - Non, bien sûr. D'autant plus que cette histoire est longue. Chacun sait maintenant que Saint-Brieuc fête cette année son 1500^e anniversaire.

Ce millénaire et demi d'histoire nous apprend que les fonctions dominantes de Saint-Brieuc ont surtout été administratives et commerciales et s'expliquent essentiellement par le rôle de petite "capitale" d'un territoire rural.

Saint-Brieuc n'aurait pas son visage actuel si elle n'avait pas été siège épiscopal depuis le Moyen Âge et chef-lieu des Côtes-du-Nord depuis la Révolution. Il faut ajouter le rôle déterminant des moyens de communication : le port, dès le XVIII^e siècle, chemin de fer à la fin du XIX^e. Le rôle des grands moyens de communication a été décisif pour l'essor économique de la ville.

Au total retenons du passé deux principes : le développement de la ville doit être conçu en liaison étroite avec l'environnement départemental ; il dépend largement de la mise en place des moyens de communication.

Les rues piétonnes : un élément du cadre de vie



LE PRÉSENT

A.M. - L'étude de la situation actuelle permet-elle de dégager également quelques idées pour l'avenir ?

C.S. - Certainement. Ce qui caractérise aujourd'hui Saint-Brieuc c'est la diversité de ses fonctions (administrative, commerciale, industrielle...) et la variété de ses activités industrielles.

Cette diversité des activités me semble un avantage sérieux pour une ville. La mono-activité est toujours un facteur de fragilité.

A.M. - Voulez-vous dire que Saint-Brieuc est moins touché par la crise que d'autres villes ?

C.S. - Pas du tout. Depuis plusieurs années je suis avec attention l'évolution des affaires au travers du Tableau de Bord de l'économie brieuchine. Saint-Brieuc est bien frappée de plein fouet par la crise. Le taux de chômage est supérieur à la moyenne nationale, même s'il n'atteint pas les chiffres extrêmes de certaines villes du Nord ou de l'Est. C'est en tout cas un réel sujet de préoccupation.

J'ajoute que les premiers résultats globaux du recensement du printemps dernier sont connus. Ils montrent que Saint-Brieuc n'échappe pas au phénomène général de baisse de population des villes-centres. C'est aussi une donnée à prendre en considération.

L'AVENIR

A.M. - On commence à percevoir les particularités de Saint-Brieuc. Pouvez-vous préciser quel avenir vous imaginez pour cette ville ?

C.S. - Il était indispensable de faire le point avant de s'aventurer dans le futur. Je me contenterai d'énumérer quelques idées simples.

D'abord Saint-Brieuc n'a pas vocation à devenir une métropole régionale comparable à Rennes ou Brest. Elle ne doit pas non plus être une capitale hégémonique de département. Cependant les Côtes-du-Nord ont besoin de renforcer leur tissu urbain. Et celui-ci doit se dessiner en fonction de pôles dynamiques parmi lesquels Saint-Brieuc doit tenir un rôle majeur. Il me semble indispensable, pour l'avenir même du département, que celui-ci dispose d'un chef-lieu qui soit un point de rencontre et une base de développement.

Le second objectif doit être la recherche d'une nouvelle dynamique industrielle fondée à la fois sur les creneaux porteurs au niveau national

COURS DE LANGUES

Audio-visuels intensifs - scolaires, étudiants, adultes
Cours annuels - Allemand - Anglais - Breton - Espagnol
Cours intra-entreprises

Renseignements et inscriptions
COMITÉ D'EXPANSION ÉCONOMIQUE
des Côtes-du-Nord

6, place du Général de Gaulle
22000 SAINT-BRIEUC
Tél. : 61.19.50 (poste 2650) - 61.11.81

(voire international) et sur les ressources propres de l'environnement local. Toutes les activités de recherche, d'enseignement et de production liées à l'agro-alimentaire, et qui constituent déjà un des secteurs les plus dynamiques de l'économie brieuchine, pourraient par exemple bénéficier d'un développement.

A.M. - Renoncez-vous aux activités de la métallurgie ?

C.S. - Non, bien sûr. Les efforts actuellement faits par Yves Le Foll pour créer une mini aciérie Martin prouvent le contraire. Cependant la crise mondiale de la sidérurgie ne facilite pas la solution du problème. On peut également penser que la vocation électronique du département, déjà classique, aura dans l'avenir des retombées locales.

On comprend mal pourquoi Saint-Brieuc, située entre Lannion et Rennes serait un territoire interdit à l'électronique... Il est vrai que les difficultés de reconversion de l'électronique traditionnelle ne sont guères favorables à des implantations nouvelles.

DES ATOUTS MAIS LE POIDS DE LA CONJONCTURE

A.M. - Vous semblez pessimiste quant à l'avenir de Saint-Brieuc ?

C.S. - Pessimiste ? non. Réaliste : oui. Consistent des difficultés mais persuadé aussi que Saint-Brieuc bénéficie d'atouts réels.

A.M. - Lesquels ?

C.S. - D'abord un cadre de vie de qualité : espaces verts, zone piétonne, vieux quartiers : il fait bon vivre à Saint-Brieuc.

Ensuite une situation privilégiée : située sur l'axe routier et ferroviaire Paris-Brest, dans quelques mois notre ville va bénéficier de l'aéroport le plus moderne de Bretagne.

J'ajoute que le Port du Légué, malgré des conditions difficiles d'exploitation (en raison de

l'envasement des bassins) continue à survivre. L'avenir de nombreuses entreprises en dépend. Son sauvetage, dans un premier temps, sa modernisation ultérieurement, devrait donner à une grande partie du département un débouché maritime tout à fait positif notamment pour l'agriculture.

UNE COOPÉRATION EFFICACE AVEC L'AGGLOMÉRATION

A.M. - Vous ne manquez donc pas de projets pour Saint-Brieuc. Pensez-vous que ceux-ci peuvent être menés à bien uniquement par les élus et la population de Saint-Brieuc ?

C.S. - A l'évidence, non. Je crois avoir dit que l'avenir de Saint-Brieuc est indissociable de celui des Côtes-du-Nord. La place de Saint-Brieuc doit donc être définie par rapport à l'aménagement de l'espace du département. Et il est clair que certains équipements - je pense notamment au Port de cabotage du Légué - parce qu'ils ont une dimension départementale, ne peuvent résulter que de l'effort conjoint du département et de Saint-Brieuc.

A.M. - Saint-Brieuc : la ville seule ou l'agglomération ?

C.S. - Depuis plusieurs années les élus brieuchins ont affirmé publiquement leur volonté de renforcer la coopération entre les différentes communes de l'agglomération brieuche. Soyons précis. Nous refusons toute idée d'impérialisme sur les communes de la banlieue. Pas de fusion, pas de consécration. C'est une mauvaise solution. Mais il est clair que la coopération intercommunale actuelle, positive, est insuffisante. A un moment ou à un autre, et le plus tôt sera le mieux, les élus municipaux de l'agglomération devront se mettre au travail pour créer l'instrument de travail en commun pouvant le mieux répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain.



Le port du Légué : un facteur déterminant pour l'économie brieuchine

S.A. H. VITRÉ

Poids - Lourds

Rue Monge

ST-BRIEUC

Tél. : (96) 61.16.90

CAMIONS

MERCEDES-BENZ

NOVEMBRE							DÉCEMBRE							
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	
1	2	3	4	5	6	7	6	7	8	9	10	11	12	
8	9	10	11	12	13	14	13	14	15	16	17	18	19	
15	16	17	18	19	20	21	20	21	22	23	24	25	26	
22	23	24	25	26	27	28	27	28	29	30	31			
29	30													

47^e sem.

NOVEMBRE 82

326-39

LUNDI
22S^TE CÉCILE

Elections
à ma Chambre
de Commerce
et d'industrie
Je Vote

☉ lever 7 h 11, coucher 16 h 02

☾ le 23

DES ELECTIONS : POURQUOI ?

VOICI POURQUOI VOUS DEVEZ VOTER
VOUS AUSSI LE 22 NOVEMBRE PROCHAIN

- Parce que, dans la bataille économique actuelle, votre participation personnelle à l'élection de vos représentants affirmera le dynamisme de votre profession ainsi que votre volonté de promouvoir l'économie locale et de soutenir votre entreprise.
- Parce que vous allez être des hommes et des femmes qui, comme vous, sont des chefs d'entreprise du commerce, de l'industrie et des services. Ils ont à titre personnel les mêmes problèmes et les mêmes préoccupations que vous. Ils seront donc vos interprètes pendant toute la durée de leur mandat.
- Parce que, plus que jamais, les Chambres de Commerce et d'Industrie sont vos interlocuteurs privilégiés auprès des pouvoirs publics. Aussi, plus le pourcentage de votants sera élevé, et plus la représentativité des Chambres de Commerce et d'Industrie sera incontestable.

Le point de vue de la
Chambre de
Commerce et
d'Industrie :

CONJONCTURE
MAUSSADE

La conjoncture économique en ce milieu d'été 1982 se traduit par une certaine atonie de la demande due au climat psychologique d'attente et de morosité qui règne dans les milieux industriels et commerciaux. Un effritement des rentabilités est attendu en fin d'exercice du fait de la modification des taux de TVA conjuguée avec le blocage des prix. D'autre part la rigueur des normes d'encadrement du crédit imposées pour le deuxième semestre laisse prévoir une politique encore plus sélective et plus restrictive des banques.

À la rentrée un éventuel ralentissement de la consommation est aussi probable du fait du blocage des salaires et des impositions sur les revenus qui commencent à intervenir à cette période. Le volume d'activité devrait cependant se maintenir, le problème le plus préoccupant se situant au niveau de la trésorerie des entreprises.

L'investissement privé a par ailleurs peu de chances de repartir en septembre, les capacités de financement des entreprises étant laminées entre la montée des charges et le blocage des tarifs. Seule sans doute la hausse des investissements du secteur public élargi pourrait raviver le secteur des biens d'équipement.

On note, et ceci concerne particulièrement les Côtes-du-Nord, des difficultés dans les industries agro-alimentaires liées à l'aviculture et depuis l'été le recul de diverses activités dont l'industrie laitière et la saisonnerie.

Si les commerçants disposent de trésoreries relativement satisfaisantes, les entreprises industrielles doivent largement faire appel aux banques. Pour trois raisons : allouement des charges d'exploitation, recouvrement des créances de plus en plus difficile, financement des stocks. À cet égard on remarque que le blocage des prix a tendance à exacerber les relations entre industriels et commerçants, ces derniers différenciant le plus possible leurs commandes et réduisant leurs stocks aux dépens de leurs fournisseurs.

Le département subit donc les contre-coups de cette conjoncture économique difficile.

La Chambre de Commerce et d'Industrie s'efforce de suivre l'évolution des divers éléments informant sur la situation départementale et, après la coupure des vacances, il sera possible de suivre les dernières tendances. Une enquête auprès d'un échantillon d'industriels et de commerçants a lieu en effet tous les mois.

GUIDE TOURISTIQUE DES PAYS DE

VANNES ET AURAY

Envoi contre 10 F pour frais
(Sopel - CCP 2319 14 P Nantes)Un nouveau canton pour un
nouveau conseiller général

PAR JEAN-LUC BOMMERT

unicipaux, pour être un interlocuteur de la Municipalité.

Il est évident que les problèmes du ressort du Conseil général peuvent directement être étudiés entre le canton et le département.

Un élu est l'Élu de ceux qui l'ont désigné, ainsi que le représentant de toute la population de sa circonscription ; pour Saint-Brieuc, il est aussi l'élu brichin et il se doit d'être porteur et défenseur, au Conseil général, de tous les intérêts de la Ville.

Il est également, de par ses fonctions, élu du département, et à ce titre, participe à la gestion départementale, à la réflexion pour le développement économique, culturel et social.

DES PRIORITÉS POUR CHAQUE
QUARTIER

Le Canton de Saint-Brieuc Sud, s'il constitue une entité électorale, ne constitue pas une unité

sociologique et économique homogène ; en effet, les problèmes qui se posent au Centre-Ville ne sont pas les mêmes que ceux qui se posent à la Croix-St-Lambert ou dans le quartier Gouëdic-Paul Bert.

Au Centre Ville, le problème majeur concerne l'aménagement d'un quartier destiné à être le pôle de la vie commerciale et culturelle, et les préoccupations économiques, actuellement, l'emportent ; alors qu'à la Croix-St-Lambert, se pose plus le problème de l'insertion d'une population nouvelle qui doit pouvoir recréer des liens sociaux indispensables aux habitants d'un quartier. C'est donc, dans ce secteur, l'aide et la liaison avec la population à travers la vie associative qui l'emportent, comme, par exemple, favoriser le fonctionnement de la ferme Nature de la Ville-Oger.

Par contre, pour le quartier Gouëdic-Paul Bert, c'est la recherche d'un maintien d'activités et de vie qui l'emporte, pour éviter la dégradation de l'habitat et du commerce et empêcher, ainsi, qu'un "vieux" ne se crée entre le Centre Ville et les quartiers périphériques.

TOUT UN CONTEXTE

Tous ces problèmes, bien entendu, ne sont pas à séparer du contexte social, économique et politique de l'ensemble du Pays, avec les spécificités régionales de la Bretagne ; la préoccupation majeure de tous les élus et de tous les responsables étant, actuellement, la situation économique et le chômage qu'elle crée, véritable fléau, qu'il nous fait vaincre à tout prix.

S'il doit s'intéresser à l'ensemble des problèmes, le Conseiller général doit avoir un axe d'action privilégiée ; pour ma part, j'ai choisi le domaine de la vie associative, de la culture et de l'éducation populaire, du tourisme social, des sports, c'est-à-dire, de ceux concernant le Temps Libre, tout en étant directement concerné, dans ma vie professionnelle, par l'action sociale.

Dans cet esprit, j'assurerais, à partir de ce mois de septembre, une permanence, tous les lundis après-midi à la Mairie de Saint-Brieuc, où je me tiendrais à la disposition des associations, groupes et habitants du Canton Sud et de Saint-Brieuc.

JEAN-LUC BOMMERT
Conseiller général du canton
de St-Brieuc Sud

Jusqu'au nouveau découpage électoral intervenu pour les élections cantonales de mars 1982, Saint-Brieuc et sa périphérie comptaient deux cantons : Saint-Brieuc Nord et Saint-Brieuc Midi. Maintenant, la seule ville de Saint-Brieuc compte trois cantons : Saint-Brieuc Nord, avec une partie du Centre Ville, les quartiers de Cesson, de Ginglin et du Plateau ; Saint-Brieuc Ouest, avec une partie du Centre Ville et les quartiers des Villages, de Robien, de la Ville-Hellio et de la Ville-Iouba ; Saint-Brieuc Sud, avec la plus grande partie du Centre Ville, les quartiers de Gouëdic-Paul Bert, Beauvallon, une partie du Plateau, la Croix-St-Lambert.

Ce nouveau découpage assure une représentation plus juste du secteur urbain de Saint-Brieuc qui compte maintenant six cantons, avec ceux de Pierin, Langueux-Tregueux et Ploñfragan.

Le Canton Sud de Saint-Brieuc fait donc partie intégrante de la Ville ; ses problèmes, ses difficultés, ses réalisations, dépendent donc, comme pour tous les Brichinns, en partie, de la Municipalité.

Le Conseiller général se doit d'être à l'écoute des besoins, des attentes, des habitants, des associations, des groupes, comme les Conseillers

Unique en Bretagne, le Centre de Formation
aux Techniques Marchandes Modernes

Les Chambres de Commerce et d'Industrie vous connaissez ! mais savez-vous que celle des Côtes-du-Nord anime depuis 6 ans un stage de 9 mois unique en Bretagne ?

Ce stage dont l'intitulé est "Formation aux techniques marchandes modernes", forme des jeunes gens aptes à occuper à l'issue de celui-ci des fonctions polyvalentes telles que cadre commercial, collaborateur de commerçant, voire commerçant, ceci dans le secteur de gros de détail.

Mais que l'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas d'un enseignement classique à "remémiscence scolaire". Les cours sont dispensés par des professionnels, donc "hommes de terrain" d'où un enseignement mêlé de théorie et pratique sont toujours associées. Il faut d'ailleurs préciser à ce titre que la fin de ce stage est sanctionnée par la

soutenance d'un mémoire par chaque stagiaire devant un jury de professionnels.

Des jeunes gens ambitieux ? Non pas, ce mot pouvant être parfois mal interprété mais plutôt soucieux de toujours progresser. Certains ont d'ailleurs quitté un emploi pour suivre cette formation en acceptant une réduction de leur rémunération.

Des jeunes dynamiques et ils le prouvent, car ils ne se contentent pas d'attendre un emploi. Ils vont de l'avant par des actions publicitaires promotionnelles.

Leur plus grand désir est d'accéder à des postes de responsabilités et c'est avec joie qu'ils s'y préparent car selon eux, les 200 h d'enseignement dispensées pendant ce stage leur assurent une formation polyvalente qui ne leur fait pas redouter la concurrence universitaire qui reste trop spécialisée.



Une région ... une banque
banque de bretagne

SAINT-BRIEUC

Tél. : 61.44.95

LE FAC EST MORT, VIVE LE CAC !

Quand le Centre d'Action Culturelle (dites CAC comme tout le monde) ouvrira ses portes au public le 8 octobre prochain, c'est presque dix années qui se seront écoulées depuis le lancement de l'idée de création de cet outil ! Dix années pendant lesquelles le projet a mûri peu à peu. Après cette longue période de balbutiements, enfin donc, comme dit le président du Conseil d'Administration Pierre Lorguoloux, on voit le bout du tunnel.

DIX ANNÉES DE GESTATION

S'il fallait retracer ces dix années d'histoire du CAC (dont on ne savait pas à l'époque qu'il

s'appellerait ainsi), il faudrait dire que l'action culturelle n'était pas absente de St-Brieuc durant cette longue période et que c'est dans des conditions pas toujours idéales que les animateurs de l'ex-Fac (Foyer d'Action Culturelle), André Feller en tête, ont travaillé à l'animation de la ville. Combien de concerts, de conférences, de soirées théâtrales... ont-ils été organisés sous l'égide du FAC ? Le public était ou n'était pas au rendez-vous : toujours est-il que St-Brieuc essayait d'offrir, avec les moyens du bord, l'image d'une ville où il se passait quelque chose.

Mais à l'évidence, chacun ressentait un manque : comment une ville de l'importance de St-

Brieuc pouvait-elle organiser des spectacles dignes de ce nom alors que les structures d'accueil étaient quasi-inexistantes : on avait le choix entre le théâtre (trop petit) ou la salle Robien (dont la froideur des murs et la mauvaise acoustique en ont rebuté plus d'un). La nécessité et l'urgence d'un outil culturel nouveau, plus en rapport avec les exigences d'une ville comme St-Brieuc, n'étaient plus à démontrer !

LES AVATARS FINANCIERS

D'ailleurs, l'unanimité s'est faite sur l'idée. Mais à l'évidence, il n'était pas question que la Ville, seule, supporte les charges financières : l'Etat, la Région et le Département devaient y contribuer. Mais comme souvent en pareil cas, chacun s'est fait tirer l'oreille et tous ces avatars financiers n'ont pas été sans conséquences pour l'issue du projet. On se souvient de ces hand-ouverts appoqués sur la façade du futur CAC, place de la Résistance, expliquant l'arrêt des travaux ! Les crédits, pourtant promis, n'arrivaient pas.

Aujourd'hui encore, alors qu'on en est à quelques semaines de l'ouverture, le CAC connaît des déceptions : le Conseil Général (concerné très directement puisque 39 % des adhérents n'habitent pas St-Brieuc mais le département) n'accorderait que 150 000 F de subvention pour 1982 (soit 2,66 % du budget de fonctionnement) alors qu'il en était escompté 430 000 F (7,7 % du budget). Même si le crédit complémentaire de 150 000 F dont l'attribution est liée à la "définition conventionnelle des missions départementales du CAC", est attribué, le Centre ne rentre pas dans ses frais puisque son budget prévoyait une participation départementale équivalente à 7,7 % du budget. Il reste à espérer que les discus-

LE FORUM

Ah, ce forum, difficile d'en parler ! Il sera en fait ce que le public voudra qu'il soit. A la disposition de tous, vous, moi, les associations, il sera un lieu privilégié d'animation pour le centre ville. On pourra y faire de la musique, y rencontrer des amis mais aussi utiliser les compteurs-séducteurs mobiles et tenir une permanence ou profiter des placards de rangement-documentation. Lieu de rencontre et d'animation, ce forum devrait tenir un rôle important dans ce C.A.C. car c'est de son bon fonctionnement, et du rayonnement qu'il aura, que pourrait dépendre le succès de l'équipement.

sions entamées auprès de l'assemblée départementale aboutiront dans un sens positif.

CRÉER UN DYNAMISME CULTUREL

"Maintenant que nous avons l'équipement, il nous faut le gérer". Ainsi parle André Feller, conscient des difficultés qui l'attendent : "le problème maintenant, dit-il, c'est d'arriver à faire en même temps fonctionner l'outil et à créer un dynamisme culturel". Car ce n'est pas une mince affaire que de se retrouver du jour au lendemain avec un tel outil entre les mains ! Les esprits critiques seront vigilants et ne manqueront pas leurs cibles.

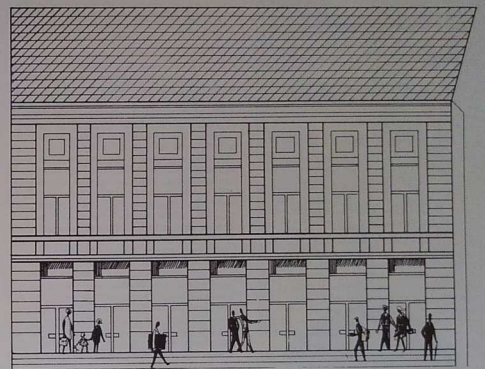
Mais André Feller est bien décidé à prendre des risques et sa politique ne sera pas sans saveur. "Mais avons un travail énorme à faire, explique-t-il, pour faire découvrir au public ce qu'il ne connaît pas. La question est de savoir s'il ne faut lui donner que ce qu'il demande, parce qu'il le connaît. Notre rôle est aussi de jouer la décentralisation : nous voudrions arriver à "lancer" des spectacles et prouver que tout n'a pas besoin d'être consacré à Paris". Priorité sera donnée à la création contemporaine, une place privilégiée sera accordée aux artistes du cru "il faut favoriser les initiatives régionales et les aider à percer".

L'AGENCE TECHNIQUE

Mais le Centre d'Action Culturelle ne sera pas seulement une salle de spectacles : sa mission est plus large. Il se veut également prestataire de services, ouvert aux associations de la ville et du département : c'est le rôle de l'Agence Technique qui fonctionne depuis dix ans et qui propose à ses 84 adhérents des services tels que le prêt de matériel, des aides pour organiser des spectacles. Aujourd'hui, l'Agence Technique ne répond plus aux exigences de ses utilisateurs : le matériel est usagé et il est urgent de le remplacer. Pour cela, un emprunt de 400 000 F (garanti par la Ville et le Conseil Général) va permettre le renouvellement du matériel. Il va falloir maintenant voir dans quelle mesure on peut rationaliser la préparation de montages audio-visuels...
- des locaux d'expositions sur trois niveaux, au sous-sol dans une salle de 600 m², au rez-de-chaussée dans le forum, au 1^{er} étage dans les foyers.

C.A.C. INTRA-MUROS

- 3 salles de spectacles : 1 de 1 000 places, 1 de 350 places (l'ancien théâtre) dans laquelle des passages permettront au public d'aller d'une salle à l'autre, 1 de 200 places (salle de cinéma 16 et 35 mm) dans laquelle il sera possible d'organiser des conférences, du café-théâtre...
- une discothèque : ce local situé au Centre Culturel rue Louallan, devrait se développer...
- une librairie
- des ateliers (audio-visuel, vidéo...)
- des salles de réunions à la disposition de toutes les associations
- 2 salles polyvalentes pouvant servir pour des répétitions de théâtre, des séances d'expression corporelle...
- un forum où l'on trouvera une cafétéria et un bureau d'accueil
- des locaux pour les services techniques et l'administration



cet équipement utilise par des associations dont plus de 50 % sont départementales.

LA PROCHAINE SAISON

Des orientations sont déjà définies pour la saison 1982-1983 qui débutera donc le 8 octobre avec l'inauguration par le ministre de la Culture le 16. Pour les grands spectacles, des noms sont avancés mais non confirmés : des cycles jeunes chanteurs seront sans doute organisés ; par ailleurs, il est envisagé des soirées de musique classique et contemporaine ; mais là, les animateurs du Fac ne sont pas décidés à prendre de risques : "nous souhaitons travailler avec les écoles de musique du département qui s'engagent à envoyer leurs élèves aux concerts que nous pourrions organiser".

Enfin, les différentes sections animées par des équipes qui fonctionnent déjà ont un programme d'action qui sera mis en place dès octobre :

- CINEMA : grâce à une salle de 200 places équipée en 16 et 35 mm et à la possibilité d'en utiliser une autre de 1 000 places, la politique en matière de cinéma devrait être à la hauteur des ambitions de ceux qui sont en avoir les clés. Cinéma d'art et d'essai, mais aussi divertissement et agent de connaissance, ouverte sur le monde : tels seront les vocations des seize séances hebdomadaires. La saison s'ouvrira avec une quinzaine de cinéma fantastique et sera suivie de nombreuses autres séries à thèmes, nuits du cinéma, cycles, semaines.

- ENFANCE-JEUNESSE : les adoléscentes prévues en direction des enfants et des adolescents seront multiples ; la mise en place d'ateliers (musique, contes et histoires, théâtre, marionnettes) sera complétée par des actions ponctuelles, telle la participation à une soirée, l'intervention dans une fête, la réalisation d'expositions... Toutes

ces initiatives seront prises en collaboration avec les écoles, les associations de quartiers...

- EXPOSITIONS : là aussi, on veut du nouveau et au-delà de l'échange visuel entre le public et l'objet exposé, c'est un véritable échange intellectuel que les responsables de cette section veulent instaurer : les expositions programmées auront pour but de susciter l'imaginaire, provoquer la question, éveiller les passions et enfin engager le dialogue. La première exposition présentée proposera un voyage au "pays de la légende des nefs", monde où rêve et fiction se mêleront, où "néfliers navigateurs" et "détachés planeurs holographiques" côtoieront les "androïdes musantes".

- AUDIO-VISUEL : ce secteur fonctionnera dans des locaux mis à la disposition par la Ville, sous la chapelle de la rue St Vincent de Paul. De par sa nature, il est appelé à collaborer avec les autres "départements du CAC" qui peuvent avoir besoin à tout moment de montages audio-visuels, il est appelé également à venir en aide à tout groupe qui peut avoir besoin de la réalisation d'un document. Produire mais aussi diffuser : les deux actions vont de pair et ne pourront être possibles que si des efforts pour faire fonctionner ce secteur (achats de documents...) sont consentis.

Ainsi sera le C.A.C. : de l'action organisée, ainsi que l'on vient de le voir et de l'imprévu, du spontané : là, ce sera la mission du forum, lieu ouvert à tous (voir encadré), proche de la cafétéria où les soirs de spectacle, il sera possible de se restaurer.

Beaucoup d'espoirs sont mis dans ce CAC, Centre départemental d'art et de culture ; il faut dire que c'est toute l'animation de la ville qui en dépend et son rayonnement sur les régions voisines. Pas question de rater le départ.

ANNE-EDITH POILVET

Radio Littoral : enfin une vraie radio locale ?

Encore une ? C'est vrai, encore une ! Après R.T.A., Radio Source, Radio Contact (routes très installées à Plerin), voilà Radio Littoral. Finalement, on aurait presque envie de passer l'événement sous silence. Les autres nous ont tellement déçus, se contentant d'être des disques-jockey, diffusant de temps à autre des annonces de spectacles, que l'on se surprend à ne plus y croire. Radio "locale" ? Les autres le sont si peu qu'on se demande si la benjamine ne ressemblera pas à ses sœurs aînées.

Et puis, machinalement, on tourne le bouton, histoire de voir. On est un peu comme St Thomas, on veut "toucher" pour croire. Nous y voilà, Radio Littoral, 94,6 Mhz... Il n'est pas besoin d'être longtemps à l'écoute pour comprendre que, là, on a dépassé le stade de l'amateurisme. C'est vrai, les autres radios paraissent bien fades à côté. Mais il faut dire que Radio Littoral a la chance d'avoir dans son équipe un homme de métier, un homme de contact et surtout un habitué de la radio. Même s'il ne veut pas en convenir officiellement, Yves Philippe est la cheville ouvrière de Radio Littoral.

Mais il n'est pas seul et c'est avec six autres personnes (Jean-Paul, Ines, Patricia, Stéphane, Philippe et Yann) qu'il occupe l'antenne du matin au soir. Ajoûter 4 techniciens et quelques animateurs tels que François Budet, Bernard Cadic et des journalistes pour les informations, cela ne fait pas beaucoup de monde. Car, encore une fois, la journée ne s'est pas seulement de la musique : ce sont des informations, des interviews, des reportages, des entretiens... Toute une structure se met en place peu à peu et nécessite

tout un travail de préparation. "C'est vrai, dit Yves Philippe, que pour l'instant des plages très petites nous ne pouvons pas aller trop vite".

RADIO DE PAYS

Radio locale ? Radio de pays ? "Nous nous attachons en effet à être auprès des gens : c'est pour cela que nous avons voulu nous installer au cœur de la ville, pour être avec nos auditeurs, leur permettre de venir nous voir. C'est très important, le contact".

QUEL AVENIR ?

On voudrait ne pas en parler mais à quoi bon se bander les yeux : pour continuer de vivre, il faut de l'argent. "Six millions par mois, dit Yves Philippe. Pour le moment, on s'en sort parce que chacun d'entre nous a un travail rémunérateur à côté mais il ne faut pas se faire d'illusions : on ne pourra pas durer ainsi". Alors, de l'animation commerciale ? "Ce n'est pas le rôle d'une radio", un journal ? "C'est à étudier", de la publicité sur les ondes ? "Ce n'est pas nous qui décidons mais là aussi il faut émettre des réserves ; il serait intéressant que ce ne soit pas l'apanage des gros mais que puissent également annoncer des petits commerçants, par le truchement de groupements par exemple ?

Alors ? Il est sans doute trop tôt pour faire des prévisions mais, objectivement, Radio Littoral est certainement la radio qui apporte le plus au "pays", celle qui fait le plus d'efforts. Si une radio devait disparaître sur le secteur de St-Brieuc, il ne faudrait pas que ce soit celle-là.

Les Maisons Simottel

17, rue de Rohan - SAINT-BRIEUC

Tél. : (96) 33.10.64

«Pour devenir propriétaire en toute sécurité»

Demandez notre documentation

Nom Prénom

Adresse

Terrain OUI NON



LES MAISONS DE L'ARTISAN

(96) 94.19.87

GIE régi par l'ordonnance du 23-09-67

faites par des
ARTISANS de
VOTRE REGION



Les 10 Régions du «22»

- Rue de la Mairie, 22690 - PLEUDIHEN
- Rue Jean Jaures, 22400 LAMBALLE
- Pont de L'Hivet, 22330 MERDRIGNAC
- Avenue du Trioux, 22860 PLOURIVO
- Le Bourg, Louanec, 22700 FERROS-GUIREC
- 10, rue des Ecoles, 22170 CHATELAUDREN
- Le Bourg, La Chapelle-Neuve, 22160 CALLAC
- La Thibouvaie, 22250 PLUMAUGAT
- 4, rue des Déportés, 22440 PLOUFRAGAN
- Claire Fontaine, 22330 PLESSALA

Coupon réponse à découper et à expédier à l'adresse de votre région pour recevoir la documentation gratuite.

Nom _____
Adresse _____
Tél. _____

Bœufgorod par le Théâtre de la Folle Pensée

"En tant que jeune compagnie, nous avons débuté avec des spectacles que j'ai écrits à partir d'enquêtes faites sur la vie quotidienne et effectuées auprès de milieux populaires". Le Jeu et la Chandelie, Joseph Grosceil et Peau de Femme. Mais il s'agissait là d'un matériau de base qui n'offrait pas un élan suffisant pour le travail dramatique. C'est alors que nous nous sommes confrontés à un texte littéraire : Andromaque de Racine (1). En même temps, nous avons décidé de prendre appui sur une œuvre romanesque en prenant un gros risque, mais l'in'y a pas de possibilités de mise en scène sans risques". Ni sans courage, faut-il ajouter aux propos de Roland Fichet. Car si l'on se rend compte que sa décision de monter un spectacle à partir de l'œuvre de Louis Guilloux est d'une parfaite logique et d'une réelle continuité dans sa politique théâtrale, force est de reconnaître que cela requiert quelques qualités dont la moindre n'est pas l'ambition. Pari tenu, pari gagné. Si Louis Guilloux a fourni un beau texte au Théâtre de la Folle Pensée, la Compagnie de Roland Fichet lui aura rendu un présent d'égal valeur : Bœufgorod.

De quoi s'agit-il ? Bœufgorod, mortgorod, cloportgorod, tels sont les noms donnés par Louis Guilloux à la petite ville (Saint-Brieuc) dans laquelle s'agit tout un petit monde de ganaches hypocrites en ce mois de novembre 1917 ou grondent les mutineries, tandis que

tonne au loin la Révolution russe. Dans cette toile de fond, au réseau bien arachnéen, s'empêtre et se débat Cripure, jusqu'à ce que suicide s'en suive (2). Mais pourquoi donc s'être arrêté au Sang noir ? "Au départ, je voulais faire le tour de l'œuvre", explique Roland Fichet, "en tenant compte des romans un peu oubliés que sont Dossier confidentiel, Hymène et Angéline et qui complètent l'image que l'on a de Louis Guilloux". C'était ne pas compter avec l'extraordinaire attraction de Cripure, "ce personnage qui porte le siècle sur ses épaules, dont la dimension dépasse le cadre de l'œuvre même de Guilloux et vient questionner tous les hommes d'aujourd'hui". Non seulement Roland Fichet a lu tout Guilloux, mais surtout il a compris tout Guilloux. Le Sang noir est ce roman assez exceptionnel qui porte à l'incandescence l'œuvre entière de l'écrivain. Des lots, ou l'on monte un spectacle sur tel ou tel de ses livres, ou si l'on veut être global, on s'en tient au Sang noir : s'il y a paradoxe, il est dû à Louis Guilloux. Mais comment assurer la mise en forme théâtrale d'une pareille œuvre romanesque ? La première construction conduisit à un spectacle de quatre heures que Roland Fichet a dû ramener à la moitié moins de temps. Si l'ampleur du roman de Louis Guilloux posait déjà problème, s'ajoutait la difficulté d'un récit multiple dont les éléments se juxtaposent, se surajoutent les uns aux autres sans qu'un autre lien que le hasard vienne les réunir. C'est par hasard que le jour de la décoration de Madame Faurel qu'Amédée, fils naturel de Cripure, rejoint le front et que, par hasard, éclate à la gare une mutinerie à laquelle, par hasard, assiste Nabucet qui, par hasard, va rencontrer Cripure... Et l'on peut en dire autant du moindre événement survenant dans Le Sang noir. Mais quel nom donnerait-on au hasard

après le hasard ?", commente Louis Guilloux. Celui de Destin et celui de symbole. Chaque geste, chaque parole, chaque rencontre n'est que la part visible de tout ce que chacun porte en soi et dont il n'a pas conscience. Et ce qui est vrai de l'individu, l'est aussi de la société. "Pour atteindre à la cohérence, dit Roland Fichet, j'ai opéré un glissement de certains personnages sur d'autres et j'ai fait fonctionner par écho le sens du spectacle en imbriquant les uns dans les autres des textes de Guilloux, propres à créer l'ambiance d'une ville de province, répétée sur elle-même, à la fois proche et lointaine des événements. Cripure est devenu un principe de rassemblement, le lien entre des histoires, des univers a priori séparés".

Quant à la mise en scène et au type de jeu imposé aux acteurs, ils rendent compte avec une parfaite exactitude de l'univers de Louis Guilloux. Loïc Corouge a imaginé pour décor un immense puzzle compact, mais qui se désagrège peu à peu, sur, devant et à travers lequel jouent les acteurs "comme une taupé dans son taupier" (Sang noir, p. 386). A défaut d'Amédée et de quelques Pollus, tous les personnages s'agitent mécaniquement, frénétiquement, encore que Cripure et Maia, moins que les autres "un jeu qui correspond à la déraison qui est bien l'un des thèmes favoris de Guilloux, chez qui les personnages apparaissent comme un ensemble mécanique plaqué sur du vivant : Nabucet sautillante et frétille, Cripure se réfugie derrière ses tics de langage, Babinet est atteint de méromanie nationaliste. Et tous y vont des mêmes gestes et des mêmes propos. Outre Amédée, seuls le Cloportier et la Bossue, ces doubles ironiques de Cripure et de Toïnette, apparaissent authentiquement vivants, personnages presque naturels en même temps que chargés de rêves, venant brocarder les

déclarations, les ostentations et même les joies et les peines de ceux dont ils sont une autre image, mais peut-être (tout aussi fausse. Quand donc sommes-nous véritablement nous-mêmes ? Voilà ce que Roland Fichet a su discerner dans Le Sang noir, et dans les autres romans de Louis Guilloux, qu'il a restitué avec justesse et que les acteurs du Théâtre de la Folle Pensée expriment avec art. Car si Le Sang noir pose avec acuité le problème de la liberté, il nous jette par la bouche de Cripure cette vérité que l'homme n'est pas nécessaire. A nous de le rendre tel, à chacun de nous de veiller à ne pas devenir une illusoire ganache remplie d'idéologie vantarde et ventreuse, mais à demeurer un être réel, de chair et de sang vil et de cœur.

Bœufgorod : l'ultime message de Louis Guilloux ordonné en un spectacle dense et poétique...

YANNICK PELLETIER

(1) et. Armor, mars 1982.
(2) et. Armor, janvier 1975 et plus généralement pour les aspects de l'œuvre de Louis Guilloux évoqués dans cet article, voir ma thèse Thèmes et symboles dans l'œuvre romanesque de Louis Guilloux (Ed. Klincksieck, 1979).



Hugues Charbonneau (Cripure) et Julien Simon (Faurel). Au fond, Jean Kergrist (Le Cloportier), Ph. Kornelia Theune

Coproduit par le Théâtre de la Folle Pensée, le Centre d'Action Culturelle de Saint-Brieuc et le Festival des Tombées de la Nuit de Rennes excellent festival dû aux efforts de Jean-Bernard Vigné, Bœufgorod sera donné au Centre d'Action Culturelle de Saint-Brieuc les 17-18-19 octobre, 23-24-25 novembre, 21-22-23 décembre. Tournées prévues en Bretagne à des dates que nous précisons dans le numéro du mois prochain.

L'Oaled Abhervé fête ses 20 ans

Vingt ans de la vie d'une association ! Difficile à raconter, surtout lorsque cette association a toujours travaillé dans le même domaine.

Oui, mais il s'agissait d'un domaine multiple, celui de la culture bretonne !

En février 1962 quelques personnes eurent l'idée de fonder à Saint-Brieuc un centre culturel qui aurait sa place entre les cercles folkloriques et les Sociétés Savantes, un centre où l'on pourrait apprendre le breton, organiser des conférences et colloques sur la matière bretonne moderne, fournir de la documentation, etc...

Un appel fut lancé dans la presse. L'idée de ce centre devait arriver à son heure puis que la première réunion amena de nombreux participants, et l'Association fut officiellement déclarée en avril 1982 sous le nom de "Oaled Abhervé".

On avait d'abord pensé à un "Ker Vreizh", ou à un "Ti Breizh", puis l'unanimité se fit sur ce nom qui rappelait deux idées primordiales : Oaled (Foyer) symbole de réunion ; Abhervé, nom de barde de François Valtée le grand

écrivain-grammairien qui vécut presque toute sa vie à St-Brieuc et dont nous voulions ainsi honorer la mémoire.

Le premier Conseil d'Administration réunit des noms bien connus : Mme Le Guillou (directrice d'un cercle breton), MM. Hypolyte Corbes, Yann Polivet, maintenant directeur d'Armor-Magazine, Abel Omnes, P. Génie, J. Chevanec, etc... Le premier président, Michel Dhannaut, resta en place jusqu'en 1966 puis fut remplacé par R. Th. Salaun qui présida l'Association pendant 10 ans, et peu de temps avant son décès, confia ses fonctions au jeune Trégorrois Daniel Personnic

revenu vivre et travailler au pays natal. Par suite de son départ il fallut, en 1981, élire un autre président... qui est une présidente. Celle-ci est entourée d'un bon groupe où il faut mentionner en particulier Mikaela et Yola Charon les dévouées secrétaire et trésorière depuis plus de 10 ans, et sans lesquelles l'Oaled n'aurait pu être maintenu, surtout dans les années difficiles.

D'abord installé avenue de la Croix Blanche, l'Oaled dut déménager plus d'une fois, et

même pendant un certain temps se réunir dans un jardin pour les cours de breton pour enfants, faute de toit ! Mais depuis 1969 nous avons la chance d'être logés, locataire de la ville dans l'immeuble du Foyer d'Action Culturelle, 9, rue du 71ème R.I., où nous pouvons également utiliser les grandes salles mises à notre disposition pour les réunions importantes et les conférences.

Bien sûr, les difficultés de toutes sortes, financières et autres ne nous ont pas manqué, mais quelle association n'en a pas ?

MISSION ACCOMPLIE
Pourtant nous pouvons dire que le bilan de ces 20 années est positif. Avons-nous atteint le premier but ; chercher à connaître et grouper ceux qui, comme nous, s'intéressent à la culture bretonne, dans le respect des opinions de chacun, être prêts à apporter à tous la documentation qu'ils désirent ? Nous l'espérons, même si nos adhérents ne sont pas toujours aussi nombreux que nous le souhaiterions.

Nos conférences - en français ou en breton - grâce à des invités de valeur : Yvonnig Glacquet,



Ph. Kornelia Theune

Travailleurs Brechons
PLATS CUISINES - BANQUETS
Rue d'Armorique
22120 YFFINIAC
Tél. : (96) 72.55.78
Location de vaisselle

Entr. LE BORGNE
PREFABRIQUES
Garages - Abris de Jardin
Maisonnettes - Cloîtres
Clapiers - Carrélage
Cheminées
Portails bois et plastique
LE MADRAY - 22120 PIEDRAN
Tél. : 42.23.52

H. Le Boterf, Per-Yves Moign, J. Honoré, J. Markale, Youenn Olier, Gilles Morin et bien d'autres, ont permis d'aborder beaucoup de sujets : l'histoire, la littérature, la musique, les pays celtiques, le parler gallo, etc.

Depuis quelques années un cycle mensuel de conférences a été assuré par Gwenole Le Menn, l'éminent linguiste. Il s'agit en fait de cours de perfectionnement, ouvert à tous, mais spécialement destinés à ceux qui préparent le Diplôme d'Etudes Celtiques - une vingtaine de ses auditeurs l'ont ainsi obtenu - et à ceux qui préparent la licence de breton enfin décrochée ! Ces conférences sont très suivies étant donné leur grand intérêt et la façon agréable dont elles sont données.

Deux autres cours de breton sont dispensés à l'Oaled, un pour les débutants, et l'autre pour ceux de 2ème année. Et une fois par mois, professeurs, élèves et amis se trouvent pour un dîner amical où l'on "bretonne" le plus possible en conversations ou en chansons.

La bibliothèque - pas de fonds anciens mais tout ce qui paraît d'intéressant actuellement sur la Bretagne - est mise gratuitement à la disposition de nos adhérents.

OUVERTURE SUR LE MONDE

Il faut dire aussi que l'Oaled fut à l'origine du jumelage de Saint-Brieuc avec la ville galloise d'Aberystwyth. En effet, c'est à l'initiative et par l'entremise d'Anne-Marie Salauin, la fille du Président d'alors, que furent noués les premiers contacts avec la ville jumelle. Ce fut la déléguée de

l'Oaled Abherve, Yola Charliou notre fidèle trésorière, membre du Comité de jumelage, qui eut l'honneur de lire le texte breton de la charte aux cérémonies officielles à Aberystwyth en 1973. (Les Gallois avaient demandé que cette charte soit établie dans les 4 langues : Gallois, Breton, Anglais et Français).

Un grand moment de notre Association fut l'importante exposition organisée en octobre 1967, rue Houvenagel, pour commémorer le centenaire du 1^{er} Congrès Interceltique qui se tint à St-Brieuc en octobre 1867 avec le concours de La Ville-Marquie et de Ch. de Gaulle célébrant aussi le grand-oncle du général.

Tous les aspects de notre culture y étaient représentés : de la littérature à l'artisanat en passant par la presse et les sports. Les 4 salles du 6 de la rue Houvenagel - la maison ou habitait et mourut Théophile Launec, père du célèbre médecin - n'étaient pas trop grandes pour contenir tous les documents et objets présentés. Cette manifestation qui dura 15 jours accueillit près de 2 000 visiteurs.

Pour faire mieux connaître leur ville aux Bretons anciens et nouveaux, nous avons organisé souvent des visites du "Vieux St-Brieuc" admirablement guidées par M. Tostivint spécialiste de ces visites, et l'année dernière, en prologue aux fêtes du 15ème centenaire de la fondation de St-Brieuc qui ont lieu actuellement, nous avons proposé un "Rallye pédestre" dans les rues de la ville, qui fut suivi par un trentaine de familles.

DES PROJETS
Nous savons qu'il y a encore

beaucoup à faire dans le domaine que nous avons choisi.

L'un de nos projets est déjà en chantier. Ayant remarqué que la plupart des habitants de nos rues Nominée, Tanguy Mallmanche, René Leroux (Mevan Mordiern) et bien d'autres, ignoraient tout du personnage auquel a été dédié leur rue, nous avons commencé une campagne d'information. Chaque habitant des rues Nominée, roi Arthur, Barde Abherve, a déjà trouvé dans sa boîte aux lettres une notice que nous lui offrons, indiquant en quelques lignes qui était le personnage en question. Nous allons continuer cette information, d'autant plus que la ville de St-Brieuc est une de celles qui, en Bretagne, a donné le plus de noms d'événements ou d'artistes ou écrivains bretons à ses rues. Nous en avons par exemple sous le vocable d'Armand Robin, Morvan Lesbesque, R. Y. Creston, Les Bonnets Rouges, etc.

Les autres projets, et surtout leur réalisation seront ce que désirent nos adhérents et leurs amis. Nous essaierons d'apporter à tous les renseignements et les services qu'ils attendent de nous.

Pour fêter notre 20ème anniversaire nous prévoyons une réunion en octobre prochain où nous invitons des représentants de tous ceux qui ont depuis la fondation, participé à un moment ou à un autre à nos activités. La date en sera annoncée dans la presse. Et nous espérons y être très nombreux, ce qui nous aidera à poursuivre notre travail dans le cadre d'une Bretagne en marche vers son avenir.

VEFA DE BELLAING

Aéroport de Saint-Brieuc

Lignes régulières jusqu'au 31 décembre 1982

ALLER			
St-Brieuc - Nantes	Dép.	7 h 00	Arr. 8 h
Nantes - Lyon	Dép.	8 h 00	Arr. 9 h 25
Nantes - Toulouse	Dép.	8 h 35	Arr. 10 h 10
Nantes - Bordeaux	Dép.	10 h 30	Arr. 11 h 30
Nantes - Nice	Dép.	11 h 15	Arr. 12 h 40

RETOUR			
Bordeaux - Nantes	Dép.	16 h 45	Arr. 17 h 45
Nice - Nantes	Dép.	17 h 50	Arr. 19 h 15
Toulouse - Nantes	Dép.	18 h 50	Arr. 20 h 25
Lyon - Nantes	Dép.	18 h 25	Arr. 20 h 35
Nantes - St-Brieuc	Dép.	20 h 50	Arr. 21 h 50



TARIFS

St-Brieuc - Nantes	400 F
St-Brieuc - Nantes - Lyon	860 F
St-Brieuc - Nantes - Nice	988 F
St-Brieuc - Nantes - Toulouse	1 088 F
St-Brieuc - Nantes - Bordeaux	850 F
St-Brieuc - Nantes - Roissy	863 F

Réductions : Abonnés : 30 % ; Enfant - 12 ans : 50 % ; Bébé : 100 %

L'événement de la rentrée : 8 OCTOBRE OUVERTURE DU C.A.C.

La XXXV^e foire des Côtes d'Armor

PAR ANDRÉ DENOUAL

DIVERSITÉ ET QUALITÉ

La Ville de Saint-Brieuc présentera Saint-Brieuc et demain.

Le Musée de Saint-Brieuc, dont les travaux sont en cours, présentera ses projets et ses objectifs, une exposition de dessins sur le thème "Caricatures de bretons" de Catou et de collections privées.

Vous y verrez le Salon des énergies renouvelables réalisé par l'Association Bretagne Energies auquel sera intégrée l'exposition sur "Guerlédan", son avenir.

Une exposition scientifique sur les Reptiles de France suscitera un vif intérêt auprès du public et des enfants des écoles. Des serpents vivants seront présentés, une panoplie unique en France.

La Piste Juniors accueillera les jeunes de 10 à 17 ans à bord de 6 Samba. Des conseils leurs seront prodigués. Un grand concours leur permettra de gagner de nombreux prix.

Etie bien chez soi, tel sera intitulé le premier Salon de la décoration intérieure de la maison.

Un Hall de la Jeunesse, avec la participation d'associations et d'organismes, la Direction Départementale du Temps Libre, évoquera des domaines aussi divers que l'informatique, l'astronomie, l'archéologie, la radio et d'autres développés autour du dessin, du maquillage, de la lecture, etc.

Le stand Fédération des Clubs du 3ème Age proposera des solutions aux difficultés rencontrées, pour l'habitat, la santé, le transport, la vie sociale, le dépannage, les activités culturelles et physiques, etc.

Il sera créé le label "La Moule d'Or" en liaison avec le Syndicat des Mytiliculteurs et le Syndicat des Hôteliers-Restaurateurs. Un jury décernera le label de la "Moule d'Or" à la meilleure préparation présentée dans plusieurs catégories et dans le cadre d'un concours gastronomique ouvert aux professionnels de la restauration et aux "chefs amateurs". Durant la foire, tous les jours dégustations des différentes recettes seront offertes aux visiteurs.

Le Centre des Affaires de la Foire de 1982 est tout cela et c'est aussi l'économique avec l'artisanat, la formation dans

Le programme des journées

- Samedi 11 : journée d'inauguration et des maîtres du département.
- Dimanche 12 : journée des énergies renouvelables.
- Lundi 13 : journée de l'amicale des Foires de l'Ouest.
- Mardi 14 : journée de l'artisanat et de la formation professionnelle.
- Mercredi 15 : journée des grands-parents et des enfants.
- Jeudi 16 : journée de l'information.
- Vendredi 17 : journée de l'agro-alimentaire, du commerce et de l'industrie.
- Samedi 18 : journée de la jeunesse, des sports et des loisirs.
- Dimanche 19 : journée des villes jumelles.

le bâtiment, diverses administrations, organismes publics, les banques, l'alimentation, l'aménagement, la décoration, les cuisines, le bâtiment et la maintenance, le matériel d'élevage, les préfabriques, les clôtures, les portails, les pavillons, l'isolation, les verandas, la chaudière avec les cheminées, les récupérateurs de chaleur, l'électroménager, la radio, hi-fi...

Du 11 au 19 septembre, la Foire Exposition sera le centre des affaires où l'on convergera de tout le département. Ce sera le plus grand magasin de la région où l'on pourra s'informer, comparer, découvrir ce que l'on fait de mieux avant de faire l'achat que l'on projette.

OU - QUAND - COMMENT ?

- ★ Parc des expositions de Brézillet
- ★ Du 11 au 19 septembre 1982 - Les 11, 12, 18 et 19 de 10 h 20 h ; les autres jours de 10 h à 19 h.
- ★ Prix d'entrée : 10 F (7 F pour les enfants en-dessous de 7 ans et les personnes du 36 âge sur présentation de leur carte de club).

Ce sera aussi pour d'autres un but de promenade dans une ambiance de fête, de détente. Comme sait la créer la Foire Exposition.

Le Comité de la Foire a tenu à ce que cette foire de 1982 soit inaugurée par Monsieur Yves Le Foll, maire de Saint-Brieuc. La Foire œuvre dans l'intérêt de la ville et de sa région. Dans ce domaine économique, la Ville de Saint-Brieuc et la Foire ont toujours coopéré très étroitement. Cette inauguration aura donc une signification particulière et constituera un hommage au Maire de Saint-Brieuc pour avoir facilité la constante progression de cette manifestation.

Et maintenant arrivent les 3 coups, souhaitons que cette Foire 1982 soit un succès, qu'elle récompense l'effort et le dynamisme de l'artisanat, du commerce et de l'industrie de notre région. Ainsi la Foire Exposition aura rempli son rôle économique pour le mieux être et la prospérité avec tous les bienfaits qui peuvent en découler.

ANDRÉ DENOUAL
Vice-président du Comité de la Foire des Côtes d'Armor

Industriels, Commerçants, Artisans, Clubs sportifs, Associations...
UN BESOIN EN SÉRIGRAPHIE FLOCAGE

M.C. CREATIONS
Le Frelay - BOUQUEHO 22170 CHATELAUDREN
(06) 74.14.35

autocollants pare-soleil panneaux tee-shirts sacs de plage maillots foot fanions... etc...

Présent à la Foire de ST-Brieuc-Parc de Brézillet (du 11 au 19 sept)

TECHNI-GRAVURE

Pour vos problèmes de SIGNALISATION, ENSEIGNES, PLAQUES GRAVÉES, TIMBRES CAOUTCHOUC

Faites confiance à un FABRICANT SPECIALISTE
J. BALLOUARD Tel. 94.11.65 28, rue Cordière, 22000 ST-BRIEUC

NE PARTEZ PAS SANS VOTRE CARTE !



Avec votre Carte CREDIT AGRICOLE, en vacances en déplacement, vous pouvez retirer de l'argent partout en France, 24 H sur 24, grâce aux 1.200 Distributeurs auto-matiqués de cartes de CREDIT AGRICOLE.

Connaissez vous



Eurocard, c'est la carte de paiement nationale et internationale du CREDIT AGRICOLE. Elle est la meilleure chez plus de 20.000 commerçants en France et plus de 3 millions dans le Monde. Plus de chèques à régler et d'argent à transporter. Remarque: vous à votre Banque du CREDIT AGRICOLE.

Credit Agricole, le bon sens près de chez vous.

BRETAGNE-ENERGIE : 1^{er} salon des énergies renouvelables

Créée à l'initiative de Bretagne-Energie, le Salon des Energies Renouvelables constitue sans nul doute l'un des pôles d'attraction de la Foire des Côtes d'Armor.

L'idée de ses promoteurs - au moment où le gouvernement décide de faire des économies d'énergie l'une des priorités de son action - est, en fait, de réunir le plus grand nombre d'entreprises et associations concernées par le problème des énergies dites renouvelables.

Ce salon, qui trouve tout naturellement sa place au sein de ces manifestations économiques et commerciales que sont les foires-expositions, vise à familiariser le grand public et l'ensemble des collectivités locales avec ce type d'énergies nouvelles, dont l'utilisation est appelée à se développer. Pour les organismes, bureaux d'études industriels, et exposants, c'est aussi l'occasion de montrer les progrès faits en ce sens.

Ce salon répond d'ailleurs en tous sens aux objectifs définis voilà un peu plus d'un an par Bretagne Energie.

Avec la participation de Syntexil (isolation par extérieur) Duma 22 (isolation, surstratage, menuiserie en P.V.C.), Le B.R.G.M. (recherches géologiques et minières), l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, Applimat (survitrage), les Ets Gayet (ardoises solaires, produits et techniques isolation), Techniques Nouvelles de l'Ouest (tuiles et ardoises solaires, capteurs...).

LA FOIRE DES COTES D'ARMOR ET LE 1500^{ème}...

"LE JEU DU GRIFFON"

La Ville de Saint-Brieuc est entrée dans sa 1500^{ème} année. De nombreuses initiatives ont été prises pour marquer cet événement.

Le Comité de la Foire des Côtes d'Armor a tenu - comme il se doit - à s'associer à cette commémoration.

En septembre prochain - du 11 au 19 - la Manifestation d'Automne sera placée sous le thème du 1500^{ème}, avec une reconstitution de façades de maisons célèbres du Saint-Brieuc du XIII^{ème} siècle, la présence d'artisans travaillant devant le public et abrités dans des échoppes, des spectacles de bateleurs et autres musiciens...

Par ailleurs, le Comité, souhaitant marquer par une "création originale" son attachement à l'histoire, à la vie de la Cité Gentille, a confié au peintre André Coupez, la réalisation d'un jeu dit "Jeu du Griffon".

Ce jeu qui s'inspire de celui du "Jeu de l'oie" dans le principe, retrace les faits marquants de l'histoire de Saint-Brieuc depuis l'arrivée de son fondateur à l'embranchure du Couz.

En dehors de l'aspect artistique indéniable, le Jeu du Griffon se veut être un véritable instrument, un véritable support pédagogique et d'information. C'est en fait à un véritable survol en 52 cases du passé que seront invités les participants du Jeu du Griffon qui sera commercialisé dans le cadre de la Foire.

A signaler que numérotés, les Jeux du Griffon donneront la possibilité de participer à un tirage et de gagner l'un des 10 portraits de Brassens réalisés également par André Coupez.



La moule d'or

La Bretagne consomme moins de 10 % de la quantité de moules produites dans ses eaux. Le reste s'en va vers Lyon, la région parisienne... C'est paradoxal quand on sait par exemple, qu'il y a de la culture française se fait au Vivier sur Mer, que la Bretagne Nord est la plus grosse productrice de moules de bouchots de l'hexagone et qu'enfin, en baie de St Brieuc, l'élevage est particulièrement important.

Mais nul n'est prophète en son pays et, visiblement, la moule n'est pas appréciée chez nous à sa juste valeur. Il faut dire (ce sont les mytiliculteurs qui l'affirment) que nous manquons d'imagination quant à leur présentation. A part les moules au naturel, les moules marinières et les moules sauce poêlée ! Qui mange les moules

crues, par exemple ? Ou cuites dans la cheminée, sur un bon tas de braises ?

C'est un peu pour revaloriser ce coquillage bien mal connu que vient d'être décidée la création d'un label "moule d'or". Destinée à faire connaître la qualité du produit, et la diversité des modes de préparation, cette opération se concrétisera par un concours ouvert aux professionnels, aux amateurs et aux scolaires. Celui-ci est placé sous le contrôle des hôteliers-restauteurs, des mytiliculteurs et des lycées techniques hôteliers et sera sanctionné par un "label". Les résultats en seront proclamés à la Foire.

Dans le cadre de la Foire, également, chaque jour, auront lieu des distributions de recettes... et des dégustations. Plus de 2 tonnes seront ainsi utilisées pour des préparations inédites !

LA MYTILICULTURE

Les gisements naturels de moules sont encore assez répandus sur nos côtes. Mais les moules "sauvages" sont peu charnus et peu savoureux.

INVENTION DU "BOUCHOT"

Cette méthode d'élevage serait due à un voyageur irlandais, Patrick Walton. Ayant fait naufrage, en 1235, dans l'anse de l'Arguillon, au-dessus de La Rochebe, il ne quitta plus le pays.

Pour capturer certains oiseaux, il tendait des filets "d'allouette" entre de hauts piquets plantés en mer. Les piquets se couvrirent de moules, qui profitèrent remarquablement. Patrick Walton le remarqua, il multiplia les piquets, les rapprocha, les réunis par des clayonnages. Le bouchot était inventé.

Aujourd'hui, le bouchot est un alignement de 50 à 100 m de pieux en chêne ou l'écorce. Hauts de 4 à 6 m, ils sont enfoncés environ de moitié.

LA "CORDE" DE NAISSAIN

Les bouchots de captage pour le naissain sont 2 rangées de pieux espacés d'environ 1,20 m sur 50 m. Ils sont reliés dans la largeur par des

perches. Des cordes en coco sont tendues sur ces perches tous les 20 à 25 cm. Les larves de moules, pas plus grosses que des grains de sable, viennent s'y fixer. Dans les régions où le captage n'est pas pratiqué, les mytiliculteurs achètent les cordes de naissain à leurs confrères et les disposent dans des chantiers d'attente.

A mesure que des pieux d'engraisement sont libérés, on les regarnit avec des cordes de captage enroulées en spirale. Le naissain, on se développant, recouvre le pieu d'une sorte de manchon épais, formé de jeunes moules "à pelisse". Les jeunes moules sont alors introduites dans un filet tubé au moyen d'une goulotte. Les boudins ainsi obtenus sont à leur tour fixés en spirale sur les bouchots d'engraisement. Ce travail dure plusieurs mois tant qu'il y a des pelisses.

LE "CATHINAGE DES PAQUETS"

Les bouchots d'engraisement sont composés de rangs de pieux espacés d'un demi-mètre environ. Les filets-tubes de jeunes moules dont on les garnit sont putrescibles. Au bout de 15 jours, ils se sont détachés. Les jeunes moules ont eu le temps de trouver le bois pour se fixer

par leur byssus. Elles atteignent la taille marchande de 4 à 6 cm en 12 ou 18 mois. Les plus grosses forment des "paquets" prêts à se détacher et à tomber à l'eau. Pour éviter cette perte, et éviter ses expéditions, le mytiliculteur pose des filets de "cathinage" - filets-tubes imputrescibles, à larges mailles souples qui retiennent les "paquets" autour des pieux jusqu'à leur recolle.

ELEVAGE "A PLAT"

Cette méthode s'apparente beaucoup à l'élevage des huîtres sur parcs. Elle a débuté au Croisic, où l'élevage sur bouchot présentait des difficultés. Le fond doit être assez résistant et à l'abri des fortes houles. Les moules font beaucoup de vase. Il faut les en dégager et enlever de temps en temps cette vase pour maintenir le fond à son niveau.

ELEVAGE SUR CORDES

C'est une méthode propre à la Méditerranée. Les cordes pendent verticalement dans l'eau. Bien adaptée à la faible amplitude des marées, cette méthode est employée également pour l'élevage des huîtres.

EXPOSITIONS ANIMATIONS

★ Le 1500^{ème} Anniversaire de Saint-Brieuc - Reconstitution de façades de maisons du XIII^{ème} siècle réalisées en collaboration avec le Lycée Chaptal.

★ Exposition "Saint-Brieuc Hier" réalisée par le Musée, la Bibliothèque Municipale, les Archives départementales, le Club carophile des Côtes-du-Nord, le Syndicat d'Initiative de Saint-Brieuc, le Comité du 1500^{ème}.

★ Regard sur l'artisanat avec la participation de potiers, céramistes, sculpteurs, sabotiers, luthier, vannier, rempalleur et l'association "La Bouzère" (renouveau de la velle).

★ "Saint-Brieuc Hier et Demain" présenté par les Services Techniques de la Ville et la Direction Départementale de l'Équipement : ponts, viaducs, ouvrages d'art ; présentation de l'œuvre de Harel de la Noë - les chemins de fer départementaux.

★ Exposition-vente au "Jeu du Griffon" édité par le Comité de la Foire des Côtes d'Armor et créé par le peintre André Coupez.

★ "Les Amis de l'orgue Saint-Michel" présenteront leurs actions pour que soit reconstruit l'orgue de Saint-Michel.

★ "Re-creations" - Opération "Information Jeunesse" organisée par les MJC du département, la Direction départementale du Temps Libre et regroupent près de 20 associations.

★ Salon de la décoration intérieure, qui mettra en valeur les possibilités d'être bien chez soi par l'aménagement général, le luminaire, le bibelot...

★ Salon des Energies renouvelables, présenté par Bretagne Energie et regroupant une vingtaine de spécialistes.

★ Vivre et Guerrier - Exposition regroupant les associations présentant des contre-projets, des réflexions sur le projet d'une S.T.E.P. par l'EDF en collaboration avec ce dernier organisme.

★ Le label "La moule d'or" - Tous les jours dégustations de moules - une préparation offerte chaque jour par un chef différent. Opération conjointement organisée par le Syndicat des Hôteliers-Restauteurs et des Mytiliculteurs.

★ Les réflexions de France - Présentation scientifique de serpents vivants par M. François Jourdy.

★ La piste juniors, présentée par la Police Nationale, la Police Urbaine de St-Brieuc, la Prévention Routière.

★ L'Horlogerie à travers les âges, par le syndicat des Horlogers-Bijoutiers et Orfèvres des Côtes-du-Nord.

★ La prévention dans le domaine de la circulation, la protection des biens et des personnes, les accidents maritimes. Exposition réalisée par la Fédération des Clubs du Jeune Age, la Gendarmerie nationale, les Assurances de Landerneau.

★ Présentation de maquettes rétrogradées par les clubs de Bretagne, voitures... véhicules automobiles...

★ Les bateleurs du temps passé : cracheur de feu, fakir, battoniste, jongleur, équilibriste... "La Foire en fête".

★ Piste de "Bi-cross" organisée en collaboration avec Motobécane, Ouest-France. Compétition ouverte aux enfants âgés entre 9 et 14 ans et dotée de très nombreux prix.

V.A.G. SELECTION-AUTO
Ets A. RUE
14, rue Chaptal (Z.I.)
22000 SAINT-BRIEUC Tél. 33.18.48

ST-BRIEUC ★ FIN

COURRIER

"INITIATION AU DRUIDISME"
 "Le druide Michel Raoult, docteur en maçonnerie, nous fait savoir qu'il ne connaît pas l'association qui l'a initié "programme" pour un stage ayant d'"initiation au druidisme". M. Raoult avait bien été sollicité l'hiver dernier par un directeur de publication à caractère esotérique pour animer un éventuel séminaire "d'approche du druidisme, pour lequel il n'avait jamais été question de "tautit" et qui demeura d'ailleurs un projet sans suite. Tout autre commentaire tendancieux ou à caractère diffamatoire ayant pu paraître ou pouvant paraître à ce propos ne démontrerait que le peu de conscience de son rédacteur peu soucieux de vérifier ses informations, ou même de s'informer auprès du principal intéressé avant de se lancer dans une polémique stérile". (B.P. 14, 35801 Dinard).

AOÛT 1932 - AOÛT 1932 - AOÛT 1932 OU L'HISTOIRE ENSEIGNÉE AUX BRETONS

"Jusqu'en 1932, le monument de la Mairie de Rennes représentait la Bretagne agenouillée devant la France. Le 7 août 1932, des Bretons, excédés de l'offense permanente faite à leur Pays, détruisirent ce monument. Cinquante ans après, un comité, formé de représentants d'organisations "bretonnes", fait apposer à Rennes une plaque dont le texte gravé escamote la vérité historique et perpétue la légende mensongère française. Ce texte aurait pu, en peu de mots, rappeler les conditions dans lesquelles fut signé le traité de Vannes. Aujourd'hui, ce sont ceux qui prétendent apprendre l'Histoire aux Bretons qui passent sous silence qu'en 1532 le Traité de Vannes ne fut signé qu'après la défaite militaire de St Aubin du Cormier, qu'après le mariage de raison (1) et d'Anne de Bretagne, qu'après les pressions politiques de toutes sortes exercées par la France, qu'après l'achat des consciences "selon l'expression de Michel de Maury". Il suffisait de faire savoir que la Bretagne n'a signé que *contraite et forcée*. Alors ? On n'a pas osé ? On a craint de déplaire ? A qui ? Ou bien infiltrations françaises ? On en a vu d'autres. Quelqu'un soient les motifs et toujours pour respecter l'Histoire grande ou petite, il n'est pas mauvais de rappeler cette phrase écrite par un célèbre politicien français, dans la réunion locale de la Bretagne à la France comme une sorte d'idylle. Je comprends ici qu'il n'en fut rien, je perçois les allées et venues des armées, les coalitions, les combinaisons, les maquignonnages qui se terminent toujours par le recours à la force".

"Les Bretons de 1932 ont vu l'aube, eux, de détruire le monument de la honte. Ceux de 1982 l'ont remplacé à Vannes. Le Mercier d'Ern va se retourner dans sa tombe". L. BADOUEL, 11, rue Ch. de Gaulle, 56140 Malestroit

STAGE DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT POUR L'OBTENTION DU B.A.F.A.

* Sessions de formation de base (9 jours à dominante infantile) - du 23 au 31 octobre à St Pol de Léon, du 26 décembre au 31 janvier à Vitré, Bric et St Pol de Léon.

* Sessions de perfectionnement ou spécialisation - du 26 au 31 octobre à Vitré (sécurité en CIVL) et St-Méen le Grand (audio-visuel), du 26 au 31 décembre à St-Méen le Grand (audio-visuel), St Pol de Léon (le jouet et l'enfant), St Aubin d'Aubigné (les sons, les rythmes et l'enfant), Brest (marionnettes et jeux dramatiques) et Ruffiac (perfectionnement C.L.S.H. Centres Adrés), (U.R.C.V., 16, rue de la Santé, Rennes).

EMIGRATION

Les Bretons d'Argenteuil

Les Bretons d'Argenteuil reprennent leurs activités pour la saison 1982-1983. La danse et la musique bretonnes appartiennent à notre patrimoine culturel. Comme par les années passées des cours d'initiations sont donnés gratuitement. Pour la danse à partir du jeudi 16 septembre de 20 h à 22 h à la Maison de la Jeune Filles, 23, rue de Diane à

Argenteuil (près de la gare). Pour la musique à partir du vendredi 17 septembre de 20 h à 22 h au sous-sol du Centre Culturel, 1, rue des Gobelins à Argenteuil (près du Pont), pupitres de binou, cornemuses, bombardes et batterie (formation danses et bagad).

Milouards - 1. Jean-François Pibouleau (Guipavas) ; 2. Ronan Guennoc (Plouzane) ; 3. Pascal Lannou (Plouzane) ; 4. Sylvain Perrin (Tréguier).

Juniors - 1. Jean-Yves l'Her (Guipavas) ; 2. Serge Camard (Pordic) ; 3. Philippe Guddal (Douarnenez) ; 4. Ronan Pétu (Tréguier) ; 5. Serge Ribot (Guéméné).

Moyens - 1. Eric Guéguen (Berrien) ; 2. Jean-Baptiste Talou ; 3. Marc Gros (Poussy) ; 4. Xavier Braud (Guéméné) ; 5. Jacques Olivier (Tréguier) ; 6. Christophe Maillard (Tréguier).

Seniors - *Plumes 60 kg* - 1. Léopold Guillemin (Larmor) ; 2. Gabriel Sébille (Poussy) ; 3. François Boudoulous (Tréguier) ; 4. Gilbert Revaud (Tréguier). *Légers 60-70 kg* - 1. Pascal Le Barré (Berrien) ; 2. Henri Touët (Matignon) ; 3. Jean-Jacques Le Roux (Scrignac) ; 4. Jean-Paul Le Roy (Moriaix) ; 5. Jean-François Hubert (Pordic) ; 6. Emile Lozévis (BRO Paris) ; 7. Henri Béon (BRO Paris) ; 8. Pierre Nouvel (Monfort). *Lourds 80-90 kg* - 1. Jean-Pierre Jauven (Berrien) ; 2. Georges Nèzev (Nèzev) ; 3. Gilbert Nèzev (Nèzev).

Milouards 73-81 kg - 1. Jean-Paul Menou (Plouzane) ; 2. Guy Jauven (Carhaix) ; 3. Patrick Mounant (Scrignac) ; 4. Michel Olivier (Tréguier) ; Jacques Beauverger (Tréguier). *Super-lourds plus de 90 kg* - 1. Thomas Madec (Berrien) ; 2. Christian Le Goff (Pordic) ; 3. Rémy Lefevre (Monfort) ; 4. Jean-Yves Richard (Guimper).

SPORTS FOOT PRO : LES ESPOIRS

L'été, c'est le temps béni des amateurs et responsables de football. Si le Mondial (moment de fol) excite volé à l'inquiétude du temps à bouleversé leurs habitudes, ils en sont vite revenus aux belles espérances de l'hiver-estival, à l'ouest comme ailleurs.

NANTES EN PERIODE DE TRANSITION ?

Le F.C. Nantes, le plus huppé, est-il en période de transition ? Cinq titres nationaux, une Coupe de France, une 1/2 finale de Coupe d'Europe depuis moins de 20 ans, mais aussi le doute depuis le printemps 81 et, ces 3 dernières saisons, beaucoup de départs en milieu de terrain, le baïkan du football. Alors faut-il recruter ou attendre avec patience la moisson d'un Centre de Formation sans égal en France qui compte 6 joueurs appelés l'an passé dans les deux sélections nationales Cadets et le promoteur malien Kabà ?

A BREST, LA FILIÈRE YUGOSLAVE

A Brest, c'est toujours la filière yougoslave, un entraîneur Memkovic étant venu se joindre aux attaquants Vabec et Radovic. Le problème apparaît



Jean Vincent

peut-être davantage dans l'insuffisance d'un stade végeux et trop estiva.

POUR KERUZORÉ L'AMALGAME À RÉUSSIR

Et la D II ? En-Avant Guingamp a de nouveau recruté à l'extérieur... mais aussi perdu Philippe Lucas parti à Sochaux. Raymond Keruzoré devra s'attacher à réussir l'amalgame. "En Avant" est-il encore ce club qui apporta en 1973 une faumaise bouffée d'air frais au football français ?

LA PASSION DE JEAN VINCENT AU SERVICE DE RENNES

Au fond, le cas le plus intéressant sera peut-être celui de

Stade Rennais. Un passé très riche, un stade bien équipé, un public prêt à s'enthousiasmer de nouveau. Le mouvement des joueurs entre arrivées et départs nous semble moins important que la désignation du nouvel entraîneur Jean Vincent. Élément moteur du grand Reims, ancien international de haut niveau (45 caps), sélectionné continental, il a su réussir, sans beaucoup de sérénité, à Nantes à conduire son équipe à 2 titres nationaux, une Coupe, une demi-finale de Coupe d'Europe. Pouvaient-ils lui demander plus ? Etait-ce simple dans un club où il est important de recevoir l'aval d'une tradition et d'une complexité ? Jean Vincent ne dit pas qu'il est le meilleur entraîneur technicien du monde. Mais il n'a pas son pareil pour entretenir avec passion la dynamique des succès et la confiance de joueurs en devenir. Il l'a montré à Nantes et à la tête de l'équipe du Cameroun. Pourquoi pas aussi sur le stade de la route de Lorient où il aborde un fameux "coup à jouer". Bonne chance Jean ! et peut-être dès l'an prochain un retour en D I...

DANIEL TRÉHIC

Le palmarès 82 des Championsnades de Bretagne de lutte bretonne.

CADETS

Catégorie légers - 1. Jean-Luc Da Silva (Berrien) ; Jean-Luc Abamou (Plouzane) ; 3. Michel Losterliem (Moriaix). *Moyens* - 1. Eric Guéguen (Berrien) ; 2. Jean-Baptiste Talou ; 3. Marc Gros (Poussy) ; 4. Xavier Braud (Guéméné) ; 5. Jacques Olivier (Tréguier) ; 6. Christophe Maillard (Tréguier).

Milouards - 1. Jean-François Pibouleau (Guipavas) ; 2. Ronan Guennoc (Plouzane) ; 3. Pascal Lannou (Plouzane) ; 4. Sylvain Perrin (Tréguier).

JUNIORS

55-60 kg - 1. Jean-Yves l'Her (Guipavas) ; 2. Serge Camard (Pordic) ; 3. Philippe Guddal (Douarnenez) ; 4. Ronan Pétu (Tréguier) ; 5. Serge Ribot (Guéméné). *Moyens 60-66 kg* - 1. François Nèzev (Nèzev) ; 2. François Maze (Plouzane) ; 3. Thierry Quilly (Guéméné) ; 4. Loïc Revaud (Tréguier).

Milouards 66-73 kg - 1. Philippe Coarec (Douarnenez) ; 2. Thierry Marc (Plouzane) ; 3. Didier Quilly (Guéméné) ; 4. Bruno Gourmelon (Guipavas).

Lourds 73-80 kg - 1. Serge Guéguen (Berrien) ; 2. Yves Derrien (Saint-Malo).

SENIORS

Plumes 60 kg - 1. Léopold Guillemin (Larmor) ; 2. Gabriel Sébille (Poussy) ; 3. François Boudoulous (Tréguier) ; 4. Gilbert Revaud (Tréguier). *Légers 60-70 kg* - 1. Pascal Le Barré (Berrien) ; 2. Henri Touët (Matignon) ; 3. Jean-Jacques Le Roux (Scrignac) ; 4. Jean-Paul Le Roy (Moriaix) ; 5. Jean-François Hubert (Pordic) ; 6. Emile Lozévis (BRO Paris) ; 7. Henri Béon (BRO Paris) ; 8. Pierre Nouvel (Monfort). *Lourds 80-90 kg* - 1. Jean-Pierre Jauven (Berrien) ; 2. Georges Nèzev (Nèzev) ; 3. Gilbert Nèzev (Nèzev).

Milouards 73-81 kg - 1. Jean-Paul Menou (Plouzane) ; 2. Guy Jauven (Carhaix) ; 3. Patrick Mounant (Scrignac) ; 4. Michel Olivier (Tréguier) ; Jacques Beauverger (Tréguier). *Super-lourds plus de 90 kg* - 1. Thomas Madec (Berrien) ; 2. Christian Le Goff (Pordic) ; 3. Rémy Lefevre (Monfort) ; 4. Jean-Yves Richard (Guimper).

NANTES et la LOIRE-ATLANTIQUE

Nouveau stade : le choix

Il sera une fois... et pour longtemps, bien plus longtemps que nos existences fragiles. Nantes aura un stade, nouveau, différent dont on allumera la coupole de feu dès les premières semaines de l'hiver 1984.

Nous quitterons alors "Malakoff-Saupin" le cœur battant trop fort d'abandonner d'un seul coup tant d'images de l'âge du noir et blanc, d'une division II qui semblait fatale, puis parée des couleurs de l'exploit, du premier titre de 65, de la Coupe d'Europe...

Pour ce nouveau stade, et devant huit projets très élaborés, le choix d'Alain Chénard et de la municipalité était placé face à deux options fondamentales :

- un stade de conception classique, rectangulaire, à un étage. C'était Saupin en plus cohérent, en plus grand, en plus confortable.

- un stade d'inspiration plus élaborée, répondant aux danses de l'architecture de ce temps et s'intégrant dans un site qui n'était pas sans allure (l'Érde, des voies nouvelles de circulation) a reçu déjà l'hommage des bâtisseurs avec le Parc des Expositions et à l'est de la rivière, le Centre Sportif de la Jonetière.

Le projet retenu de l'architecte parisien Agopyan associé à l'ALA de St Herblain (qui regroupe les maîtres Gelluau, Burgade et Roudou) et aux Chantiers Modernes répondait pleinement à cette seconde intention.

La maquette retenue fait d'emblée songer au Parc des Princes (inauguré en 1972) ou au stade Olympique de Montréal (1976). Est-ce un hasard ? Si le concepteur de ces stades, M. Taillebert, a tenu à préciser que M. Agopyan n'appartenait plus depuis des années à son

équipe, il n'en a pas moins été son collaborateur et la filiation de l'inspiration est évidente. Le stade de la Beaujoire sera un beau stade élégant, élané et alangui que A. Chénard annonce comme "parfaitement inséré dans son temps, son site et sa durée".

50 000 PLACES

Capacité - Parce que ce stade, dont la construction a été souhaitée par l'Etat pour l'accueil en 1984 du Championnat d'Europe des nations de football, devait offrir environ 50 000 places, une solution adaptée aux besoins nantais a été recherchée. Pour les compétitions habituelles, le stade offrira donc environ 35 000 places assises, couvertes et numérotées, et 6 000 debout. Pour les rencontres exceptionnelles, par transformation de places assises en places debout, on atteindra les 50 000 places désirées. La maquette montre bien que le pari de l'architecte est d'offrir, sur deux niveaux, l'essentiel des places en longueur de terrain. C'est un avantage pour la bonne vision du jeu, mais l'inconvénient est red sur le plan sportif car se trouve gommée le "Kop" à la britannique, situé derrière l'un des buts. S'y regroupent les passionnés qui assurent le spectacle et "l'impressionnisme" le goal visiter !!! A chacun son enfer.

Le confort - Environ 18 000 places bénéficieront de sièges individuels avec dossiers. Le spectateur le plus éloigné sera à 40 mètres du terrain, ce qui est peu pour un "grand stade". Dans l'enceinte de 21 ha sera intégré un second terrain ouvert aux associations du quartier, des salles de réunions seront aménagées sous les tribunes. La couverture sera pour une part transudante. On accèdera au stade en voiture sans difficulté grâce à de vastes parkings, mais aussi par le tramway en cours de construction.

La presse - Devenue la privilégiée des stades modernes, ses installations ont été très soignées. Les journalistes pourront occuper de 100 à 400 places selon les matches, avec pupitre, éclairage et téléphone individuels. Il y aura 30 cabines télé, de 10 à 40 cabines radio.



Photothèque de la Ville de Nantes

FICHET - BAUCHE

150 ans d'expérience au service de la SÉCURITÉ

Coffres-forts - Armoires réfractaires et ignifuges
 Chambres fortes - Alarme et télésurveillance
 Contrôle d'accès

**7, avenue du Marché Commun
 44083 NANTES CEDEX - Tél. : 49.27.97**

Agence à Rennes : 16, Rue des Veyettes - Z.I. Sud-Est - 35100 RENNES - Tél. 50.64.52

800 000 HEURES DE TRAVAIL !
Les travaux de réalisation de la pelouse sont en cours et le chantier du stade proprement dit sera ouvert peu avant la parution de ce numéro d'Armor. Il représentera plus de 800 000 heures de travail dont l'essentiel par des entreprises locales.

Coût : Le projet Agopyan a été arrêté à 83,9 millions de francs ; la subvention de l'Etat qui sera revalorisée en fonction de l'évolution des coûts a été portée à 31,46 millions. Le Département a promis 15 millions, l'aide de la Région est attendue.

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE DES NATIONS

Ce stade de grande capacité accueillera en juin 1984 deux rencontres de Championnat d'Europe des Nations, dans lequel l'équipe de France pourra montrer de solides ambitions après un Mondial raté au-delà de toutes espérances. Il est probable qu'elle jouera l'un de ses matches à Nantes (il est légitime d'espérer puisque Nantes a été la seule ville à créer un stade de toutes pièces), mais aussi début 1984 un match de préparation.

Le F.C.C. Nantes aussi se trouve doté d'un outil incomparable qui, jusqu'à maintenant, lui avait fait défaut. Depuis 20 ans, beaucoup de spectateurs ont été perdus faute d'une capacité suffisante et des milliers renonçaient à venir à Nantes pour les grands matches, rebûtes par une enceinte de confort médiocre.

Il est souhaitable à notre sens que "Marcel-Saupin" soit conservé pour accueillir les autres équipes du F.C.C. Nantes (D III - D IV) qui ne pouvaient toujours disposer jusqu'à maintenant toute la saison, d'un stade éclairé, le nombre de matches à Saupin devant être limité pour préserver l'état de la pelouse.

UNE VITRINE INCOMPARABLE

Egalement, le stade de la Beaujoire ouvrira de nouvelles perspectives pour le rugby qui fut longtemps, et jusqu'en 1939, le sport le plus en vogue à Nantes. Déjà, M. Jourda, l'actif président du Comité Régional envisage la venue de l'équipe de France, reçue pour la dernière fois à Nantes en décembre 1967 par un France-Roumanie.

Le sport de haut niveau à Nantes disposera ainsi d'une vitrine incomparable qui doit être utilisée non pour la seule satisfaction du spectacle, mais comme le puissant projecteur d'une culture sportive qui est incitation et exemple, recherche de l'élargissement cohérent des aptitudes motrices et mentales de l'homme, sa vraie vocation.

DANIEL TRÉHIC

« Les photographes de la danse »

Au Centre régional Beaulieu de Nantes une exposition de Daniel Charpenetier réunit pour la première fois les œuvres de 4 des plus grands photographes de la Danse. Les documents présentés font partie du "fonds" personnel de chacun d'entre eux. Alain Béart : autour de La flûte enchantée de Maurice Béjart, Françoise Lejeune : le travail des danseuses étoilées, Serge Lido : photos exclusives de Nijinsky, Serge Lidar, Balanchine, Carolyn Carlson, Nouvère, etc. Colette Masson : les dernières chorégraphies françaises, allemandes, japonaises (tous les jours de 10 h à 22 h).

Nantes, « cité vélo »

Pour la première fois en 1981, le mensuel "Vélo", organe de la compétition cycliste et du cyclotourisme, appartenant au groupe Presse-Sports dont le leader "L'Equipe" est l'organisateur des principales épreuves cyclistes françaises, décernait au terme d'un concours le titre de "Cité Vélo" à la ville qui, "par ses efforts, ses initiatives, ses réalisations, aura le mieux contribué au développement de la pratique cycliste".



Le rallye : départ du château des Ducs de Bretagne

Attribué à Nantes, le prix a été remis à M. Cordier, conseiller subdéputé, représentant Alain Chenard, député-maire. A cette occasion, une grande journée avait été organisée dans le cadre du verdoyant Parc du Grand-Blottereau sur le thème "Fête du Vélo, Fêtes du Vélo". Le maître d'œuvre en étant Serge Clabau, conseiller sportif à la Ville ; rallye populaire (du Château des Ducs de Bretagne au Grand-Blottereau), démonstration de birossing, match de véloball, bal avec André Verchuren...

Mais au fait, une "cité vélo", c'est quoi ? La venue du Tour de France à Nantes en 1980, 1981 et 1982, la remarquable exposition "Les Géants de la Route" ont pesé dans la décision du jury.

sensible également à la présence constante de Nantes dans l'histoire du cyclisme. Elle a été en effet ville-étape du 1^{er} Tour en 1903, et aussi la ville natale où d'adoption de coureurs comme Petit-Breton, Eloi Tassin, Amand Audaire, René Barbotin, Cyrille Guimard. La maison Stella qui équipa longtemps Louison Bobet était une entreprise nantaise. La course Paris-Nantes était une épreuve de premier plan jusqu'à l'après seconde guerre mondiale.

Toutefois, bien d'autres facteurs positifs sont intervenus que l'on peut détailler ainsi : 7 clubs cyclistes (dont 1 corpo) et 1 club de cyclotourisme, 982 licenciés cyclistes et 171 cyclotouristes, 6 écoles de cyclisme, organisation durant une saison de 350 épreuves cyclistes et 50 cyclotouristes, 8,6 km de pistes cyclables ou aires aménagées et 30 parkings pour 2 roues. Ce point a probablement influencé le jury. Organisation



Remise du prix de la Cité Vélo à M. Cordier (à dr.). Photo tirée de la Ville de Nantes.

chaque 1^{er} mai, à l'intérieur du Parc des Expositions de la Beaujoire, d'une "journée vélo". Et le vélodrome Petit-Breton créé en 1924, bien qu'il soit d'un format désormais inusité de 500 m, est un atout important.

DANIEL TRÉHIC

EXPOSITION

« LES TRANSPORTS URBAINS »

Centre régional Beaulieu-Nantes du lundi 6 au samedi 25 septembre

Nantes se trouve aux deux "extrêmes" de la chaîne des transports urbains : c'est à Nantes qu'est apparu le premier omnibus en 1825.

C'est à Nantes qu'est apparu le premier tramway à vapeur Mokarski en 1879. C'est en 1984 Nantes qui verra le renouveau du tramway français. C'est à Nantes qu'est actuellement fabriqué le TRAM, trottoir roulant articulé qui équipera la station des Invalides à Paris en 1983. C'est à Nantes qu'est présentée pour la première fois la plus grande exposition jamais réalisée sur les Transports Urbains.

Cette exposition magistrale, conçue et réalisée par Daniel Charpenetier rétrace l'ensemble de l'histoire et du développement des Transports Urbains. Elle s'appuie sur une iconographie importante qui illustre depuis le XVII^e siècle jusqu'aux années 1970 la réalité des Transports Urbains à Nantes et dans les plus grandes villes de France. Cette collection est accompagnée de maquettes, de matériel et d'éléments spectaculaires.

A cette occasion sera également présentée pour la première fois la maquette à l'échelle 1 d'une caisse du futur tramway nantais.

Rétablie il y a 20 ans, l'Université de Nantes a été fondée il y a plus de 5 siècles

On célèbre cette année le 20^{ème} anniversaire de l'Université de Nantes, l'une des quatre universités actuelles de Bretagne (avec celles de Brest et Rennes). Elle a été en effet rétablie le 1^{er} janvier 1962 mais on fait c'est la plus ancienne de Bretagne : elle a été fondée il y a 522 ans.

Au Moyen-Age, les Universités étaient peu nombreuses en Europe et, bien qu'étant alors un Etat indépendant et souverain, la Bretagne ne possédait pas d'Université. Elle comptait certes de nombreuses écoles à travers toute la péninsule et les 38 abbayes de Bretagne étaient également d'importants foyers de travail et d'étude, mais les clercs et les laïcs désireux de pousser plus loin leurs études devaient s'expatrier, comme le firent Abeldard (1079-1142) et saint Yves (1253-1303). Les étudiants de la "Nation de Bretagne" (terme officiel de l'époque) étaient particulièrement nombreux dans la capitale française où, un peu comme aujourd'hui dans la Cité Universitaire Internationale de Paris, ils se retrouvaient dans des collèges, lieux de résidence et de travail, réservés aux Bretons : Collège du Plessis, Collège de Cornouaille et Collège de Treguer.

Les conditions de vie des étudiants bretons à Paris étaient assez difficiles et les routes pour aller de Bretagne à Paris étaient dangereuses, mais surtout il était malsain pour un Etat souverain de laisser ses élites aller se former dans la capitale d'un Etat voisin qui, depuis longtemps, ne cachait pas sa volonté d'annexer la Bretagne. Il apparaissait donc, indispensable de créer une véritable Université en Bretagne pour soustraire les jeunes clercs bretons à l'influence française. C'est ce que tenta, sans y parvenir, le Duc de Bretagne Jean V en 1414. Quelques années plus tard, le Duc de Bretagne François II obtint que le Pape Pie II qui venait de créer les Universités de Sicile et de Bâle, donne son accord à la création d'une Université de Bretagne à Nantes. Par une bulle en date du 4 avril 1460, le Pape Pie II accorda à l'Université de Bretagne tous les privilèges et tous les droits des grandes universités. Le Duc François II assura de son côté un traitement de 200 livres aux maîtres qui viendraient y enseigner.

Ouverte dès 1461, l'Université de Bretagne comprenait 5 facultés : Droit Civil, Droit Canon, Arts, Théologie et Médecine. Elle

compta bien vite de nombreux professeurs et étudiants de toute la Bretagne. Cette Université se développa d'autant plus rapidement qu'à partir de 1484, l'imprimerie fit son apparition en Bretagne. Mais en 1486 éclata la guerre entre la Bretagne et la France. Les armées françaises envahirent la Bretagne et assignèrent Nantes pendant six semaines, sans parvenir à s'en emparer. Les étudiants et les professeurs de l'Université se dispersèrent alors. La terrible défaite de Saint-Aubin-du-Cormier (28 juillet 1488) sonna le glas de l'indépendance bretonne, le souverain breton, François II, mourut quelques semaines plus tard à Couëron et les troupes françaises entrèrent dans Nantes... Il fallut attendre 1494 pour que les cours reprennent à l'Université de Bretagne, après le retour de la paix et le mariage d'Anne de Bretagne, fille de François II, avec le Roi de France Charles VIII. Trois siècles plus tard, en 1793, sous la Révolution, l'Université de Bretagne était supprimée et Nantes devait rester sans Université pendant 167 ans.

L'Université de Nantes compte aujourd'hui un millier d'enseignants et de chercheurs et plus de 17 000 étudiants.

RAFIG TULLOU (Kouñ Breizh)

La recherche à Nantes

La Recherche constitue aujourd'hui un des atouts essentiels de la ville de Nantes et de son pays : elle y représente une des plus importantes concentrations européennes en ce domaine. Parmi les principaux établissements :

B.R.G.M. - Service géologique régional "Bretagne - Pays de Loire", 10, rue Henri Picherit. Mission : apporter son concours aux études liées à l'aménagement du territoire, en particulier recherche et exploitation de l'eau souterraine et des substances utiles (argiles, matériaux de construction et de viabilité, calcaires, ardoises...) ; géotechnique et génie civil.

C.E.R.E.D.E. - Centre d'Essais et de Recherche sur les Equipements de Dépollution des Eaux, gère par l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique de Nantes. Double mission : tester les performances et la fiabilité des matériels actuellement utilisés dans les stations de traitement des eaux usées ; aider les fabricants de ces matériels à améliorer leurs produits et à prendre place sur le marché.

C.E.T.E. - Centre d'Etudes Techniques de l'Equipement M.A.N., rue René Viviani (Bretagne et Pays de Loire) : service extérieur commun au Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie et à celui des Transports ; 6 divisions techniques à Nantes.

C.E.T.I.M. - Centre Technique des Industries Mécaniques, 74, route de la Jonelière : Laboratoire d'hydraulique, essais de pompes, essais de robinetterie. Laboratoires d'analyse chimique, de métallurgie, de métrologie.

C.S.T.B. - Centre Scientifique et Technique du Bâtiment, 11, rue Henri Picherit : étude des effets du vent sur les constructions et leur environnement, recherches en soufflerie à couche limite, intégration de l'habitat dans son environnement climatique.

I.N.R.A. - Centre de Recherches Agro-Alimentaires de Nantes, La Géraudière : 2 groupes de recherches orientés sur la transformation industrielle des céréales, amyloses et protéagineux ; un laboratoire sur les industries agricoles et alimentaires.

I.S.T.P.M. - rue de l'Île d'Yeu : pêches maritimes ; cultures marines ; pollutions et nuisances ; technologie des produits.

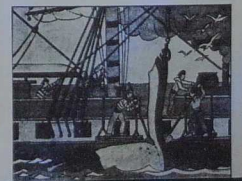
LABORATOIRE CENTRAL DES PONTS & CHAUSSÉES - Centre de Nantes, BP 19, 44340 Bouguenais : station d'essais de câbles ; station d'essais d'élaboration des granulats ; manège de fatigue des chaussées ; générateur de neutrons de 14 Me V.

LABORATOIRE DE COSMÉTOLOGIE ET DE PHARMACIE INDUSTRIELLE, 68, bd Eugène Orieux : Génie alimentaire : stérilisation en conserverie, grillage et cuisson en biscotterie-biscuiterie ; pharmacie industrielle ; cosmétologie en particulier contrôle de la qualité et de l'efficacité de certains produits (dentifrices, rouges à lèvres, savons, shampoings, laits, crèmes).

"La Recherche à Nantes" fera l'objet d'une étude plus complète, actuellement en préparation. Pour l'obtenir, adressez-vous au Service Expansion, D.I.D.U. de la Ville de Nantes, 3, allée des Tanneurs, 44000 Nantes. Tél. (40) 20.95.10.

Imagerie de la marine nantaise

La mer est inséparable de l'histoire de Nantes car la ville tient d'elle son esprit et sa richesse. Aussi l'album qui vient d'être édité par l'Office de Tourisme S.I. est-il accueilli avec plaisir, d'autant qu'il constitue un titre nouveau dans une collection qui devient prestigieuse. Après les albums consacrés à Anne de Bretagne, Jules Verne, Abeldard, Jacques Cassard, Laennec, Imagerie de la marine nantaise comporte quatre planches dues au maître-imager Jean Bruneau dont le dessin est d'une rare qualité : les grands marins nantais, le voyage triangulaire (de Nantes, les navires gagnaient les côtes d'Afrique pour acheter les esclaves contre des objets de pacotille puis se rendaient à St Domingue ou aux Antilles où les noirs étaient vendus aux planteurs et le prix de cette vente consacré à l'achat de produits cultivés à la base, et ils revenaient à Nantes où cette marchandise était négociée à bon prix). Nantes port baleinier (ci-dessus le dépeçage de la baleine), enfin les beaux navires du port de Nantes. Les textes d'accompagnement sont de Jean Batard, Roland Andrieu, Armel de Wismes, tiré à 500 exemplaires sur format 42 x 32 cm, cet ouvrage ressort de la bibliographie et de l'œuvre d'an (OT S.I., place du Cange, Nantes).





Les KR 25 - Armée prêts au départ au gare d'Ancenis

De BRAUD et FAUCHEUX à Manitou

1^{er} constructeur mondial de chariots tous terrains

Braud et Fauchoux, petite S.A.R.L. familiale créée en 1953 à Ancenis, exporte maintenant dans 68 pays, réalise un chiffre d'affaires de 520 MF et emploie 750 personnes.

Aujourd'hui, l'activité de la société est centrée sur la conception et la construction des moyens de manutention destinés aux secteurs du bâtiment avec les grues, les dumps et les chariots élévateurs tous terrains Manitou, mais aussi à tous les domaines d'activités industrielles, agricoles où la nécessité de transporter des charges unitaires lourdes sur des terrains difficiles existe.

Braud et Fauchoux S.A. (plus connus sous le seul nom de Manitou) est le premier constructeur mondial de chariots tous terrains.

Ainsi, dans le cadre de l'expansion et de la diversité de ses ventes, la Société "Manitou BF" a récemment livré 30 chariots élévateurs tous terrains pour la Défense nationale. Ces chariots élévateurs, du type KR 25, ont été choisis pour leur robustesse dans une gamme de plus de 40 modèles.

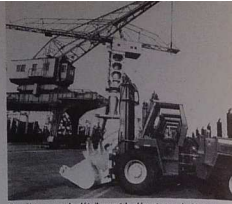
possédant une transmission à convertisseur de couple qui procure à ces appareils une grande facilité de conduite.

La gare d'Ancenis a ainsi vu une impressionnante suite de wagons chargés de "KR 25" aux couleurs de l'Armée prendre le départ pour différentes unités.

EN ASIE DU SUD-EST

Malgré une conjoncture économique très difficile, les marchés traditionnels européens se ferment de plus en plus, "Manitou BF" réalise des efforts commerciaux et techniques importants pour s'adapter et prendre une place toujours plus grande dans le marché mondial de la manutention.

Cet effort est déjà récompensé, puisqu'après avoir installé à Singapour un "Bureau de Représentation pour l'Asie du Sud-Est" et qu'un homme de valeur ait travaillé huit mois sur la Malaisie, "Manitou BF" a conclu un contrat portant sur la fourniture de plus de 100 chariots



Dernière revue de détail avant le départ pour la Malaisie

élévateurs avec une importante société malaisienne, la "Si Khiong Industries SDN BHD", chariots conçus spécialement pour répondre à des besoins de transport de grumes fragiles (besoin qui se retrouvent sur les marchés africains).

BIENTÔT LES U.S.A. ?

Lors de la réception offerte à l'occasion de la première livraison, M. Lepers, directeur commercial de "Manitou BF", concéda que c'était "une très belle affaire" et nous a confié "qu'après avoir gagné sur le terrain de la grande exportation, la deuxième société exportatrice des Pays de la Loire avait décidé de s'attaquer au géant américain et qu'un "Bureau de Représentation" pourrait même bien être implanté aux Etats-Unis vers la fin de cette année".

Une très belle réussite d'une entreprise d'une ville moyenne de Loire-Atlantique: Ancenis.

GUY PODEVIN

Calendrier 44

- 10-11 et 12 septembre - Le cercle nautique de la Baule-Le Pouldu-Purnichet organise la "multicup", une quinzaine de grands multicoques français et étrangers s'affrontent.
- 14-16 septembre - Nantes - XVII^e journées de l'hydraulique sur le thème "l'Assainissement de demain" à l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique.
- 17 septembre - Nantes - Assemblée générale de l'Association pour la Route Centre Europe Atlantique : les travaux préparatoires au IX^e Plan d'Équipement.

La convention des créateurs d'entreprises

Les 1, 2 et 3 octobre à Nantes-St-Nazaire, 3^eme convention nationale des créateurs d'entreprises organisée par les clubs de créateurs de ces deux villes. Le thème en sera "l'emploi et la création d'entreprises". L'enjeu de cette 3^eme convention en Basse-Loire est de promouvoir la création d'entreprises, impératif économique pour la régénérescence du tissu industriel.

Les journées de l'Anvar

Les 14 et 15 octobre, journées nationales de l'Anvar, sur le thème "l'entreprise innovatrice et ses partenaires" en présence de Pierre Mauroy, Premier Ministre, Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'Industrie, de la Recherche et de la Technologie, et Jacques Delors, ministre de l'Economie et des Finances.



LA GAMME MT

Le téléphone joue un rôle essentiel aujourd'hui dans le développement des relations entre les nations.

THOMSON-CSF TELEPHONE a conçu et développé la gamme MT qui apporte à l'abonné toutes les facilités d'utilisation d'un réseau téléphonique moderne.

Retenue par l'Administration Française des PTT, cette gamme de centraux téléphoniques temporisables a déjà été choisie par 14 pays étrangers pour la modernisation de leurs réseaux.

Le Centre THOMSON-CSF TELEPHONE de NANTES-ORVAULT étudie et développe des matériels et logiciels pour les centraux temporisables de la gamme MT.

Le Mail - 44700 ORVAULT-NANTES
Tél. (40) 76-31-95 - Télex: THOMT 711277 F



José Genot, chef du Service de Promotion Commerciale de la C.C.I., directeur du Centre de Gestion Agrée des entreprises de Loire-Atlantique



M. Morisset, membre du Bureau de Direction de la C.C.I., directeur des Etudes, lors d'un cours (en dessous)



M. Alleno, membre du Bureau de Direction de la C.C.I., directeur des Etudes, lors d'un cours (en dessous)

COUERON

Conjuguer au présent action culturelle et vie quotidienne

Couéron est aujourd'hui une ville d'environ 16 000 habitants qui, depuis de longues années déjà, fait partie de l'agglomération nantaise par les échanges qui s'effectuent régulièrement avec les autres communes : emplois, transports, services... Situé en bordure nord de la Loire et à 15 km seulement du centre de Nantes, Couéron ne veut pas se laisser "deshydrater" par l'attraction permanente qu'exerce sur son développement et son équilibre la métropole de l'Ouest. Couéron ne veut pas non plus jouer la carte de l'isolement qui lui serait également préjudiciable. C'est pour cela que la municipalité vient d'adhérer au Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de l'Agglomération Nantaise (le SIMAN) qui regroupe 19 communes. Dans ce cadre, de nombreuses questions pourront être réfléchies de façon efficace, et la plupart des réponses apportées trouveront leur

cohérence au niveau de l'ensemble de l'agglomération : urbanisme, transports publics, voiries, actions foncières, traitement des déchets, etc... Il y a cependant un domaine important que le SIMAN ne prend nullement en compte aujourd'hui, c'est le domaine socio-culturel. Comme pour toutes les petites ou moyennes villes situées dans la banlieue d'une métropole, Couéron doit faire preuve d'initiatives et de détermination pour lutter contre la désertification socio-culturelle. Depuis quelques années, la municipalité avec relativement peu de moyens, a essayé de relever ce défi. Nous avons demandé à Sylvette Poibeau, conseillère municipale et présidente du Centre d'Animation Culturelle de Couéron (C.A.C.C.) de dresser pour nous un bilan de l'action entreprise.

UNE INTERVIEW DE SYLVETTE POIBEAU

Une agglomération et non «une zone»

A.M. - Après avoir soutenu et associé quelques spectacles dans votre ville, vous avez rapidement souhaité la création d'un Centre d'Animation Culturelle, pourquoi ?

Sylvette Poibeau : D'abord, il s'agissait de rassembler toutes les associations à vocation culturelle ainsi que les représentants de quartiers et les particuliers intéressés, pour favoriser et développer une vie culturelle, c'est-à-dire une vie de communication entre les individus et les groupes. Par là, nous voulions recréer un tissu social fait de rencontres, de relations, de communications, face à un développement urbain qui a trop souvent engendré la solitude, l'isolement et l'individualisme. Dans ce domaine comme dans d'autres, il n'y a pas de miracle, il était nécessaire de regrouper tous ceux qui déjà faisaient quelque chose pour augmenter leur action.

A.M. - Quand vous dites recréer un climat de communication, cela veut donc dire que Couéron avait déjà connu cette ambiance ?

S.P. - Bien sûr, l'animation, la création et l'expression avaient existé d'une manière beaucoup plus importante. Ceux qui ont 40 ans et plus se souviennent des fêtes populaires, des feux de la Saint-Jean, du bourg d'aval, des troupes théâtrales, des cinémas de quartiers, etc... Mais toute cette animation a été mise en veilleuse par la proximité de Nantes, par le culte de la télévision, et par les diverses formes de vie moderne qui ne favorisent pas une réelle vie collective. Seules quelques associations ont continué malgré toutes ces difficultés.

A.M. - Pouvez-vous nous présenter les diverses initiatives que vous avez prises depuis quelques années ?

S.P. - Chaque année, nous organisons, au mois de mai ou juin, une quinzaine culturelle, c'est-à-dire un temps fort de spectacles et manifestations diverses comme des expositions réalisées par des habitants, des associations, ou par des groupes d'enfants dans les écoles. Au départ, nous avions 50 à 80 personnes qui se déplaçaient. Cette faible participation n'était guère encourageante. Nous avons cependant persisté. Peu à peu, mais tout doucement, le nombre des participants a progressé pour atteindre un record de 7 à 800 personnes l'an dernier.

Depuis deux ans, nous constatons qu'un nombre très sensible de personnes viennent des communes voisines comme St-Jean de Boiseau, la Montagne, St Etienne de Montlieu, St Herblain, Orvault et même Nantes. Au-delà de cette quinzaine culturelle qui incite les habitants à parler de l'ensemble des spectacles présentés, en comparant les formes d'expression, le contenu, les interprétations..., nous organisons également quelques spectacles tout au long de l'année.

A.M. - A quel type de spectacle les habitants participent le plus ?

S.P. - Quand le célèbre groupe "Golden Gate Quartet" est venu il y a quelques mois, nous avons joué à guichet fermé. C'est la première fois que cela se produisait et ce petit succès a réjoui bon nombre de militants qui travaillaient dans l'ombre depuis longtemps. Il y a eu également les ballets Roumains "Doïna Craiului". A cette occasion, l'hébergement des danseurs roumains dans les familles coueronnaises a favorisé de nombreux échanges et certains s'écrivent toujours.

Il faut citer également "Tchouk - Tchouk - Nougah", Marc Ogeret, Paul Colleaux avec l'ensemble instrumental de Nantes.

Par contre, le théâtre intéresse apparemment peu. Quarante personnes seulement se sont déplacées pour "Le Bal des Voliers" de Jean Anouilh, et pour "Baladard" présenté par la troupe Le Galion.

A.M. - Comment expliquez-vous ce comportement ?

S.P. - Il y a eu du théâtre très longtemps à Couéron et, principalement, des opérettes. Quelques personnes compétentes de l'Etoile Sportive et de l'Amicale Laïque avaient réussi à monter une petite troupe locale qui présentait des spectacles appréciés. Donc, après une longue période morte, nous essayons de ranimer le théâtre, mais jusque là "l'accroche" ne se fait pas. Peut-être parce que les troupes viennent de l'extérieur et sont peu connues, mais je pense également que la proximité de Nantes est beaucoup plus déterminante dans ce domaine.

A.M. - Le C.A.C.C. a-t-il eu d'autres initiatives ?

S.P. - Oui, et notamment il a mis sur les fêtes de quartiers : actuellement, cinq quartiers organisent une fête annuelle et aussi des soirees-cabaret. Les habitants apprennent à se connaître, ils se rencontrent plusieurs fois pour échanger des idées, des projets... Ils fabriquent des gâteaux, des galettes, préparent des grillades. Ils organisent eux-mêmes toute l'animation avec des jeux, des histoires, des chants, des danses.

La plupart de ces fêtes se déroulent au cœur d'un lotissement ou d'un quartier. Pour les soirees-cabaret, c'est le préau de l'école la plus proche qui est utilisé. Malheureusement, certains quartiers ne bénéficient d'aucune structure pour accueillir 100 ou 200 personnes et ce manque est un obstacle majeur l'hiver.

CARROSSERIE AUTOMOBILE

Georges MARTIN PEINTURE



102, rue des Faneurs - COUERON - Tél. : 86-04-18



On s'amuse...



... ou se restaurer

Enfin, le C.A.C.C. a aidé au démarrage de certaines activités comme les ateliers de tissage, la photo... en collaboration avec les associations intéressées. Afin de ne pas créer une concurrence absurde qui gaspillerait inutilement des énergies, le C.A.C.C. s'est donné comme règle générale de ne pas créer des activités qui se font déjà dans des associations sur la commune.

A.M. - Après quelques années d'expérience, quels sont aujourd'hui vos objectifs prioritaires ?

S.P. - Comment répondre aux besoins des jeunes ici, à Couëron, c'est notre premier objectif. Les 16-25 ans représentent la tranche d'âge la plus sensible à l'attraction et à l'animation de la grande ville. Nous souhaitons aussi qu'ils puissent trouver quelque chose qui réponde à leurs besoins sur place. Une "Maison des Jeunes" vient de se constituer et cette nouvelle association participe au C.A.C.C. Avec eux, nous espérons pouvoir apporter quelques réponses.

Ne pas réduire le C.A.C.C. à un organisme de spectacles, c'est notre deuxième objectif.

Nous continuerons à faire venir des troupes théâtrales, des chanteurs, mais nous voulons développer notre action en direction des associations et des habitants eux-mêmes : développer les moyens d'information, les possibilités de prêts de matériel - proposer des stages de formation - encourager les associations à se rencontrer pour qu'elles discutent de leurs projets et de leurs difficultés ; qu'ainsi, elles puissent répondre ensemble à leurs besoins. A ce propos, le projet de loi sur le statut des élus sociaux peut permettre un développement formidable de la vie associative et culturelle.

En un mot, nous ne voulons pas qu'en organisant quelques spectacles, le C.A.C.C. crée un "paravent culturel" qui cache un désert au niveau des échanges, de la communication et de l'expression entre quartiers, associations, habitants. En ce sens, le C.A.C.C. doit être un catalyseur, un véritable tremplin pour toutes les initiatives locales afin que l'action culturelle se conjugue avec le vie au quotidien.

Avez-vous votre voiture ?

HEKLEV, MENSUEL EN BRETON

Heklev, nouveau mensuel en breton, a fait paraître son numéro 1 en avril, et se prépare à sortir le second. Il traite de tout ce qui, de près ou de loin, touche à la situation de la langue bretonne, et fait paraître, outre des nouvelles et des articles plus

approfondis, des études se rapportant à tel ou tel domaine précis. Heklev, difficilement trouvable en librairie, est diffusé principalement par abonnements, adressés au secrétariat : 23, rue de Châteaudun, 35000 Rennes. 10 numéros - 40 F (ordinaire).

"Moi, je profite du progrès!"

Avec ma carte C.M.B., j'ai accès à tous les Minibanque 24 de Bretagne. Je peux effectuer toutes mes opérations bancaires courantes

facilement, à tous moments, même le soir, même le week-end. Un nouveau service du C.M.B., bien pratique.



MINI 24
BANQUE 24
LE NOUVEAU LIBRE-SERVICE BANCAIRE

Crédit Mutuel de Bretagne

LA TABLE BRETONNE

armor gastronome

LE CIDRE CHER

Les pommes s'amoncelaient en maous (taupinières jaunes et rouges sous les arbres du verger. Une après année. A deux taupinières par sac et sept sacs par barrique, il y avait de quoi ballaster plusieurs celliers comme le sien. Toutefois c'était pas à soixante-quinze printemps, comme on dit, qu'il allait racheter des fûts neufs. Ses deux barriques suffisaient à leur consommation annuelle, à Soazig et à lui, plus des boîtes aux copains par-ci, par-là. Ah !

évidemment, si ses enfants (à lui, à Aubervilliers, avaient aimé le cidre... Mais ils vous lançaient à la figure de méchants prétextes de transport et de place... Ils préféraient acheter du gros rouge dans les "hypers". Un machin archi-trafiqué. Quand ils auraient pu boire gratis du pur jus, doré sur les coteaux pierreux du Trédudic : le meilleur du coin, qui, les bonnes années, grimait à sept degrés, ouais, monsieur. Sans un grain de drogue ni de sucre. Tous les goûts, hélas ! sont dans la nature.

Non loin de chez lui habitait un retraité de la S.N.C.F. dont la carrière s'était trefouaichonnée dans la capitale. Il avait finalement acheté une maisonnette et un petit potager dans le pays, parce qu'ils n'y atteignaient pas les tarifs faramineux de la région parisienne.

- Des pommes à cidre, vous en voudriez pas ? lui demanda le grand-père un matin.

- Quel prix ?
- Zéro centime ! Juste la peine de vous baisser pour les mettre en sac. Ben sûr, j'aurais tout de même prendre un tracteur pour les transporter avec les miennes. Jusqu'au pressoir. Je connais un cultivateur qui nous refusera pas ce service : un petit billet et il sera content.

Ainsi fut fait. Des mois plus tard, le grand-père rencontra de nouveau le Parisien.

- Alors, ce cidre ? demanda-t-il malicieusement.
- Pas mauvais, pas mauvais, répondit l'autre. Venez donc le

goûter un de ces jours... Mais, poursuivit-il, ça fait finalement une boisson chère.

- Hein ! dit le grand-père, un peu interloqué, une boisson chère ?

- Oui. Sans être arrouilles, ma femme et moi, nous buvons notre bouteille au repas ; on peut pas couper le cidre d'eau comme le vin. Alors, si je vous le pourboire au patron du tracteur... les champennaises vides qu'il m'a fallu acheter, vu que j'en possédais juste quelques-unes... plus les bouteilles à trente centimes pièce... encore j'ai pas pris les plus coûteux : ça fait finalement une boisson chère.

Les yeux du grand-père se plissèrent soudain, comme ceux d'un vieux matou, qui surveille les jappements d'un roquet.
- Aaah ! mon pauvre ami, que voulez-vous ? Impossible de diminuer le prix de mes pommes !

TAL HOUARN

PLUS RICHE : LE RIZ BRUN

Pour rendre le riz plus digeste, il était de tradition de le décorquer puis de le polir, le privant par là-même de son germe et des vitamines, sels minéraux, oligo-éléments et fibres enrobant le fruit constitué principalement d'amidon et de protéines. Ce riz là est blanc.
Si le riz brun Uncle Ben's est doré, c'est qu'après avoir subi un étuvage, il a été décorqué mais non meulé, conservant ainsi sa fine pellicule de son. Partie intégrante du grain, c'est elle qui lui donne sa couleur de miel. Ce riz qui n'est ni coriace, ni collant a des qualités diététiques irréprochables. Il cuit aussi vite que le riz blanc et peut servir de base à de nombreux mets.

Salade de riz brun aux courgettes et aux moules

Trempez : 8 heures - préparation : 15 mn - cuisson : 20 mn.

Pour 4 personnes : 125 g de riz brun Uncle Ben's, 4 petites courgettes, 700 g de moules de bouchot, 2 clous de girofle, 2 pincées d'origan, 2 c. à soupe de vinaigre de Xérès, 2 c. à soupe d'huile d'olive vierge, 1/2 citron vert, piment de cayenne, sel, poivre.

Dans une terrine, laissez tremper le riz recouvert d'1/3 de litre d'eau froide jusqu'à complète absorption du liquide pendant environ 8 heures.

Coupez les 2 extrémités des courgettes, les lavez, les épongez et les coupez en bâtonnets sensiblement à des allumettes.

Lorsque le riz est tendre et tous les grains détachés, le faire cuire à la vapeur avec les bâtonnets de courgettes pendant 8 minutes.

Saler légèrement et mettre dans un saladier.

Nettoyez soigneusement les moules. Les faire ouvrir sur feu vif, poêle couverte. Puis, hors du feu, les décoquiller et les réserver. Conservez le jus, lui ajouter les clous de girofle, le vinaigre, l'huile, l'origan, poivre et piment de cayenne. Le faire réduire sur feu vif pour obtenir 6 cuillères de liquide sirupeux et parfumé.

Pendant que le jus réduit, couper le citron en fines fines rondelles puis en petits morceaux et l'ajouter aux moules. Les arroser du jus réduit bouillant. Laisser refroidir le tout - riz et courgettes d'une part et moules marines d'autre part.

Versez les moules et leur jus dans le riz aux courgettes, mélanger délicatement, laisser reposer 20 à 30 minutes avant de servir.

Le palmarès gastronomique 82 des «Tombées de la Nuit»



André Helias, maire-adjoint de Rennes, remet une chouette (sculptée) à l'un des lauréats du concours de la gastronomie régionale des Tombées de la Nuit (ph. K. Pakel).

PÂTISSERIE - Premier prix : pâtisserie "Lemec" à Rennes. Mention spéciale à Didier Valles de la "Toque Blanche", Montfort.
CRÊPÉRIES - Premier prix : "La Bonne Pâte", Rennes. Mention spéciale pour son originalité : "Les Glaneuses", centre commercial du Rallye.

RESTAURANTS - Moins de 40 F : Premier prix : "Lefranc", Bourg-des-Comptes, pour une "gelétole rennaise au cidre et aux marrons". Mentions spéciales au "Grand Goussier" pour l'authenticité des produits. Et au "Galopin" pour son "mignon de porc au vinaigre de cidre".

Plus de 40 F : Premier ex-aequo : "Le Palais" et "La Pastourelle". Mentions spéciales à "L'Ouvrée", Rennes, à "L'Aubergade", Châteaugiron, pour ses "gougeonnettes de sole à la crème de laitue et fleurs de Bretagne", et à "Ar Milin" pour son "filet de daurade en coriande de moules et coques sur flancs d'oignons de porreaux"...

ROGIER CENTER-BRUXELLES Gastronomie bretonne en Belgique

Le Centre International Rogier, où ont lieu chaque année quelque trente foires et salons de réputation internationale, et que dirige Claude J. Michel, après avoir choisi de valoriser, successivement, la gastronomie et les traditions alimentaires de la Belgique, de l'Allemagne, des Pays-Bas, des pays socialistes européens, de la Grande-Bretagne organise un buffet breton le 21 septembre à 18 heures dans une de ses salles spécialement aménagées. Un ensemble musical animera l'événement, au cours duquel un repas breton sera servi.

Des firmes importantes seront associées à cette manifestation grâce à des stands en pourtour de salle réservés gratuitement aux meilleurs produits d'origine bretonne. Les maîtres qui cela intéresserait peuvent prendre contact avec le délégué d'Armor-Magazine en Belgique, Paul Boksrucht, tél. 19.32.2/653.42.86.

TABLES RECOMMANDÉES

CÔTES-DU-NORD

DINAN
• LE RELAIS COISAIRE, restaurant - M. et Mme Le Guernivé - Le Port - T. 98.40.17

ETABLES SUR MER
• LA COUMBIÈRE, Hôtel-restaurant panoramique dominant la baie de St-Breuc - Bd du Littoral, 2208, Etable s-Mer - (16 km de St-Breuc) - T. 69 70.81.84. Spéc. homard du hiver

LANNION
• TI OBEV KAN AN OUDR, Restaurant - salon de thé - 7, hnt Keraviv - Ouvert de 12 h à 19 h - T. 98. 07.14.23

FINISTÈRE

BREST
• LA TÊTE DE VEAUX, Restaurant ouvert tous les jours jusqu'à minuit - Chaque midi menu à la carte - 1, place St Louis - T. 98 46.13.40

QUIMPER
• LA ROTONDE, restaurant - Paul Févier, chef de cuisine - 36, avenue de la France - T. 98.26.26

• AU RELAIS DE L'OCÉAN, restaurant bar - Spécialités : plateau de fruits de mer, crêpe farcie à la chapelote et Jacques, saumon à la fine Brevaige, omelette normandaise - Ergal Gabelac sur route Quimper Coray - T. 98.50.67

• LE PATIO, Restaurant - Dans un cadre agréable et une ambiance feu tré, nous vous proposons nos spécialités de poissons et fruits de mer - 25, avenue de la Gare - T. 98. 90.77.24

• LE CAPICON GOURMANT, Restaurant - M. et Mme Luc Le Rihan, 22, rue des Pègariers - T. 98 95.43.12

ILLE-ET-VILAINE

CESSON-SEVIGNE
• GERMINAL - Hôtel - M. et Mme Restaurant - Logis de France - Salle de séminaire - 5, rue de Rennes - Dans un site exceptionnel, un vaste moulin sur un îlot de la Vilaine - Restaurant fermé le dimanche soir et le lundi - Louis Goué, 2, cours de la Vilaine - T. 98 61.11.01

COMBOURG
• HOTEL DU LAC, M. et Mme Hamon, 2 place Châteauneuf - En bordure du lac - T. 73.05.95

LE RHEU
• LE PONT D'AVOINE, Hôtel-restaurant, M. Alain Claran (Sortir Rennes, route de Lorient) - T. 98.76.28

REDON
• HOTEL DE LA GARE, chef Jean Marc Chandronnaise - Relais du Gastro-norm. Spécial. - terrain à la menuiserie fraîche, salade de fruits de mer, tarte à la Pierre Icherman, pot au feu de kette, pagnotonnaise dressée sur châtignons, soufflé aux framboises - 10, rue de la Gare - T. 98 71.02.04

RENNES
• LE LUTHERNEL, 38, rue St Georges - T. 36.05.00. Menu à 45 et 65 F - Spécialités : plats d'appareils sur confiture d'ognon, feuilleté de langoustes, tartelette sautée au holly et aux blancs de porc, tournois à la moule.

LE GOËLAND
• HOTEL DU GUESLIN, M. et Mme - et son restaurant LE GOËLAND, place de la Gare - T. 98 78.47.17 - Hôtel - M. et Mme - (Séjour et dîner en musique de 11 h à 23 h, menu le dimanche. Spécialité : Fais de tette aux petits légumes, Suprême de bœuf en papillote, Fais de veau à la crème de poireaux, Soufflé Du Guesclin.

SAINT MALO
• HOTEL DE LA PORTE ST PIERRE, hôtel restaurant - M. Spécialité de fruits de mer et de poissons. Directeur - Micaël Bertonnière - 2, place du Guet - T. 40.51.27

LOIRE-ATLANTIQUE

BOUGUENAIS
• RESTAURANT DE L'AEROPORT - M. et Mme Lardoux - Châteauneuf - T. 75.14.00

NANTES
• LA VIGIE, Restaurant - Table d'hôte, Michel Pavageau, Chef de cuisine - 18, quai de Venables - T. 71.59.22 et 20.59.25

MORBIHAN

CARNAC
• L'ANN ROZ, Hôtel-restaurant - M. NN - 36, avenue de la Poste - T. 97 52.10.46

LORIENT
• L'HYPOCAMPE - 3 menus au choix - carte - Spécialité de poisson - J.P. Laurent, chef de cuisine - 17, rue Possennière - T. 87.64.26.67

MUZILLAC
• AUBERGE DE PEN MUR HÉLÉ - M. et Mme Restaurant - René Miroche, 20, route de Vannes - T. 971.41.57.56

PORT NAVALO
• L'ESCAPOLLETTE - Bar-restaurant, 13, av. Général de Gaulle (face au stade), 56640 Port Navalo - T. 41.26.25 - Ouvert du début avril à septembre

TABLES DE MER - RELAIS OCEAN

BENODET
• LE MINARET - Hôtel-restaurant - M. et Mme - Bar, salon de thé, Vue sur l'estuaire de l'Odet - T. 98 91.03.13

BILLIERS-POINTE DE PEN LAN
• Hôtel-restaurant "LE GOËLAND" - Cadre marin exceptionnel face à mer de tous côtés - Jean Yves Locaëuf, chef de cuisine - T. 87.41.64.11 et 41.94.14 - Ouvert toute l'année.

CANCALE
• L'ARMADA, Restaurant - Tous produits de la mer, homard grillé, joutons farcies - Vue sur la baie du Mont St Michel, La Houle - T. 88.60.02

CROISIC (LE)
• GRAND HOTEL DE L'OCEAN - Sur les Rochers, dans les vagues - Restaurant - M. et Mme - Spécialité de la Mer - Vivers à homards et langoustes - T. 23.00.03

SAINT-MALO
• HÔTELLERIE DE LA GROITTE AUX FEES - M. et Mme - 42, chambres - Son restaurant - 38, chaussée du Sillon - T. 98 40.63.12 et 56.03.30

• LE CAP HENRI, une des plus belles vues sur mer de la région. Spécialité de poissons et de crustacés. En face de la plage - 100, rue Hébert (entrée par l'Hôtel des Termes) - Réservation - 56.02.56

• Théo Le Borgne a été élu président du Comité du tourisme du Finistère

• Gérard Kerzezon a été nommé chef du service interrégional des Douanes à Nantes

• M. et Mme Armand Labbe, M. et Mme Louis Gastin sont heureux de vous faire part du mariage de leurs enfants Catherine et Philippe le samedi 4 septembre à l'église St-Jean de Lamballe.

• Jean Allard de Grandmaison. Né à Nantes le 17 janvier 1905, il fut maire et conseiller général de Machecoul, député indépendant de Loire-Atlantique de 1958 à 1962.

• Michel Olivier, 53 ans, Comédien, on l'avait apprécié au CDD, au théâtre de poche de Hédé, à "la Charrette" du Cercle celtique de Redon, il était aussi un pédagogue de qualité.

• L'écrivain Olivier Lousquarn est décédé dans sa 40e année. Il avait créé le Congrès mondial des Bretons dispersés - personnage tourmenté, il a eu des débuts fréquents avec l'administration et avait déposé sa candidature (de principe) à la dernière élection présidentielle.

• L'acteur de cinéma Patrick Dewaere s'est donné la mort à l'âge de 35 ans - il appartenait à la famille Maun, de souche bretonne.

• Pierre Leduc, 64 ans, maire de St-Hilaire de Châlons, conseiller général de Loire-Atlantique.

• Eugène Fratte, 89 ans, ancien maire de Pontivy

• Yvon Divison (Morlaix) a été élu président du Groupement d'action culturelle de Lorient

• Emile d'Agon de Lacontre, délégué régional à la musique, est nommé au rectorat de St-Denis de la Réunion. On lui doit de nombreuses initiatives en faveur de la musique bretonne.

• Un vendéen de 61 ans, Pierre Fromaget, est devenu trisonnier-payeur général de Bretagne.

• Pierre Maille (PS) remplace Francis Le Blé à la présidence de la Communauté urbaine de Brest.

• Yvon Divison (Morlaix) a été élu président du Groupement d'action culturelle de Lorient

• Emile d'Agon de Lacontre, délégué régional à la musique, est nommé au rectorat de St-Denis de la Réunion. On lui doit de nombreuses initiatives en faveur de la musique bretonne.

• Théo Le Borgne a été élu président du Comité du tourisme du Finistère

• Gérard Kerzezon a été nommé chef du service interrégional des Douanes à Nantes

• M. et Mme Armand Labbe, M. et Mme Louis Gastin sont heureux de vous faire part du mariage de leurs enfants Catherine et Philippe le samedi 4 septembre à l'église St-Jean de Lamballe.

• Jean Allard de Grandmaison. Né à Nantes le 17 janvier 1905, il fut maire et conseiller général de Machecoul, député indépendant de Loire-Atlantique de 1958 à 1962.

• Michel Olivier, 53 ans, Comédien, on l'avait apprécié au CDD, au théâtre de poche de Hédé, à "la Charrette" du Cercle celtique de Redon, il était aussi un pédagogue de qualité.

• L'écrivain Olivier Lousquarn est décédé dans sa 40e année. Il avait créé le Congrès mondial des Bretons dispersés - personnage tourmenté, il a eu des débuts fréquents avec l'administration et avait déposé sa candidature (de principe) à la dernière élection présidentielle.

• L'acteur de cinéma Patrick Dewaere s'est donné la mort à l'âge de 35 ans - il appartenait à la famille Maun, de souche bretonne.

le carnet d'armor

• Laik Le Floch-Prigent a été nommé pdg de Rhône-Poulenc. Né à Brest il a 39 ans, il a fait ses études à Guampou ou son père est médecin.

• Max Quémener, maire de Pampol, a été élu président de l'Institut français d'architecture.

• Doyen de la Faculté de droit et de sciences politiques de Nantes jusqu'en mai 1981, Jean-Claude Collard a été nommé directeur du cabinet du président de la République.

• Le colonel Marcel Richard, né en 1925 à Dinan, a été promu général de brigade - il rattaché à la Légion de gendarmerie de Bretagne.

• Un vendéen de 61 ans, Pierre Fromaget, est devenu trisonnier-payeur général de Bretagne.

• Pierre Maille (PS) remplace Francis Le Blé à la présidence de la Communauté urbaine de Brest.

• Yvon Divison (Morlaix) a été élu président du Groupement d'action culturelle de Lorient

• Emile d'Agon de Lacontre, délégué régional à la musique, est nommé au rectorat de St-Denis de la Réunion. On lui doit de nombreuses initiatives en faveur de la musique bretonne.

• Théo Le Borgne a été élu président du Comité du tourisme du Finistère

• Gérard Kerzezon a été nommé chef du service interrégional des Douanes à Nantes

• M. et Mme Armand Labbe, M. et Mme Louis Gastin sont heureux de vous faire part du mariage de leurs enfants Catherine et Philippe le samedi 4 septembre à l'église St-Jean de Lamballe.

• Jean Allard de Grandmaison. Né à Nantes le 17 janvier 1905, il fut maire et conseiller général de Machecoul, député indépendant de Loire-Atlantique de 1958 à 1962.

• Michel Olivier, 53 ans, Comédien, on l'avait apprécié au CDD, au théâtre de poche de Hédé, à "la Charrette" du Cercle celtique de Redon, il était aussi un pédagogue de qualité.

• L'écrivain Olivier Lousquarn est décédé dans sa 40e année. Il avait créé le Congrès mondial des Bretons dispersés - personnage tourmenté, il a eu des débuts fréquents avec l'administration et avait déposé sa candidature (de principe) à la dernière élection présidentielle.

• L'acteur de cinéma Patrick Dewaere s'est donné la mort à l'âge de 35 ans - il appartenait à la famille Maun, de souche bretonne.

• Pierre Leduc, 64 ans, maire de St-Hilaire de Châlons, conseiller général de Loire-Atlantique.

• Eugène Fratte, 89 ans, ancien maire de Pontivy

• Yvon Divison (Morlaix) a été élu président du Groupement d'action culturelle de Lorient

• Emile d'Agon de Lacontre, délégué régional à la musique, est nommé au rectorat de St-Denis de la Réunion. On lui doit de nombreuses initiatives en faveur de la musique bretonne.

• Théo Le Borgne a été élu président du Comité du tourisme du Finistère

• Gérard Kerzezon a été nommé chef du service interrégional des Douanes à Nantes

• M. et Mme Armand Labbe, M. et Mme Louis Gastin sont heureux de vous faire part du mariage de leurs enfants Catherine et Philippe le samedi 4 septembre à l'église St-Jean de Lamballe.

• Jean Allard de Grandmaison. Né à Nantes le 17 janvier 1905, il fut maire et conseiller général de Machecoul, député indépendant de Loire-Atlantique de 1958 à 1962.

• Michel Olivier, 53 ans, Comédien, on l'avait apprécié au CDD, au théâtre de poche de Hédé, à "la Charrette" du Cercle celtique de Redon, il était aussi un pédagogue de qualité.

• L'écrivain Olivier Lousquarn est décédé dans sa 40e année. Il avait créé le Congrès mondial des Bretons dispersés - personnage tourmenté, il a eu des débuts fréquents avec l'administration et avait déposé sa candidature (de principe) à la dernière élection présidentielle.

• L'acteur de cinéma Patrick Dewaere s'est donné la mort à l'âge de 35 ans - il appartenait à la famille Maun, de souche bretonne.

• Pierre Leduc, 64 ans, maire de St-Hilaire de Châlons, conseiller général de Loire-Atlantique.

• Eugène Fratte, 89 ans, ancien maire de Pontivy

• Yvon Divison (Morlaix) a été élu président du Groupement d'action culturelle de Lorient

TÉLÉ

Jean-Paul Olivier : Le Cycle du Temps

Pour la 4e année consécutive, le Concarnois Jean-Paul Olivier, un des meilleurs journalistes d'Antenne 2, a proposé des chroniques du souvenir à l'occasion du Tour de France. Cette série, fort bien documentée et traitée avec émotion, a su conquérir une audience fidèle en faisant revivre les Tours d'autres fois avec Morvan, Jean Le Guilly, Jean Ganne, Fernand Picot, Jean-Marc Gossmann... De très bon travail qui honore un vrai professionnel et un homme sensible. Et si l'on donnait à Jean-Paul Olivier les moyens de réaliser des rétrospectives pour des émissions de plus longue durée : une histoire du cyclisme par exemple ? D.T.



J.P. Olivier (ph. D. Joffraud)

PRATIQUE

IMPÔT SUR LE REVENU - NE PERDEZ PAS VOTRE AVEU DE NON-IMPOSITION

Si vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu et si vous avez rempli une déclaration, vous avez reçu un avis de non-imposition. Cet avis vous sera demandé pour obtenir certaines prestations (aide sociale, bourses scolaires), ou pour bénéficier d'exonérations (taxe d'habitation, résidence télévision). L'administration ne délivre qu'un seul avis par an. Il ne faut donc pas s'en démunir et constituer les différents dossiers avec des photocopies certifiées conformes par la mairie, le commissariat de Police ou l'organisme qui examine les demandes.

Les liaisons ferroviaires Bretagne Pyrénées

Dans le cadre de l'amélioration des dessertes ferroviaires au départ de la Bretagne vers les Pyrénées, des relations hebdomadaires directes Quimper La Tour de Carol et Nantes-Lannemezan vont, à titre expérimental, être créées en haute saison d'hiver, à partir du 26 septembre. Elles feront, les mardis du samedi au dimanche retour, les nuits du dimanche au lundi.

Quimper (18 h 42) - La Tour de Carol (10 h). Départ possible de Brest à 17 h 03 et de Rennes à 20 h 19.

La Tour de Carol (17 h 15) - Quimper (19 h 57). Arrivée possible à Rennes à 8 h 15 et à Brest à 11 h 24.

GUIDE

Nantes (23 h 20) - Lannemezan (9 h 05). Départ possible de Brest à 17 h 03, de Quimper à 18 h 42, de Rennes à 20 h 19.

Lannemezan (21 h 27) - Nantes (6 h 22). Arrivée possible à Rennes à 8 h 15, à Quimper à 9 h 57, à Brest à 11 h 24.

Ligne de Quimper à Paris - Deserte locale Vannes-Lorient. La création le vendredi d'un parcours Vannes (16 h 26) - Auray (16 h 41) prolongera le train actuel Auray (16 h 42) - Lorient (17 h 13) permettra d'étoffer la desserte locale de début de soirée au départ de Vannes. Cette circulation desservira la gare de Ste Anne.

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

CARTES

R. & M. Vaillant

Sous élégante pochette avec légendes en 4 langues, deux rééditions de six cartes postales anciennes chacune - la première consacrée au célèbre marin nantais Jacques Cassard (1679-1740), l'autre à Pierre Abélard (1079-1142). Ed. R. & M. Vaillant, Nantes (40.76.58.88)

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

À la suite du sinistre qui a détruit le bâtiment des Services de l'Action Sociale, rue Abbé-Garnier, la C.A.F. des Côtes-du-Nord a transféré ceux-ci à son siège, 53, bis Clemenceau (2e étage) à St-Breuc (33.48.71).

LES NOTAIRES BRETONS vous proposent

Les textes doivent nous parvenir IMPÉRATIVEMENT au plus tard pour le 10 du mois précédant l'insertion. Faute de quoi, ils seront reportés au mois suivant.

Etude de Me PIRIOUX, notaire, PONT-CROIX 29122. Tél. 70.44.66

A VENDRE

CLEZEN CAP SIZUN : Terrain constructible 2530 m². Prix : 65 000 F.

BEUZEC CAP SIZUN : route touristique, vers Pointe du Van, terrain constructible 1380 m². Prix : 65 000 F.

PLOUARNÉC : Ponty breton, vue sur mer, site pour à revendre - libre - avec terrain 800 m². Prix : 240 000 F.

PONT-CROIX : centre ville - maison 6 pièces, tout confort - libre - Prix : 300 000 F.

MAHALON (2 km de Pont-Croix) : maison de 4 pièces, avec jardin, clôtures de murs - libre - Prix : 250 000 F.

Etude G. MALETTE, notaire 29100 DOUARNENEZ - Tél. (98) 92.00.23

A VENDRE

SAINTE QUAY-PORTRIEUX : Près du port de Portieux : deux maisons jumelles avec garage et terrain 125 m². Prix : 700 000 F à débattre.

A DOUARNENEZ-TREBOUT : Résidence de la Pointe, face à l'île Tristan : du studio au 4 pièces de 6 500 F à 10 000 F le m². Livraison fin 1992.

Etude de Me CONAN, notaire, 29127 TELGRUC-MER - Tél. (98) 27.74.43

A VENDRE

PRESOULTE DE CROZON TREGARVAN : Exploitation rurale, 17 ha, libre, maison d'habitation confortable, exploitation porcine, matériel agricole en bon état - 800 000 F.

Kerlouantec, maison de campagne et terre de 4527 m², facilités de paiement - 250 000 F.

Terrain constructible - 1500 m². Proximité de Douarnenez, proximité 10 pièces, parcelle 1 ha 20 sur plage, 1 200 000 F.

TELRUC-MER, maisons d'habitation, libres, jardins, au bourg, Déach-Hy, route de la Plage, "Kroas E Mero".

Terrains constructibles à partir de 50 000 F.

ARGOAL, Le Cosquer, route de Trégarvan, maison d'habitation, jardin, garage, libre - 150 000 F.

Le Marois, maison à usage d'habitation et de commerce, 6 pièces - 180 000 F.

ROSCARVEL, maison d'habitation, jardin 2300 m², accès privé à la mer - 650 000 F.

LANDEVENNEC, Bourg terrain 3130 m², construction légère 2 pièces, vue sur mer - 100 000 F.

Terrains constructibles grève du Loc, 3000 m² et 1350 m² - 65 000 F.

SOPEL société bretonne d'édition recherche DE SUITE sur les 5 départements bretons pour ses supports Armor Magazine, bulletins municipaux, revues cantonales, plans, guides, etc.

COURTIER LIBRE EN PUBLICITE indépendant. Haut niveau. Libre rapidement pourcentage permettant gains élevés à élément performant Envoyer candidature avec C.V. à SOPEL B.P. 123 - 22400 Lamballe - Tél. (96) 31 20 37 +

belles amères
La ligne (35 signes ou espaces) : 15 F
+ tva (17,60 %) = 17,64 F

DEMANDES D'EMPLOI

• Couple cuisinier serveuse recherche place stable. M. Montels, à Mérieux, tél (96) 32 73 73, après-midi.

• Ambulancier, titulaire du C.C.A., cherche emploi sur Bretagne. Tél. (97) 25 13 35 à Pontivy.

• Jeune femme, 29 ans, contrôleur du Trésor, maîtrise d'anglais, recherche par voie détachement tout EMPLOI correspondant à ses connaissances dans MAIRIE ou organisme des Côtes-du-Nord. Martine GUINOT, Domaine de Beauséant, 5, faubourg de Neaugles, 27140 Gisors.

OFFRES D'EMPLOI

• DIWAN a zo o klask skolarien stummet dia evit ober skoli er c'hentañ derez. Kas C.V. da : DIWAN 29214 Treglonoù.

• ARMOR magazine recherche CORRESPONDANTS permanents : 1. pour la rédaction - 2. pour la prospection des abonnements - 3. pour la publicité - à BREST: GUMPER VAN NÉS, LORIENT, MORLAIX, ST-MALO. Ec. avec C.V. - B.P. 123, 22400 Lamballe.

• Offrons à Nantes logement gratuit contre GARDIENNAGE. Convientrait à ménage sans enfant. Adresser C.V. photos, La Bovida, 51, boulevard Gustave Roch, 44200 Nantes.

• Agent commercial cherche collaborateurs, titres sur 22, 29, 35, 44, 56 pour vendre produits tous commerces. Tél. de 9 h à 18 h pour rendez-vous (97) 63 43 07.

• S.I.P.A. Henebont recherche stratifieur-contact confirmé. Tél. (97) 66 30 25.

DIVERS

• A vendre HARPE BARDIQUE neuve "CAMAC", 1 000 F. Tél. (43) 81 25 01.

• Vends beaux fusils de chasse, dont "Ideal", Tél. (43) 98 42 77.

A VENDRE OCCASION

1°. CHAUDIERE fonte 50 000 calories avec brûleur à mazout marque Franklin. Pourrait être équipée pour fonctionnement au bois. 2°. GÉNÉRATEUR AIR CHAUD, très bon état, équipé ventilateur et de brûleur à mazout automatique - puissance 25 000 CH. Convientrait pour chauffer atelier. Ec. Armor-magazine n° 1501 ou tél. 16 (96) 31 20 37.

L'AGENDA D'ARMOR

Pour Semaines, Comités d'Entreprise, Associations, etc. **DEJEUNER et DINER-SPECTACLE au CIRQUE**

Numéros de places intermédiaires : *Lulu - Cirque d'Hiver - etc. /* Nos "CHAL BRITANNIC" - La Gare 29214 LA MARIE-REIZEN. Tél. (96) 31 20 37.

Ets DEROGES - ISOLATION VITRAGES ISOLANTS Z.I. CHATEAUBRIANT Tél. 81.12.98

François MOAL Voyages d'Études : Milieu Scolaire ou Agricole. *Détente : Comité d'Entreprises, Troisième Âge.* Résidence "Tour d'Avrergne" Champ de foire - 29270 CARHAIX B.P. 213 - Tél. : 16 (98) 93 26 82

EBENISTERIE

CHRISTIAN BESRECHEL Rénovation

Reconstitution La Brosseinière 22510 St-Trimoël - (42.73.72)

VULCANISATION RECHAPAGE

tous les pneus pour tous les cas

F. PIÉTÉ

6, RUE A. DE MUN 56300 PONTIVY
B.P. 90
TELEPHONE : 25.02.77 - 25.00.11

INSTALLATEURS CHAÎNEGAZ A VOTRE SERVICE



- ★ Paul BOUGEARD, HILLION Tél. 72.61.72
- ★ Serge BRYERE, ST-BRIEUC Tél. 33.37.29
- ★ Roger CHAVIN-COLLIN, PLOUFRAGAN Tél. 94.21.00
- ★ Daniel COLOMBIER, LANGUEUX Tél. 33.05.65
- ★ Maurice HELARD, ST-BRIEUC Tél. 94.07.10
- ★ Bernard JOUYAUX, PLERIN Tél. 74.52.64
- ★ Armand LABBE, LAMBALLE Tél. 31.02.00
- ★ François LE FEUR, PLOUFRAGAN Tél. 94.03.01
- ★ Patrick RENAULT, ST-BRIEUC Tél. 33.43.05
- ★ Gérard STEPHAN, ST-BRIEUC Tél. 94.07.50
- ★ Michel TREBON, ST-QUAY-PORTRIEUX Tél. 70.41.41

LES BONS INSTALLATEURS FONT LES BONNES INSTALLATIONS
LES BONNES INSTALLATIONS FONT LES BONS CHAUFFAGES

armor immobilier

La ligne (35 signes ou espaces) : 20 F
+ tva (17,60 %) = 23,52 F
ou le mm/colonne : 10 F + tva = 11,76 F

• A louer de suite à LAMBALLE plein centre ville 2 BUREAUX rez-de-ch. Conv. assureur, bureau d'étude, etc. Ec. Armor n° 1505.

• A vendre centre ville GUIPAVAS. APPARTEMENT 53,08 m² 3 ch., cuisine aménagée, cave, parking, tout confort, chauffage électrique intégré, double vitrage. Prix 350 000 F dont 95 000 prêt PIC. Tél. 581 32 39 ou (35) 90 42 97 après 19 h.

• Vends LANGONNET (66) MAISON ANCIENNE (pierres apparentes), rénovée, tout confort, chauffage central plus dépend, 5 000 m², terrain clos. Tél. après 20 h (98) 97 31 04.

• Partic. à partic. vend, cause santé, belle affaire, bar, discothèque, face gare, possibilité hôtel et snack, prix intéressant. Tél. (16 98) 02 05 15.

• SAINT-MALO. Intra-muros, 3 pièces, confort, 65 m², immeuble classe, 190 000 F. Crédit vendeur propriétaire direct. (1) 365 56 36.

• BÂTIMENT à usage atelier ou entrepôt, surface au sol 1 000 m² + aire d'accès, eau, électricité, téléphone, sortie Rennes - RN 157. Tél. (98) 59 40 05.

• A vendre plein centre LAMBALLE (Côtes-du-Nord), petit MANOIR, 10 pièces princ., tout confort - Terrain 2000 m² clos de murs - conveniendrait à profession libérale ou restaurant gastronomique. S'adresser Armor-Magazine, BP 123, 22400 Lamballe - Tél. (96) 31 20 37.

• LA BAULE appartements 2 et 3 pièces, 300 m casino, 150 m plage, La Baule-les-Pins, appartements 100 m plage. Tél. (43) 04 65 32.

GARAGE

Ouest Poids Lourds

Francis GARNIER

1, rue Marc Seguin - 22360 LANGUEUX - Téléphone : (96) 61.30.76
B.P. 4 - Télex 950 747

REPARATIONS TOUTES MARQUES
SPECIALISTE SAVIEM - MAN - RENAULT

Magasin de pièces détachées
Portique de lavage P.L. performant

DEPANNAGE 24 H sur 24 H
Répondeur automatique

Transformation de véhicules à la demande - Passage aux Mines assuré

VENTES - ACHATS - ECHANGES - CREDIT

sb



3, rue Marc Seguin
B.P. 4 - 22360 LANGUEUX
Tél. (96) 61.90.72

ORGANES et PIÈCES D'OCCASION

Poids lourds - Toutes marques

LOCATION DE VEHICULES INDUSTRIELS

Remorques - Semi-remorques - Camions bennes tous tonnages



MANUTENTION et DEPANNAGE avec ENGINES SPECIAUX



• TRANSPORTS EXCEPTIONNELS •